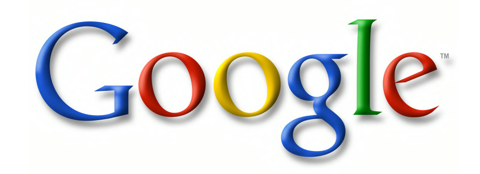
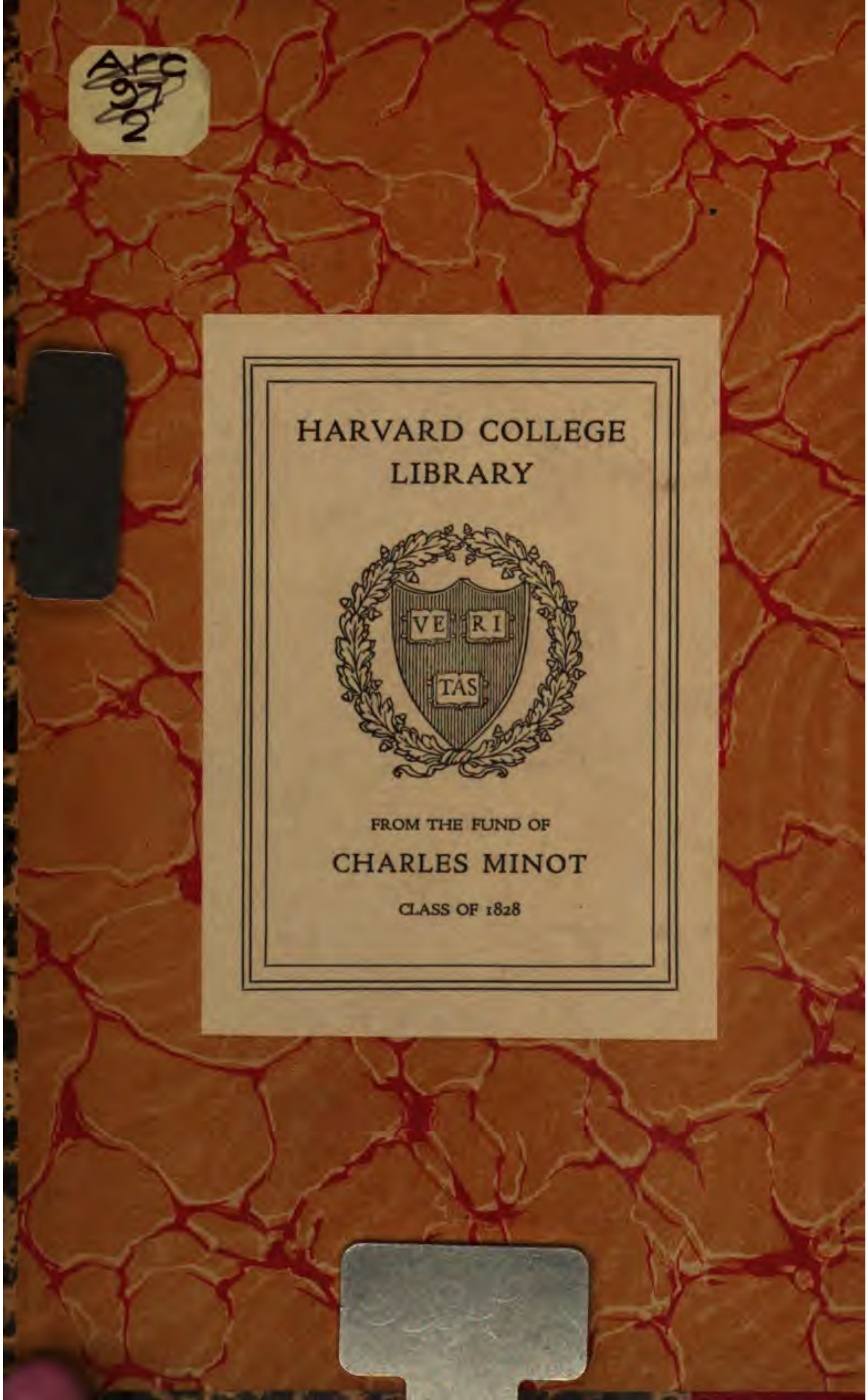



Arc 97.2
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE RI
TAS
FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828



CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LIXe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES A

Orléans

EN 1892

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS



PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1894

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elle juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chef-lieux de département et les principales villes de France. »

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après près de soixante ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards. Afin de con- « server nos monuments nationaux, le gouvernement « a créé, il y a trois ans, une administration composée « des personnes les plus capables de veiller, par amour « de l'art, à leur conservation, et cette nouvelle insti- « tution a déjà rendu de grands services.

« Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'époque « actuelle exige la réunion de tous les efforts indivi- « duels pour réagir contre le vandalisme ; ce n'est pas « seulement à quelques hommes influents à prendre « nos anciens édifices sous leur protection, c'est à la « population éclairée de toute la France à s'opposer « aux destructions qui désolent nos provinces. »

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès. »

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ou plusieurs villes de France désignées d'avance, et auquel sont conviés tous les membres de la Société et les archéologues de la région. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et des excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants.

D'autres séances peuvent, en outre, être tenues, en dehors du Congrès annuel, sous la présidence du Directeur et avec l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du Congrès forme un volume in-8°, illustré, publié par le Directeur, avec le concours du Comité de publication, et qui est distribué à tous les membres de la Société, ainsi qu'aux personnes qui ont adhéré au Congrès et acquitté la cotisation fixée par le Conseil.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications, les découvertes qu'elles ont effectuées, ainsi que par le zèle qu'elles ont apporté à la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour la recherche d'emplacements et d'objets antiques, ainsi que pour leur reproduction.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation en 1834, la Société a tenu cinquante-neuf Congrès dans différentes villes de France, indépendamment d'un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

Elle a publié cinquante-huit volumes de comptes-rendus de ces réunions (2), et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par le Directeur, comprend cinquante-huit volumes (3) et quatre volumes de tables (4).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ces Congrès dans des villes frontières pour se réunir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a daigné recevoir les membres du Congrès au château de Laeken, dans l'île de Jersey, en 1883; en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles, et en 1891 en Suisse, à Bâle, Berne et Neuchâtel.

Ajoutons, du reste, que les comptes-rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies, de la Tunisie et de la Palestine.

(2) Une table générale des comptes-rendus est en préparation.

(3) Le cinquante-neuvième volume, neuvième de la sixième série, est en cours de publication.

(4) La table de la dernière série (t. XXXIX à L) est préparée par M. Edgar Mareuse.

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui près de cent vingt volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si l'on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (1), celui des subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on arrive à un chiffre qui dépasse cinq cent mille francs, et qui, augmenté des dépenses d'impression des *Comptes-rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental*, et des frais d'administration et d'organisation des sessions, arrive à une dépense totale de près d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est, pour la France, de près de mille, et, pour l'étranger, d'environ deux cents.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été fondées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (2).

(1) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles des bâtiments académiques.

(2) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales*, 6 vol. in-8° et 6 atlas, 1830-1841; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'Archéologie*, 3 vol. in-8°, plusieurs

Aussi, lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a-t-elle tenu à rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (1).

ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires et d'un certain nombre d'officiers. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil : il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes-rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du chef-lieu, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, et qui tient mensuellement une séance à Caen, chef-lieu de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, de

fois réimprimés ; la *Statistique monumentale du Calvados*, 5 vol. in-8°, etc.

(1) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil.

deux Secrétaires généraux, d'un Trésorier général, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans ; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 150 fr. (Décision du 26 décembre 1890). Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte-rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est l'organe officiel de la Société, qui en délègue la publication au Directeur, sous sa responsabilité et suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par M[me] de

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° illustré, de plus de quarante feuilles, parait tous les deux mois (1), et renferme des mémoires et des documents sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

TABLEAU DES VILLES

dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales (2)

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*

Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

(1) Prix d'abonnement : 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

(2) Les comptes-rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces, et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

1840 NIORT.
1841 ANGERS ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*
1842 BORDEAUX ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 POITIERS ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 SAINTES ; *Coutances, Nîmes.*
1845 LILLE ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 METZ ; *Trèves.*
1847 SENS ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville.*
1849 BOURGES.
1850 AUXERRE, CLERMONT-FERRAND ; *Cluny.*
1851 LAON, NEVERS ; *Gisors, Orléans.*
1852 DIJON ; *Sens, Toulouse.*
1853 TROYES ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 MOULINS ; *Dijon, Avranches.*
1855 CHALONS-SUR-MARNE, AIX-EN-PROVENCE, AVIGNON ; *Le Puy* (3).
1856 NANTES ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 MENDE, VALENCE ; *Grenoble.*
1858 PÉRIGUEUX, CAMBRAI ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 STRASBOURG ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 DUNKERQUE ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 REIMS ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 SAUMUR, LYON ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 RODEZ, ALBI ; *Le Mans.*
1864 FONTENAY-LE-COMTE ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 MONTAUBAN, CAHORS, GUÉRET.

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper de questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition Universelle.

1866 SENLIS, AIX, NICE.
1867 PARIS (1) ; *Pont-Audemer.*
1868 CARCASSONNE, PERPIGNAN, NARBONNE, BÉZIERS ; *Montpellier, Rouen.*
1869 LOCHES.
1870 LISIEUX ; *Moulins.*
1871 ANGERS ; *Le Mans, Anvers.*
1872 VENDÔME.
1873 CHATEAUROUX.
1874 AGEN, TOULOUSE.
1875 CHALONS-SUR-MARNE.
1876 ARLES.
1877 SENLIS ; *Département du Lot.*
1878 LE MANS, LAVAL ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 VIENNE ; *Milanais.*
1880 ARRAS, TOURNAI ; *Franche-Comté.*
1881 VANNES ; *Bernay, département du Gers.*
1882 AVIGNON ; FRÉJUS ; *Département de la Creuse.*
1883 CAEN ; *Coutances, Jersey.*
1884 PAMIERS, FOIX, SAINT-GIRONS.
1885 MONTBRISON, ROANNE.
1886 NANTES.
1887 SOISSONS, LAON ; *Reims.*
1888 DAX, BAYONNE ; *Provinces basques espagnoles.*
1889 ÉVREUX ; *Le Bec-Hellouin, Dreux, Montfort-l'Amaury.*
1890 BRIVE ; *Tulle.*
1891 BESANÇON ; *Dole, Salins et Montbéliard.*
1892 ORLÉANS ; *Blois et le département de Loir-et-Cher.*

(1) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition Universelle.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Par ordre géographique et alphabétique (1)

1er DÉCEMBRE 1894



Bureau.

MM. le comte DE MARSY, *directeur*, à Compiègne.

EUG. DE BEAUREPAIRE, *secrétaire général*, 25, rue Bosnières, à Caen.

ÉMILE TRAVERS, *trésorier*, 18, rue des Chanoines, à Caen.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, à Compiègne, ou à M. Émile TRAVERS, trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen.

Comité permanent.

MM. le comte DE MARSY, *président*.
E. DE BEAUREPAIRE, *vice-président*.
CAMPION, *secrétaire*.
G. VILLERS.
A. DE BRÉCOURT.
A. DE FORMIGNY DE LA LONDE.
LE FÉRON DE LONGCAMP.
ÉMILE TRAVERS.
le prince HANDJÉRI.
CH. HETTIER.
PAUL DE LONGUEMARE.
G. LE COURTOIS DU MANOIR.
l'abbé VOISIN.

Inspecteurs généraux.

1. M. PAUL DE FONTENILLES, aux Auriols (Haute-Garonne).

2. M. le comte ADOLPHE DE DION, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

3. M.....

4. M.....

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, à Compiègne.

2e division.

Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Inspecteur : M.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. E. DE BEAUREPAIRE, à Caen.

4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

5e division.

Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte CHARLES LAIR, au château de Blou, par Longué (Maine-et-Loire).

6e division.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. l'abbé DESNOYERS, vicaire-général, à Orléans.

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

Inspecteur : M. l'abbé LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. ALFRED RICHARD, archiviste du département, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Inspecteur : M. l'abbé ARBELLOT, chanoine titulaire, 11, boulevard de la Corderie, à Limoges.

10e division.

Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées.

Inspecteur : M. ADRIEN PLANTÉ, ancien député, à Orthez.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

Inspecteur : M. le baron DE RIVIÈRES, au château de Rivières, par Gaillac.

12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

Inspecteur : M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse et à Pamiers.

13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

Inspecteur : M. Louis NOGUIER, à Béziers.

14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

Inspecteur : M. DE BERLUC-PÉRUSSIS, à Porchères, près Forcalquier.

15e division.

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme et Hautes-Alpes.

Inspecteur : M.

16e division.

Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et Loire.

Inspecteur : M.

17e division.

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. BULLIOT, à Autun.

18e division.

Doubs, Jura et Haute-Saône.

Inspecteur : M. Jules GAUTHIER, à Besançon.

19ᵉ division.

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et territoire de Belfort.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN, à Nancy.

20ᵉ division.

Marne, Ardennes, Aube et Haute-Marne.

Inspecteur : M. le baron J. de BAYE, au château de Baye.

21ᵉ division.

Alger, Constantine, Oran, Tunisie.

Inspecteur : M.

LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques (2).

Ain.

Inspecteur : M.

Aisne.

Inspecteur : M.

DELAGARDE (Émile), au château d'Écuiry, par Septmonts.

Allier.

Inspecteur : M.

BAILLEAU (Jh.), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

BURE (Albert de), 7, rue du Lycée, à Moulins.

* HANQUET DE GUÉRIN (Henri du), au château de Fourilles, par Chantelle.

MONERY (L.), à Arfeuilles.

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis plus de cinquante-neuf ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, illustré d'un grand nombre de figures. Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

SAULNIER (Maurice), à Saulcet, par Saint-Pourçain.

TIXIER (Charles), à Saint-Pont, par Escurolles.

TONNAC (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

Alpes (Basses-)

Inspecteur : M. EYSSERIC.

Berluc-Perussis (L. de), à Porchères, près Forcalquier.

CHAIS (Maurice), à Riez.

EYSSERIC (Marcel), ancien magistrat, à Sisteron.

GOMBERT (Joseph de), avocat, au château de Sainte-Euphémie, à Sisteron.

ISNARD, archiviste du département, à Digne.

MAUREL (l'abbé J.-M.), curé de Puymoisson.

* RIPERT-MONCLAR (le marquis de), ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez.

Alpes (Hautes-)

Inspecteur : M.

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. BRUN.

BARETY (le docteur), conseiller général, 1, rue Longchamp, à Nice.

BOSC (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.

BRUN, architecte, 29, rue de la Paix, à Nice.

GUIGOU (l'abbé Émilien), vicaire, à Cannes.

MORIS (Henri), archiviste du département, à Nice.

MOUGINS DE ROQUEFORT, docteur en médecine, à Antibes.

RANDON (Ph.), architecte, adjoint au maire, à Nice.

RIVOLI (le duc de), ancien député, à Nice.

Ardèche.

Inspecteur : M.

CANAUD (l'abbé), curé de Gravières, par Les Vans.

* CANSON (Étienne de), à La Rivoire, par Villerocance.

HÉBRARD (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Annonay.

* MONTGOLFIER (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.

Montravel (le vicomte Louis de), à Joyeuse.

VASCHALDE (Henri), à Vals-les-Bains.

Ardennes.

Inspecteur : M. COUTY.

* COUTY, architecte, à Sedan.

LANDRAGIN (le Dr), ancien medecin militaire, à Rethel.

LANNOIS (l'abbé), curé de Thugny-Trugny, par Rethel.

LIEBBE (E.), à Thugny, par Rethel.

PIETTE, juge honoraire, à Rumigny.

VINCENT (le docteur), rue des Moulins, à Vouziers.

Ariège.

Inspecteur : M. J. DE LAHONDÈS, inspecteur divisionnaire.

* BÉGOUEN (le vicomte Henri), au château des Espas, par Saint-Girons.
* LAHONDÈS (Jules de). à Pamiers.

PASQUIER (Félix), archiviste du département, à Foix.

SÉRÉ (l'abbé Martial), curé de Loubières, près Foix.

Aube.

Inspecteur : M.

ANTESSANTY (l'abbé d'), aumônier de l'hospice Saint-Nicolas, à Troyes.

BAUFFREMONT-COURTENAY, duc d'ATRISCO (le prince Eugène de), au château de Brienne-le-Château.

CHAUMONNOT (l'abbé), curé-archiprêtre d'Arcis-sur-Aube.

RICHTER (l'abbé), curé de Loches, par Landreville.

Aude

Inspecteur : M. Jules SERRES DE GAUZY.

GAIRAUD, à Carcassonne.

* SERRES DE GAUZY (Jules), à Castelnaudary.

Aveyron.

Inspecteur : M.

* VIALETTES (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à Rodez.

Belfort (territoire de).

Inspecteur : M.

DUBAIL-ROY (F.-G.), secrétaire de la Société d'Émulation, 42, faubourg de Montbéliard, à Belfort.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. BLANCARD.

AUBE (Ernest), avocat, 66, boulevard du Roi René, à Aix

BERRIAT, sculpteur, à Aix.

BLANCARD, correspondant de l'Institut, archiviste du département, à Marseille.

BRESC (Louis de SIGAUD DE), 17, rue du 4-Septembre, à Aix.

FASSIN (Émile), conseiller à la Cour d'appel, à Aix.

GAUTIER-DESCOTTES (Marc), notaire, à Arles.

GUILLIBERT (l'abbé), vicaire général, à Aix.

* HUARD, conservateur du musée, à Arles.

MARIN DE CARRANRAIS (François de), cours Pierre-Puget, 4, à Marseille.

ROLLAND (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du Lycée, à Aix.

ROMAN, photographe, à Arles.

SABATIER, fondeur, rue des Orfèvres, 8, à Aix.

SAVINIEN (le Frère), directeur des Écoles chrétiennes libres, à Arles.

VAYSON-BRUNO, conseiller général, 140, boulevard de Long champs, à Marseille.

VÉRAN, architecte, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : M. A. DE FORMIGNY DE LA LONDE.

ANQUETIL (Eugène), avocat, à Bayeux.

BEAUCOURT (le marquis de), au château de Morainville, par Blangy.

BEAUJOUR, notaire honoraire, à Caen.

* *Beaurepaire* (E. de), ancien magistrat, rue Bosnières, 25, à Caen.

BENOIT DU REY (Félix), ancien magistrat, rue Calibourg, à Caen.

BLANGY (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

Brécourt (le baron de), ancien officier de marine, à Caen.

* *Campion* (A.), avocat, à Caen.

* DELESQUES (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

DES HAMEAUX (Antoine), 37, rue des Jacobins, à Caen.

DOUIN père, sculpteur, rue Singer, à Caen.

DOUIN (Raoul), sculpteur, à Caen.

DU FERRAGE, à Caen.

* FLANDIN, ancien député, au château de Betteville, près Pont-l'Evêque.

* *Formigny de La Londe* (A. de), à Caen.

FOY (le comte Fernand) au château de Barbeville, par Bayeux.

* GÉRARD (le baron Henri), député, à Barbeville, par Bayeux.

* GÉRARD (le baron Maurice), conseiller général, à Maisons, par Bayeux.

GUÉRET, avocat, à Vire.

GUERNIER (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.

GUILLE (l'abbé), aumônier des Petites-Sœurs des pauvres, à Lisieux.

GUILLOUARD (Louis), professeur à la Faculté de Droit, rue des Cordeliers, à Caen.

* *Handjéri* (le prince), au château de Manerbe.

* *Hettier* (Charles), rue Guilbert, à Caen.

HUGONIN (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux.

JACQUIER, sculpteur-décorateur, à Caen.

Lanfranc de Panthou (Octave), avocat, ancien magistrat, à Caen.

Langlois (Ludovic), notaire, rue Écuyère, à Caen.

La Porte (Augustin de), rue Olivier, à Lisieux.

Le Bourguignon du Perré (L.), à Feuguerolles-sur-Orne, par Caen.

Le Courtois du Manoir (Gaston), rue Singer, 11, à Caen.

* *Le Féron de Longcamp* (A.), docteur en droit, rue de Geôle, à Caen.

Le Féron de Longcamp (Mme A.), à Caen.

Le Féron de Longcamp (Henry), à Caen.

Le Féron de Longcamp (René), avocat, à Caen.

Lepetit (l'abbé), curé de Barbery, par Langannerie.

Longuemare (Paul de), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.

Mahuet (Pol), au Hôme, par Cabourg.

* Maintien (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

Osseville (le comte Christian d'), rue des Carmes, à Caen.

Primois (Joseph), 18, rue Singer, à Caen.

Rioult de Neuville (le vicomte Louis de), à Livarot.

Saint-Quentin (le comte de), député, à Garcelles, par Bourguébus.

Samson, avocat, secrétaire général de la mairie, à Caen.

* Sausse, officier de marine, place de la Préfecture, à Caen.

* Serbat (Émile), maire de Brucourt.

Tavigny, à Bayeux.

Tilmant (Émile), avocat, 48, rue de Geôle, à Caen.

* *Travers* (Émile), ancien conseiller de préfecture, à Caen.

Travers (Mme Émile), à Caen.

Villers (G.) à Bayeux.

Voisin (l'abbé), curé de Feuguerolles-sur-Orne, par Caen,

Cantal.

Inspecteur : M. le Vte de Rochemonteix.

* Chalvet de Rochemonteix (le vicomte Adolphe de), maire de Cheylade, près Murat.

Robert, ancien magistrat, à Murat.

Charente

Inspecteur : M.

La Chaume (Henry de), aux Chênes-Verts, à Cognac.

Préponnier, architecte du département, à Angoulême.

Rabec (Narcisse-Augustin), juge-suppléant, à Cognac.

* Rencogne (Pierre de), boulevard du Minage, à Angoulême.

SAINT-MARTIN (le baron de), à Cognac.

VALLIER D'AUSSAC (Médéric), à Aussac, par Tourriers.

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. Georges MUSSET.

AVRIL DE LA VERGNÉE (Ernest), avocat, à La Rochelle.

BEAUSSANT, ancien préfet, à La Rochelle.

* Bibliothèque de Rochefort (la).

BOUYER (Léon), avocat, à Saintes.

COUNEAU (Émile), ancien adjoint à La Rochelle.

DURET (Edmond), à Saint-Jean-de-Marencennes, par Surgères.

* ESCHASSÉRIAUX (le baron Eugène), ancien député, au château de Thénac, par Saintes.

LACOULOUMÈRE (Georges), à La Rochelle.

MASSIOU (Ernest), architecte diocésaire, à La Rochelle.

MUSSET (Georges), conservateur de la bibliothèque à La Rochelle.

ORBIGNY (Alcide d'), maire de La Rochelle.

Cher.

Inspecteur: M. le marquis DES MÉLOIZES.

COUET (René de), à Couet, près Sancerre.

* DES MÉLOIZES (le marquis), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

KERSERS (A. BUHOT DE), à Bourges.

LA GUÈRE (le comte Alphonse de), 1, rue de la Grosse-Armée, à Bourges.

LA GUÈRE (le comte Raymond de), 33, rue Porte-Jaune, à Bourges.

ROGER (Octave), ancien magistrat, 24, rue Moyenne, à Bourges.

SABARDIN (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges

Corrèze.

Inspecteur : M. l'abbé POULBRIÈRE.

FAURIE (J.), curé de Saint-Paul, par La Roche-Canillac.

LONGY (le Dr F.), conseiller général, maire d'Eygurande.

* PAU (l'abbé J.-A.), chan. honor., aumônier des fabriques de la Cascade, près Bort.

POULBRIÈRE (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, directeur du petit séminaire de Servières, par Argentat.

* ROUSSELET, agrégé de l'Université, principal du collège, à Brive.

Corse.

Inspecteur: M. L. CAMPI.

BACIOCCHI (André de), agent-comptable de la Compagnie transatlantique, à Ajaccio.

* CAMPI (Louis), percepteur de la ville, à Ajaccio.

CARLI (Romulus), conseiller d'arrondissement, à Speloncato, par Muro.

COSTA DE BASTELICA (le comte), médecin principal des armées en retraite, à Ajaccio.

* ESPÉRANDIEU (E.), capitaine au 61e régiment d'infanterie, à Bastia.

GABRIELLI (Thadée), procureur de la République, à Sartène.

GUGLIELMI, conducteur des ponts et chaussées, à Corte.

* LIKHATCHEF (le vice-amiral), de la marine impériale russe, Hôtel Continental, à Ajaccio.

Loos (Auguste), ancien officier supérieur d'artillerie, villa Bocognano, à Ajaccio.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M. le baron A. D'AVOUT.

AVOUT (le baron A. d'), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.

BEAUVOIS (Eugène), à Corberon.

BERTIN (le docteur), boulevard Sévigné, à Dijon.

BRETENIÈRE (l'abbé de), à Dijon.

DEGRÉ (Pierre), architecte, 4, boulevard Sévigné, à Dijon.

DU PARC (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.

JOLIET (Charles), ancien préfet, 64, rue Chabot-Charny, à Dijon.

* MONTILLE (Léonce de), à Beaune.

SUISSE, architecte du département, à Dijon.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M. G. FRABOULET.

LE MOINE (Jules), à Lamballe.

* FRABOULET (G.), ancien juge d'instruction, à Saint-Brieuc.

Creuse.

Inspecteur : M. Georges CALLIER.

BOURZAT (Joseph), 1, avenue de la Gare, à Guéret.

* CALLIER (Georges), au château de Villepréaux, par Saint-Vaudry.

* CESSAC (le comte Jean de), archiviste-paléographe, au château du Mouchetard, par Guéret.

COUSTIN DE MASNAGAUD (le marquis Henry de), au château de Sezerat, par Marsac.

* ROUSSEAU, greffier de la justice de paix, à Ahun.

Dordogne.

Inspecteur : M. A. DE ROUMEJOUX.

* ABZAC DE LA DOUZE (le mar-

quis Ulrich d'), au château de Borie-Petit, par Périgueux.

Boisserie de Masmontet, au château de Fayolle, par Gardonne.

* *Fayolle* (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

Landesque (l'abbé), curé de Lavalade, par Montpazier.

Monteil (Xavier de), au château de Cherval, par Verteillac.

* Roumejoux (Anatole de), au château de Rossignol, par Bordas.

Saint-Saud (A. d'Arlot, comte de), au château de La Valouze, par La Roche-Chalais.

* Vasseur (Charles), à Siorac de Belvès.

Doubs.

Inspecteur : M. Jules Gauthier.

Boysson d'École (Alfred), 22, rue de la Préfecture, à Besançon.

Estignard (Alex.), ancien député, 25, rue du Clos, à Besançon,

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon.

Montrichard (le vicomte Gabriel de), à Besançon.

* Schaudel (L.), capitaine des douanes, à la Grand'Combe de Morteau.

Drôme.

Inspecteur : M. Vallentin.

* La Sizeranne (le comte F. Monnier de), ancien député, à Beausemblant, par Saint-Vallier.

Didelot (le chanoine), archiprêtre de la cathédrale, à Valence.

Nugues (Alphonse), à Romans.

Port-Roux (E. du), à Romans.

* Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimar.

Eure.

Inspecteur : M. l'abbé Porée.

Angérard, notaire, à Louviers.

Bernhard (J.), pharmacien, à Etrépagny,

Blanquart (l'abbé), curé de la Saussaye, par Elbeuf.

Boivin-Champeaux, ancien premier président, à Bernay.

Brunet (l'abbé), curé de Houlbec-Cocherel.

Coutil (Léon), artiste-peintre, aux Andelys.

Des Maisons (le comte Robert), à Caumont, par la Bouille.

Drouin (l'abbé), aumônier de la maison centrale de Gaillon.

Dubois (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

Duhamel-Marette, peintre-verrier, à Évreux.

Ferray (Édouard), adjoint, con-

seiller d'arrondissement, à Évreux.

* FOSSEY (l'abbé), vicaire de la cathédrale, à Évreux.

GUILLARD, avoué, à Louviers.

* JOIN-LAMBERT, conseiller général, au château de Livet, par Brionne.

LA BALLE (l'abbé Émile de), curé de La Croix-Saint-Leufroy.

LECAUDÉ (l'abbé), curé de Bourth.

LERENARD-LAVALLÉE, juge au tribunal civil de Bernay.

* LUCAS (l'abbé), curé de Dampmesnil, par Écos.

MÉRY DE BELLEGARDE (Paul), à Évreux.

* PORÉE (le chanoine), curé de Bournainville, par Thiberville.

QUESNÉ (Victor), au château de Montaure, par Louviers.

* QUESNEL (l'abbé), curé de Claville.

QUÉVILLY (Henry), à Beaumesnil.

* RÉGNIER (Louis), 59, rue Chartraine, à Évreux.

SCHICKLER (le baron F. de), au château de Bizy, par Vernon.

* Société libre de l'Eure (la).

TYSSANDIER (Léon), avocat, conseiller d'arrondissement, à Évreux.

Eure-et-Loir.

Inspecteur : M.

ALVIMARE DE FEUQUIÈRES (le marquis d'), à Dreux.

CHAMPAGNE, directeur de la Compagnie d'assurance *L'Union*, à Dreux.

COYNART (A. de), commandant d'État-major en retraite, à Dreux.

MORISSURE (de), à Nogent-le-Rotrou.

* REISET (le comte de), ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil-Benoît, par Saint-André-de-l'Eure.

* TELLOT (Henri), à Dreux.

Finistère.

Inspecteur: M. Paul DU CHATELLIER.

ABGRALL (le chanoine), aumônier de l'hôpital, à Quimper.

* DU CHATELLIER (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.

HALNA DU FRÉTAY (le baron), à Vieux-Châstel, par Quemeneven.

LE CARGUET, percepteur, à Audierne.

LEVAINVILLE, ancien préfet, à Bénodet, près Fouesnant.

Gard.

Inspecteur : M. Bruguier-Roure.

Albiousse (L. d'), juge, à Uzès.
* Antoyne (Louis), à Alais.
Avon (le chanoine), curé de Saint-Charles, à Nimes.
Bouet (Laurent), avocat, rue Séguier, à Nimes.
Bruguier-Roure (Louis), au Pont-Saint-Esprit.
* Falgairolle (Prosper), à Vauvert.
Falgairolle (Edmond), substitut, à Nimes.
Goudard, à Manduel.
Granet (Léonce), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, à Roquemaure.
Laville (le chanoine de), curé-archiprêtre d'Uzès.
Luneau (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.
Nesmes-Desmarets (Albert de), à Aigues-Mortes.
* Oberkampf de Dabrun, receveur des finances, à Alais.
Pontmartin (le comte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles, par Villeneuve-les-Avignon.
* Revoil (A.) correspondant de l'Institut, architecte des monuments historiques, à Nimes.
* Saint-Venant (Julien Barré de), inspecteur des forêts, à Uzès.
Salles, ingénieur des ponts et chaussées, à Nimes.
Sallustien (le Frère), directeur des écoles chrétiennes libres, à Uzès.

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. E. Trutat.

* Barrière-Flavy (C.), avocat, 3, rue des Arts, à Toulouse.
Bernard (Bertrand), peintre-décorateur, à Bagnères-de-Luchon.
* *Fontenilles* (Paul de), au château des Auriols, par Villemur.
Héron, au château Latour, par Rieumes.
Rivières (le baron Jean de), 11, rue Velane, à Toulouse.
* Solages (le comte Paul de), 19, rue Ninau, à Toulouse.
Trutat (Eugène), conservateur du Muséum, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. Adrien Lavergne.

Boussès de Fourcaud (Louis), à Beaumarchès.
Carrère (Henri), avocat, à Marciac.
Carsalade du Pont (l'abbé J. de), secrétaire particulier de l'archevêque, à Auch.
Gardère (Joseph), à Condom.
Lavergne (Adrien), à Castillon-Debats, par Vic-Fezensac.

MAGNIÉ (le docteur Albert), à Mirande.

MELLIS (Maxime de), au château de Bivès, par Saint-Clar.

Gironde.

Inspecteur : M.

* *Chasteigner* (le comte Alexis de), rue Grassi, 7, à Bordeaux.

LÉCOT (S. E. le Cardinal), archevêque de Bordeaux.

MAREUSE (Edgar), au château du Dorat, par Bègles.

PIGANEAU, secrétaire de la Société archéologique de la Gironde, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Louis NOGUIER.

AZAÏS (Roger), rue Clappier, 3, à Montpellier.

* BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, 11, impasse Pagès, à Montpellier.

BONNARIC (Georges), 7, place du Marché-aux-Fleurs, à Montpellier.

BONNET, conservateur du musée, à Béziers.

* CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ingénieur civil, 8, rue des Étuves, à Montpellier.

COCHET (L.-H.), ancien directeur des postes et télégraphes, 11, rue Durand, à Montpellier.

*ESPOUS (le comte Auguste d'), rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

FABRÈGE (Frédéric), Grande-Rue, 33, à Montpellier.

* MEYRUEIS (Paul), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, 12, rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

* NOGUIER (Louis), avocat, conservateur du musée lapidaire, à Béziers.

REVILLOUT, professeur de littérature française à la Faculté des lettres, 51, rue de l'Aiguillerie, à Montpellier.

SICARD (Joseph), 4, rue Montpelliéret, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M. LANGLOIS.

* DU BREIL, comte de LANDAL, 22, rue de la Monnaie, à Rennes.

LA BORDERIE (Arthur de), membre de l'Institut, ancien député, à Vitré.

LANGLOIS, architecte, à Rennes.

LE GONIDEC DE TRAISSAN (le comte Charles), à Rennes.

* LEMOINE (Mlle Alice), villa Bel-Air, à Saint-Servan.

Indre.

Inspecteur : M. le chanoine LENOIR.

ALBÉRIC (le Révérendissime Père Dom), abbé de la Trappe de Fontgombault.

Blanchemain (Paul), au château de Castel-Biray, à Oulches, par Saint-Gaultier.

* *Lenoir*, curé de Châtillon-sur-Indre, chanoine honoraire.

Lenseigne, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.

Rouède, à Châtillon-sur-Indre.

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. Ch. de Grandmaison.

Beaumont (le comte Charles de), au château de Châtigny, par Fondettes.

* Biencourt (le marquis de), à Azay-le-Rideau.

Briand (Paul), conservateur du Musée archéologique de la Société archéologique, 74, rue du Boisdenier, à Tours.

Chatillon (Raymond de), rue Traversière, à Tours.

Grandmaison (Ch. de), correspondant de l'Institut, ancien archiviste du département, à Tours.

* Hardion, architecte, rue Traversière, à Tours.

Le Grix (E.), ancien conservateur des forêts, à Tours.

* Lesourd (Paul), avocat, rue Néricault-Destouches, à Tours.

* Morry (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.

Morry (Mme de), à Tours.

Palustre (Mme Léon), à Tours.

* Pic-Paris, ancien conseiller de préfecture, à Tours.

* Sagey (Louis), directeur de la Banque de France, à Tours.

* Siegfried, au château de Langeais.

Sonnay (de), à Cravant.

Isère.

Inspecteur : M. P. Blanchet.

Bizot (Ernest), architecte, 1, rue Donna, à Vienne.

* Blanchet (Paul), à Rives.

Blandin, architecte-voyer, à Vienne.

Bonjean (Joseph), à Vienne.

Jura.

Inspecteur : M. l'abbé Brune.

Brune (l'abbé), curé de Baume-les-Messieurs.

Guichard (l'abbé), curé de Pupillin, par Arbois.

Prost (l'abbé), curé de Parcey, par Dole.

Vuillermet (François), 2, rue du Clos, à Poligny.

Landes.

Inspecteur : M. E. Dufourcet.

Behr (Léonce de), à Gamarde.

Bessellère (l'abbé), curé-doyen de Roquefort.

Bouzinac de la Bastide, conservateur des hypothèques, à Dax.

Camiade (Georges), à Dax.

Départ (l'abbé), curé-doyen de Saint-Vincent de Tyrosse.

Dufourcet (Eugène), ancien juge au tribunal civil, à Dax.

GABARRA (l'abbé), curé de Capbreton.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M. le marquis de ROCHAMBEAU.

BODARD DE LA JACOPIÈRE (Anatole de), à La Roche-Saint-Firmin, par Pezou.

BONTANT (l'abbé), curé de Montrichard.

* COURTARVEL (le marquis de), au château de Baillou, par Montdoubleau.

DELAUNE (Jules), ancien avoué, à Romorantin.

GUIGNARD DE BUTTEVILLE (Lud.), à Sans-Souci, Chouzy.

* HARDEL (l'abbé), curé de Vineuil, par Blois.

HAUGOU (l'abbé), curé de Troô, par Montoire.

* INGHUEM (le comte d'), à Saint-Loup, Mur de Sologne.

PRÉVILLE (l'abbé de), curé de la Trinité, à Vendôme.

* ROCHAMBEAU (le marquis de), à Rochambeau, commune de Thoré, par Vendôme.

Loire.

Inspecteur : M le vicomte DE MEAUX.

* AVAIZE (Amédée d'), au château des Paras, par Perreux.

BARBAT (le docteur), à Charlieu.

BRASSART (Éleuthère), imprimeur, à Montbrison.

CHASSAIN DE LA PLASSE (Raoul), avocat, à Roanne.

COADON (Alexandre), 5, rue de la Comédie, à Saint-Étienne.

* DÉCHELETTE-DESPIERRES (Joseph), manufacturier, à Roanne.

DESJOYAUX (Joseph) au Grand-Clos, par Saint-Galmier.

DURAND (Vincent), à Allieu, par Boën.

FRÉMINVILLE (J. DE LA POIX DE), archiviste du département, à Saint-Étienne.

GÉRARD, architecte, à Saint-Étienne.

GONNARD (Henri), 52, rue Gambetta, à Saint-Étienne.

* JEANNEZ (Ed.), à Roanne.

MEAUX (le vicomte de), ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.

POINAT (Jules), avoué, à Saint-Étienne.

PONCINS (le comte Léon de), président de la Société de *La Diana*, à Feurs.

SIVET (Daniel), à Saint-Just-en-Chevalet.

* TESTENOIRE-LAFAYETTE père, notaire honoraire, à Saint-Étienne.

TESTENOIRE-LAFAYETTE (Philippe), notaire, à Saint-Étienne.

* THIOLLIER (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

THIOLLIER (Noël), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

VIER (Louis), vice-président de la commission des hospices, à Saint-Étienne.

* VIRY (Octave de), au château de Noirétable.

Loire (Haute).

Inspecteur : M.

BRIVE (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.

JACOTIN (Antoine), au Puy.

MALAVAL (Fernand de), au Puy.

MAULDE (Mme de), née de MARICOURT, au Puy.

Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. le marquis DE L'ESTOURBEILLON.

BASTARD (Charles), 138, route de Rennes, à Nantes.

BOUGOIN (Alexis), architecte, 10, rue du Calvaire, à Nantes.

* CHAILLOU (Félix), avocat, 70, quai de La Fosse, à Nantes.

HULOT DE COLLART DE SAINTE-MARTHE (le baron Jules), 25, rue Saint-Donatien, à Nantes.

KERVENOAËL (vicomte Émile de Jouan de), 3, rue Tournefort, à Nantes.

* KERVILER (René), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire.

* LEGENDRE (A.), architecte diocésain, 6, rue Morand, à Nantes.

L'ESTOURBEILLON (le marquis de), au château de Penhoët-en-Avessac, par Saint-Nicolas-de-Redon, et 24, rue du Drezen, à Vannes.

MONTI DE REZÉ (Claude de), 3, quai Ceineray, à Nantes.

PERRION (Charles), 1, quai Duquesne, à Nantes.

* RIARDANT (Charles), 6, place Royale, à Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. l'abbé DESNOYERS, inspecteur divisionnaire.

BEAUCORPS (le vicomte Maxime de), archiviste-paléographe, 3, rue Saint-Pierre-Lentin, à Orléans.

CHARPENTIER (Paul), avocat, 10, rue des Charretiers, à Orléans.

* DESNOYERS (l'abbé), chanoine, vicaire général, directeur du musée archéologique, à Orléans.

DES FRANCS (François), 21, rue de Recouvrance, à Orléans.

* DUMUYS (Léon), 61, rue de la Lionne, à Orléans.

FOUGERON (Paul), rue de la Bretonnerie, à Orléans.

HERLUISON (H.), libraire-éditeur, rue Jeanne d'Arc, à Orléans.
* JARRY (Louis), 8, place de l'Étape, à Orléans.
MARTELLIÈRE (Paul), à Pithiviers.
POULLAIN, conducteur des ponts et chaussées, 10, rue de Bourgogne, à Orléans.

Lot.

Inspecteur : M. Paul DE FONTENILLES, inspecteur général.

CALMON (Cyprien), statuaire, à Cahors.
DELBREIL (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.
DEPEYRE (Étienne), 53, boulevard Nord, à Cahors.
FOURNAS (le baron de), au château de Janet, par Montcucq.

Lot-et-Garonne.

Inspecteur : M. THOLIN.

* LAUZUN (Philippe), 9, place du Marché, à Agen.
* THOLIN, archiviste du département, à Saint-Cirq.

Lozère.

Inspecteur : M.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte LAIR, inspecteur divisionnaire.

CHARIL DE RUILLÉ (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel, au château de la Marmitière, par Angers.
* CHESNEAU (Alfred), 21, rue Boreau, à Angers.
CHEVALIER (l'abbé), curé de Combrée.
FARCY (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.
HAUTREUX (l'abbé), vicaire, à Saint-Crespin, par Montfaucon-sur-Moine.
JEUX (de), au château de Bordes, par Pontigné.
* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.
ROFFAY, architecte, à Saumur.
TOULGOËT-TRÉANNA (la comtesse de), 37, boulevard du Roi-René, à Angers.

Manche.

Inspecteur : M.

ADAM (l'abbé), vicaire de N.-D. d'Alleaume, à Valognes.
* BAILLIENCOURT (Gustave de), ancien receveur particulier des finances, à Mortain.
LEGRAS (Léon), à Granville.
LE MESLE (l'abbé), curé de Savigny, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

Rougé (le comte de), au château de Saint-Symphorien, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

Marne.

Inspecteur : M. le baron Joseph de Baye, inspecteur divisionnaire.

* Baye (le baron Joseph de), à Baye.

Bosteaux (Charles), maire de Cernay-lès-Reims.

* Chevallier (l'abbé), curé de Montbré, par Reims.

Counhaye, à Suippes.

Coyon (Charles), à Beyne.

* Demaison (Louis), archiviste de la ville, à Reims.

Givelet (Charles), rue de la Grue, à Reims.

Goulet-Gravet (F.), négociant, 21, rue Buirette, à Reims.

* Haussaire (François), peintre-verrier, rue Lesage, à Reims.

Jadart (Henri), bibliothécaire-adjoint, 15, rue du Couchant, à Reims.

Le Conte (Frédéric), à Châlons.

* Matot (Henri), libraire-éditeur, à Reims.

Millard (l'abbé), curé de Saint-Gond, par Baye.

Morel (Léon), ancien receveur des finances, 3, rue de Sedan, à Reims

Morel (l'abbé Émile), chanoine honoraire de Verdun, 3, rue de Sedan, à Reims.

Nicaise (Auguste), à Châlons.

Poisel, architecte, à Châlons.

Simon (C.), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.

Simon (Paul), vice-président de la Société des Beaux-Arts, 53, rue de l'Université, à Reims.

* Société d'agriculture de la Marne (la), à Châlons.

Werlé (le comte), à Reims,

Marne (Haute-).

Inspecteur : M.

Mayenne.

Inspecteur : M. Paul de Farcy.

Bretonnière (Louis), rue de l'Évêché, à Laval.

Chédeau, avoué, à Mayenne.

* Farcy (Paul de), rue Dorée, à Château-Gonthier.

Garnier (Louis), architecte, à Laval.

Héliand (Joseph d'), 10, rue Saint-André, à Laval.

Maillard (l'abbé), curé de Gennes.

Morin de La Beauluère (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.

Pointeau (l'abbé), aumônier de l'hospice, à Craon.

Ravault, notaire, à Mayenne.

Richard (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Laval.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN, inspecteur divisionnaire.

• GERMAIN (Léon), 26, rue Héré, à Nancy.

PAYARD (Émile), directeur des cristalleries de Baccarat.

WIENER (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

Meuse.

Inspecteur : M. LIÉNARD.

ENARD (l'abbé), curé-doyen de Gondrecourt.

HANNION (l'abbé), aumônier du Lycée, à Bar-le-Duc.

LEBARQUE (l'abbé), curé de Septsarges et Cuisy, par Montfaucon-d'Argonne.

LORAUX (l'abbé), curé de Grand-Verneuil, par Montmédy.

Morbihan.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, insp. divis.

• *Audren de Kerdrel*, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

BALLU (Camille), conservateur des hypothèques, à Vannes.

LALLEMENT (Léon), avocat, rue des Vierges, à Vannes.

Nièvre.

Inspecteur: M. R. DE LESPINASSE.

LESPINASSE (René de), conseiller général, au château de Luanges, par Guérigny.

Nord.

Inspecteur : M. le comte DE CAULAINCOURT.

AMYOT, lieutenant-colonel d'infanterie, à Valenciennes.

BERTEAUX (l'abbé Ernest), curé de l'Immaculée-Conception, à Cambrai.

BONVARLET (A.), consul de Danemark, 6, rue Nationale, à Dunkerque.

CANET (Victor), professeur à l'Institut catholique, à Lille.

CAULAINCOURT (le comte Anatole de), 6, rue de Négrier, à Lille.

COULON (le docteur H.), 9, rue Saint-Aubert, à Cambrai.

DECROIX (Pierre), 5, rue d'Inkermann, à Lille.

DEHAISNES (Monseigneur), prélat de la maison de S. S., à Lille.

DESMOTTES (Paul), 67, rue Princesse, à Lille.

EECKMAN (Alex.), administrateur des Musées, 28, rue Alexandre-Leleux, à Lille.

FAVIER (Alexandre), rue Saint-Jean, 18, à Douai.

LE GLAY (André), avocat, à Douai.

LEVÉ, juge au tribunal civil, à Lille.

MAURICE (Jules), élève de l'École des Hautes-Études, à Douai.

* QUARRÉ-REYBOURBON (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.

ROUSSEL (François) architecte, à Cambrai.

* SUDRE (l'abbé), supérieur du grand séminaire, à Cambrai.

VILLETTE (Jules), vice-président du tribunal civil, à Avesnes.

Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, inspecteur divisionnaire.

AUMALE (S. A. R. le duc d'), à Chantilly.

BARRET (l'abbé), aumônier du collège, à Beauvais.

BELLOU, pharmacien, à Formerie.

* BONNAULT D'HOUËT (le baron de), à Compiègne.

BONNAULT D'HOUËT (Mme la baronne de), à Compiègne.

Chevallier (Raymond), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

CHEVALLIER (Mme R.), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

DUBLOC (Édouard), docteur en droit, à Compiègne.

DUPUIS (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par la Chapelle-en-Serval.

FAILLY (le comte de), à Compiègne.

LAC (Jules du), à Compiègne.

LAMBERTYE (le comte G. de), à Compiègne.

LA PERCHE (Paul), à Compiègne.

LA PERCHE (Mme Paul), à Compiègne.

LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

LATTEUX (Louis), au Mesnil-Saint-Firmin.

LEMAN (Charles), à Compiègne.

LOUSTAU (G.), ingénieur civil, à Crépy-en-Valois.

* MAGNIENVILLE (Roger de), à Compiègne.

MANUEL (l'abbé), curé de la Chapelle-en-Serval.

MARSAUX (l'abbé), curé-doyen de Chambly.

* *Marsy* (le comte de), à Compiègne.

MÉRESSE (Charles), à Compiègne.

POUL (Mme de), à Compiègne.

SOREL (Alexandre), président du tribunal civil, à Compiègne.

THUISY (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières.

VATIN (Eugène), juge de paix, à Senlis.

VATIN (Mme Eugène), à Senlis.

Orne.

Inspecteur : M. Léon DE LA SICOTIÈRE.

CHARENCEY (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.

DESVAUX (l'abbé), curé de La Trinité-des-Laitiers, par Gacé.

* DUBOIS-GUCHAN (Gaston), à Séez.
* LA SICOTIÈRE (Léon de), sénateur, à Alençon.

LE COINTRE (Eugène), à Alençon.

LE VAVASSEUR (Gustave), conseiller général à La Lande-de-Lougé, par les Yveteaux.

* MACKAU (le baron de), député, au château de Vimers, par Vimoutiers.

VIGNERAL (le comte de), conseiller général, à Ry, par Putanges.

Pas-de-Calais.

Inspecteur: M.

CARDEVACQUE (Adolphe de), à Arras.

DECROOS (Jérôme), notaire, à Saint-Omer.

* ENLART (Camille), archiviste-paléographe, au château d'Airon-Saint-Vaast, par Montreuil-sur-Mer.

LECESNE (Paul), conseiller de préfecture, à Arras.

LEGRAND (Charles), avocat à Saint-Omer.

PAGART D'HERMANSART, secrétaire général de la Société des Antiquaires de Morinie, à Saint-Omer.

PLANCOUARD (Léon), directeur des établissements d'instruction publique de la ville de Paris, à Berck-sur-Mer.

SENS (Georges), à Arras.

WILLAME (Paul), à Hesdin.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur: M. le Dr PLICQUE.

DOURIF (le docteur), professeur à l'École préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

* PLICQUE (le docteur), à Lezoux.

PONTGIBAUD (le comte de), au château de Pontgibaud.

* ROUCHON, archiviste du département, à Clermont-Ferrand.

ROUGIER, substitut, à Clermont-Ferrand.

TEILLARD DE CHARDIN (Emmanuel), à Sarcenat, par Clermont-Ferrand.

TOUTTÉE DE CHAMPGARAND (Gabriel), avocat, à Riom.

Pyrénées (Basses-).

Inspecteur: M. A. PLANTÉ, inspecteur divisionnaire.

BARTHETY (Hilarion), à Lescar.

DÉTROYAT (Arnaud), banquier, à Bayonne.

* LAFOND (Paul), à Pau.

PICOT (Émile), conservateur-adjoint du Musée, à Pau.

* PLANTÉ (Adrien), ancien député, maire d'Orthez.

Pyrénées (Hautes-).

Inspecteur : M. X. de Cardaillac.

Cardaillac (X. de), avocat, à Tarbes.

Rosapelli (Norbert), à Vic-de-Bigorre.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : M.

Rhône.

Inspecteur : M. Vachez.

* Benoist, architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

Boissieu (Maurice de), 12, rue Vaubécour, à Lyon.

Caillemer, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, à Lyon.

* *Canat de Chizy* (Paul), 11, rue de Jarente, à Lyon.

* Chabrières-Arlès, trésorier-payeur général, à Lyon.

Condamin (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, 4, rue du Peyrat, à Lyon.

Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais-des-Arts, à Lyon.

Fournereau (Mathæus), 3, place Grolier, à Lyon.

* Morin-Pons, banquier, 12, rue de la République, à Lyon.

Poidebard (William), 11, rue de Jarente, à Lyon.

Vachez (A.), avocat, 24, rue de la Charité, à Lyon.

Saône (Haute-).

Inspecteur : M. Jules de Buyer, à La Chaudeau, près Saint-Loup-lès-Luxeuil.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. Bulliot, inspecteur divisionnaire.

* *Bulliot*, président de la Société éduenne, à Autun.

Deseilligny (J.-P.), à Autun.

Des Tournelles (le baron Vital), au château de Trary, à Charolles.

* Révérend du Mesnil (le vicomte), au château de Daron, par Saint-Christophe-en-Brionnais.

* Virey (Jean), au château de Ruffey, par Senecey-le-Grand.

Sarthe.

Inspecteur : M. Robert Triger.

* Albin (l'abbé), vicaire général honoraire et chanoine titulaire, 27, rue Saint-Vincent, au Mans.

BARBE (Henri), à Conlie.

BERTRAND DE BROUSSILLON (Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.

BOURGUIGNON, ingénieur-architecte, au Mans.

CHAPPÉE (Jules), 1, place Saint-Savin, au Mans.

* FLEURY (Gabriel), imprimeur, à Mamers.

LA SELLE (le comte de), à la Barbée, par Bazouges.

LIGER, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.

LIVET (l'abbé), chanoine honoraire, curé du Pré, rue Notre-Dame-du-Pré, au Mans.

MENJOT D'ELBENNE (Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

* PAILLARD-DUCLÉRÉ, ancien député, membre du Conseil général, à Montbizot, par Ballon.

POTTIER (l'abbé), curé de Luceau, par Château-du-Loir.

QUATREBARBES (la vicomtesse de), château de la Roche, par Vaas.

* SINGHER (Adolphe), rue Chanzy, au Mans.

SOYER, architecte, 40, rue de Flore, au Mans.

* TRIGER (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

VAISSIÈRES (Emmanuel de), au château de Vassé, par Sillé-le-Guillaume.

* VIENNAY (le vicomte Guy de), au château de Juillé, par Beaumont-sur-Sarthe.

Savoie.

Inspecteur : M.

BELAT, ancien élève de l'École des beaux-arts, à Albertville.

Savoie (Haute-).

Inspecteur : M.

Seine (1).

Inspecteur : M.

* AUBRUN, architecte attaché aux bâtiments civils, 15, rue Charles V.

* *Barthélemy* (Anatole de), membre de l'Institut, 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

BAUDICOUR (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel.

BAUDOUIN (Henri), 8, rue Royale.

BENAUT, 22, rue du Général-Foy.

BESCHER, graveur en médailles, 5, rue du Pont-de Lodi.

BILLAUDEAU (Alphonse), 14, rue Chauveau-Lagarde.

BITARD (Paul), 48, rue des Bernardins.

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris.

Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire au Cabinet des médailles, 3, rue Turgot.

Boisguéret de La Vallière (H. de), 25, rue Denfert-Rochereau.

Bonnechose (de), conseiller honoraire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot.

* Bouillét (l'abbé), vicaire à la Trinité, 3, rue de la Trinité.

Bournon (Fernand), archiviste-paléographe, 12, rue Antoine-Roncher.

* Broglie (le duc de), membre de l'Académie française, 10, rue Solférino.

Broglie (le prince de), député, 48, rue de la Boétie.

* Bucquet (Maurice), 12, rue Paul-Baudry.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), 112, boulevard de Courcelles.

Casati (Ch.), conseiller honoraire à la Cour d'appel, 16, rue de Vigny.

Castonnet des Fosses (H.), avocat, 12, rue de Beaune.

Chardin (Paul), 2, rue des Pyramides.

* Coudret (Albert), 72, avenue Victor-Hugo.

Courajod (Louis), conservateur au musée du Louvre, 43, rue Vital.

* Courcival (le marquis de), 112, rue Marcadet.

Croizier (le marquis de), 10, boulevard de la Saussaye, à Neuilly-sur-Seine.

Daguerre (A.), 5, cité Malesherbes.

Dassy (Léon), 7, rue Lagrange.

Decron (Léopold), architecte, 36, rue de la Chaussée-d'Antin.

Desmottes (Aimé), 12, rue des Vosges.

Du Puy (Paul), 61, avenue d'Antin.

Dureau (A.), bibliothécaire-adjoint de l'Académie de médecine, 49, rue des Saints-Pères.

Dussaq (Maurice), 88, avenue Kléber.

Duval (Gaston), élève de l'École des Chartes, 24, rue de Lisbonne.

Gayraud (Paul), 63, rue de Varennes.

Grellet (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

Gréau (Julien), 126, rue du Bac.

* Hochon (Benoît), 59 *bis*, rue du Rocher.

Joanne (Paul), 16, rue Soufflot.

Klipsch-Lafitte (Édouard), 10, rue de la Paix.

Koziorowicz, inspecteur général des ponts et chaussées, 15, boulevard Saint-Germain.

Lacave-Laplagne (Jean), 8, rue Pasquier.

Lacoste, 65, rue des Saints-Pères.

Lafollye (Paul), architecte, 34, rue Condorcet.

La Grange (le baron Amaury de),

197, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes.

* *Lair* (Jules), directeur des entrepôts et magasins généraux, 204, boulevard de la Villette.

Lair (Mme Jules), 204, boulevard de la Villette.

* Lambin (C. Émile), 13, rue Lakanal, à Montrouge.

Lasteyrie (le comte R. de), membre de l'Institut, député, professeur à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

Laurière (Ferdinand de), 7, rue d'Aguesseau.

* Le Blanc-Hardel (F.), 18, rue Demarquay.

Le Blant (Edmond), membre de l'Institut, 7, rue Leroux.

Lefébure (Edouard), 217, boulevard Saint-Germain.

* Lefèvre-Pontalis (Eugène), ancien bibliothécaire du Comité des travaux historiques, 5, rue de Téhéran.

Léger (Louis), 9, rue des Écuries-d'Artois.

Legriel (Paul), architecte, 83, rue de Lille.

Lemuet (Léon), 9, boulevard des Capucines.

* Lévis-Mirepoix (le duc de), 55, rue de Varennes.

Lucas (Charles), architecte, 23, rue de Dunkerque.

Maire (Albert), à la Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.

Michau (Alfred), 93, boulevard Saint-Germain.

* Michel (André), 59, rue Claude Bernard,

Montferrand (le comte Charles de), 11, quai d'Orsay.

Mouton-Duvernet, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines.

Müntz (Eugène), membre de l'Institut, 14, rue de Condé..

* Nodet (Henri), architecte des monuments historiques, 14, rue Saint-Guillaume.

* Normand (Charles), architecte diplômé, 98, rue de Miromesnil.

Oudin (Roger), 15 *bis*, rue Moncey.

Piet-Lataudrie (Charles), 43, rue de Berlin.

* Pinoteau (le baron), commandant d'état-major en retraite, 4, cité Martignac.

Pinoteau (le baron) Maurice, ingénieur civil, 5, rue de la Chaise.

Polak (Maurice), artiste-peintre, 29, boulevard des Batignolles.

* Pommereu (le marquis Armand de), 67, rue de Lille.

* Poussielgue-Rusand (Maurice), orfévre, 3, rue Cassette.

Puybaudet (Guy du), élève de l'École des Chartes, 101, rue de Miromesnil.

* Quantin (A.,) 6, rue du Regard.

Rapine (H.), architecte des monu-

ments historiques, 218, boulevard Raspail.

REFUGE (Edgard de GOURIO de), 12, rue Ribera, à Auteuil.

RIVIÈRE (Louis), 61, rue d'Anjou.

* ROHAULT DE FLEURY (Georges), 12, rue d'Aguesseau.

ROQUETAILLADE (l'abbé de), vicaire de Saint-Germain-des-Prés.

ROYS (le marquis Ernest des), 11, boulevard de la Tour-Maubourg.

* SAINT-PAUL (Anthyme), 6, rue des Chartreux.

* SAINT-PAUL (P.-L. de), avocat, 15, rue des Saussaies.

SAINT-PRIX (Xavier de), 94, boulevard Malesherbes.

* SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 27, avenue d'Antin.

SOLEAU (Robert), vice-président du tribunal civil de la Seine, 78, rue de Rennes.

* STEIN (Henri), 38, rue Gay-Lussac.

SURIREY (P.), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

TAISNE (Louis), architecte, 12, rue de la Bourse.

* THÉDENAT (l'abbé), de l'Oratoire, 2, quai des Célestins.

VASNIER (H.-A.), 167, boulevard Malesherbes.

* VAULOGÉ (le vicomte Franz de), 7, avenue Carnot.

* VILLEFOSSE (Antoine HÉRON DE), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, 15, rue Washington.

* VOGUÉ (le marquis de), membre de l'Institut, 2, rue Fabert.

WAZIERS (le comte Louis de), 8, rue de Varennes.

YANVILLE (le comte Raoul d'), 19, rue de Madrid.

Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. Léonce DE GLANVILLE.

BARBIER DE LA SERRE, inspecteur des forêts, 26, rue Beffroy, à Rouen.

BARTHÉLEMY, architecte, 12, place Cauchoise, à Rouen.

BEAUREPAIRE (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, 29, rue Beffroy, à Rouen.

BECQUET, juge de paix, à Londinières.

BRAQUEHAIS (Léon), conservateur-adjoint à la bibliothèque publique, au Havre.

CHAVENTRÉ, 12 *bis*, rue Traversière, à Rouen.

COLLETTE (l'abbé), aumônier du Lycée, 20, rue de Maulévrier, à Rouen.

COMONT (l'abbé), curé de Varengeville-sur-Mer, par Offranville.

* COUTAN (le docteur), 17 *bis*, boulevard Beauvoisine, à Rouen.

* ÉDOUARD (l'abbé Paul), 2, rue de la Cigogne, à Rouen.

ESTAINTOT (le comte Robert d'),

avocat, 9, rue des Arsins, à Rouen.

* GLANVILLE (Léonce de), directeur honoraire de l'Association Normande, 19, rue du Bourg-l'Abbé, à Rouen.

HOMAIS, avocat, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen.

LAMBERT, avoué honoraire, 11, rue Lecat, à Rouen.

LE BRETON (Gaston), correspondant de l'Institut, directeur du musée départemental d'antiquités, 25 *bis*, rue Thiers, a Rouen.

LEFEBVRE (l'abbé), faubourg Assiquet, à Montivilliers.

LE MIRE (Eugène), 1, rue du Nord, à Rouen.

LORMIER (Charles), avocat, rue Racine, à Rouen.

LOTH (l'abbé), curé de Saint-Maclou, à Rouen.

MARANDE (Max), 1, rue Saint-Michel, au Havre.

NAËF (Albert), architecte, 75, boulev. de Strasbourg, au Havre.

PALLIÈRES (Médéric de), 4, rue d'Ernemont, à Rouen.

PREVOST (Gustave-A.), ancien magistrat, 42, rue Chasselièvre, à Rouen.

* QUÉVILLON, chef de bataillon au 119e régiment d'infanterie, au Havre.

Seine-et-Marne.

Inspecteur: M.

COLLET (l'abbé), curé de Verneuil, par Chaumes.

SARAZIN (l'abbé Marie), curé de Jouarre.

Seine-et-Oise.

Inspecteur : M. le comte A. DE DION, inspecteur général.

CARON (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.

DEPOIN (Joseph), rue Basse, à Pontoise.

* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.

* DUFOUR (A.), bibliothécaire, à Corbeil.

* FOURDRIGNIER (Édouard), entreposeur des tabacs, 112, Grande-Rue, à Sèvres.

GRAVE, pharmacien, à Mantes.

GUYOT (Joseph), au château de Dourdan.

LARROCHE (MAURION de), 11, rue de Satory, à Versailles.

LEFAIVRE (Albert), ministre plénipotentiaire, 23, rue Saint-Médéric, à Versailles.

LORIN (F.), avoué, à Rambouillet.

MARQUIS (Léon), à Étampes.

MARTIN-SABON, ingénieur des Arts et Manufactures, à Ronquerolles, par Chambly (Oise).

PERRY DE SCULTÉTY (Mme), à Montfort-l'Amaury.

* SCHENCK (A.-F.-A.), artiste-peintre, à Écouen.

TRUBERT, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet.

Sèvres (Deux-).

Inspecteur: M. Ledain.

* Cumont (le marquis de), à la Roussière, par Mazières-en-Gâtine.
* La Rochebrochard (le vicomte Henri de), archiviste-paléographe, au château de Boissoudan, par Champdeniers.

Somme.

Inspecteur : M. A. Janvier.

Ault du Mesnil (G. d'), rue de l'Eauette, à Abbeville.

Boucher de Crèvecœur (Armand), 53, rue de la Tannerie, à Abbeville.

* Danicourt (l'abbé), curé de Naours, par Villers-Bocage.

Du Grosriez (Fernand), à Abbeville.

* Durand (Georges), archiviste du département, 22, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.
* *Duval*, chanoine titulaire, à Amiens.
* Florival (A. de), président du tribunal civil, à Abbeville.

Guyencourt (le comte Robert de), 1, rue Gloriette, à Amiens.

Janvier (A.), à Amiens.

Ledieu (Alcius), conservateur de la Bibliothèque, à Abbeville.

Le Sueur (l'abbé E.), curé d'Érondelle, par Pont-Rémy.

Macqueron (Henri), à Abbeville.

* Oudin (Ernest), conseiller à la Cour d'appel, 9, rue Porion, à Amiens.

Panévinon de Marsat (le comte de), au château de Baynast, par Moyenneville.

Poilly (A. de), conseiller général et maire, à Abbeville.

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, 6, rue Gloriette, à Amiens.

Riquier (O.), percepteur, à Oisemont.

* Soyez (Edmond), rue de Noyon, à Amiens.
* Valois (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont.

Vayson (Janin), manufacturier, ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

Tarn.

Inspecteur : M. Rossignol.

Fort (l'abbé), curé de Teillet par Alban.

Madron (Henri de), à Cadalen.

Miquel (J.), géomètre, à Mazamet.

* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, par Gaillac.

Rossignol (Élie-Antoine), à Montans, par Gaillac.

TOULOUSE-LAUTREC (le comte Bertrand de), au château de Saint-Sauveur, par Lavaur.
VIVIÈS (Timoléon de), au château le Viviès, par Castres.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. le chanoine F. POTTIER.

DU FAUR (Prosper), à Larrazet.
MONTBRISON (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.
OLIVIER (Germain), achitecte, à Montauban.
* POTTIER (le chanoine Fernand), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Var.

Inspecteur :

* AUBENAS, ancien magistrat - ancien maire de Fréjus.
BOYER, architecte, à Hyères.
DECUERS (Séverin), maire, à Fréjus.
GIBELIN (l'abbé Édouard), curé du Muy.
OLLIVIER (l'abbé), à Porquerolles.
VERLAQUE (l'abbé), à Fréjus.

Vaucluse.

Inspecteur : M. DUHAMEL.

BARRÈS, ancien bibliothécaire de la ville de Carpentras.
BIRET (Noël), à Avignon.
DELOYE (Auguste), ancien conservateur de la Bibliothèque et du musée Calvet, à Avignon.
DUHAMEL (Léopold), archiviste du département, à Avignon.
EYSSERIC (Joseph), à Carpentras.
FAUCHER (Paul de), à Bollène.
GUYON (Louis de), à Vaison.
Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.
REQUIN (l'abbé), vicaire de Saint-Symphorien, à Avignon.
* ROUX (A.), notaire, à Cavaillon.
SAGNIER (Alphonse), 17, rue Petite-Sannerie, à Avignon.

Vendée.

Inspecteur : M. René VALLETTE.

BALLEREAU (Léon), architecte, à Luçon.
GUÉRIN (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Fulgent.
VALLETTE (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Alfred RICHARD, inspecteur divisionnaire.

* BARBIER DE MONTAULT (Mgr), 37, rue Saint-Denis, à Poitiers.
BRANTHÔME (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.
DU FONTENIOUX (Alfred), avocat, à Poitiers.
FROMENT (le R. P. Dom), moine bénédictin, à Ligugé.

La Bouralière (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.

* La Croix (le R. P. Camille de), rue Saint-Maixent, à Poitiers.

* Ledain (B.), rue de la Baume, à Poitiers.

Richard (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.

Touchois de Belhoir (Aug.), au château de la Plaine, par Lencloître.

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. René Fage.

* *Arbellot* (l'abbé), chanoine, 9, boulevard de la Corderie, à Limoges.

Fage (René), avocat, 25, boulevard Gambetta, à Limoges.

* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges.

Tandeau de Marsac (l'abbé), chanoine, place Fournier, 2, à Limoges.

* Tixier (Jules), architecte, 34, boulevard Gambetta, à Limoges.

Vosges.

Inspecteur : M.

Farnier (Ferdinand), à Robécourt, par Vrécourt.

Yonne.

Inspecteur : M. G. Julliot.

Julliot (G.), 6, rue Drappès, à Sens.

Petit (Ernest), conseiller général, à Vausse, par Noyers-sur-Serain.

Roblot (Bénoni), architecte, à Sens.

ALGÉRIE.

Département d'Alger.

Palanque (Charles), 8, rue Coulon, à Alger.

Trémeaux, à Tipaza.

Département de Constantine.

Delapart (l'abbé), curé de Tébessa.

Julien-Laferrière (S. G. Mgr), évêque de Constantine.

Saqui (Marcel), publiciste, à Constantine.

ALSACE-LORRAINE.

Riehl (l'abbé), curé de Sleige, près Villé.

MEMBRES ÉTRANGERS

ALLEMAGNE.

BOXBERG (M[lle] de), au château de Zschorna, près Radeburg, par Dresde.

* HETTNER, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

LINDENSCHMITT, directeur du musée central d'antiquités, à Mayence.

LŒRSCH (le docteur Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

NOUE (le vicomte Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

ANGLETERRE.

DILLON (le Très Hon. vicomte), président de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Ditchley, Charlbury.

FRANKS (Sir Auguste-W.), directeur de la Société royale des Antiquaires, à Londres.

FREEMANTLE (le chanoine), D. D., à Cantorbéry.

FRESHFIELD (le D[r] Edwin), président de la Société archéologique de Londres et de Middlesex, à Londres.

GODFRAY (H.-N.), trésorier des impôts de l'île, à Jersey.

GODFRAY (M[me] H.-N.), même adresse.

GOSSELIN (Hellier), membre de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, à Bengeo Hall, Bengeo.

GREEN (Emanuel), F. S. A., Albergate, à Londres.

JONES (Herbert), de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, 15, Montpelier Row, Blackheath, à Londres.

LANGHORNE (le Rév. W. H.), recteur, Over Worton, près Oxford.

LE CORNU (le colonel), président de la Société jersiaise, au manoir de La Hague, à Jersey.

LE GROS (Gervaise), vicomte de Jersey, vice-président de la Société jersiaise, à Saint-Hélier.

Stephenson (Mill), secrétaire de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

Weale (James), Kensington Museum, à Londres.

* Wilson (le major-général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

Wilson (Mme S. F.), même adresse.

BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

Béquet (Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Namur.

Béhault de Dornon (Armand de), attaché au Ministère des affaires étrangères, 56, rue de Turquie, à Bruxelles.

Béthune (Mgr le baron), archidiacre de la cathédrale, à Bruges.

Béthune de Villers (le baron J.-B.), conseiller provincial, à Oost-Rosebeke, par Gand.

* Blomme (Arthur), président du tribunal civil, à Termonde.

Bruyenne (Justin), architecte, à Tournai.

Cloquet (L.), ingénieur-architecte, à Tournai.

Delvigne (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

Devillers (Léop^d), président du Cercle archéologique, à Mons.

Dognée (Eugène), à Liège.

Donnet (Fernand), bibliothécaire de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 22, Longue-Rue Lozane, à Anvers.

Francart (A.), avocat, à Mons.

Geelhand de Merten (le baron), 21, rue du ci-devant Pont-Neuf, à Bruxelles.

Genard (P.), conservateur des archives, à Anvers.

Goblet d'Alviella (le comte), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Hagemans, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

Hambye (Adolphe), notaire, à Mons.

Haulleville (le baron P. de), directeur du Musée royal d'antiquités, à Bruxelles.

Henrard (le lieutenant-général Paul), 56, rue Marie-de-Bourgogne, à Bruxelles.

Hubert (J.), ingénieur-architecte, à Mons.

Huguet (le chanoine), à Tournai.

Hymans (Henri), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur des estampes à la Bibliothèque royale, 15, rue des Deux-Églises, à Bruxelles.

Jonghe (le vicomte B. de), président de la Société royale de Numismatique, 60, rue du Trône, à Bruxelles.

La Roche de Marchienne (Émile de), à Harvengt, près Mons

Le Roy, professeur à l'Université de Liège.

Loë (le baron Alfred de), 11, rue de Londres, à Bruxelles.

Mons (le Cercle archéologique de la ville de).

Nédonchel (le comte de), président de la Société historique de Tournai.

Nève (Eugène), architecte, 46, rue Delocht (Schaerbeck), à Bruxelles.

Nimal (Henri de), secrétaire-adjoint de la Société archéologique de Charleroi.

Reusens (le chanoine), docteur en théologie, bibliothécaire de l'Université de Louvain.

Ronse (Ed.), archiviste, à Furnes.

Saintenoy (Paul), architecte, secrétaire général de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 67, rue de l'Ermitage, à Bruxelles.

Schuermans, de l'Académie d'Archéologie de Belgique, premier président de la cour royale de Liège.

Soil (Eugène), juge au tribunal civil, à Tournai.

Tahon (Victor), ingénieur, 226, rue Royale, à Bruxelles.

Van der Haeghe (le Dr), bibliothécaire de l'Université, à Gand.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), 23, rue de la Loi, à Bruxelles.

Vinck de Winnezeele (le baron A. de), secrétaire général de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 137, avenue des Arts, à Anvers.

Vos (l'abbé), archiviste de l'évêché, à Tournai.

Wagener, administrateur de l'Université, à Gand.

Wauwermans (le lieutenant-général), président de la Société roy. de géographie, à Anvers.

Witte (Alph. de), ingénieur, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

DANEMARK.

Lichtlé (l'abbé), à Odensée (Fionie).

Schmidt (Waldemar), professeur à l'Université, à Copenhague.

ÉGYPTE.

Landberg-Hallberger (le comte Carlo de), agent et consul général de Suède, au Caire.

ESPAGNE.

Ansoleaga (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

Coello y Quesada (S. E. Don Francisco), colonel du génie en retraite, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 23, Serrano, à Madrid.

Duro (S. Exc. Don Cesareo Fernandez), capitaine de vaisseau, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 13 triplicado, calle del Sauco, à Madrid.

Echandia (S. Exc. Don Rafael Gaztelu, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Girbal (Don Henri-Claude), inspecteur des antiquités, à Girone.

Iturralde y Suit (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Morales de Los Rios (Don Adolfo), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Olano (S. E. Don José de), ancien sénateur, président des Jeux floraux basques, à Saint-Sébastien.

Oloriz (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

O'Reilly (S. E. Don Antonio Bernal de), consul général en retraite, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Pavia y Birmingham (Don Joaquim), architecte, corr. de l'Acad. R. de San Fernando, à Saint-Sébastien.

Saavedra (S. E. Don Eduardo), membre de l'Académie royale espagnole et de l'Académie des sciences, 22, calle de Valverde, à Madrid.

Soraluce (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Togores (Don Antonio Roca de), à Madrid.

Uriarte (Don Carlos), directeur de l'Institut, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

ÉTATS-UNIS.

Frothingham Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

* Ludlow (Thomas W.), Cottage Lawn, Yonkers, à New-York.

* Potter (Armand de), 1122, Broadway, à New-York.

Wagner, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

INDES.

Rivett-Carnac (S. H.), à Calcutta.

ITALIE.

Brivio (le marquis Giacomo), à Milan.

Cascavilla (l'abbé), secrétaire de l'Académie catholique de Palerme.

Cesa-Bianchi (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

Fiorelli, sénateur, directeur général des fouilles, membre de l'Institut de France, à Rome.

Garovaglio (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arrondissement de Como, 18, via Pesce, à Milan.

Grossi (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

Giustiniani Bandini (S. E. 1

-- prince Don Sigismond), palais - Altieri, à Rome.

INGANNI (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

MENABREA (S. E. le comte), ancien ambassadeur, à Turin.

MINERVINI (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

PECCI (le comte Camille), à Rome.

PIGORINI (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

PRELINI (l'abbé César), à Pavie.

SALINAS, correspondant de l'Institut de France, professeur d'archéologie, directeur du musée national de Palerme.

VARISCO (l'abbé Achille), à Monza.

ZORZI (le comte Alvise Piero), directeur du Musée royal archéologique, à Cividale.

MONACO.

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO.

S. A. S. LA PRINCESSE DE MONACO.

SAIGE (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

PAYS-BAS.

HEZENMANS (J.-G.-A.), à Bois-le-Duc.

HEZENMANS (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

PLEYTE (le Dr), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde.

* STUERS (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

TEN BRINK (Jan), professeur à l'Université de Leyde.

PERSE.

NAZARE-AGHA (le génl), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

PORTUGAL.

* DA SILVA (le chev. J.-P.-N.), architecte du roi, président de la Société royale des architectes civils, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.

DA VEIGA (Estacio), à Tavira.

DELGADO (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

ROUMANIE.

TOCILESCO (le prof. Gr.), sénateur, membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

RUSSIE.

OUVAROFF (la comtesse), président de la Société impériale archéologique, à Moscou.

SUISSE.

BERNOUILLI (le docteur Chr.), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, à Bâle.

BERNOUILLI (le docteur J.-J.), administrateur des collections archéologiques et ethnographiques de l'Université, à Bâle.

BORN (le prof. Stéphen), président du Comité du musée de peinture, à Bâle.

BURCKHARDT-FINZLER (le docteur Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Bâle.

CARTERON (Pierre), consul de France, à Bâle.

FELLEMBERG-BONSTTETTEN (le docteur E. de), directeur du Musée d'antiquités et d'ethnographie, à Berne.

GODET (le prof. Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Neuchâtel.

GODET (Philippe), professeur à l'Université, à Neuchâtel.

GOSSE (le docteur), prof. à l'Université, à Genève.

GRIOLLET DE GEER (Ernest), à Genève.

GROSS (le docteur), à Neuveville.

RODT (E. de), architecte, conservateur du Musée historique, à Berne

SOLDAN, professeur à l'Université, à Bâle.

NÉCROLOGIE

1er Novembre 1893. — 30 Novembre 1894.

Alvimare de Feuquières (le marquis d'), *inspecteur d'Eure-et-Loir*, à Dreux.

Blois (le comte Aymar de), à Quimper.

Clappier (Félix , à Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône).

Féraud (Hippolyte), à Orange.

Gariel, à Grenoble.

Giron (Gaston), au Puy.

Laurière (Jules Pasquet du Bousquet de), *secrétaire général de la Société*, à Paris.

Lefournier (l'abbé), *membre du Comité permanent*, à Clinchamps-sur-Orne (Calvados).

Le Macxon (le chanoine), à Nantes.

Liénard (Félix), *inspecteur de la Meuse*, à Verdun.

Martres (Léon), à Castandet (Landes).

Ozenfant (Augustin), à Lille.

Palustre (Léon), *directeur honoraire de la Société*, à Tours.

Randanne (l'abbé), à Clermont Ferrand.

Senot de La Londe, *membre du Comité permanent*, à Caen.

Solmes de Vérac (Charles de), au Puy.

Staub (l'abbé), à Fontenay-le-Comte.

Télesphore (le frère), à Avignon.

Thuret (Louis), à Paris.

Béthune (le baron), à Marcke (Belgique).

Daguet (le professeur), à Neuchâtel (Suisse).

Rossi (le commandeur J.-B. de), associé étranger de l'Institut de France, à Castel-Gandolfo.

COMPTE DES RECETTES & DÉPENSES

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1893

RENDU PAR LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

Arrêté par le Comité permanent dans la séance du 25 janvier 1894.

RECETTES.

Encaisse au 1er janvier 1893	334 fr.	20
Rente 3 °/o. Trimestres de janvier, avril, juillet et octobre 1893	2.000	»
Rente 3 °/o, amortissable, léguée par M. de Caumont, mêmes trimestres	540	»
Rente 3 °/o, au porteur, mêmes trimestres . . .	152	75
Cotisations recouvrées sur 1891.	60	»
Id. id. 1892.	4.500	»
Id. id. 1893.	1.550	»
Boni sur le Congrès d'Abbeville.	491	50
Rachat de six cotisations	900	»
Remboursement par M. de Laurière de médailles distribuées en son nom	100	»
Vente de livres.	6	»
Total.	10.634 fr.	45

DÉPENSES.

Achat de rentes 3 °/o (cotisations rachetées) . .	725 fr.	75
Frais de recouvrement.	195	»
Frais de correspondance, affranchissements, chargements, etc.	215	50
Frais de bureau des secrétariats.	50	»
A reporter. . .	1.186 fr.	25

Report. . .	1.186 fr.	25
Distribution de publications par des libraires, hors Caen	20	50
Impressions diverses.	147	75
Impressions pour le Congrès d'Abbeville. . . .	201	»
Solde de l'impression du Congrès de Brive . . .	464	55
Impression du Congrès de Besançon	4.372	75
Planches pour le Congrès de Besançon	45	55
Solde d'impressions pour les Congrès antérieurs.	237	95
Loyer d'un appartement pour le dépôt de livres.	200	»
Traitement du concierge et chauffage.	65	»
Gratifications diverses	45	»
Restauration des peintures murales de l'église de Savigny (M. l'abbé Joubin)	100	»
Id. d'une pierre tombale à Iquelon (M. l'abbé Rabel)	25	»
Id. de la tombe de Peiresc (M. Tamizy de Larroque)	25	»
Réparations à l'église de Gisors (M. Régnier) . .	25	50
Souscription à la *Statistique du Cher*	97	50
Id. aux Œuvres de Mgr Barbier de Montault.	72	»
Excursions archéologiques.	1.500	»
Frais généraux d'administration.	100	»
Subvention du *Bulletin Monumental*	500	»
Médailles et jetons.	631	80
Dépenses imprévues.	69	»
Total.	10.132 fr.	10

BALANCE.

Recettes	10.634	45
Dépenses	10.132 fr.	10
Excédant.	502 fr.	35

Caen, le 25 janvier 1894.

Le Trésorier,

Émile TRAVERS.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LIXᵉ SESSION

TENUE

A ORLEANS

EN 1892

PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans le département du Loiret, depuis trente ans. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

2. Découvertes préhistoriques dans l'Orléanais. — Signaler les éléments nouveaux qu'elles peuvent apporter pour l'établissement des systèmes de classification le plus généralement adoptés.

3. Indiquer les monuments élevés par les peuples qui occupaient l'Orléanais à l'époque gauloise. — Signaler les villes, bourgades, oppidums, dont on peut

reconnaître les traces ; en rechercher l'âge et en décrire le mode de construction.

4. Signaler les monuments romains mis au jour depuis trente ans dans l'Orléanais, et notamment ceux d'Orléans, de Gien et de Neuvy-en-Sullias, etc. — Exposer l'état actuel de la question de Genabum. — Présenter le tracé des voies romaines dans la région. — Faire connaître les découvertes d'objets romains, bronzes, céramique, monnaies, etc., effectuées pendant la même période. — Déterminer les limites et les conditions dans lesquelles on a trouvé des statues votives d'animaux en bronze, comme celles de Neuvy-en-Sullias.

5. Signaler les édifices mérovingiens encore conservés dans le centre de la France.

6. Décrire les principaux monuments d'architecture religieuse de la région, aux différentes époques, et les caractères particuliers des édifices romans, gothiques et de la Renaissance.

7. Étudier et décrire les chapelles et les maisons ayant appartenu à l'ordre de Saint-Lazare dans toute la France. — Rechercher les vestiges encore existants des maladreries et les monuments relatifs aux lépreux, à leur costume et à leur mobilier.

8. Étudier et décrire les principaux châteaux féodaux et les édifices civils, dans les villes et les campagnes. — En présenter les plans et les dessins et faire connaître les documents et les comptes relatifs à leur construction.

9. Déterminer le caractère et la date des souterrains creusés ou utilisés au moyen âge, à Orléans et dans d'autres villes de la région. — Ont-ils servi pour la défense ou pour l'approvisionnement des habitants ?

10. Décrire les habitations privées élevées à Orléans et dans les villes de la région, du XVe au XVIIIe siècle, et rechercher les caractères de leur architecture et de leur décoration.

*11. Décoration et mobilier des édifices religieux et civils. — Signaler les verrières, peintures murales, tapisseries, objets d'orfévrerie et de céramique, meubles, etc., conservés dans la région, ainsi que ceux dont l'existence y a été constatée.

12. Réunir et présenter les monuments figurés, les objets et les documents pouvant servir à l'histoire du costume en France sous le règne de Charles VII et particulièrement à l'époque de Jeanne d'Arc.

13. Rechercher et faire connaître les monuments iconographiques relatifs à l'ancienne Université d'Orléans : édifices servant aux cours, costumes des professeurs et des étudiants, documents manuscrits et imprimés, sceaux et médailles, albums *amicorum*, etc.

14. Donner un aperçu de l'état ancien des industries locales. — Rechercher les machines, outils et produits appartenant notamment aux travaux des vignerons, des tonneliers et des bateliers de la Loire, et à ceux des tisserands et des faïenciers. — Signaler les monuments figurés qui s'y rapportent, sculptures, peintures, vitraux, médailles, etc.

15. Numismatique orléanaise. — Décrire les monnaies et médailles appartenant à la région et qui n'ont pas encore été signalées. — Fixer la date des pièces portant, avec le nom d'Aurelianis civitas, celui de Ugo.

16. Épigraphie. — Signaler les inscriptions de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance. — Préciser la date à laquelle cesse l'emploi des caractères gothi-

ques et celle à laquelle commence l'usage des chiffres arabes dans les monuments lapidaires.

Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :

Cte DE MARSY,
Directeur de la Société,
Président du Congrès.

L. PALUSTRE,
Directeur honoraire
de la Société.

J. DE LAURIÈRE, E. DE BEAUREPAIRE,
Secrétaires généraux de la Société.

L. GAUGAIN,
Trésorier de la Société.

LÉON DUMUYS,
Secrétaire général du
Congrès.

THILLIER,
Trésorier
du Congrès.

L'abbé DESNOYERS,
Directeur du Musée
historique, Inspecteur de la
Société pour le Loiret.

BASSEVILLE, PAUL CHARPENTIER, HERLUISON, ÉMILE HUET,
L. JARRY, O. RAGUENET DE SAINT-ALBIN, G. VIGNAT.
Membres de la Commission d'organisation

ORDRE DES REUNIONS

ORLÉANS

Mercredi 22 Juin. 1 heure 1/2. Séance d'ouverture, dans la salle de l'Institut.

3 heures. Visite de l'Hôtel-de-Ville, de la Cathédrale et de la Salle des Thèses.

8 heures 1/2 du soir. Séance à la salle d'Hardouineau.

Jeudi 23. 7 heures. Excursion en voiture à la Grotte de Saint-Mesmin, Beaugency, Meung-sur-Loire et Cléry.

Vendredi 24. 9 heures du matin. Séance.

1 heure. Visite des monuments : Musée historique, Musée de Peinture, Musée de Jeanne d'Arc.

8 heures 1/2 du soir. Séance.

Samedi 25. 7 heures. Excursion en voiture à Châteauneuf-sur-Loire, Germigny-les-Prés et Saint-Benoît-sur-Loire.

Dimanche 26. 1 heure. Séance.

6 heures 1/2. Banquet.

Lundi 27. Excursion en chemin de fer à Pithiviers, Yèvres-le-Châtel et Malesherbes.

Mardi 28. 8 heures 1/2. Visite de la Ville, Crypte de Saint-Avit, Saint-Euverte, Saint-Aignan, Saint-Pierre-le-Puellier et maisons anciennes.

1 heure. Séance.

3 heures 1/2. Visite de Saint-Paul, N.-D. de Recouvrance, maison de François Ier, maison dite d'Agnès Sorel, souterrains et caves, etc.

8 heures 1/2. Séance de clôture.

BLOIS

Mercredi 29. 9 heures du matin. Visite du Château.

Midi. Excursion au Château de Chambord.

9 heures du soir. Réception au Château, par l'Administration municipale.

Jeudi 30. 7 heures du matin. Excursion en voiture à Cheverny et Beauregard.

1 heure. Excursion en chemin de fer à Amboise.

LISTE DES MEMBRES

DU

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE 1892

Président du Congrès :

M. le comte DE MARSY.

Secrétaire général :

M. Léon DUMUYS.

Trésorier :

M. Joseph THILLIER.

MM. *ALVIMARE DE FEUQUIÈRES (le marquis d'), inspecteur de la S. F. d'A., à Dreux.

AMBLARD (P.), secrétaire de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Luisant, près Chartres.

ARNODIN, ingénieur-constructeur, à Châteauneuf-sur-Loire.

(1) Les noms des membres de la Société française d'Archéologie sont précédés d'un astérique*.

MM. *Ault-Dumesnil (G. d'), à Abbeville.
*Avout (le baron d'), inspecteur de la S. F. d'A., à Dijon.
Baguenault de Puchesse (le comte G.), à Orléans.
Baillet (Auguste), à Orléans.
Basseville (Anatole), président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Beaucorps (le baron A. de), à Orléans.
*Beaucorps (vicomte Maxime de), président de l'Académie de Sainte-Croix, à Orléans.
*Bellon (Achille), pharmacien, à Formerie (Oise).
*Bertin (le docteur), à Dijon.
*Blanquart (l'abbé), curé de la Saussaye, par Elbeuf.
Blondel, notaire, à Beaugency.
Boegner, préfet du Loiret, à Orléans.
Bonaparte (le prince Roland), à Paris.
*Bonnault d'Houet (le baron Xavier de), inspecteur de la S. F. d'A., à Compiègne.
*Bonnault d'Houet (la baronne de), à Compiègne.
*Bontant (l'abbé), ancien directeur de Pont-Levoy (Loir-et-Cher).
*Boucher de Molandon, à Orléans.
*Bouillet (l'abbé A.), vicaire de la Trinité, à Paris.
*Bouralière (A. de La), à Poitiers.
Bourdery (Louis), avocat, à Limoges.
Branchereau (l'abbé), supérieur du Grand-Séminaire, à Orléans.
Brongniart, chef d'escadron d'artillerie, à Orléans.
*Bucquet (Maurice), à Paris.
Carle (Paul), directeur-propriétaire de l'*Indépendant de Montargis*, à Montargis.
*Caron (Émile), vice-président de la Société de Numismatique, à Paris.
*Casati (Charles), conseiller à la Cour d'appel de Paris, à Paris.
*Charpentier (Paul), avocat, à Orléans.

MM. CHEVALLIER (le docteur Paul), à Compiègne.

*CHEVALLIER (Raymond), à Moyvilliers (Oise).

CHOLLET (Alfred), à la Robinière, Autry-le-Châtel.

*COCHET (H.), à Montpellier.

CORDIER (Henry), professeur à l'École des Langues orientales, à Paris.

COULLIÉ (S. G. Mgr), évêque d'Orléans, à Orléans.

*COURAJOD (Louis), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, à Paris.

COURET, ancien magistrat, à Orléans.

COURTOT, intendant militaire du 5e corps d'armée, à Orléans.

*COUTAN (le docteur), à Rouen.

CUISSARD, sous-bibliothécaire de la ville, à Orléans.

CUPER DE POSTEL, à Orléans.

DANTON, chef de division à la Préfecture, à Orléans.

*DA SILVA (le chevalier J.-P.-N.), membre de l'Institut, architecte de S. M. le roi de Portugal, à Lisbonne.

*DEMAISON (Louis), archiviste de la ville de Reims.

DENIZET (Henri), à Orléans.

*DEPOIN (Joseph), secrétaire de la Société historique du Vexin, à Pontoise.

*DES FRANCS (François), à Orléans.

*DESMOTTES (Aimé), à Paris.

*DES MÉLOIZES (le marquis Albert), inspecteur de la S. F. d'A., à Bourges.

*DESNOYERS (le chanoine), vicaire général du diocèse d'Orléans. – Directeur du Musée historique.

*DION (le comte de), inspecteur général de la S. F. d'A., à Montfort-l'Amaury.

DIDIER (Albert), à Orléans.

DOINEL (Jules), archiviste du département, à Orléans.

DOMET (P.), conservateur des forêts en retraite, à Orléans.

DUCOURTIEUX, imprimeur, à Limoges.

MM. *Dumuys (Léon), attaché à la direction du Musée historique, à Orléans.

*Eckman (Alexandre), membre de la Commission des musées de Lille, à Lille.

*Fayolle (le marquis de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

Fleuret, à Saint-Cloud.

*Fougeron (Paul), à Orléans.

*Fourdrignier (Édouard), à Sèvres (Seine-et-Oise).

*Francart (Adolphe), délégué du cercle archéologique de Mons (Belgique).

*Germain (Léon), inspecteur de la S. F. d'A., à Nancy.

Gaidoz, directeur à l'école des Hautes-Études, à Paris.

*Godfray (Henri), trésorier des États, à Jersey.

*Grange (le baron Amaury de la), à Tournai (Belgique).

*Guère (le comte Alphonse de la), à Bourges.

Guerrier, à Orléans.

*Guignard (Ludovic), président de la Société des Sciences naturelles d'Eure-et-Loir, à Sans-Souci, Chouzy (Loir-et-Cher).

Guillon, ingénieur en chef, à Orléans.

Hamy (le docteur), membre de l'Institut, à Paris.

*Hardel (l'abbé), curé de Vineuil, près Blois.

*Haugou (l'abbé), curé de Troô (Loir-et-Cher).

*Héliand (Joseph d'), à Laval.

*Herluison, libraire-éditeur, attaché à la direction du Musée historique, à Orléans.

Hubert, propriétaire à Chartres.

Huau (Hippolyte), directeur du Musée de peinture, à Orléans.

*Huau (Victor), à Orléans.

Huet (Émile), à Orléans.

Huot (l'abbé), curé de Saint-Pierre-le-Puellier, à Orléans.

Jacob (Georges), à Orléans.

*Janvier (Auguste), inspecteur de la S. F. d'A. à Amiens.

MM. Jarry (Eugène), archiviste-paléographe, à Orléans.
*Jarry (Louis), à Orléans.
*Join-Lambert (A.), ancien président de la Société libre de l'Eure, au château de Livet (Eure).
*Jones (Herbert), délégué de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, à Londres.
Jullien-Crosnier, à Orléans.
*Julliot (Gustave), inspecteur de la S. F. d'A., à Sens.
Lanson (Ernest), à Orléans.
*Lair (le comte Charles), inspecteur de la S. F. d'A. au château de Blou (Maine-et-Loire).
*Lair (Jules), vice-président de la Société de l'École des Chartes, à Paris.
*Lair (Mme Jules), à Paris.
*Lambertye (le comte Gaston de), à Compiègne.
*La Perche (Mme), à Compiègne.
Larchey, général de division, à Orléans.
*Larroche (Maurion de), secrétaire de la Société des Sciences naturelles, à Versailles.
*Lasteyrie (le comte Robert de), membre de l'Institut, à Paris.
Lecesne (Henri), président de la Société dunoise, à Châteaudun.
*Le Courtois du Manoir (Gaston), à Caen.
*Ledain (Bélisaire), inspecteur de la S. F. d'A., à Poitiers.
*Le Féron de Longcamp, membre du Conseil permanent de la S. F. d'A., à Caen.
*Lefèvre-Pontalis (Eugène), bibliothécaire du comité des travaux historiques, à Paris.
*Legrand (Charles), avocat, à Saint-Omer.
*Le Grix, ancien conservateur des forêts, à Tours
*Le Gros (Gervaise), vicomte de Jersey, à Seafield (Jersey).

MM. *Leman (Charles), à Compiègne.

Lèques (Léopold), receveur des finances, à Rambouillet.

Lesguillons (le docteur), à Compiègne.

*Letaille (Joseph), chargé de missions scientifiques, à Paris.

*Loë (le baron Alfred de), secrétaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, à Bruxelles.

Loiseleur, bibliothécaire de la ville, à Orléans.

*Lorin, avoué, à Rambouillet.

*Macqueron (Henri), secrétaire de la Société d'Emulation, à Abbeville.

Maisonneuve (E. de), inspecteur des forêts en retraite, à Orléans.

*Mareuse (Edgar), secrétaire de la commission des inscriptions parisiennes, à Paris.

*Marquis (Léon), à Paris.

*Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne.

*Martellière (Paul), ancien magistrat, à Pithiviers.

Marville (l'abbé).

*Maspero (Gaston), membre de l'Institut, à Paris.

Merlet (René, archiviste auxiliaire, à Chartres.

*Michel (André), à Paris.

*Morry (Charles de), à Tours.

Mouillé (l'abbé), directeur du Grand-Séminaire, à Orléans.

Moulin (Louis), secrétaire de la Société archéologique de Château-Thierry.

Moulin (Adolphe), juge suppléant, à Sainte-Menehould.

*Noguier (Louis), inspecteur de la S. F. d'A., à Béziers.

O'Mahony (le comte), à Orléans.

*Osseville (le comte Christian d'), à Caen.

*Pallières (Médéric de), à Rouen.

MM. *PALUSTRE (Léon), directeur honoraire de la Société française d'archéologie, président de la Société archéologique de Touraine, à Tours.
PATAY (le docteur), à Orléans.
PELLETIER (Édouard), à Orléans.
*PERRY DE SCULTÉTY (Mme), à Montfort-l'Amaury, (Oise).
*PETIT (Ernest), conseiller général de l'Yonne, à Vausse (Yonne).
PÉTROT-GARNIER, imprimeur, à Chartres.
*PLANCOUARD (Léon), à Berck.
*PINOTEAU (le baron), à Paris.
*POLAK (Maurice), artiste peintre, à Paris.
POMMIER (Alexandre), juge d'instruction, à Orléans.
*POUL (Madame de), à Compiègne.
*POULLAIN, à Orléans.
*PRÉVILLE (l'abbé de), curé de la Trinité, à Vendôme.
RABOURDIN-GRIVOT, maire d'Orléans.
RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), à Orléans.
RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Olivier), à Orléans.
RAYNEAU, directeur des travaux municipaux, à Orléans.
*RÉGNIER (Louis), à Évreux.
*ROCHAMBEAU (le marquis de), inspecteur de la S. F. d'A., à Rochambeau, par Vendôme.
*ROCHE DE MARCHIENNES (Émile DE LA), à Harvengt, par Harmignies, près Mons, Belgique.
ROCHETERIE (Maxime DE LA), à Orléans.
ROGER-DURAND, imprimeur, à Chartres.
*ROGER (Octave), ancien magistrat, à Bourges.
*ROUEDE (X.), à Châtillon-sur-Indre.
*ROUMEJOUX (de), inspecteur de la S. F. d'A., au château de Rossignol, (Dordogne).
ROYER-COLLARD (Paul), à Paris.
RUZÉ (Jules), à Orléans.
*SAINT-PAUL (Anthyme), à Paris.
*SERBAT (Émile), à Paris.

MM. SÉRÉ-DEPOIN, président de la Société historique du Vexin, à Neuilly-sur-Seine.

SIMON, conseiller à la Cour d'appel, à Orléans.

Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher, à Blois.

SOIL (Eugène), juge d'instruction, à Tournai (Belgique).

*SOREL (Alexandre), président du tribunal civil de Compiègne.

*STEIN (Henri), secrétaire de la Société historique du Gâtinais, à Paris.

TACHOT, maire de Thivars,

*TAISNE, architecte, à Paris.

THILLIER (Joseph), notaire, à Orléans.

*THIOLLIER (Noël), à St-Étienne.

*THIOLLIER (Félix), à St-Étienne.

*THURET (Louis), à Paris.

*TIXIER (Jules), architecte, à Limoges.

TOCILESCO (le professeur Grégoire), sénateur, directeur du Musée archéolog. de Bukarest (Roumanie).

TOCILESCO (Madame), à Bukarest.

TOCILESCO (Nicolas), à Bukarest.

TRANCHAU, inspecteur d'Académie honoraire, à Orléans.

VACHER (le docteur), à Orléans.

VALLIÈRE (H. de LA), à Blois.

VATHAIRE (Victor de), à Orléans.

VATIN (Eugène), juge de paix, à Senlis.

VATIN (Madame Eugène), à Senlis.

VAYSON (Janin), à Abbeville.

VERNON (marquis de), à Saint-Julien-de-Vouvantes.

VIGNAT (Gaston), à Orléans.

*VILLEFOSSE (A. HÉRON DE), membre de l'Institut, à Paris.

WIENER (Lucien), conservateur du musée Lorrain, à Nancy.

WILLAME (Paul), artiste peintre à Hesdin (Pas-de-Calais).

*WILSON (le major-général F. S.), à Jersey.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

ET COMPTE-RENDU DES EXCURSIONS



SÉANCE D'OUVERTURE DU MERCREDI 22 JUIN 1892.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

L'ouverture de la cinquante-neuvième session du Congrès archéologique de France a eu lieu le mercredi 22 juin, à une heure et demie, dans la salle de l'Institut.

M. le comte de Marsy, président du Congrès, prend place au bureau ayant près de lui M. le général Saint-Marc, commandant par intérim le 5e corps d'armée, MM. Boegner, préfet du Loiret; Rabourdin-Grivot, maire d'Orléans ; Basseville, président de la Société archéologique de l'Orléanais ; l'abbé Desnoyers, inspecteur de la Société française d'archéologie pour le Loiret; le comte de Dion, Herbert Jones, délégué de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Francart, délégué du cercle archéologique de Mons (Belgique), et MM. Léon Dumuys, secrétaire général et Thillier, trésorier du Congrès.

Parmi les personnes qui ont assisté à cette séance et aux autres réunions du Congrès, nous citerons les membres de la Société française d'Archéologie dont les noms suivent : MM. Léon Palustre, directeur honoraire,

A. Le Féron de Longcamp, membre du comité permanent, le baron d'Avout, le baron X. de Bonnault d'Houët, le marquis des Méloizes, Léon Germain, A. Janvier, Gustave Julliot, le comte Charles Lair, B. Ledain, L. Noguier, le marquis de Rochambeau et A. de Roumejoux, inspecteurs, A. Bellou, le docteur Bertin, l'abbé Blanquart, A. de la Bouralière, Raymond Chevallier, Cochet, Louis Courajod, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, le docteur Coutan, L. Demaison, Joseph Depoin, Aimé Desmottes, le marquis de Fayolle, le baron Amaury de la Grange, le comte Alphonse de la Guère, Guignard de Butteville, l'abbé Hardel, l'abbé Haugou, Joseph d'Héliand, Jules Lair, président de la Société de l'École des Chartes, le comte G. de Lambertye, Maurion de Larroche, le comte R. de Lasteyrie, membre de l'Institut, Le Courtois du Manoir, Charles Legrand, Le Grix, Leman, Lorin, Henri Macqueron, Edgar Mareuse, Charles de Morry, le comte d'Osseville, de Pallières, Ernest Petit, le baron Pinoteau, Polak, l'abbé de Préville, Louis Régnier, Rouëde, Anthyme Saint-Paul, le président Sorel, Henri Stein, Taisne, Félix et Noël Thiollier, Thuret, Tixier, H. de La Vallière, Vatin, J. Vayson, Lucien Wiéner, et Paul Willame.

Le département du Loiret était représenté par MM. le comte Baguenault de Puchesse, Baillet, A. Basseville, président de la Société archéologique de l'Orléanais, le baron A. de Beaucorps, le vicomte Maxime de Beaucorps, président de l'Académie de Sainte-Croix, Boucher de Molandon, l'abbé Blanchereau, le commandant Brongniard, Paul Charpentier, Couret, ancien magistrat, Cuissard, Denizet, François des Francs, Doinel, archiviste du département, P. Domet, Léon Dumuys, Paul Fouge-

ron, Guerrier, Guillon, ingénieur en chef, Herluison, H. Huau, directeur du Musée de peinture, Emile Huet, Eugène et Louis Jarry, le général Larchey, Henri Loiseleur, Paul Martellière, l'abbé Mouillé, le comte O'Mahony, Alexandre Pommier, Rabourdin-Grivot, maire d'Orléans, Octave et Olivier Raguenet de Saint-Albin, Rayneau, Maxime de la Rocheterie, Thillier, Tranchau, inspecteur honoraire d'académie, Gaston Vignat, etc., etc.

Parmi les membres du Congrès appartenant à d'autres départements, nous citerons MM. P. Amblard, Hubert, Henri Lecesne, René Merlet, Petrot-Garnier, Roger-Durand et Tachot, d'Eure-et-Loir, Bourdery et Ducourtieux, de la Haute-Vienne, Léopold Lèques et Joseph Letaille de Seine-et-Oise.

Les étrangers qui ont pris part au Congrès étaient : MM. Henri N. Godfray, trésorier des Etats, G. Le Gros, vicomte de Jersey, Herbert Jones, délégué de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, d'Angleterre ; A. Francart, délégué du cercle archéologique de Mons, et E. de la Roche de Marchiennes, de Belgique ; le professeur G. Tocilesco, sénateur, délégué de l'Académie roumaine et N. Tocilesco, de Roumanie.

Plusieurs dames ont également assisté aux réunions du congrès; Mesdames la baronne X. de Bonnault d'Houët, Jules Lair, L. Dumuÿs, P. la Perche, Ch. de Morry, Perry de Scultéty, de Poul, Raguenet de Saint-Albin et Vatin.

M. le Président, en ouvrant la séance, donne la parole à M. A. Basseville, président de la Société historique et archéologique de l'Orléanais et membre du Conseil municipal, qui souhaite en ces termes la

bienvenue au Congrès, au nom de la ville d'Orléans et de la compagnie qu'il dirige :

« Mesdames,

« Messieurs,

« Le 12 septembre 1851 s'ouvrait dans cette même salle sous la présidence de l'illustre prélat qui administrait alors avec tant d'éclat le diocèse d'Orléans, la dix-huitième session du Congrès scientifique de France.

« Conçu sur un vaste plan qui embrassait l'ensemble des connaissances humaines, le Congrès de 1851 comprenait plusieurs sections dont une spécialement consacrée à l'archéologie et à l'histoire. Elle avait à sa tête un savant, que son dévouement à la science archéologique autant que ses travaux ont rendu célèbre, notre maître à tous, l'honorable M. de Caumont (1).

« M. de Caumont n'est plus depuis quelques années. Avec lui sont descendus dans la tombe beaucoup de ceux qui, en 1851, s'asseyaient à ses côtés pour écouter sa parole et faire leur profit de son immense érudition

« La mort met tant d'empressement à accomplir son

(1) Sur la liste générale des membres de ce Congrès on retrouve les noms de MM. Boucher de Molandon, Chouppe, Dr Debroux, abbé Desnoyers, Edm. de Fougeroux, H. Genty, Greffier, Léon Lavedan, Loiseur, Boutet de Monvel, E. Pagnerre, abbé Place, Rabourdin, Ratouis, Tranchau, Vignat.

Parmi les mémoires que le Congrès fit publier, on remarque ceux dont voici les titres : — *L'abbaye de Saint-Mesmin*, par l'abbé Rocher. — *Mémoire sur les anciens impôts directs de la généralité d'Orléans*, par M. A. Dupré. — *Étude sur le langage des riverains de la Loire*, par M. Paul Huot. — *Mémoire sur les œuvres littéraires et artistiques inspirées par Jeanne d'Arc*, par M. Dupuis.

œuvre, que les rares survivants de cette époque qui sont encore au milieu de nous ne seraient pas, hélas, difficiles à compter.

« Rassurons-nous toutefois et vivons dans l'espérance, car si, après avoir apporté leur pierre à l'édifice commun, les hommes disparaissaient vite, la science, semblable à ces rameaux qui conservent perpétuellement leur verdure, reste toujours jeune dans l'attente de nouvelles recrues qui ne lui font jamais défaut.

« Le Congrès de 1851 fut particulièrement brillant. Un grand nombre d'érudits avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé. Beaucoup de vos compatriotes prirent part aux séances. Des travaux aussi intéressants par la variété des sujets que par la profondeur de la science y furent lus. Les deux volumes publiés en 1852 qui les ont recueillis en sont le vivant témoignage.

« Après quarante-et-un ans, Orléans a la bonne fortune de recevoir de nouveau, sous les auspices de la Société française d'Archéologie si brillamment et si dignement représentée par son honorable et savant président, M. le comte de Marsy, et par l'élite de ses membres, tout ce que la science archéologique compte de fervents adeptes et de savants pionniers.

« Soyez les bienvenus, Messieurs. La ville de Jeanne d'Arc, qui a conservé fidèlement les souvenirs de son glorieux passé, sera fière de vous montrer ses richesses artistiques, et les membres de la société savante dont j'ai l'honneur d'être en ce moment le président, seront heureux de vous servir de guides.

« Assise sur les bords de la Loire, ce fleuve, a-t-on dit, le plus français de tous ceux qui arrosent notre chère

patrie, délimite nos provinces du nord de celles du midi, Orléans, l'une des principales villes de la Gaule, capitale plus tard d'un royaume, apanage des cadets de la maison royale de France, a joué à toutes les époques de notre histoire un rôle considérable.

« Il ne m'appartient pas de vous faire le récit des hauts faits qui se sont accomplis autour d'elle ; qu'il me soit seulement permis de vous rappeler, avec une certaine fierté que vous voudrez bien me pardonner, qu'à deux reprises différentes elle arrêta l'invasion devant ses murs et sauva la France du joug de l'étranger.

« Un passé aussi glorieux aurait dû laisser d'éclatants souvenirs, mais le temps, qui n'épargne rien, a fait autour de nous son œuvre comme partout, et vous ne retrouverez aucun vestige de tout ce qui faisait la gloire de la vieille cité d'Aurélien : son amphithéâtre, ses temples, ses palais, ses bains, ses murailles même si solidement édifiées, tout cela n'est plus. Orléans cependant est encore riche en curieux monuments d'un âge moins éloigné de nous, et si les nécessités de la vie moderne en ont fait récemment disparaître un certain nombre, ce qu'il en reste est encore digne d'attirer vos regards et de fixer votre attention.

« Vous verrez d'ailleurs que, grâce à une municipalité soucieuse de nos gloires locales et à laquelle nous sommes heureux d'exprimer en votre nom et au nôtre publiquement notre reconnaissance, de précieuses reliques arrachées à la pioche du démolisseur ont été conservées, de nombreuses et intelligentes restaurations opérées.

« Vos visites quotidiennes à travers nos rues vous réservent, croyez-moi, d'agréables surprises.

« Votre réunion, d'ailleurs, je ne saurais l'oublier, n'a pas seulement pour limites la ville d'Orléans, elle embrasse toute la province.

« De ce côté, j'en ai l'espérance, vous n'aurez pas davantage de regrets à exprimer et ce ne sera pas sans un vif plaisir que vous verrez Beaugency avec son élégant hôtel-de-ville, sa vieille tour de César et ses deux remarquables églises ; Cléry, avec son antique basilique si chère à Louis XI, et sous les dalles de laquelle Dunois, ce vaillant frère d'armes de la Pucelle, a voulu reposer ; Châteauneuf, avec son tombeau de la Vrillière et son château dont les rois firent souvent leur résidence ; Germigny, dont l'église, construite par Théodulphe et intelligemment restaurée, renferme une magnifique mosaïque ; Saint-Benoît-sur-Loire, dont l'imposante basilique témoigne de la gloire et de l'opulence de la célèbre abbaye fondée par Abbon ; Pithiviers, qui montre encore quelques restes de son antique origine ; Malesherbes, avec son château où se conserve toujours le souvenir d'Henri IV et d'Henriette d'Entragues ; Yèvres-le-Châtel et son manoir féodal, témoin presque encore entièrement debout d'une époque deja bien éloignée de la nôtre.

« Enfin, comme dernière étape de votre laborieuse semaine, vous irez visiter ces merveilleux châteaux des bords de la Loire, Chambord, Blois, magnifiques spécimens d'un art qui n'a rien produit de plus achevé et qui feront toujours l'admiration de tous ceux qui ont au cœur l'amour du beau.

« Depuis 1834 que la Société française d'Archéologie a été fondée sur l'initiative de M. de Caumont, dont tout à l'heure nous signalions les titres à la reconnaissance des véritables amis des arts et de la science,

voilà la 59e assise qu'elle tient, poursuivant avec une ardeur et un zèle qui ne se ralentit pas la louable mission que lui a imposée son fondateur.

« Conserver nos monuments, témoignage de l'intelligence et du bon goût de nos pères, réagir contre ce vandalisme inconscient qui tendrait à anéantir ces restes précieux du passé que les étrangers nous envient et qui constituent une des gloires les plus pures de la France, tel est votre but. En est-il un qui soit empreint d'un plus sincère patriotisme ?

« Continuez donc votre œuvre avec persévérance; l'empressement que chacun met, fonctionnaires, savants, gens du monde, à répondre à l'appel que vous leur adressez, à assister en grand nombre à vos réunions, n'est-ce pas la preuve que cette œuvre est bonne et utile, et que l'amour de l'art et du beau, aussi bien que le culte de la science, ont encore, quoi qu'on en dise, dans notre pays de vives et profondes racines. »

M. de Marsy donne ensuite lecture du discours suivant :

« Mesdames,
« Messieurs,

« Si la Société française d'Archéologie a attendu près de soixante ans avant de consacrer une de ses sessions à la ville d'Orléans et à la région qui l'environne, je ne voudrais pas laisser croire que c'est par dédain pour ses monuments. Au contraire, dans le vaste ensemble de réunions scientifiques dont Arcisse de Caumont a été, pendant près de quarante années, l'inspirateur, Orléans avait, dès 1846, sa place désignée

à côté des plus grandes villes de France et il la choisissait pour siège de la XIVe session du Congrès scientifique, vastes assises mortes avec lui et dans lesquelles les hommes les plus éminents de l'Europe se réunissaient non seulement pour étudier l'archéologie et les curiosités naturelles d'une région, mais aussi pour discuter les problèmes les plus élevés de la philosophie, de la médecine et des autres sciences.

« Aujourd'hui, c'est seulement d'histoire et d'archéologie, d'archéologie surtout que nous venons nous entretenir avec vous et je n'ai pas besoin de vous dire avec quel plaisir le conseil de la Société française d'Archéologie a accueilli la proposition qu'il y a près de deux ans. M. le vicomte Maxime de Beaucorps nous adressait, au nom de la Société historique et archéologique de l'Orléanais.

« N'était-ce pas en effet une bonne fortune pour nous que cette session tenue au cœur de la vieille France, après notre course en Franche-Comté et dans le Jura Suisse, et à la veille du Congrès que nous devrons avoir en 1893 dans le Ponthieu et que terminera une excursion dans le sud de l'Angleterre ?

« Orléans nous offre au point de vue archéologique des monuments religieux de toutes les époques, des édifices civils du moyen âge et de la Renaissance, des substructions laborieusement étudiées par M. Léon Dumuys, et des musées qui occupent un des premiers rangs parmi nos collections provinciales, le Musée de peinture, que, grâce à ses hautes relations artistiques, M. Eudoxe Marcille, dont la perte est encore vivement ressentie, a su augmenter de toiles précieuses et qui, sous la direction de son successeur M. Huau, ne cesse de s'accroître et vient de recevoir la collection

Cogniet, que vous serez des premiers à visiter, puis le Musée archéologique surtout, si bien organisé grâce aux sacrifices d'une municipalité éclairée et soucieuse de conserver et d'accroître son patrimoine artistique, grâce au dévouement de son savant directeur, M. le chanoine Desnoyers, dont le Gouvernement a tenu, il y a deux ans, à récompenser les longs services et le désintéressement.

« Un attrait spécial attire tous les Français à Orléans; c'est le souvenir du plus beau fait d'armes de Jeanne d'Arc, cette gloire de notre pays dans laquelle s'incarne le patriotisme le plus pur. Ils sont nombreux ici les amis de Jeanne d'Arc, ceux qui conservent le culte de sa mémoire et cela a été un vif regret pour nous de ne pouvoir faire coïncider notre réunion avec la belle fête du 8 mai dans laquelle vous célébrez annuellement par d'éclatantes manifestations la délivrance d'Orléans. Des devoirs civiques, l'obligation pour chacun de nous de prendre part aux élections municipales, nous ont seuls fait renoncer au projet que nous avions formé, car nous aurions été heureux de voir à côté des Boucher de Molandon, des Desnoyers, des Doinel et des Herluison, nos amis MM. Bélisaire Ledain, Alexandre Sorel, Henri Steïn et bien d'autres, qui, dans leurs provinces, ont étudié les souvenirs de la Pucelle d'Orléans, venir se joindre à ses admirateurs.

Les environs d'Orléans que nous devons parcourir ne nous offrent pas une moisson moins abondante que votre ville pour nos études : c'est Germigny-les-Prés et sa mosaïque, Saint-Benoît-sur-Loire, Notre-Dame de Cléry ; ce sont les châteaux d'Yèvres-le-Châtel, de Meung, de Chateauneuf-sur-Loire et de Malesherbes ; c'est le donjon de Beaugency ; j'en passe, mais vous

avez, grâce à l'amabilité de M. A. Basseville, un guide complet des monuments que nous aurons à examiner.

« En terminant le Congrès, nous irons enfin dans le Blaisois visiter les châteaux classiques de Blois, de Chambord et d'Amboise. Ils vous sont familiers, mais vous trouverez un nouveau charme à les visiter sous la conduite de MM. de La Vallière, Ludovic Guignard, de Rochambeau et Palustre. De plus, nos confrères sauront, par un programme savamment compris, faire entrer dans notre itinéraire la visite d'autres localités moins connues, mais qui ne sont pas sans intérêt, telles que Beauregard et Cheverny.

« A Orléans, Messieurs, la Société historique et archéologique de l'Orléanais a bien voulu accepter de régler notre programme et je tiens à remercier en votre nom les membres de la commission qui, sous la présidence de M. Basseville, n'ont rien négligé pour rendre fructueux notre voyage et, en même temps, pour en assurer l'agrément. Qu'il me soit permis également de remercier les membres de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix qui viennent nous apporter aussi leur concours.

« Que Monsieur le Maire d'Orléans, qui a bien voulu nous donner l'hospitalité dans les salons municipaux et qui, par sa présence au milieu de nous, nous apporte une preuve de plus de l'intérêt que l'administration orléanaise témoigne à l'étude des sciences historiques, veuille bien agréer dans cette circonstance, l'expression de notre gratitude.

« Que les hauts fonctionnaires de cette ville qui ont accepté d'assister à l'ouverture de notre Congrès nous permettent de les remercier également.

« La première partie de ma tâche est achevée, c'est la plus agréable, c'est la plus facile aussi, mais je ne dois pas oublier que cette séance est l'assemblée générale annuelle de la Société française d'Archéologie et que je dois entretenir nos confrères de tout ce qui constitue notre vie sociale depuis notre réunion à Dole.

« Parlerai-je d'abord des travaux de nos confrères ? Ils sont nombreux ; je ne pourrai les énumérer tous, et je devrai me borner à signaler les plus importants.

« Je constaterai d'abord la très large part prise par les membres de la Société française d'Archéologie au Congrès des Sociétés savantes tenu à Paris au commencement du mois dont les séances ont été présidées par plusieurs de nos confrères, MM. Le Blant, A. de Barthélemy et Julliot.

« Sur trente-et-une communications inscrites au programme de la section d'archéologie, dix-huit avaient pour auteurs des membres de notre compagnie : MM. Barrière-Flavy, Dehaisnes, l'abbé Requin, l'abbé Arbellot, le chanoine Pottier, Eug. de Beaurepaire, Demaison, Blancard, Ferray, l'abbé Guillaume, Ludovic Guignard, Quesné, Lorin, Nicaise, l'abbé Brune, Enlart, Jadart et Félix Thiollier.

« Dans les sections d'histoire et des beaux-arts, notre société a été représentée aussi par d'importants travaux.

« L'enseignement archéologique, qui a autant pour but la conservation que l'étude de nos monuments, a été de tout temps une des grandes préoccupations de notre société et il n'est pas inutile de rappeler qu'à une époque où l'enseignement de l'archéologie nationale n'existait pas encore d'une manière officielle,

Arcisse de Caumont consacra plusieurs années à professer à Caen, à la Faculté des lettres, un cours libre qui fit événement à cette époque.

« Aujourd'hui, cet enseignement existe à l'École des Chartes où notre confrère M. le comte R. de Lasteyrie continue dans la chaire fondée pour Quicherat les traditions de ce maitre regretté. A l'École du Louvre, c'est aussi un de nos confrères M. Louis Courajod qui, dans un cours très suivi, étudie les origines de l'art gothique et apporte dans ses leçons des idées dont la nouveauté n'est pas sans émouvoir quelquefois ses nombreux auditeurs.

« A l'École des Beaux-Arts, M. Eugène Müntz, encore un des nôtres, professe depuis plusieurs années un cours, qui compte de nombreux auditeurs, sur le mouvement artistique de la Renaissance.

« Qu'il me soit permis, pour compléter cette énumération des moyens d'enseignement d'archéologie nationale mis aujourd'hui à la disposition des travailleurs, de rappeler les divers cours faits aussi par M. de Baudot au Trocadéro, par M. Lucien Magne, à l'École des Beaux-Arts, par MM. S. Reinach et E. Molinier, au Louvre

« L'enseignement archéologique a eu plus de peine à s'introduire en province; cependant il existe dans quelques facultés et, dans d'autres, des professeurs volontaires comme MM. Lièvre, à Poitiers et notre confrère M. A. de La Borderie, à Rennes, font des cours sur les antiquités de leur province. Près de trois cents personnes, nous disait, il y a peu de jours M. de La Borderie, ont suivi son cours cet hiver. Dans d'autres villes, comme à Toulouse et à Orléans, c'est la municipalité qui organise des conférences d'histoire locale,

confiées ici, je le crois, à mon ancien camarade de l'École des Chartes, M. Doinel.

« Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit précédemment au sujet de la nécessité de l'étude de l'archéologie dans les séminaires. Il tend à s'organiser de plus en plus, bien que lentement, mais le nombre de travaux et de bons travaux dus à des ecclésiastiques vient chaque jour en montrer les fruits.

« Je m'arrête, après cette longue digression, pour revenir à l'aperçu que je voulais présenter des principales publications de nos confrères. Du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, beaucoup d'entre eux ont travaillé, mais je suis sûr que leur nombre pourrait facilement s'accroître encore et que leurs portefeuilles comme leurs albums sont loin d'être vidés.

« Dans les Ardennes, M. le docteur Vincent nous a donné un excellent recueil des inscriptions de l'arrondissement de Vouziers qui mériterait de servir de modèle pour les travaux de ce genre. Dans la Marne, MM. Givelet, Jadart et Demaison, continuant la publication de leur *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims* viennent de publier le canton d'Ay et de réimprimer le 1er volume du canton de Reims avec des additions. M. le baron Joseph de Baye néglige un peu la Champagne, mais c'est pour poursuivre ses recherches sur les arts chez les Barbares et il nous a donné plusieurs dissertations sur les armes et les bijoux trouvés en Russie et en Hongrie qui peuvent nous fournir une idée des surprises que nous ménagent les organisateurs du Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique qui doit se tenir à Moscou au mois d'août. En Bourgogne, M. Jean Virey vient de publier sur l'architecture religieuse du diocèse de Mâcon à l'époque romane, un livre, présenté

d'abord comme thèse à l'École des Chartes, et qui vient d'être mentionné honorablement par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en même temps qu'une autre publication de deux de nos confrères : *La Mission et le culte de Saint-Martin* par MM. Bulliot et F. Thiollier. Je ne veux pas mentionner le nom de ce dernier sans rappeler ses récents travaux, son étude sur *Les Vierges du Forez* et son beau livre sur l'*Art roman à Charlieu et en Brionnais*, dont l'album compte près de cent planches publiées avec le luxe habituel de ses atlas et dont le texte m'est parvenu au moment de partir. M. Thiollier, par les nombreuses illustrations que renferment ses livres aura fait connaître sous tous leurs aspects les monuments de sa région et a droit à notre reconnaissance.

« Elles ne sont pas bien étendues les notices que M. Paul Blanchet consacre à *Quelques curiosités du Dauphiné*, mais on ne saurait passer sous silence la livraison relative à ces curieux plafonds peints des *maisons de L'Albenc* qu'il compare avec raison aux peintures de la Diana et à celles des villes des bords du Rhône dessinées, il y a peu d'années, par M. Bruguier-Roure.

« Sortons un instant de France et nous trouverons M. Gustave Saige qui, dans la préface de son troisième volume de *Documents inédits sur la principauté de Monaco,* fait une curieuse étude archéologique des monuments monégasques, et notamment l'église de Saint-Nicolas, étude dont le *Bulletin monumental* a eu la primeur. Appelé à Toulon, nous pensions que M. le capitaine Espérandieu ne manquerait pas d'y rencontrer quelques inscriptions. Un changement de garnison l'a envoyé en Corse et il nous a annoncé la publication prochaine d'une Épigraphie maritime de

cette île. Comme M. Morel qui, partant de la Champagne pour le Dauphiné, était convaincu qu'il y trouverait des Gaulois, et il en a trouvé, M. Espérandieu trouverait quelque texte épigraphique dans une île déserte.

« Dans les Pyrénées, notre confrère M. de Cardaillac a publié une curieuse description du cloître de Tarbes, et M. Barrière-Flavy a donné d'intéressantes monographies.

« Nos amis des Landes poursuivent leurs travaux. *L'Aquitaine archéologique* de MM. Taillebois, Camiade et Dufourcet continue à paraître et M. Dufourcet vient de mettre au jour un travail important, *Les Landes et les Landais,* que l'Académie de Bordeaux a couronné.

« MM. Ledain et de la Bouralière continuent de fournir une collaboration active à la publication des *Monuments et paysages du Poitou*, pendant que Mgr Barbier de Montault, reprenant l'ensemble de tous les travaux publiés par lui depuis plus de trente ans, vient de faire paraître le 5e volume de ses œuvres complètes. *L'Art en Aunis et Saintonge,* de M. l'abbé Laferrière, la *Statistique du Cher*, de M. Buhot de Kersers se poursuivent régulièrement ainsi que la magistrale publication des *Vitraux de Bourges* de M. Albert des Méloizes. A Bourges, aussi, M. Octave Roger vient de publier une étude de dimensions modestes sur l'ancien Jubé de la cathédrale de Bourges, dont quelques parties ont été récemment transportées au Louvre, malgré la vive résistance de nos confrères du Berry.

« En Normandie, M. Eug. de Beaurepaire a étudié les curieuses peintures de l'église de Souvigny.

« M. Louis Régnier a pris pour domaine le Vexin et nous donne toute une suite de descriptions des églises situées sur la limite des départements de l'Eure, de l'Oise et de Seine-et-Oise, étudiées avec le plus grand soin. En même temps, il poursuit ses très utiles recherches bibliographiques.

« Les meilleurs travaux ne sont pas toujours les plus étendus, notre directeur honoraire, M. Léon Palustre, vient de nous en fournir la preuve dans son *Histoire de l'architecture de la Renaissance,* publiée dans la *Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts*, où il a su, dans un petit volume, donner un excellent exposé des théories relatives aux origines de la Renaissance et une description sommaire des monuments les plus importants de cette époque.

« Je n'ai guère l'habitude de parler des travaux publiés par nos confrères étrangers. Qu'il me soit permis de faire ici une exception pour l'ouvrage de M. Eugène Soil, *Les tapisseries de Tournai.* Tournai fut jusqu'au commencement du XVIe siècle une ville française, et les œuvres de ses ouvriers ont été surtout répandues en France, ainsi que le montrent de nombreux textes réunis par M. Soil, qui n'hésite pas à attribuer à Tournai les belles tapisseries de la cathédrale et de Saint-Remi de Reims.

« Si nos confrères ont, comme je crois l'avoir montré dans cet aperçu très incomplet, donné cette année des preuves de leur sérieuse activité, nous devons être heureux de les féliciter des distinctions que ces travaux leur ont valu et que je rapellerai rapidement.

« La plus élevée a récompensé un livre que bien des Orléanais connaissent, l'œuvre entière de la vie du

marquis de Beaucourt ; *l'Histoire de Charles VII* a obtenu de l'Académie des Inscriptions le grand prix Gobert. A la même académie un prix de 4000 francs a été donné à M. Eugène Müntz pour ses dernières publications artistiques sur la Renaissance ; le prix de numismatique a été décerné à M. Adrien Blanchet pour la nouvelle édition qu'il vient de donner de l'excellent *Manuel du numismatique du moyen âge* publié, il y a quarante ans, par M. Anatole de Barthélemy. Une des mentions du concours des antiquités nationales a aussi été attribuée à M. Blanchet pour son étude sur les *Figurines en terre cuite de la Gaule romaine*.

« Le travail de M. Camille Enlart sur les origines du style gothique en Italie, dont le *Bulletin monumental* a donné récemment le résumé, a valu à notre confrère la grande médaille que, chaque année, sur la désignation de l'Institut, la Société centrale des Architectes attribue à un travail d'archéologie dû aux élèves des Écoles de Rome ou d'Athènes.

« Parmi les architectes faisant partie de la Société, un seul a exposé cette année aux Champs-Élysées, c'est M. Charles Normand qui a obtenu une première médaille pour ses restitutions de l'Acropole et du Parthénon.

« M. le docteur Roussel, notre inspecteur de la Lozère, a vu ses travaux économiques récompensés par son élection comme membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

« La croix de chevalier de la Légion d'honneur donnée à M. l'abbé Delapart, curé de Tébessa, est la reconnaissance du zèle évangélique de cet apôtre des Arabes ; mais, à côté du prêtre, l'archéologue qui a mis à jour de nombreux monuments romains dans la province de

Constantine y trouve aussi sa récompense. Une autre décoration de chevalier de la Légion d'honneur a été accordée à M. Gustave Saige pour ses belles publications sur Monaco et pour ses travaux antérieurs.

« Les palmes d'officier de l'Instruction publique ont été décernées à MM. Henri Stein et l'abbé Verlacque, et celles d'officier d'Académie à MM. Félix Thiollier, Maurion de Larroche, l'abbé Requin, Lorin, Paul Chardin et Maurice Bucquet.

« M. le marquis de Monclar a reçu la croix du Mérite agricole, et M. Claude de Monti de Rézé celle de Saint-Grégoire-le-Grand.

« Plusieurs de nos confrères étrangers ont été l'objet de distinctions dont vous tiendrez avec moi à les féliciter.

« M. le sénateur Fiorelli, l'explorateur d'Herculanum et de Pompeï, a été élu associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et M. le docteur C. Leemans, de Leyde, correspondant de la même académie ; Mgr Béthune et M. le comte G. de Nédonchel ont reçu la croix de chevalier de Léopold de Belgique.

« Dans l'année qui vient de s'écouler depuis notre dernière réunion, la mort nous a particulièrement atteint d'une manière douloureuse et nous n'avons pas vu disparaître moins de trente de nos confrères et parmi eux quelques-uns des ouvriers de la première heure. Je ne puis, comme je l'aurais désiré, consacrer à chacun d'eux une notice détaillée qui trouvera place dans les colonnes du *Bulletin monumental.*

« Je me bornerai à rappeler ici les noms de M. Alphonse Coste-Reboulh, inspecteur de l'Aude ; de M. Louis Rostan, inspecteur du Var, l'historien de Saint-Maxi-

min, de M. Marcel Canat de Chizy, inspecteur de Saône-et-Loire, l'un des collaborateurs les plus dévoués d'Arcisse de Caumont, du comte de Bodin de Galembert, qui consacra de longues années de sa vie à la décoration picturale des églises de l'Ouest, avec ses collaborateurs de la Société de Saint-Grégoire; de Monseigneur Cirot de la Ville, de Bordeaux ; de Monseigneur de Conny, de Moulins ; de M. Réveillat, de Cannes, dont notre dernier volume renferme encore un travail sur les découvertes de Vallauris ; de M. l'abbé Carbonnel, curé de Noizelles ; de M. l'abbé Blanchet, curé de Buzançais ; de l'archiprêtre de Castres, M. Cazal ; du baron de Vaux, l'un des doyens de la magistrature française ; de M. Chevereaux, de la Seine-Inférieure ; de M. Chaverondier, archiviste de la Loire ; de M. l'abbé Voisin, curé de Douadic ; du comte de l'Estoile ; de M. Félix Cuvelier, de Lille ; de M. André Forgeront, de Châlus ; de M. Veuillot, de Lyon ; de M. Léopold Gentil, du Gers ; de M. Arthur de Marel, de la Haute-Vienne ; de M. de Thiac, inspecteur de la Charente, qui avait consacré les dernières années de sa vie à recueillir avec un zèle pieux les souvenirs de la reine Marie-Antoinette ; de M. le baron de Vandœuvre, ancien député ; de M. Augustin Chassaing, inspecteur de la Haute-Loire, connu par ses remarquables publications sur l'histoire du Puy ; de M. Théophile Giraudeau, de Niort, dont je tiens à rappeler les généreuses dispositions en faveur du Musée du Louvre auquel il a légué soixante des plus belles pièces de sa collection de céramique ; de M. l'abbé Le Louet, qui, venu de la Bretagne pour mettre son dévouement au service de Pie IX, avait échangé sa veste de zouave contre la soutane du prêtre, et était devenu un des meilleurs colla-

borateurs de notre École de Rome; de S. G. Mgr Freppel, enfin.

« Avant de nommer ceux de nos confrères étrangers dont nous avons aussi à déplorer la perte, qu'il nous soit permis de donner un souvenir tout spécial à M. le chanoine Straub, le savant président de la Commission des monuments historiques d'Alsace, qui, par un sentiment patriotique dont vous sentirez tous la délicatesse, nous avait demandé de lui conserver son titre d'inspecteur de la Société française d'Archéologie en Alsace-Lorraine, voulant ainsi qu'un lien ne cessât de réunir à notre association les provinces que les malheurs de la guerre en ont séparées.

« En Belgique, nous avons perdu M. A. de Schodt, l'ancien président de la Société de Numismatique belge, connu par ses études sur les monnaies romaines; en Espagne, c'est Don F. Miquel y Badia, directeur du *Diario*, de Barcelone, l'habile organisateur d'une exposition rétrospective visitée par plusieurs d'entre nous et dont M. le marquis de Fayolle a rappelé les souvenirs dans un intéressant article du *Bulletin monumental;* en Italie, Mgr César Aguilhon, chapelain de Monza, a terminé, auprès du trésor confié à sa garde, une sainte et longue existence.

« A ces noms, qu'il me soit permis d'ajouter celui d'un savant que nous aurions été fiers de compter parmi nos confrères, M. le docteur Louis Sieber, de Bâle. A la veille du jour de sa nomination, à la veille aussi du moment où le Gouvernement français allait récompenser par une haute distinction les services rendus à l'érudition par le bibliothécaire éminent qui avait été l'instigateur de la brillante réception dont nous venions d'être l'objet dans la ville de Bâle, nous

recevions la nouvelle de sa mort et, au lieu de ces diplômes, c'est une couronne que M. le consul de France, notre confrère, M. P. Carteron, déposait en notre nom sur sa tombe.

« Si les noms que je viens de vous citer sont nombreux et de nature à nous inspirer de vifs regrets, laissez-moi cependant émettre une pensée consolante à l'égard de ceux que nous avons perdus.

« Presque tous étaient parvenus, après une longue carrière et une vie honorablement remplie, à ces dernières limites de l'existence humaine, qu'il ne semble pas permis de pouvoir dépasser.

« On prétend que les académiciens sont immortels, nous n'osons tant demander pour nos confrères, mais plusieurs d'entre eux avaient pu célébrer leurs noces d'or avec la Société française d'Archéologie.

« Nous aimons à croire que, dans quelques années, pareil plaisir nous sera donné et que nous pourrons fêter la cinquantaine de leur entrée dans la Société de nos vénérés doyens, M. l'abbé Desnoyers et M. Boucher de Molandon. »

M. le chanoine Desnoyers lit un mémoire en réponse à la première question du programme ainsi conçue : *Etat des études archéologiques dans le département du Loiret, depuis trente ans. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers* (1).

A la suite de cette communication, accueillie avec le plus vif intérêt, M. le président félicite M. le cha-

(1) V. Mémoires, *infra*.

noine Desnoyers de tout ce qu'il a fait depuis plus d'un demi-siècle pour la conservation des monuments de l'Orléanais et l'accroissement des collections historiques de la ville d'Orléans et demande que l'on associe à ses remerciements un autre doyen de l'assemblée, M. Boucher de Molandon.

La séance est levée à trois heures.

Visite de l'Hôtel-de-Ville, de la Cathédrale et de la Salle des Thèses.

Après la séance d'ouverture, les membres du Congrès ont commencé la visite des monuments d'Orléans, conduits par les membres de la Société archéologique de l'Orléanais (1). Leur première visite a été pour l'Hôtel-de-Ville et ses dépendances, dont M. Rabourdin-Grivot, maire d'Orléans, a bien voulu leur faire les honneurs.

L'Hôtel-de-Ville, situé place de l'Étape, ancienne place du Marché-au-Vin, est une ancienne habitation privée construite en 1530 par Jacques Groslot, bailli d'Orléans. Cet édifice fut acheté par la ville en 1738, restauré et agrandi en 1850 par l'architecte Albert Delton. Il se compose d'un corps de logis principal flanqué de deux ailes en fer à cheval. Les portes d'entrée auxquelles on accède par un escalier à double rampe, entre lesquelles est la reproduction de la statue de Jeanne d'Arc, par la princesse Marie, sont décorées de cariatides attribuées à Jean Goujon. Sur la façade des statuettes d'Orléanais célèbres, exécutées par Jouffroy, sont placées dans des niches.

L'intérieur renferme de nombreux salons, décorés

(1) M. A. Basseville a bien voulu rédiger pour les membres du Congrès un guide sommaire d'Orléans et des localités visitées dans les excursions, publié dans le *Bulletin Monumental* de 1892 et auquel nous ferons de nombreux emprunts. Nous y ajouterons d'autres renseignements puisés dans divers ouvrages archéologiques sur Orléans que nous aurons l'occasion de citer dans le cours de ce compte-rendu.

de tableaux et de portraits. La salle des fêtes, dont le plafond est à caissons et dont les lambris sont décorés des écussons des maires d'Orléans, a une cheminée dont les bas-reliefs, dus également au ciseau de Jouffroy, représentent des épisodes de la vie de Jeanne d'Arc. On remarque dans la salle des mariages une cheminée du XVe siècle, provenant de la maison d'Agnès Sorel.

A gauche de l'Hôtel-de-Ville, se trouve l'hôtel d'Hardouineau, qui y touche et renferme un certain nombre de services municipaux et dont la salle principale a servi pour les séances du Congrès.

Derrière ces constructions, se trouve un jardin public, dans lequel on a placé, il y a quelques années, le portail de la vieille chapelle Saint-Jacques. Une inscription récemment modifiée et aujourd'hui ainsi conçue, rappelle l'origine de ce monument : « Chapelle Saint-Jacques, construite par les pèlerins ; au XVe siècle, près de l'ancien pont, à l'angle des rues Saint-Jacques et des Hôtelleries-Sainte-Catherine et adossée aux murs du châtelet ; démolie pour l'emplacement des marchés couverts. La façade et quelques restes ont été réédifiés ici en l'année 1883. »

Des jardins de l'Hôtel-de-Ville, nous nous rendons à la cathédrale, édifice remarquable surtout par la majesté de ses proportions, construit à la fin du XIIIe siècle, par l'évêque Gilles de Patay, sur les ruines d'une église romane qui s'était écroulée en 1227, et qui avait été élevée sur les ruines de deux édifices successivement détruits, le premier par les Normands et le second par un incendie, édifices dont on a retrouvé récemment une partie des substructions lors de l'établissement d'un calorifère.

La première pierre de l'église Sainte-Croix fut posée le 11 septembre 1287, mais la construction était encore inachevée lorsque, dans la nuit du 23 mars 1568, des soldats protestants minèrent les quatre piliers qui supportaient le clocher et mirent le feu à la cathédrale qui fut détruite à l'exception des tours romanes, des chapelles du rond-point et de la porte du transept nord, dite porte de l'Évêque. En 1601, on entreprit la reconstruction de Sainte-Croix, mais elle marcha fort lentement, les transepts furent relevés sous Louis XIV, et c'est seulement en 1726 que l'on acheva de démolir les vieilles tours et que l'on entreprit d'élever les tours actuelles du portail, dont le dessin fut donné par Gabriel et qui ne furent achevées qu'en 1790.

Sainte-Croix est surtout remarquable par la majesté de ses proportions (1). On ne remarque à l'intérieur qu'une Vierge en marbre blanc, due au ciseau de l'artiste orléanais Michel Bourdin, quelques tableaux dont un de Jouvenet, représentant *Jésus au jardin des Oliviers* et le tombeau récemment élevé à Mgr Dupanloup, œuvre du statuaire Chapu.

Pour juger de l'effet de la cathédrale d'Orléans, dans son ensemble et sans tenir compte du mauvais style de ses sculptures, il faut assister le soir du 7 mai à la fête célébrée en l'honneur de la délivrance de la ville, au moment où, au milieu des feux de Bengale, le maire d'Orléans remet à l'évêque entouré d'un nombreux clergé, la bannière de Jeanne d'Arc (2).

(1) La longueur totale de la cathédrale, hors œuvre, est de 143 m. 85 ; sa plus grande largeur, de 66 m. 74. La hauteur de la nef est de 33 m. jusqu'à la voûte, de 48 m. jusqu'aux combles. La hauteur des tours à partir du sol est de 86 m

(2) Nous avons été témoins de ce spectacle grandiose en 1894

La salle de l'École de droit, dite salle des thèses, située dans la rue Pothier est une construction n'ayant qu'un étage, élevée de trois mètres au-dessus du sol, sur deux longs caveaux adossés et voûtés en berceau. Elle se compose d'une salle unique, de 13 m. de longueur sur 7 m. 22 de largeur, et dont la hauteur est de 7 m. 20. Elle est divisée en deux nefs égales voûtées en ogives par une série de trois colonnes à huit pans et éclairée par deux larges fenêtres ouvertes à chacune de ses extrémités.

« Rien de plus élégant, écrivait M. Boucher de Molandon (1), que ces sveltes colonnes. De leurs huit faces s'échappent à 4 m. 60 du sol, huit nervures qui s'épanouissent en gerbes gracieuses d'arcatures, se croisent, au centre des voûtes sous des clefs en forme d'écusssons fleuronnés, puis vont s'appuyer aux murs latéraux sur douze culs-de-lampe ornés de figures en plein relief..... Au point le plus apparent de la salle, au-dessus des sièges réservés au recteur et aux docteurs régents, entre les deux fenêtres occidentales, est saint Jean-Baptiste. Les autres figures sculptées sur les consoles représentent des vieillards, des docteurs, des enfants et des anges tenant tous à la main des phylactères, des rouleaux ou des livres, les uns ouverts, les autres fermés. »

C'est en 1337 que l'Université, régulièrement instituée par Clément V et Philippe IV, cessa d'être établie

et nous avons tenu à en consigner le souvenir dans une brochure, *Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans* (6-8 juin). Compiègne, H. Lefebvre, in-16.

(1) *La salle des thèses de l'Université d'Orléans*, par M. Boucher de Molandon ; dessins de Ch. Pensée. Orléans, 1869, in-8.

dans le couvent des Jacobins et transféra ses cours, près de l'église Sainte-Croix, dans les bâtiments du prieuré de Bonne-Nouvelle; mais un document de 1411 nous fournit la preuve qu'on s'occupait déjà, à cette époque, de la construction, alors fort prochaine de la *librairie* de l'Université, qui n'est autre que la salle des Thèses, dont on peut ainsi fixer la date de construction de 1411 à 1450, ou plus exactement de 1430 à 1450.

Nous ne rappellerons pas les destinées successives de la salle des Thèses; en 1862, le préfet en proposait la démolition, afin de faire une place devant la Préfecture, et ce projet allait être exécuté en 1868, lorsque M. Boucher de Molandon prit en mains la défense de la vieille salle, en lut la description et l'histoire au Congrès des Sociétés savantes de 1869, et grâce à l'intervention de M. Duruy, alors ministre, le projet de destruction fut abandonné. Mais il fallait faire l'acquisition du monument, ce fut encore l'affaire de quelques années et, à la fin de 1876, la ville devenait propriétaire du monument et en abandonnait l'usufruit et la jouissance à la Société archéologique, qui n'avait pu fournir sa part que grâce à la générosité de M. Boucher de Molandon (1) En 1882, la salle des Thèses était restau-

(1) Nous avions été heureux de pouvoir féliciter M. Boucher de Molandon de sa courageuse initiative et de ses efforts persévérants pendant notre visite, et notre vénéré confrère, dont nous admirions tous la verte vieillesse, nous avait offert en souvenir un exemplaire de la belle médaille frappée par ses soins à l'occasion de l'inauguration de la salle des Thèses. Moins d'un an après, nous apprenions la mort de M. Boucher de Molandon, dont M. G. Vignat a rappelé la longue et laborieuse existence dans une notice insérée dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. X, p. 432-491. Né le 10 janvier 1805, Rémi Boucher de Molandon est mort dans sa ville natale le 21 juillet 1893.

rée, et aujourd'hui elle sert de lieu de réunion à la Société archéologique qui y a réuni sa bibliothèque et ses collections. Par une délicate attention de M. Doinel, les anciens registres de la nation allemande à l'Université, ornés de blasons et d'autres documents précieux, avaient été exposés dans des vitrines à l'occasion de notre visite.

DEUXIÈME SÉANCE DU 22 JUIN.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle d'Hardouineau.

MM. l'abbé Desnoyers, A. de Roumejoux, le marquis des Méloizes et Le Féron de Longcamp, sont invités à prendre place au bureau auprès du Président.

La salle d'Hardouineau, dans laquelle cette séance et les suivantes se sont tenues, a été élégamment décorée pour la circonstance.

Le fond de l'estrade est occupé par une tapisserie d'Aubusson de l'époque Louis XIII, représentant Jeanne d'Arc en pied, avec sa bannière et une épée, d'après les dessins de l'artiste tourangeau Abraham Bosse. Cette tapisserie a été prêtée, pour la circonstance, par la direction du Musée de Jeanne d'Arc. Elle est encadrée de draperies au milieu desquelles se détachent des écussons aux armes de la Pucelle et de l'Université de lois d'Orléans, surmontés l'un et l'autre de drapeaux aux couleurs orléanaises. La nudité des murs est dissimulée par des draperies et des écussons aux armes de Jeanne d'Arc, de la ville et de l'Université d'Orléans. On remarque également dans la salle un portrait frappant de ressemblance de M. Eudoxe Marcille, exécuté, d'après une photographie, par M. Michel, un des amis du regretté défunt, et divers plans et vues de monuments d'Orléans et des environs, obligeamment prêtés par M. H. Herluison.

A l'ouverture de la séance, M. Léon Dumuÿs, secrétaire général du Congrès, procède au dépouillement de la correspondance :

Il fait connaître les noms des sociétés savantes qui se sont fait représenter au Congrès et donne la liste suivante de leurs délégués :

Société des Antiquaires du Centre, à Bourges : M. le marquis des Méloizes ;

Commission départementale des antiquités de la Côte d'Or et Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire, à Dijon : M. le baron A. d'Avout ;

Société historique du Périgord, à Périgueux : MM. A. de Roumejoux et le marquis de Fayolle ;

Société libre de l'Eure, à Évreux, M. L. Régnier ;

Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres : M. P. Amblard ;

Société dunoise d'Histoire, à Châteaudun : M. H. Lecesne ;

Académie nationale de Reims : M. L. Demaison ;

Société d'Archéologie lorraine, à Nancy : M. Léon Germain ;

Société historique de Compiègne : M. le président Sorel ;

Comité archéologique de Senlis : M. Vatin ;

Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer : M. Ch. Legrand ;

Société historique du Gâtinais, à Fontainebleau : M. H. Stein ;

Société historique du Vexin, à Pontoise : M. J. Depoin ;

Société archéologique de Rambouillet : M. Lorin.

Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens : M. Aug. Janvier ;

Société d'Émulation d'Abbeville : MM. H. Macqueron et J. Vayson ;

Société des Sciences naturelles et historiques de l'Yonne, à Auxerre : M. Ernest Petit.

Cercle archéologique de Mons : M. Ad. Francart ;

Société historique et littéraire de Tournai : M. le baron Amaury de la Grange ;

Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande : M. Herbert Jones ;

Société Jersiaise d'Histoire, etc : MM. G. Le Gros et H. N. Godfray ;

Académie roumaine : M. le professeur G. Tocilesco ;

Académie royale de l'Histoire de Madrid : M. Émile Travers.

La Commission provinciale des Monuments du Guipuzcoa, à Saint-Sébastien, en envoyant ses vœux pour le succès du Congrès, a exprimé ses regrets de ce qu'aucun de ses membres ne pût se rendre à l'invitation de la Société française d'Archéologie et venir à Orléans.

M. Dumuÿs donne ensuite lecture d'une lettre de S. G. Mgr Coullié, évêque d'Orléans, qui, empêché par une tournée pastorale d'assister au Congrès, exprime son désir de voir les membres joindre leurs efforts aux siens pour obtenir la restauration de l'église abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire.

Il présente enfin les regrets de MM. E. Lefèvre-Pontalis, Émile Travers, le baron A. de Loë, le général Wilson, H. Gaidoz et J.-Eug. Soil, auxquels des circonstances diverses ne permettent pas d'assister au Congrès.

M. le Président donne lecture des questions com-

prises au programme et dresse la liste des membres qui doivent parler sur chacune d'elles.

En réponse à un paragraphe de la question 4, concernant Genabum, M. Guerrier, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, communique un extrait d'un important mémoire.

Ce travail comprend quatre parties : la première, relative à l'histoire et à la bibliographie du sujet; la seconde, à l'interprétation des textes de César et à la discussion de son itinéraire; la troisième, aux titres que Gien fait valoir pour se dire Genabum ; la quatrième, aux titres d'Orléans pour se dire également l'ancien Genabum.

. C'est cette dernière partie dont M. Guerrier a fait l'objet de sa lecture.

Jusqu'au XVIe siècle, fait-il remarquer, les titres d'Orléans, sur ce point, étaient incontestés et paraissaient incontestables. Alors, seulement, on commença à les battre en brèche, et il fallut apporter les preuves que la tradition était fondée sur la réalité. Les preuves furent rares d'abord, puis plus nombreuses, toujours discutées cependant. Aujourd'hui, leur démonstration paraît acquise définitivement.

M. Guerrier, pour justifier la prétention, bien fondée, d'Orléans, d'être l'ancien Genabum, s'appuie d'abord sur les itinéraires romains qui, selon lui, sont l'argument décisif. A cet égard, l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger lui fournissent des preuves convaincantes, dont il se sert habilement pour montrer que, quelle que soit la ville où l'on se place dans le rayon de Paris, les distances s'accordent toutes, à une ou deux lieues près, pour désigner Orléans comme occupant la place de l'antique Genabum.

Après avoir répondu à cette double objection que Cenabum ou Genabum n'est pas celui dont il est question dans les Commentaires de César, et qu'Orléans n'a pas remplacé Genabum, M. Guerrier tire argument pour sa thèse des neuf voies romaines aboutissant à Orléans et de la dixième voie de communication, si importante, constituée par la Loire, qui assurait les relations de Roanne à Nantes.

Il montre ensuite dans Orléans la cité qui a remplacé Genabum, à l'aide des objets antiques trouvés sous le sol orléanais, et dont bon nombre sont au Musée historique, dans la plupart des quartiers de la ville, au Lycée, aux Minimes, à la Porte-Bourgogne, à Saint-Euverte, le long des remparts, à l'hôtel d'Hardouineau, etc. Il s'étend longuement sur les objets gallo-romains trouvés dans la Loire. de 1870 à 1887, déposés également au Musée historique : armes, ustensiles, objets d'art, médailles, etc. ; puis il parle des restes de temples païens découverts en 1741, lors de la construction de l'église Bonne-Nouvelle (la Préfecture), à la Porte-Parisis, en 1836, à l'emplacement de l'Hôtel-Dieu, quelques années plus tard, en 1833 sur le quai de la Tour-Neuve.

Toutes ces découvertes, selon M. Guerrier, démontrent péremptoirement qu'Orléans a bien remplacé la cité de Genabum.

La séance est levée à dix heures et demie.



Cliché du M[is] de FAYOLLE

LOGIS DE DUNOIS A BEAUGENCY



Imp. Phot. ARON Frères, Paris.

Cliché du Mis DE FAYOLLE

HOTEL DE VILLE DE BEAUGENCY

Excursion à La Chapelle-Saint-Mesmin, Baugency, Meung-sur-Loire et Cléry

(23 Juin)

Partis à sept heures du matin, les congressistes, au nombre de plus de soixante, sont arrivés à sept heures et demie à La Chapelle-Saint-Mesmin, où ils ont visité la grotte découverte en 1857 et l'église dont le portail du Xe siècle a vivement intéressé les visiteurs, à cause de la disposition des pierres et des briques en forme de losange rappelant l'appareil romain. On suppose que ce portail aurait été construit avec les matériaux provenant de la démolition d'une construction romaine, ce qui expliquerait les briques intercalées.

Mesmin, ou Maximin, député, avec un de ses concitoyens, le prêtre Euspice, auprès de Clovis qui assiégeait la ville de Verdun, sut vaincre par son éloquence la résistance du chef barbare, qui, après avoir épargné cette ville, voulut en conserver auprès de lui les deux représentants et les amena à Orléans. Mais ceux-ci préférèrent se retirer dans une solitude, et le roi leur abandonna une presqu'île marécageuse située entre la Loire et le Loiret. C'est là que Mesmin fonda l'abbaye de Micy (1) où affluèrent bientôt de nombreux solitaires. A la mort de Mesmin, en 520, son corps, suivant son désir, fut déposé en face du monastère, dans une grotte naturelle, formée par les rochers de la rive

(1) Il ne reste plus rien de Micy, mais une croix érigée, il y a quelques années, sur la digue du fleuve, rappelle le souvenir de l'abbaye mérovingienne.

droite de la Loire. Les habitants élevèrent sur le tombeau du saint une chapelle qui prit son nom. La grotte, découverte en 1857, a été restaurée. Le château de Saint-Mesmin, qui y touche, ne date que du XVe siècle. Restauré par Charles VII, il servit de résidence à Henri II et à Charles IX et fut, dit-on, au XVIIe siècle, habité par Le Nôtre.

Après avoir passé dans les mains d'une célèbre actrice, il devint vers 1840 la propriété des évêques d'Orléans qui y établirent leur petit séminaire et Mgr Dupanloup sut donner un éclat particulier au collège de Saint-Mesmin, dont nous ne décrirons pas les constructions nouvelles, aussi vastes que bien appropriées à leur destination (1).

M. l'abbé Vié, supérieur du Petit-Séminaire, a fait aux visiteurs les honneurs de cet établissement incomparable, où tout rappelle encore le souvenir de Mgr Dupanloup ; il leur a présenté les dessins de la grotte et les tableaux du parloir dont quelques-uns ont une véritable valeur, un saint Jean entr'autres, rappelant les traits de Louis XIV enfant, attribué à Mignard.

La pluie, qui jusque là était tombée par intermittence, a complètement cessé pendant le trajet de La Chapelle à Meung-sur-Loire, et le voyage devient ravissant.

Meung. Magdunum. – Les évêques d'Orléans étaient seigneurs de Meung, dont ils habitèrent le château jusque dans les dernières années du XVIIIe siècle. Il

(1) *Petit-Séminaire de La Chapelle Saint-Mesmin, Le site — l'histoire — l'œuvre.* H. Herluison. S. d. Grand in-8°, figures

reste encore des tours et des constructions qui rappellent son importance.

L'église, élevée d'abord sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Liphard, puis détruite, fut rebâtie en 1104 par Jean II, évêque d'Orléans ; elle a été l'objet de bien des mutilations et des restaurations. On peut cependant encore remarquer son transept et ses portails en hémicycle.

Sous le chœur existe un caveau qui renferme les restes de Germain Vaillant de Guelis, évêque d'Orléans, mort en 1587, au château de Meung.

On quitte Meung en passant sous la tour de l'Horloge, aujourd'hui découronnée, et qui présente peu d'intérêt.

A onze heures, on arrive à Beaugency, but principal de l'excursion.

Les voitures déposent les voyageurs sur le quai devant le couvent des Génovéfins, dont une partie vient d'être restaurée par M. Dusserre. Dans la même propriété se trouve la tour du Diable.

Beaugency avec ses vieilles murailles, dont on retrouve à chaque instant des vestiges importants, ses monuments du moyen âge et de la Renaissance, ses souvenirs, est certainement l'une des villes les plus curieuses du centre de la France.

L'église de l'abbaye, devenue depuis le commencement du siècle église paroissiale, présente un exemple curieux de style roman. Elle n'a jamais été voûtée de pierres, et sa voûte en bois, réédifiée après les guerres de Religion, affecte sans doute une forme qu'elle n'avait pas primitivement. Quelques chapiteaux curieux attirent l'attention, ainsi que les colonnes de diamètres différents et qui semblent provenir d'autres édifices.

M. le doyen de Beaugency est là pour recevoir les visiteurs et leur fait le meilleur accueil.

L'église Saint-Étienne, sur le Martroi, est un des rares exemples du style roman primitif du Xe siècle. Elle sert de magasin à la municipalité.

Le château, restauré par Dunois en 1440, était bâti sur l'emplacement d'un château plus ancien dont on retrouve encore quelques vestiges. Sa devise : *Cor mundum crea in me Deus* se lit au-dessus de l'une des fenêtres d'un pavillon. On y remarque surtout, dans la grande salle, une magnifique cheminée sculptée. Les connaisseurs admirent également l'escalier de pierre, en spirale, construit en 1530 par le petit-fils de Dunois.

Cet édifice sert aujourd'hui de dépôt de mendicité, et il est fâcheux que l'on ne songe pas à lui donner une autre destination, alors que ses peintures, encore assez bien conservées, surtout dans la pièce désignée sous le nom d'oratoire de Jeanne d'Arc, mériteraient plus d'égards.

La grosse tour, dite tour de César, que M. de Caumont considère comme un donjon du XIe siècle, et qui était renfermée dans la même enceinte que le château, présentait avant d'être mutilée, suivant Adolphe Duchalais, un parallélogramme de 72 pieds de longueur sur 62 de largeur, élevé de 40 pieds au moins sur une motte artificielle qui, détruite dans ses contours, avait de 18 à 20 pieds de hauteur moyenne.

Placée sur une butte que des travaux de voirie ont fait disparaître au commencement du siècle, la tour de César a été, vers 1845, utilisée par un négociant qui fit disparaître les piliers qui supportaient la voûte du rez-de-chaussée pour y placer plus facile-

ment ses marchandises. Aujourd'hui la voûte s'est effondrée et le vieux donjon reste à jour, à moitié ruiné.

L'Hôtel-de-Ville est construit sur les dessins de Viart. Il offre un élégant spécimen de l'architecture de la Renaissance. On y remarque des bas-reliefs d'une heureuse exécution. Les armes de Dunois et de Longueville, ainsi que la salamandre de François Ier, s'y rencontrent en plusieurs endroits.

L'Hôtel-de-Ville de Beaugency renferme quelques tapisseries anciennes d'une certaine valeur, mais comme il est en ce moment en pleine restauration, nous serions tenté de dire en pleine reconstruction, les tapisseries sont dans des caisses et nous ne pouvons en apprécier le mérite.

La tour de l'Horloge, connue autrefois sous le nom de tour du Change, est une construction du moyen âge ; c'était l'ancienne porte Vendômoise.

La maison dite des Templiers, attribuée au XII[e] siècle, est très remarquée : sa fenêtre du premier étage offre un spécimen d'architecture assez rare aujourd'hui.

On passe devant l'hospice et le clocher de Saint-Firmin, on visite la porte Tavers et les mails et l'on va reprendre à l'hôtel Saint-Étienne, où l'on était descendu, les voitures de l'excursion ; on traverse le Martroi et l'on descend à la Loire pour passer sur le pont et se diriger sur Cléry.

Les membres du Congrès gagnent Cléry par Lailly et Dry, sur la rive gauche de la Loire.

A leur arrivée à Cléry, à quatre heures et demie, ils sont reçus par M. le marquis de Tristan, maire et conseiller d'arrondissement ; par M. de La Rocheterie,

conseiller général, et par M. l'abbé Saget, curé-doyen, qui les attendaient devant l'église.

L'église de Cléry est un très beau spécimen du style gothique flamboyant du XVe siècle. Elle a été élevée sur l'emplacement d'un autre édifice détruit en partie par Salisbury, pendant le siège d'Orléans, et qui était depuis longtemps l'objet d'un pèlerinage populaire. C'est Dunois, seigneur de Beaugency, puis de Cléry, qui attira, nous dit M. Louis Jarry (1), l'attention et les bienfaits de Charles VII et du dauphin Louis et qui prépara ainsi une période glorieuse qui s'étendra de Louis XI à Louis XIV. Nous ne rappellerons pas ici ce que l'on a nommé *le vœu de Dieppe*, à la suite duquel Louis XI, inspiré par Dunois, s'empara de la fameuse bastille que défendaient les Anglais. « La bastille était le 15 août 1443 prise et démolie, et Dieppe délivrée; ce fut le signal de l'affranchissement de la Normandie. » Que ce soit Dunois qui ait conseillé à Louis XI de relever l'église de Cléry ou que ce prince en ait eu l'idée, peu importe; s'il n'exécuta pas de suite sa promesse, il la réalisa quand il fut monté sur le trône.

Quant à Dunois, il ne cessa jamais d'avoir la plus grande dévotion pour Notre-Dame de Cléry. Il fit de nombreuses donations à son chapitre et y choisit sa sépulture, dans la chapelle, dite depuis de Longueville, où furent également enterrés Marie d'Harcourt, sa femme, Jean et François Ier, comtes de Longueville, leurs fils, Agnès de Savoie, femme de ce dernier, et François II et Louis Ier, ducs de Longueville, leurs petits-fils.

(1) *Église de Notre-Dame de Cléry. Les sépultures de Marie d'Harcourt, femme du bâtard d'Orléans, de Jean, leur fils... Testament inédit de Dunois et autres documents*, par L. Jarry. Orléans, Herluison, 1888, in-8°.

Louis XI avait fait élever son tombeau à Cléry et il venait, dit-on, s'y coucher quelquefois « afin de voir si le lieu était juste à son corps et bien proportionné pour le recevoir après sa mort ». Son monument fut détruit en 1562 par les calvinistes et rétabli par Louis XIII, qui fit exécuter une statue agenouillée de ce prince, œuvre remarquable de sculpture, due au ciseau de Michel Bourdin (1).

D'autres tombes de princes de la famille royale se trouvent également dans l'église de Cléry ainsi que le cœur de Charles VIII, découvert en 1873, dans le dallage de la nef.

D'autres chapelles de Cléry sont décorées de sculp-

(1) Dans le compte-rendu du Congrès qu'il a adressé à la Société historique et littéraire de Tournai, dont il était le délégué, M. le baron Amaury de La Grange a relevé un curieux passage de La Fontaine sur ce monument que le poète visita en 1663 et dont nous lui emprunterons la citation :

« On le voit à genoux, sur son tombeau, quatre enfants aux coins ; ce seroient quatre anges et pourroient être quatre amours, si on ne leur avoit point arraché les ailes. Le bon apotre de roi fait là le saint homme, et est bien mieux pris que quand le Bourguignon le mena à Liège.

Je lui trouvai la mine d'un matois :
Aussi l'estoit ce prince, dont la vie
Doit rarement servir d'exemple aux rois,
Et pourroit estre en quelques points suivie.

« A ses genoux sont ses heures et son chapelet et autres menus ustensiles, sa main de justice, son sceptre, son chapeau et sa Notre-Dame, je ne sais comment le statuaire n'y a point mis le prévost Tristan ».

M. de La Grange fait remarquer que le roi n'a plus aujourd'hui à ses pieds que ses heures et son chapeau avec une enseigne de N.-D. et que les anges sont déposés à la sacristie.

tures remarquables et nous citerons notamment la chapelle Saint-Jacques ou de Pontbriant.

La statue de la Vierge de Cléry, objet du pèlerinage, est en bois et représente la mère de Dieu assise tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux. Cette statue offre une grande analogie avec les Vierges recouvertes de plaques d'argent remontant au XIIe ou au XIIIe siècle, que l'on rencontre encore dans certaines églises du centre et notamment avec la Vierge de Beaulieu. Nous citerons aussi une statue de Saint-Jacques, également en bois sculpté, remarquable par son expression.

On voit encore, dans la ville, quelques maisons anciennes, notamment celle qu'occupait Louis XI, lorsqu'il venait faire ses dévotions à N.-D. de Cléry.

En revenant de Cléry à Orléans, par la route d'Orléans à Tours, on traverse le bourg de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, près duquel fut assassiné, le 18 février 1563, le duc de Guise, par Poltrot de Méré, et on cotoye le Loiret, en jetant un regard en passant sur les belles résidences du Rondon et de La Fontaine.



Imp. Phot. ARON Frères, Paris.

STATUE DE LA VIERGE

Église de Notre-Dame de Cléry



Cliché du Mis de FAYOLLE

STATUE DE LOUIS XI

par Michel Bourdin

Église de Notre-Dame de Cléry

PREMIÈRE SÉANCE DU 24 JUIN.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

La séance est ouverte à neuf heures du matin.

Prennent place au bureau : MM. le professeur G. Tocilesco, Léon Palustre, Émile Caron, vice-président de la Société française de Numismatique, et Victor Huau, directeur du Musée de peinture d'Orléans.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. le professeur G. Tocilesco, sénateur, délégué de l'Académie roumaine.

Il donne lecture de la seconde question :

Découvertes préhistoriques dans l'Orléanais. — Signaler les éléments nouveaux qu'elles peuvent apporter pour l'établissement des systèmes de classification le plus généralement adoptés.

M. le vicomte Maxime de Beaucorps, pour répondre à cette partie du programme, fait le récit d'une excursion qu'il entreprit en 1873, en compagnie de M. Boucher de Molandon, aux grottes de Buthiers, station préhistorique située dans les environs de Malesherbes, et découverte, vers 1872, par deux enfants, dont l'un était le fils de M. Bourdon, instituteur.

Dans ces grottes, les enfants aperçurent, sous une épaisse couche de sablon, des cailloux taillés d'une façon bizarre et dont la couleur les étonna, les cailloux de silex étant pour ainsi dire inconnus dans ces régions. Ils en emplirent leurs poches, mais dispersèrent ensuite les pierres qu'ils avaient emportées.

Peu de temps après ils recueillirent de nouveaux cailloux. Cette fois, le jeune Bourdon en garda quelques-uns et les montra à son père qui fit part de cette découverte à MM. Boucher de Molandon et de Beaucorps. Ces derniers firent alors une excursion dans cette grotte et dans deux autres. Ils y trouvèrent une grande quantité de haches, de grattoirs, de débris de poterie cuits au soleil, ainsi que des ossements appartenant à la faune de la contrée.

Une de ces grottes n'a pas moins de 20 mètres de longueur, 3 mètres de largeur et $1^{m}60$ de hauteur; dans une autre coule une source d'eau limpide.

Une partie des objets trouvés a été offerte au Musée, où les membres du Congrès pourront les voir.

M. de Roumejoux dit qu'il lui semble bien difficile d'admettre qu'à aucune époque on ait pu obtenir, par la simple exposition du soleil, des vases pouvant contenir de l'eau. Il a voulu lui-même fabriquer des vases de terre et les a laissés exposés au soleil pendant près de quinze jours; mais quand il a voulu mettre de l'eau dedans, la terre a été bientôt réduite à l'état de bouillie.

M. Guignard croit que la fabrication de poterie par l'action du soleil n'est pas impossible et cite quelques exemples.

M. Poullain pense que cela tient à la nature de la terre employée, le sol ne comportant pas toujours les qualités nécessaires à cette fabrication.

M. Dumuys fait passer sous les yeux du Congrès toute une collection d'instruments en silex découverts sur une tombelle à Vienne-en-Val, dans le val de la Loire, au bas du coteau de Sologne, sur les terres de M. Demadières. Il fait ressortir cette particularité que l'on se trouve là, dans un pays absolument dépourvu

de grottes et de cavernes, plutôt marécageux et formé en grande partie de terrains d'alluvions. Des trouvailles analogues ont été faites également en très grand nombre à Épieds, non loin du champ de bataille de Coulmiers.

M. Guignard, à propos de ces découvertes, émet l'idée de faire une distinction dans le préhistorique et de faire cette distinction à l'aide précisément des documents recueillis un peu partout.

Un fait frappe en effet l'observateur attentif. Parmi ces objets, les uns portent la patine indéniable du temps, les autres en sont complètement dépourvus. Y aurait-il eu deux âges de pierre ? Le premier, le véritable; le second amené par un événement quelconque forçant les populations à chercher un refuge au milieu des forêts et à reconstituer là, de toutes pièces, les éléments d'une civilisation nouvelle. M. Guignard paraîtrait disposé à accepter cette hypothèse, à laquelle s'est rallié, dans certains cas, Jules Quicherat.

M. le baron Adalbert de Beaucorps donne connaissance d'une découverte faite en 1885, par M. Boucher de Molandon et lui, au tumulus de Reuilly, sur le territoire des communes de Chécy et de Mardié.

Là, dans une excavation pratiquée au centre du tumulus, on découvrit une ciste à cordons saillants, renfermant des fragments d'os et d'étoffes, plusieurs torques ou colliers, indices qui tendraient à prouver que l'on se trouve en présence d'une sépulture de femme.

La fabrication de cette ciste à cordons saillants dénote un état d'industrie assez avancé. M. de Beaucorps ayant voulu en faire exécuter un *fac simile*, on lui demanda, pour ce travail, qui semblerait facile

avec l'outillage moderne, une somme assez considérable (1).

En 1886, le tumulus de Reuilly était le septième ou huitième de ce genre découvert en France et M. Alexandre Bertrand lui assignait pour date le second siècle avant l'ère chrétienne.

M Adalbert de Beaucorps termine en disant que, selon lui, ce tumulus est une sépulture féminine isolée.

M. le marquis des Méloizes fait observer que, dans le Berry, on a découvert assez souvent des tumulus ana logues.

M. Dumuys fait une communication très intéressante sur des lentilles de verre ayant de 60 à 70 millimètres de diamètre et la forme de nos presse-papiers actuels, et trouvées dans les tombes gauloises et gallo-romaines. Jusqu'à ces derniers temps, les archéologues les plus distingués ne savaient trop à quoi ces lentilles pouvaient servir. Le premier même qui osa en parler dans un congrès, fut quelque peu raillé ; on l'accusait de vouloir introduire dans le domaine archéologique un vulgaire presse-papier.

Mais, dit M. Dumuys, aujourd'hui, M. Guignard, c'est de lui qu'il s'agit, doit bien être vengé de ces railleries.

On connait en effet, maintenant, l'usage de ces lentilles et voici dans quelle circonstance M. Dumuys eut la clef du mystère. Au cours d'un voyage qu'il fit en Suède et en Norvège, il découvrit, non sans surprise, dans les musées de Stockholm et de Bergen, au milieu

(1) Boucher de Molandon et Beaucorps (le baron Adalbert de) *Tumulus de Reuilly. Notice sur le Tumulus, ciste, tricot, écorce de bouleau.... — Conférence. — Mémoire sur les torques trouvés dans le tumulus.* Orléans, 1887-1891, in-8°, pl.

d'objets ressemblant aux objets de l'époque mérovingienne des lentilles semblables à celles dont il est question.

Bientôt il apprit que dans la Scanie, les habitants se servaient encore d'objets analogues pour lisser le linge et polir les peaux. Les lentilles mystérieuses ne sont donc rien moins que des polissoirs et des fers à repasser.

M. de Marsy ajoute que ces lentilles de verre étaient encore employées, il y a peu d'années, en Zélande, pour l'usage que vient de signaler M. Dumuys et que le Musée du Zweusch-Genootschapf, de Middlebourg, en renferme une importante collection.

M. Émile Caron pose ensuite les termes de cette question intéressante pour les Orléanais : fixer la date des pièces portant, avec le nom d'*Aurelianis Civitas*, celui de *Hugo*, provenant de la trouvaille faite à Verneuil, en 1889.

Quel est ce Hugues ou Hugo dont il est question ? Est-ce Hugues Capet, duc de France ? Est-ce un fils de Robert nommé Hugues, mort à vingt-et-un ans, et que son père, après l'avoir associé au pouvoir, aurait chargé de défendre les marches de l'Orléanais contre le comte d'Anjou et le comte de Blois. Cette hypothèse expliquerait, sans toutefois résoudre la question, l'inscription *dextrâ Dei benedictus* qui se trouve sur l'un des côtés de ces monnaies.

M. Émile Caron ne prétend pas imposer sa solution ; il émet seulement une hypothèse et invite les numismates à l'étudier.

M. le comte Alphonse de la Guère lit un travail en réponse à la septième question :

Étudier et décrire les chapelles et les maisons ayant appartenu à l'ordre de Saint-Lazare dans

toute la France. — Rechercher les vestiges encore existants des maladreries et les monuments relatifs aux lépreux, à leur costume et à leur mobilier.

Il y étudie principalement, en s'aidant d'une publication récente de M. l'abbé Guidault, la condition des lépreux dans le Berri.

M. le président signale à cette occasion la publication récente de M. Raulin, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie, intitulée : *Les derniers malades de la Léproserie de Notre-Dame de Beaulieu ou grande maladrerie de Caen aux XVIe et XVIIe siècles* (Caen, 1891, gr. in-8°). Dans cet intéressant mémoire, M. Raulin rappelle que les maladreries si nombreuses vers le milieu du moyen âge ne comptaient presque plus d'hôtes à partir du commencement du XVe siècle. Un arrêt des Grands Jours de Bayeux, rendu le 30 décembre 1540, apprend qu'à cette date, il n'y avait plus à Notre-Dame de Beaulieu que quatre malades auxquels une pension de 18 deniers pour chacun et par jour, et d'assez fortes allocations en nature et en argent, assurait un sort presque digne d'envie au point de vue matériel. Aussi toute une famille de ladres ou de soi-disant tels, les Lecoq, dont la surprenante longévité devait faire l'envie des gens réputés sains, était-elle l'objet des poursuites des administrateurs ou d'autres malades. Les Lecoq plaidaient, soulevaient mille chicanes ou faisaient la sourde oreille. Rien ne pouvait les faire déloger et ils s'éteignaient pleins de jours après avoir vécu grassement dans cette sorte de prébende.

M. le Président rappelle encore l'*Étude sur la condition des lépreux* de M. L. Guillouard, professeur à la Faculté de droit de Caen.

La séance est levée à onze heures et demie.

Visite des Musées et de la Bibliothèque.

Orléans possède trois musées distincts : le Musée de peinture et de sculpture installé dans l'hôtel des Créneaux, ancien Hôtel-de-Ville, qui renferme aussi le Musée d'histoire naturelle ; le Musée historique, placé dans l'hôtel Cabu, et enfin le Musée de Jeanne d'Arc qui, longtemps installé dans des salles dépendant du Musée de peinture, a été, en 1894, transféré dans la maison dite d'Agnès Sorel (1).

Musée de peinture. — « Le Musée de peinture, écrit M. Arthur Baignères (2), est établi dans l'ancien Hôtel-de-Ville d'Orléans, une charmante construction du XVI[e] siècle, mal encadrée par des maisons modernes. Cependant, l'une des deux façades est un des plus jolis morceaux d'architecture qui se puisse voir ; l'autre n'est qu'une simple porte par laquelle on pénètre dans une cour étroite et pittoresque, qu'entourent des bâtiments bas et irréguliers surmontés d'une tour. Après avoir traversé quelques pièces étroites, gravi les marches d'un escalier, on parvient à la grande salle qui frappe tout de suite par le bon air de l'ensemble : deux rangées de statues au milieu, et sur les murs une imposante réunion de toiles. »

Le Musée d'Orléans ne date que de 1823, et sa créa-

(1) Nous préférons donner ces indications conformes à l'état actuel ; en 1892, le Musée de Jeanne d'Arc était encore installé dans l'ancien Hôtel-de-Ville.

(2) *Les Beaux-Arts en province* (*Journal officiel*, 26 février 1879).

tion est due à l'initiative du comte de Bizemont qui en fut le premier directeur (1). Il eut pour successeurs MM. Demadières, Heine, de Langalerie et Eudoxe Marcille, le célèbre amateur, qui augmenta considérablement les collections qui lui étaient confiées. Aujourd'hui, il est dirigé par M. Huau, qui a bien voulu nous en faire les honneurs et qui vient d'ajouter au musée une collection des plus précieuses, les toiles, esquisses et dessins composant l'atelier de Léon Cogniet qui, grâce à son entremise, ont été donnés au Musée par la veuve du peintre.

Le Musée d'Orléans ne renferme que peu de toiles italiennes, et celles-ci sont en général sans grand intérêt; en revanche, on y trouve de beaux tableaux flamands, un *saint Charles Borromée*, de Philippe de Champaigne, des fleurs de Van Dael et un *Génie de la Gloire et des Arts* (attribué à Rubens); parmi les Hollandais, une figure de vieille femme de Ferdinand Bols, et un très beau paysage de Conrad Decker.

Mais la véritable richesse du Musée consiste dans ses tableaux de l'École française. En première ligne figurent quatre tableaux de Deruet, les *Éléments*, peints pour décorer le cabinet de la Reine, au château de Richelieu, et dans lesquels les portraits historiques se mêlent aux figures allégoriques. Nous citerons aussi *les Évangélistes* et *les Docteurs*, de Fréminet, et une série de beaux portraits anciens, notamment ceux de

(1) Voir l'introduction au *Catalogue des tableaux, statues et dessins exposés au musée d'Orléans* (Orléans, H. Herluison, 1876. On trouvera plus loin, dans les mémoires lus au Congrès, un important travail de M. Louis Jarry sur les collections orléanaises.

la duchesse du Maine, par François de Troy, et de Charles Coypel, par lui-même. Les tableaux modernes sont nombreux; beaucoup portent les noms de nos artistes les plus estimés.

Un certain nombre de statues et de bustes, des dessins et une belle collection de gravures, provenant en partie du cabinet de Leber, complètent l'ensemble artistique du musée d'Orléans et lui assignent un rang important parmi les galeries de la province.

Le Musée historique. — Quelques objets d'antiquités avaient été réunis aux œuvres d'art qui composaient le Musée d'Orléans, lorsqu'en 1855, la Société archéologique de l'Orléanais, d'une part, le département de l'autre, ayant déposé dans les salles les objets qui leur appartenaient, on dut créer un nouveau musée qui prit le nom de Musée historique, et dont M. Mantellier fut nommé directeur. Au bout de quelques années, les collections étaient trop à l'étroit et la ville fit, en 1862, l'acquisition de l'hôtel de Farville, primitivement hôtel Cabu, pour les y réunir. C'est là, et dans deux maisons voisines, qu'elles se trouvent aujourd'hui.

« Ce charmant hôtel, qu'on a improprement nommé maison de Diane de Poitiers, a été construit, écrit M. Herluison, au milieu du XVIe siècle pour Pierre Cabu, seigneur appartenant à une opulente famille orléanaise attachée à la Chambre des comptes de Blois » (1). ...Il a deux étages sur le rez-de-chaussée, possède deux façades, l'une sur la rue Neuve, l'autre

(1) *L'Hôtel Cabu. Ses annexes et les collections du Musée historique d'Orléans. Notice sommaire.* Orléans, H. Herluison, 1890, in-16.

sur la cour. La première présente quatre petites baies au rez-de-chausssée, trois fenêtres rectangulaires à meneaux croisés au premier étage, et un large œil-de-bœuf au second.

« La façade sur la cour se compose d'un corps de logis principal et de deux pavillons d'inégale dimension ; celui de droite est plus large que l'autre:

« Au rez-de-chaussée, quatre colonnes corinthiennes, en partie cannelées, portent l'entablement ; leur base est posée sur des piédestaux élevés qui arrivent à l'appui des croisées. De hautes fenêtres en plein-cintre occupent les entre-colonnements. Les colonnes centrales, plus espacées que les autres, servent d'appui à un fronton circulaire sur le rampant duquel étaient autrefois accoudés deux génies.

« Au centre du tympan sont placés sur une cartouche les armoiries de la famille Garnier de Farville, unies à celles des Miron. Ces écussons sculptés vers 1828, ont vraisemblablement remplacé les armes du premier propriétaire.

« Au premier étage, les quatre colonnes, disposées comme les précédentes, reposent sur la corniche ornée d'une grecque sur son plafond ; les fenêtres sont semblables à celles du rez-de-chaussée, mais moins hautes.

« Par suite de la forte saillie de la corniche inférieure, les colonnes médianes, l'entablement et sa corniche forment un petit avant-corps, sur lequel s'appuie, au second étage, un cartouche qui sert de couronnement, en supprimant les colonnes centrales. Deux amours debout, tenant un arc, sont adossés au cartouche percé d'un œil-de-bœuf au centre. Les côtés sont occupés par deux fenêtres. A ce dernier étage les fûts des colonnes portent une guirlande de chêne et

de lierre en hélice, dans laquelle se jouent des lézards et des serpents.

« L'ornementation des pavillons suit celle du corps principal. Le pavillon de gauche possède deux petites fenêtres au rez-de-chaussée, deux au premier étage et deux œils au second. Celui de droite, qui ne paraît pas avoir été entièrement terminé, renferme la porte d'entrée, donnant accès au rez-de-chaussée et à l'escalier à vis en pierre qui dessert l'intérieur. Cet escalier est éclairé par une fenêtre au rez-de-chaussée, deux au premier étage et deux œils au deuxième. Les toits aigus posent sur une corniche que soutiennent des modillons à têtes d'hommes et d'animaux sous l'architrave du premier étage ; dans deux caissons, sont sculptés un dragon ailé et une hermine, figures tirées des armoiries de la famille Cabu. »

Les annexes de la rue Neuve ont été décorées de façades en bois provenant d'anciennes maisons démolies récemment et notamment de la rue Pierre-Percée ; on y a utilisé aussi des statues en bois représentant un moine, un ouvrier, un artisan et un bourgeois tirés d'une maison de la rue de l'Écrevisse.

Une salle dite *de la Renaissance* a été construite dans la cour, en 1876, par M. Lisch, pour contenir les collections de céramique et d'objets de curiosité.

Nous ne pouvons donner qu'un aperçu sommaire des collections que renferme l'hôtel Cabu et qui occupent aujourd'hui un grand nombre de salles.

Dans la cour se trouvent de hautes colonnes en pierre avec leurs chapiteaux, qui soutenaient les poutres de la salle Saint-Lazare à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, divers bas-reliefs et cartouches, des plaques de cheminée en fonte, une cuve baptismale creusée dans le

fût d'une colonne romaine et provenant de la cathédrale d'Orléans, des bois sculptés, des débris de l'église d'Ouzouer-sur-Trezée et de l'abbaye de Saint-Mesmin.

Au rez-de-chaussée, dans le Musée lapidaire, une borne milliaire trouvée à Saclos, une inscription romaine de Cenabum, une mosaïque romaine, trouvée à Ouzouer-le-Marché, des pierres tombales, des enseignes de maisons, notamment *le Puits de Jacob*, *la Flotte*, *l'Écrevisse*, etc., un fragment d'une mosaïque mérovingienne, trouvé en 1889, dans les fouilles de la cathédrale.

Au premier étage, dans la salle, dite *des Antiques*, des vitrines renferment des objets préhistoriques, des antiquités égyptiennes, asiatiques, grecques et romaines, et, au centre, les antiquités découvertes en 1861, dans la sablière de Neuvy-en-Sullias, canton de Jargeau (Loiret). Cette réunion d'objets en bronze comprend un cheval, sur le socle duquel on lit l'inscription :

AVGVSTO RVDIOBO SACRVM
CVRIA CASSICIALE DE SVA PECVNIA DEDIT
SERVI ESVMAGIVS SACROVIR SERIOMAGLIVS
FACIENDVM CVRAVERVNT.

un Bacchus adolescent, des Bacchantes, une Vénus, divers personnages, quatre sangliers de très grande dimension faits par le martelage, un cerf, un taureau, un cimier de casque, une longue trompette, des casseroles et autres objets dont l'enfouissement parait dater de la fin du IVe siècle ou du commencement du Ve; et contenir le mobilier d'un temple consacré au dieu topique Rudiobus (1).

(1) Voir Mantellier, *Mémoire sur les bronzes antiques de Neuvy-en-Sullias*, 1865.

La salle suivante renferme, avec d'autres objets antiques et notamment des terres cuites de Tanagra, une collection d'objets relatifs à l'histoire des arts du XVIe siècle jusqu'à nos jours. On y trouve des objets de ferronnerie, de dinanderie et de céramique, des reliures armoriées, etc.

La troisième salle du premier étage est consacrée en grande partie au mobilier ecclésiastique et à tout ce qui se rapporte au culte chrétien : croix, calices, ciboires, custodes, monstrances, navettes à encens, bénitiers, paix, lampes, chasubles, etc. On y voit aussi une série nombreuse de statuettes de saints en faïence de Nevers, du siècle dernier.

Au second étage sont réunis les objets du moyen âge, bas-reliefs en marbre et en bois, coffres et bahuts, dont un des plus remarquables représente le sacre de Louis XI, les armes et armures de tous les pays et de tous les temps, et les instruments de musique.

Une des salles de cet étage renfermait aussi un Musée orléanais qui vient d'être transporté au Musée historique de Jeanne d'Arc.

La salle de la Renaissance, dans la cour, est garnie d'anciennes verrières et décorée d'une cheminée en pierre provenant d'une maison du XVIe siècle, mitoyenne de l'hôtel Cabu. Elle mérite une description spéciale. A la partie supérieure, trois grands bas-reliefs cintrés et polychromés figurent saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert, le baptême de Jésus-Christ et la décollation de saint Jean. Sur le soubassement, trois petits médaillons entourés d'arabesques, représentent David, Hercule et Bacchus. Sur le bandeau, on lit : *Servire Deo regnare est, timentibus eum nihil deest.* Au-dessus du médaillon

central, sont les armoiries de la famille des Comtes, seigneurs du Briou, des Valins et de Ville-Chauve.

On a réuni dans cette salle des faïences et des porcelaines de diverses fabriques, des ustensiles de la vie usuelle, tels que couteaux, fourchettes et cuillers, rapes à tabac et bonbonnières ; des bijoux, montres, médaillons, douzains de mariage, pendants d'oreilles, boucles, croix, chatelaines, bagues, etc ; ainsi qu'une nombreuse suite d'objets de la période révolutionnaire depuis les faïences patriotiques jusqu'aux décorations, médailles, plaques de coiffures et de ceinturons, etc. (1).

C'est le 7 août 1890, que furent inaugurées, en présence de M. Larroumet, alors directeur des Beaux-Arts, les nouvelles salles du Musée historique, et ce jour peut, avec celui du 6 juin 1894, être compté comme l'un des plus heureux de l'existence de M. le chanoine Desnoyers qui a consacré sa vie et sa fortune à l'augmentation de cette riche collection dont il exposait ainsi le vaste plan :

« La pensée fondatrice de ce Musée a été d'ouvrir ici un sanctuaire où par les différents objets qu'il renferme, on pourrait étudier et connaître l'histoire si attrayante du passage de l'homme sur cette terre et marcher dans tous les sillons qu'il a ouverts à travers les siècles et apprendre ainsi les phases de l'existence de cet être tout à la fois si simple et si mystérieux, un

(1) *Catalogue du Musée historique de la ville d'Orléans*, par M. Desnoyers. Orléans, H. Herluison, 1884, in-12. M. l'abbé Desnoyers, directeur du Musée, a pour attachés MM. Herluison et Dumuÿs, dont nous n'avons à rappeler ni la compétence ni le zèle bien connus.

grain de poussière et un géant, un atôme qui se heurte de tous côtés aux impuissances et un génie qui souvent arrache à Dieu lui-même les secrets de sa pensée.

. . . .

« Je dois maintenant, M. le maire, à mes bienveillants auditeurs, la révélation du moyen que j'ai employé pour arriver au résultat dont je parle. Le moyen, Messieurs, a été simple : durant onze années, j'ai groupé, pressé, accumulé avec méthode, néanmoins, les dix mille objets qui sont entrés dans le nouveau Musée, et forment actuellement avec leurs anciens compagnons, vingt mille numéros ; mais un jour est venu où malgré toute mon habileté, les chambres qui avaient reçu mes dépôts ont refusé obstinément de loger mes nouvelles acquisitions. Vous comprendrez ma douleur, mais elle ne fut pas longue. Je savais qu'Orléans possédait un Conseil municipal dévoué aux intérêts de la ville, animé du désir de lui procurer grand honneur au nom de la cité, de la science et des arts. La requête ne fut pas longue et ne pouvait l'être avec la bienveillance connue du Conseil, et une somme importante fut votée pour l'agrandissement du Musée historique par l'ouverture de cinq nouvelles salles ; puis nos intelligents édiles décidèrent que sur la façade on placerait celles de deux charmantes maisons de la Renaissance, situées dans la rue Pierre-Percée, que les exigences des marchés neufs condamnaient à être démolies. A ce vote si digne d'éloges du Conseil municipal, se joignirent le savoir et le zèle du directeur des travaux municipaux et la grande œuvre fut exécutée » (1).

(1) *Journal du Loiret*, 7-8 juillet 1890.

MUSÉE DE JEANNE D'ARC. — Lors de la tenue du Congrès d'Orléans, le Musée de Jeanne d'Arc occupait encore un espace restreint, trop restreint dans l'hôtel des Créneaux, à côté du Musée de peinture. Depuis cette époque, il a été transféré dans la maison de la rue du Tabour, dite maison d'Agnès Sorel, et le 6 mai 1894, M. Kaempffen venait procéder à l'inauguration de ce nouveau musée et, répondant à M. l'abbé Desnoyers et à M. Rabourdin-Grivot, maire d'Orléans, y prononçait un discours plein de charme et de délicatesse, dans lequel il faisait un panégyrique des plus touchants de Jeanne d'Arc.

L'article de M. Léon Dumuys, publié la veille du jour de cette fête (1), donnera mieux que la description que nous en pourrions faire l'histoire de la fondation du Musée de Jeanne d'Arc et l'aperçu des collections qu'il renferme déjà et qu'il est appelé à comprendre dans la suite :

« C'est demain (6 mai 1894), à deux heures de l'après-midi, que sera inauguré le *nouveau* Musée de Jeanne d'Arc, organisé par le vénérable abbé Desnoyers, chanoine de l'église d'Orléans, vicaire général du diocèse, chevalier de la Légion d'honneur et directeur de notre Musée historique municipal.

« En dépit de ses quatre-vingt-huit ans, M. Desnoyers, soutenu par son ardeur toute juvénile et l'amour profond qu'il a toujours témoigné pour la mémoire de Jeanne d'Arc, vient de parachever cette dernière création, véritable rêve de son existence, si bien en rapport avec sa devise : « *Præstat amor patriæ.* »

(1) *Le Patriote Orléanais*, 6 mai 1894.

« *L'ancien Musée.* — Il y a bien longtemps, en effet, que M. Desnoyers caressait la pensée de doter sa ville natale d'un *Musée de Jeanne d'Arc;* l'infatigable et généreux collectionneur se contentait, faute de mieux, des quelques salles, assez mal éclairées, dépendantes de l'ancien hôtel des Créneaux, où se trouve actuellement notre Musée de peinture, aménagées par son prédécesseur, M. Mantellier.

« La ville d'Orléans vient enfin de mettre à sa disposition la jolie maison Renaissance de la rue du Tabour, improprement dénommée : Maison d'Agnès Sorel, et c'est là qu'ont été transportées toutes les curiosités, toutes les œuvres d'art, concernant « la Pucelle », ainsi que les souvenirs matériels du siège de 1429, recueillis dans le lit de la Loire, auprès de l'ancien pont.

« Il nous faut renoncer à décrire ce bijou architectural si heureusement acquis dans ces dernières années par la ville d'Orléans et classé au nombre des *monuments historiques.* Que ceux qui ne connaissent pas cette petite merveille de goût prennent la peine d'aller la visiter, nous leur promettons la plus agréable surprise.

« Cette maison, au dire d'un inspecteur des monuments historiques, peut être considérée comme une des plus remarquables de France.

« *Disposition du nouveau Musée.* — Le nouveau Musée se compose de quatre salles principales. Celle du rez-de-chaussée, ornée d'une admirable cheminée Renaissance, dépendante de l'immeuble et simplement restaurée, renferme les grosses pièces de la collection : bas-reliefs de Foyatier, moulage de la Jeanne d'Arc de Gois, statue équestre de la libératrice par le comte du Passage, etc., etc.

« Un large escalier de pierre en hélice conduit à la salle du premier étage, dite : « Salle du Siège. » C'est en effet dans les vitrines de cette salle et au long de ses murs que sont déposés les débris d'armes, les pièces de harnachements, les boulets de pierre, les flèches, les chambres à feu des veuglaires, le moulage de la couleuvrine orléanaise dite : la Bergère, etc., etc., contemporains du siège de 1428-1429 (1).

« La salle du second étage est affectée aux multiples représentations de la Pucelle d'Orléans. Statuettes, bijoux, médailles, jetons, méreaux de toutes époques et aussi de toute valeur artistique ou commerciale, y sont méthodiquement rangés par catégorie autour de la vieille bannière processionnelle orléanaise, qui fut, dit-on, peinte par Léonard de Vinci, sur l'ordre du roi François Ier.

« Nous regrettons vivement de ne pouvoir décrire une à une toutes les tapisseries anciennes, les œuvres de sculpture, de peinture et d'émaillerie placées dans ces trois salles, mais en vérité nous n'en finirions pas et le présent article risquerait d'envahir les colonnes du *Patriote* sans donner pleine satisfaction à tous les désirs.

(1) La bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc est tellement considérable qu'elle vient de fournir à M. Lanéry d'Arc la valeur d'un gros volume, aussi ne songerons-nous point à en donner une idée ici, mais nous croyons devoir cependant signaler tout particulièrement deux mémoires insérés dans le t. XXIII des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais* (1892) et qui tiennent directement à la question du Musée de Jeanne d'Arc, ce sont : *L'Iconographie de Jeanne d'Arc*, par M. Desnoyers (p. 277-307), et : *Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc?* par M. l'abbé Th. Cochard (p. 191-240), qui répond, du reste, négativement à cette question.

« La quatrième salle, installée sous les combles, mais spacieuse cependant et ingénieusement disposée, renferme toutes les curiosités archéologiques découvertes ou recueillies dans la région orléanaise depuis de longues années.

« Les époques les plus diverses sont représentées dans ce Musée provincial, depuis les périodes gallo-romaine et mérovingienne jusqu'au XIXe siècle. C'est ici un dépôt précieux de matériaux utiles pour la reconstitution de l'histoire de notre région ; les savants, les archéologues, y trouveront de quoi exercer leur sagacité, piquer leur curiosité, et les historiens y rencontreront plus d'un souvenir intéressant.

« *La pensée du fondateur.* — J'ai souvent entendu des Orléanais et des étrangers s'étonner, voire même se scandaliser de la prodigieuse quantité de *bibelots modernes* amoncelés dans les vitrines de l'ancien Musée de Jeanne d'Arc ; cette critique ne saurait manquer de se reproduire au sujet de la nouvelle installation ; il nous semble donc bon de faire connaître la pensée qui guide journellement M. Desnoyers dans le « collectionnement » des souvenirs de la Pucelle d'Orléans.

« Il est incontestable que les vitrines du nouveau musée renferment une quantité de menus objets dénués de toute valeur artistique, mais il faut savoir que le réorganisateur de ces collections s'est donné pour mission depuis plus de vingt ans d'y rassembler autant qu'il dépend de lui tous les témoignages de l'estime en laquelle les Français tiennent la grande Libératrice nationale.

« Chacun fait ce qu'il peut, dit M. Desnoyers, tout le monde n'est pas doué du génie artistique, et pour

ma part, j'ai voulu rassembler en un même lieu les productions les plus diverses, les plus inégales, afin de montrer à quel point notre Jeanne est populaire en ce noble pays de France, dans tous les milieux sociaux. Artistes, artisans de tous métiers, manœuvres inhabiles, commerçants, industriels, pensent à elle, et s'inspirent de son souvenir. C'est là ce que j'ai voulu démontrer d'une manière tangible.

« *Conclusion pratique.* — Espérons que les artistes, tentés par le merveilleux écrin que la ville d'Orléans vient de préparer pour recevoir leurs œuvres, se feront un plaisir d'y déposer, dans l'avenir, plus généreusement que jamais, les perles précieuses façonnées par leurs soins.

« Lorsque le nombre des vraies œuvres d'art sera devenu largement suffisant pour meubler l'ancienne demeure de Pierre Compaing, alors le triage des collections s'imposera et les productions commerciales séparées des productions artistiques seront cataloguées dans des vitrines spéciales. Qui sait, en effet, si les curieux du XXIe siècle ne seront pas ravis de trouver réunis tant de *bibelots*, maintenant sans prix à nos yeux, mais devenus rares pour nos arrière-neveux ?

« La recherche des moindres souvenirs de la période révolutionnaire, des premiers timbres-poste devenus presque introuvables en raison même du peu de valeur que leur attribuaient leurs contemporains, peut donner à réfléchir aux gens enclins à la critique.

« En attendant, que chacun fasse, comme M. Desnoyers, un effort pour doter le nouveau musée national de Jeanne d'Arc des modèles qui lui manquent, et dans quelques années ses collections feront sans aucun doute l'admiration de ses nombreux visiteurs. »

Bibliothèque de la Ville. — C'est en 1714 que Guillaume Prousteau, docteur régent de l'Université d'Orléans, fonda la Bibliothèque publique aujourd'hui installée dans un bâtiment servant autrefois de chapelle au couvent des dames du Bon-Pasteur. Dès 1721, il en existait un catalogue imprimé. Depuis cette époque, elle n'a cessé de recevoir de nombreux accroissements, surtout à l'époque de la Révolution où on y porta les livres d'un certain nombre d'établissements religieux, et notamment les manuscrits de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, qui avaient échappé à une dispersion partielle arrivée pendant les troubles religieux du XVIe siècle. Cependant 230 manuscrits de cette abbaye se trouvaient à Orléans en 1798 et y furent catalogués par l'abbé Carré; mais depuis, une vingtaine ont été volés ou mutilés par Libri, ainsi que l'a établi M. Léopold Delisle, dans un mémoire publié en 1883 (1). Actuellement la Bibliothèque d'Orléans renferme environ 54,000 volumes, dont 970 manuscrits. M. l'abbé Desnoyers l'a enrichie en 1868 d'une collection exclusivement composée d'ouvrages relatifs à l'histoire d'Orléans ou écrits par des auteurs originaires de l'Orléanais, ainsi que d'impressions exécutées dans cette province ; cette série qui a été spécialement cataloguée comprend 5,700 volumes ou brochures.

(1) *Notice sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*. Extrait des Notices et extraits des manuscrits. Paris, imprimerie nationale, 1883, in-4°.

Le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans a été publié par M. Cuissard, dans la nouvelle collection publiée par le ministère. (Paris, Plon, 1889, in-8°).

MM. Henri Loiseleur, bibliothécaire, et M. Cuissard, sous-bibliothécaire, ont bien voulu nous faire, avec autant de compétence que d'amabilité, les honneurs du précieux dépôt dont la garde leur est confiée.

DEUXIÈME SÉANCE DU 24 JUIN.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

La séance est ouverte à huit heures du soir.

M. le Président appelle MM. le chanoine Desnoyers, Ad. Francart, le professeur G. Tocilesco, Tranchau, Herbert Jones et le comte Ch. Lair à prendre place au bureau.

M. P. Amblard, secrétaire de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, lit un mémoire sur la découverte récente d'une villa gallo-romaine au hameau de Loché, près de Thivars (Eure-et-Loir). Parmi les objets trouvés figurent notamment trois peignes en corne et une cuiller en bronze. Ce dernier objet porte au fond un poisson gravé, symbole du Christ, et le monogramme AVRVS.

M. le chanoine Desnoyers, qui possède une cuiller analogue, donne d'intéressantes explications sur les cuillers liturgiques, leur usage, la communion sous les deux espèces et les motifs pour lesquels, à partir du XVIe siècle, cette communion cessa pour les fidèles dans l'Église occidentale.

M. le comte Ch. Lair ajoute quelques indications aux explications données par M. le chanoine Desnoyers sur l'emploi des cuillers liturgiques et en signale un certain nombre qui sont conservées avec des calices dans différents trésors d'églises, notamment en Espagne et en Portugal, et dans divers musées d'Europe.

M. Anthyme Saint-Paul prend la parole sur les questions 5 : *Signaler les édifices mérovingiens encore*

conservés dans le centre de la France; et 6 : *Décrire les principaux monuments d'architecture religieuse de la région.*

A l'occasion de la visite faite dans la journée à différentes églises de la ville, il présente des observations sur les cryptes de Saint-Avit, de Saint-Aignan et de la cathédrale. S'appuyant sur les travaux déjà publiés sur les cryptes de ces deux premiers édifices, notamment par Alfred Ramé, en 1860 (1), il compare ces deux sanctuaires.

La crypte de Saint-Aignan présente trois périodes : la construction primitive semble appartenir au temps de Charlemagne, et tout le plan de l'édifice date de cette époque; à la suite de l'invasion des Normands, une reconstruction partielle fut faite sous Charles le Chauve ; enfin, des travaux de consolidation, entrepris pour supporter l'église supérieure, eurent lieu pendant le règne de Robert.

Il est plus difficile de préciser les différentes dates de la crypte de Saint-Avit. Certains écrivains orléanais pensent que sa construction primitive est mérovingienne et la fixent vers 530, sous Childebert. Cette assertion semble douteuse ; elle mérite cependant d'être examinée avec soin. Les voûtes ont été refaites, mais à une époque très ancienne. En tous cas, dans les deux cryptes, tout paraît antérieur à l'an 1000 ou 1010.

Les travaux faits récemment à la cathédrale d'Orléans, pour l'établissement d'un calorifère, ont amené la découverte des restes d'une abside romane. L'incendie de 999, qui détruisit presque entièrement la ville,

(1) *Dissertation sur quelques édifices d'Orléans présumés carlovingiens*, dans le *Bulletin monumental*, t. XXVI (1860), p. 37-100.

détermina assurément un grand mouvement d'art architectural ; c'est à cette époque que l'on peut áttribuer la crypte de la cathédrale, qui semble contemporaine de la dernière reconstruction de celle de Saint-Avit. On doit constater, d'après un texte d'Helgaut, moine de Fleury, l'influence des architectes auvergnats auxquels fut confiée par le roi Robert la construction de Saint-Aignan.

En terminant, M. A. Saint-Paul signale les restes d'architecture romane que l'on remarque encore à Saint-Pierre-le-Puellier, qui date du commencement du XIe siècle, à La Chapelle-Saint-Mesmin, où quelques fragments, s'ils ne sont pas authentiquement carlovingiens, remontent du moins au Xe siècle, à Jargeau et à Méhers, où l'on trouve de fort anciennes fenêtres, et à Meung.

Il parle enfin des travaux entrepris à Saint-Benoît-sur-Loire, par Gozlin.

M. Boucher de Molandon signale l'intérêt que présente la chapelle de Pont-aux-Moines, à Chézy.

Une discussion s'engage entre MM. Palustre, Dumuys, le comte A. de La Guère et Anthyme Saint-Paul, au sujet de la date de la crypte de Saint-Aignan.

M. de Roumejoux fait une communication sur l'église de Saint-Amand-de-Coly, dans la Dordogne ; il décrit cet édifice intéressant et insiste sur le talent qu'a déployé M. l'abbé Carrier dans sa restauration.

M. le Président donne lecture de la 12e question sur les *monuments iconographiques relatifs à l'ancienne Université d'Orléans.*

Il rappelle l'important travail de M. Boucher de Molandon sur la salle des Thèses et les publications de Bimbenet.

M. Boucher de Molandon signale une masse de l'Université conservée au musée.

M. Thillier indique, parmi les documents pouvant aider à répondre à cette question, un inventaire du mobilier de la Nation germanique, et ajoute que les membres du Congrès ont pu voir, lors de leur visite à la salle des Thèses, les registres d'immatriculation des étudiants de la même nation, enrichis de blasons, et qui appartiennent aux Archives départementales du Loiret.

L'ordre du jour appelle la 14e question relative aux *anciennes industries locales* et à la *représentation de leurs machines et outils*.

M. Léon Dumuÿs rappelle la publication faite récemment par M. l'abbé Cochard sur les corporations orléanaises et signale les produits divers des industries locales réunis au Musée historique d'Orléans. Il ajoute qu'on rencontre parmi les modillons de l'église de l'abbaye de Micy des représentations d'outils de vignerons (1).

La séance est levée à dix heures et demie.

(1) M. l'abbé Bernois avait adressé au Congrès un mémoire sur *les foires et marchés de la Beauce et du Gâtinais ;* mais son manuscrit n'est arrivé qu'après la clôture du Congrès. Ce travail a été analysé dans le compte-rendu des réunions du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1891.



Imp. Phot. ARON Frères, Paris

Cliché de M. E. MAREUSE

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

à Saint-Benoît-sur-Loire

Excursion à Châteauneuf-sur-Loire, Saint-Benoît, Germigny et Chécy.

(25 juin)

A 6 heures 1/2, très exactement, les excursionnistes, au nombre de cent un, étaient réunis sur la place du Martroi d'Orléans pour le départ.

Jamais la Société française d'Archéologie n'avait été aussi nombreuse dans aucune de ses excursions.

On part, en neuf immenses voitures, pour Châteauneuf, en passant par la porte Bourgogne.

Pour aller à Châteauneuf, on suit la route d'Orléans à Gien, en côtoyant les murs de l'ancien couvent des religieuses bénédictines de Saint-Loup, puis en traversant les bourgs de Saint-Jean-de-Braye ; de Chécy dont l'église du XIIIe siècle offre un vaisseau assez remarquable ; de Marché, sur le territoire duquel était le prieuré de Pont-aux-Moines. dont la chapelle avec les modillons à têtes de son portail et les moulures arrondies de sa porte, monument du XIIe siècle, existe encore ; de Saint-Denis-de-l'Hôtel, qui n'était autrefois qu'un faubourg de la petite ville de Jargeau, dont on aperçoit, sur la rive gauche de la Loire, l'église qui, malgré ses dégradations, présente encore un aspect imposant.

On aperçoit au loin, avant d'arriver à Saint-Denis-de-l'Hôtel, Neuvy-en-Sullias, où ont été trouvés les superbes bronzes gallo-romains du Musée d'Orléans.

Châteauneuf-sur-Loire. — L'église a subi de telles dévastations lors des guerres de religion, que les re-

constructions rendues nécessaires ont fini par faire disparaître toute trace de son origine, qui remonte peut-être au XIIe siècle : on y remarque surtout le chœur, qui date de la fin du XVIe siècle.

Mais ce qui en fait surtout l'attrait, c'est le magnifique mausolée en marbre noir et blanc, élevé en 1686 à la mémoire de Louis Phélypeaux, seigneur de la Vrillière, et qui a été attribué à tort au chevalier Bernin, mort deux années avant Phélypeaux.

On visite ensuite le château, où séjournèrent à plusieurs reprises les rois de France, et dont une gravure de Chastillon nous retrace l'ensemble, auquel on arrive par une entrée grandiose qui n'est plus guère en rapport avec ce qui reste du monument. Un seul pavillon d'angle a été conservé, avec une galerie formant l'un des côtés du fer à cheval, dans la direction des communs.

Mlle Parent, qui en est propriétaire, fait aux excursionnistes l'accueil le plus aimable et semble heureuse de leur montrer le superbe salon Louis XV, sa coupole et la galerie qui s'y rattache.

Cette galerie renferme un très grand nombre d'objets d'art et de tableaux, parmi lesquels un régulateur de la fin de l'époque de Louis XIV et une chaise Louis XVI, d'un remarquable travail, ayant appartenu à la princesse de Lamballe.

Après un déjeuner bien servi par M. Feuillaubois, on remonte en voiture pour gagner Saint-Benoît, le point le plus intéressant de l'excursion.

L'église de Saint-Benoît-sur-Loire est un monument trop important pour qu'il soit possible d'en donner en quelques lignes une description. Aussi, renverronsnous avant tout nos confrères aux monographies spé-



Cliché de M. E. MAREUSE

MAUSOLÉE DE PHÉLYPEAUX DE LA VRILLIÈRE

dans l'Église de Châteauneuf-sur-Loire

ciales qui en ont été publiées, et aux articles des grands ouvrages d'archéologie ou d'architecture qui lui sont consacrés (1).

De l'antique abbaye de Fleury, qui prit plus tard le nom de Saint-Benoît, fondée au VIIe siècle, par un moine d'Orléans et qui jeta tant d'éclat dans le monde monastique par ses écoles et les hommes éminents qui en sortirent, il ne subsiste plus que l'église ; les bâtiments monastiques, les cloîtres et les dépendances ont complètement disparu, mais cet édifice, précédé d'un porche que surmonte une vaste salle, a un caractère de grandeur qui frappe à première vue.

Nous croyons donner une idée assez exacte de cet édifice en reproduisant la description donnée dans le *Guide Joanne* et dans laquelle on reconnaîtra la netteté d'appréciations d'un de nos plus savants confrères :

« Longue de 95 mètres, l'église de Saint-Benoît a la forme d'une croix archiépiscopale, c'est-à-dire qu'elle a deux transepts. Des bas-côtés flanquent la nef et le chœur et font le tour de l'abside, donnant accès à deux chapelles. A l'est de chaque croisillon du grand transept s'ouvrent deux absidioles ; le petit transept n'en a qu'une de chaque côté.

« La façade est précédée d'un porche ouvert de trois côtés et partagé en trois nefs dans tous les sens. Des arcades d'un style sévère. reliées par des voûtes d'arêtes, reposent sur d'énormes piliers flanqués de colonnes dont les chapiteaux historiés, à feuillages, et imitant souvent le corinthien, sont les plus remarquables qui

(1) *Description archéologique de l'église abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire, suivie de notes historiques...*, par M. l'abbé Rocher, Orléans. Jacob, 1865, in-8°.

nous restent du XIe siècle. Les sujets, tirés de l'Apocalypse ou de la Genèse, sont rendus avec beaucoup d'énergie. Umbert, qui a écrit son nom sur un des chapiteaux, est peut-être l'auteur de toutes ces sculptures. Au-dessus du porche s'étend une salle plus élevée, offrant les mêmes dispositions, mais moins ancienne (fin du XIe siècle) et terminée, du côté de la nef, par trois renfoncements qui ont renfermé des autels. Au-dessus de cette salle, retouchée au XIVe siècle, se dressait un immense clocher, qui n'a jamais été achevé et qui fut détruit à la suite de la révolte des moines contre le cardinal du Prat. La grande porte occidentale n'est que du XVIIIe siècle.

« Les transepts n'ont pas de portails, mais la porte latérale percée au nord de la nef est un des plus beaux types du XIIIe siècle. Six grandes statues horriblement mutilées se dressent en cariatides de chaque côté de la baie, accolées aux colonnes qui soutiennent la voussure ; on reconnaît à droite Abraham, tenant d'une main le glaive du sacrifice, tandis que l'autre main est posée sur la tête d'Isaac, debout devant lui ; un ange retient son bras. Vis-à-vis est David avec sa harpe ; les autres personnages sont sans attributs. Le linteau représente l'enlèvement du corps de saint Benoît du Mont-Cassin et les miracles qui s'opérèrent à cette occasion. Au-dessus, dans le tympan, cinq lobes se dessinent pour recevoir cinq personnages : Jésus-Christ, au centre, et les Évangélistes. La première archivolte de la voussure est garnie d'anges ; la seconde, de personnages tenant en main des livres ou des phylactères roulés ; les trois cordons de la voussure se composent de larges moulures à l'ornementation fleurie. »

« La nef comprend sept travées. Les arcades sont



Imp. Phot. ARON Frères, Paris

Cliché du Mis DES MÉLOIZES

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Portail latéral de l'Église (Côté Nord)

en ogive ; des voûtes d'arêtes nues couvrent les bas-côtés, celles de la grande nef sont à nervures et ne furent terminées qu'en 1218. Les chapiteaux historiés de la nef représentent des scènes de la vie de saint Benoît. Le transept principal est séparé par six arcades fermant le chœur du transept secondaire placé à la naissance du rond-point et qui n'est rendu sensible que par les deux tours tronquées, du XVe siècle, qui le surmontent. Les voûtes du grand transept et du chœur sont en berceau. Sur la voûte en coupole de l'intertransept s'élève une tour centrale à deux étages. C'est sous cette coupole que se trouve le tombeau de Philippe Ier (XIIe siècle), formé d'une dalle portant la statue du roi et reposant sur quatre lions. Les stalles (1413), d'un fort beau travail, sont surmontées de dais sur lesquels sont sculptés d'un côté des figures de religieux, de l'autre des oiseaux de nuit.

« Le buffet d'orgues est soutenu par deux grandes statues en marbre (XVIIIe siècle), représentant David et sainte Cécile.

« Une crypte s'étend sous le chœur et cinq chapelles y entourent le *martyrium,* ceint de colonnes et où reposa longtemps le corps de saint Benoît » (1).

L'église ne renferme plus aujourd'hui qu'un petit nombre d'objets précieux, parmi lesquels nous citerons la châsse de saint Mommole et un très joli médaillon émaillé, attaché à un chapelet qui vient de Madame de Maintenon.

Quoique classée comme monument historique, l'église de Saint-Benoît est dans un état déplorable de conservation, et plusieurs de nos confrères n'ont pu

(1) *La Loire*, éd. de 1888, p. 71.

s'empêcher de témoigner leurs regrets de voir que des sommes importantes, au lieu d'être consacrées à la réparation des toitures, avaient été employées à des travaux d'aménagement intérieur.

L'église de Germigny-les-Prés était, avant 1870, comme l'écrit M. Anthyme Saint-Paul, un monument sans prix qu'on a depuis détruit pour le rebâtir sur le même plan ; elle remontait bien authentiquement aux dernières années de Charlemagne et avait été bâtie par Théodulfe, un des plus grands évêques d'Orléans (1).

Aujourd'hui, nous nous trouvons en présence d'un édifice absolument neuf, dans lequel on a seulement replacé quelques colonnes et quelques piliers. On a conservé et réparé toutefois une mosaïque d'un grand style placée dans la conque de l'abside principale, représentant l'Arche d'alliance supportée par des chérubins. Nous croyons que ce que nous avons à faire de mieux est de résumer l'excellente étude, publiée en 1868, par M. G. Bouet, dans le *Bulletin monumental*, et c'est ce que nous ferons dans la suite des mémoires du Congrès, en ajoutant à ce travail quelques-unes des observations fort judicieuses consacrées à cet édifice par M. Cuissard, dans sa belle étude sur Théodulfe (2).

Dans le cours de notre visite, M. Courajod a exposé les motifs qui lui faisaient comparer l'église de Germigny-les-Prés à la Mosquée de Cordoue et fait ressortir les nouvelles raisons qui le portaient à attribuer

(1) *Histoire monumentale de la France*, Paris, Hachette, 1888, p. 66.

(2) *Théodulfe, évêque d'Orléans, sa vie et ses œuvres, avec une carte du pagus Avrelianensis au IXe siècle* ; Orléans, Herluison, 1892, in-8°, p. 116-133.



Imp. Phot. ARON Frères, Paris.

Cliché du Mis des MÉLOIZES

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Porche de l'Église



Cliché du Mis DES MÉLOIZES

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Intérieur de l'Église

une origine orientale à certains de nos plus anciens monuments français.

M. Boucher de Molandon nous attendait, au retour à Pont-aux-Moines, pour nous faire visiter la façade d'une chapelle du XIe siècle, dont la porte et la fenêtre rappellent par leur appareil le portail de l'église de la Chapelle-Saint-Mesmin Notre excursion s'est terminée par la visite trop rapide de l'église de Chécy, beau monument du XIIIe siècle, dont le chevet est décoré d'une immense rosace.

A huit heures du soir, notre excursion était terminée et nous rentrions à Orléans.

SÉANCE DU 26 JUIN.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

La séance est ouverte à une heure.

MM. le comte R. de Lasteyrie, membre de l'Institut, Louis Courajod, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, le professeur Tocilesco et le chanoine Desnoyers, prennent place au bureau.

M. le chanoine Desnoyers prend la parole sur la seconde question : *Découvertes préhistoriques dans l'Orléanais.*

Longtemps, l'Orléanais était demeuré inconnu et inexploré par les antiquaires. Cependant il renfermait de nombreuses traces d'un lointain passé et ses richesses archéologiques étaient considérables. Si on ne les avait pas découvertes, c'est qu'on ne les avait pas cherchées.

M. le chanoine Desnoyers expose comment il entreprit des recherches dans une partie du département du Loiret, à l'aide des maires, des curés, des gardes champêtres. Depuis vingt-deux ans, cent-vingt communes du Loiret lui ont fourni de nombreux objets antiques, et, parmi elles, cent sept des objets de l'époque celtique. Si les deux cents autres étaient explorées, leur contingent serait certainement important. Ce sont surtout les communes voisines d'Orléans, dans lesquelles il a été trouvé le plus d'objets celtiques, notamment Patay, Bricy, Sougy, Chaussy, Artenay, Tournoisis, Épieds, Baule, Meung, Beaugency et Chécy.

A Orléans, point central de ces diverses localités, les

découvertes ont été considérables de 1870 à 1887. Près du vieux pont, plus de 300 pièces de monnaie gauloises ont éte trouvées, ainsi que des lances, épées, trompettes, etc... Il cite ensuite les découvertes de deux puits funéraires, rue Croix-de-Malte, de quatre puits semblables, en 1874, rues de la Bretonnerie et des Huguenots.

Ces documents lui ont permis d'étudier la question celtique au double point de vue préhistorique et de l'histoire locale, et elles lui font conclure à l'origine celtique d'Orléans, qui a bien remplacé Genabum.

Se croyant autorisé à répondre, en même temps, aux n°s 3 et 4 du programme, M. l'abbé Desnoyers signale les découvertes de l'amphithéâtre de Bonnée, des théâtres de Briare, de Ménestreau, des sépultures des Minimes, des cimetières gallo-romains, près de Cléry, du cimetière de Briare-sur-Essonne, des thermes de Montbouy.

Puis, revenant à la question de Genabum, il dit que Gien, malgré l'audacieuse érection d'une statue à Vercingetorix, ne peut prétendre être Genabum ; pour que cette ville eût raison, il faudrait ne tenir aucun compte des données historiques. D'après lui, les objets celtiques et gallo-romains déposés au Musée démontrent les origines celtiques et gallo-romaines d'Orléans.

Après de hautes considérations sur la Loire et son rôle dans l'histoire, M. le chanoine Desnoyers, au nom des riverains du fleuve, remercie les membres du Congrès d'avoir bien voulu choisir Orléans pour une de leurs assises annuelles. On a dit que la Loire était le fleuve le plus français. Il accepte ce nom et cette gloire. Il y ajoutera le nom de fleuve de la science, « depuis cette inoubliable semaine, dit-il, où vous

avez planté sur ses rives le drapeau de la science et du savoir. »

Après les plus vifs remerciements à M. le chanoine Desnoyers, M. de Marsy prévient les assistants qu'il va leur faire distribuer une médaille commémorative du Congrès de 1892.

La parole est ensuite donnée à M. le professeur Tocilesco, qui fait une lecture du plus haut intérêt archéologique sur la tour d'Adam-Klissi, dans la Dombrudja.

C'est, sans doute, par un excès de modestie que l'éminent directeur du musée de Bucharest a demandé l'indulgence de ses auditeurs, car il s'exprime fort bien dans notre langue, et pas une de ses paroles n'a été perdue pour l'auditoire, qui est demeuré suspendu à ses lèvres pendant plus de trois quarts d'heure. Son travail, de plus, merveilleusement écrit, était d'une clarté d'exposition, d'une précision de style et d'une logique dans les développements, qui permettaient de n'en point perdre une seule des savantes considérations.

Après avoir établi la topographie de cette tour, située à 20 kilomètres du Danube, 50 de la mer Noire et 40 de la voie ferrée de Medjidié, M. Tocilesco décrit l'état dans lequel furent trouvées ces ruines, l'économie de l'édifice, les souterrains, et jusqu'à la légende du taureau qui s'y rattache.

Il parle d'abord de l'emplacement de la ville antique et du camp romain qui se trouvaient autour. Puis il énumère les principaux voyageurs qui ont mentionné cette tour. C'est d'abord M. de Moltke, en 1834, qui en parle dans un de ses ouvrages, décrit la muraille circulaire qui enveloppe le noyau central et conclut à la représenter comme le mausolée d'un empereur. En

1857, un professeur de l'Université de Bonn la décrit également et croit que c'est une construction persane. M. Jules Michel, ingénieur français, qui s'est occupé des travaux de défense des Romains dans la Dombrudja, y a vu un tombeau et un travail de défense militaire. En 1867, un archéologue viennois a cru y trouver un mausolée et parle de statues en marbre là où il n'y a que du calcaire.

A partir de 1881, l'accès du monument devint plus facile. Directeur du musée de Bucharest, M. Tocilesco fut amené à s'en occuper, et, de 1882 à 1890, il y entreprit cinq campagnes de fouilles qui lui ont permis de rétablir sa date, ses inscriptions, son nom, son caractère et sa disposition exacte. Aidé de M. Nieman, architecte de Vienne, en avril et septembre 1890, il put reconstituer le monument tel qu'il serait si l'on pouvait entreprendre sa restauration.

A l'aide de nombreux dessins et de photographies qu'il fait circuler dans la salle, M. Tocilesco met son auditoire à même de suivre pas à pas ses lumineuses explications.

La tour d'Adam-Klissi se compose d'un enmarchement de 8 degrés, puis d'un mur circulaire de 30 mètres de hauteur et de 31 mètres de diamètre, crénelé à son sommet. Au-dessus et sur une base circulaire de 1m 05 de hauteur s'élève un socle hexagonal, surmonté d'un trophée de 8 mètres de hauteur et de 2 mètres de diamètre. Ce trophée se compose d'une cuirasse impériale de 4 mètres et de boucliers décorés de têtes de Méduse. On y voit également un cavalier romain frappant une femme debout. Seul, le casque est demeuré introuvable. L'ensemble offre des analogies frappantes avec le Môle d'Adrien, à Rome.

Pour M. Tocilesco, ce n'est pas un mausolée ni une construction défensive, mais un tumulus artificiel surmonté d'un trophée gigantesque. Le trophée a été renversé par le temps, et le monument détruit peu à peu par les habitants. On se trouve évidemment en présence d'un édifice triomphal.

Quelques-uns l'attribuent aux Perses, d'autres à une époque antérieure aux Romains, d'autres à une période de décadence, et y voient la sépulture d'un chef goth. Pour lui, c'est un ouvrage romain consacrant une expédition contre les peuples du Danube, et cet ouvrage est de l'époque de Trajan.

Pour appuyer son affirmation, M. Tocilesco dit qu'il a reconstitué l'inscription du monument portant dédicace de Trajan au dieu Mars vengeur des Daces. Il ajoute que des monnaies trouvées auprès des ruines ne laissent pas de doute sur l'existence, à l'entour, d'une ville dont le nom serait *Municipium tropeæ Trajanæ*.

Puis, s'appuyant sur l'histoire et les usages des Romains, il établit que le monument n'était pas isolé et constituait l'ornement d'une cité ; ensuite, que la ville était gardée par un camp retranché.

Après avoir dit que l'on a retrouvé, sur l'emplacement de la ville, les restes d'une église du IIe siècle et des inscriptions de l'an 115 après Jésus-Christ, M. le professeur Tocilesco donne lecture de ces inscriptions et signale une médaille au revers de laquelle se trouve la représentation du monument.

Il n'y a pas de doute, pour lui, qu'il existait une ville romaine entre Thémis et Actiopolis, qu'un monument triomphal existait à quelque distance et que la ville a pris le nom de *Municipium tropæum*, et, à ce

propos, il rappelle que M. Toutain lui a cité un texte ancien démontrant l'existence de *Tropæum*.

En terminant, il veut répondre à l'objection tirée de la grossière exécution de l'ensemble. Cette grossièreté tient à ce que l'art provincial était inférieur à l'art du centre de l'empire romain. Mais, tel qu'il est, le monument d'Adam-Klissi constitue l'un des édifices romains les plus importants en dehors de l'Italie. Si son élégance est moindre, sa puissance est de premier ordre et méritait bien d'être signalée.

Souvent interrompue par de chaleureux applaudissements, la lecture du remarquable travail de M. Tocilesco est accueillie par une ovation qui se prolonge pendant quelques instants. Aussi, M. le comte de Marsy se fait-il l'interprète autorisé du Congrès, pour féliciter sans réserve l'éminent professeur de l'importance de sa découverte et de la façon magistrale avec laquelle il l'a si heureusement exposée (1).

M. Léon Palustre, prenant ensuite la parole, fait une intéressante communication verbale sur les dispositions architecturales des cuisines au moyen-âge, cuisines des monastères particulièrement, et cuisines des châteaux. A ce sujet, il combat plusieurs des idées émises par M. Viollet-Leduc, dans ses ouvrages spé-

(1) En 1893, M. le professeur G. Tocilesco a fait au Congrès archéologique d'Abbeville une seconde conférence, accompagnée de projections photographiques sur le monument triomphal d'Adam-Klissi et communiqué les nouvelles découvertes faites par lui dans une récente exploration de l'édifice.

L'éminent archéologue roumain a promis de donner sur ce sujet une notice détaillée qui sera insérée dans le *Bulletin monumental*.

ciaux et rétablit la réalité, telle qu'il la conçoit sur ce sujet.

M. Ludovic Guignard cite, à l'appui de la démonstration de M. Palustre, l'exemple des cuisines du château de Blois.

M. Léon Dumuÿs donne lecture d'un mémoire sur le cimetière de Briare-sur-Essonne, dont les fouilles ont amené des découvertes de sépultures gallo-romaines.

Après avoir établi la topographie de cette localité, son histoire et l'étymologie de son nom, il parle des intéressantes découvertes faites par M. Bréan, ingénieur des ponts-et-chaussées, lors de la réparation du nouveau pont, qui permit de constater l'existence de deux autres, des XVIIe et XVIIIe siècles, bâtis sur un du XVIe, élevé lui-même sur les restes d'un pont de l'époque gallo-romaine, au sujet duquel M. Collin crut devoir formuler des réserves.

Passant aux voies romaines qui accédaient à Briare, il continue, en décrivant la topographie du cimetière, situé au climat des Hauts-de-Buisseaux et entretient l'auditoire de la découverte faite, en 1863, par un sieur Amiard, ouvrier terrassier de M. Audebert, de dix-huit tombes, d'agrafes, de médailles, de pièces de poterie ; tous ces objets furent offerts à M. Dumesnil. En 1881, M. l'abbé Cochard dressa un premier inventaire des objets trouvés ; et, depuis lors, les découvertes furent plus nombreuses et plus importantes.

Sur un espace de trois à quatre arpents, des sépultures furent découvertes, dont M. Dumuÿs donne des descriptions très claires et très précises, quant à leur disposition, à leur orientation et à leur contenu. Il estime qu'environ quatre à cinq cents tombes ont dû être remuées et énumère les objets qu'on y trouva : objets

mobiliers, statuettes, vases, ustensiles, verres, urnes, perles, plats, jusqu'à une écuelle contenant un squelette de volatile. Tous ces objets permettent à l'auteur du mémoire de fournir des détails et des comparaisons très intéressants. Il en conclut qu'on se trouve en présence de sépultures de l'époque mérovingienne de transition, ou de l'époque romaine de la décadence, c'est-à-dire des Ve ou VIe siècles, mais avant la conversion au christianisme des habitants de cette contrée.

M. Poullain lit une note substantielle sur le donjon et le mode de défense du château d'Yèvre-le-Châtel, résumé d'un travail récompensé en 1890 par la Société archéologique de l'Orléanais.

Il communique également au Congrès les notices suivantes, en réponse aux septième et huitième questions du programme :

1° La Maison du Temple, à Gien ;

2° Le château de Chemault et Guillaume Pot, seigneur de Rhodes et de Chemault ;

3° Le comté-ville de Château-Regnard ;

4° *Balgenti-Castro* dès l'origine, ou noyau de fondation de la ville de Beaugency-sur-Loire.

M. Poullain offre en même temps au Congrès quelques publications imprimées dont il est l'auteur, et notamment des feuilles d'un Album archéologique d'Orléans.

M. Palustre fait part au Congrès d'une découverte que lui a suggérée sa visite à Saint-Benoît. Gozelin, abbé de Saint-Benoit, voulant décorer son église de fresques, s'adressa au monastère de Saint-Julien de Tours, où le moine Odolric se chargea de les exécuter. Ces fresques sont presque détruites. Mais il se trouve que Saint-Julien de Tours possède des fresques du

XIe siècle, dont l'auteur est ignoré. Il croit que ces fresques peuvent être également attribuées au moine Odolric.

M. le comte R. de Lasteyrie regrette de n'avoir pas les fresques sous les yeux, afin de les comparer. Mais il ne lui semble pas que les fresques dont parle M. Léon Palustre soient du commencement du XIe siècle ; elles sont tout au plus de la fin.

La séance est levée à quatre heures.

BANQUET.

Dimanche 26 Juin 1892.

Le banquet annuel du Congrès a eu lieu le dimanche 26 juin, à sept heures du soir, dans la salle de l'Institut et a réuni près de cent convives.

Le menu, décoré de la vue de la salle des Thèses, était ainsi composé :

MENU. — Potage à l'anglaise ; relevés : croustades Agnès Sorel, saumon de Loire (sauce Charles VII) ; entrées : filet de bœuf à la Dunois, ris de veau Glacidas ; sorbets carnutes ; rôt : poulardes solognotes à la Xaintrailles, chaud-froid de canetons génabiens ; légumes : haricots verts sautés à la Talbot ; entremets : glace Jehanne d'Arc, massepains et croque-en-bouche guêpins, compotiers de fruits tourangeaux ; café de Chartres ; eau-de-vie d'Armagnac ; liqueurs de France et de Navarre ; vins : de l'Isle Madère, Auvernat, de Bourdeaux, de Bourgongne, de Champaigne.

Maistre DELAFOY, saulcier-rostisseur en la bonne ville d'Orliens.

A l'heure des toasts, M. le comte de Marsy remercie la Société archéologique, si dignement présidée par M. Basseville, de la parfaite organisation du Congrès d'Orléans, le premier, qui, depuis qu'il est à la tête de la Société française ait réuni autant d'adhérents. Constatant ensuite la part brillante prise par la Société archéologique au Congrès, il reporte une partie du succès sur ses deux sœurs, la Société d'Agriculture,

Sciences et Lettres et l'Académie de Sainte-Croix, qui ont aussi vaillamment payé de leur personne.

M. le Président remercie M. le Maire d'Orléans pour l'accueil si sympathique qu'il a fait au Congrès et pour la sollicitude de l'administration municipale d'Orléans envers les monuments historiques et les collections précieuses dont cette cité est si riche. Si M. le Préfet eût pu être présent, il l'aurait chargé d'être son interprète auprès des administrations du département pour les soins éclairés qu'elles apportent à la conservation des antiquités du Loiret.

Enfin, il remercie ses confrères étrangers, accourus de si loin pour participer au Congrès, la commission d'organisation, qui s'est multipliée pour la réussite du Congrès, et la presse locale, qui a suivi les travaux du Congrès et s'est appliquée à en rendre si fidèlement compte.

M. Basseville, président de la Société archéologique, au nom des Orléanais et de M. le Maire d'Orléans, son ami, boit à l'éminent président et à tous les membres de la grande Société française d'Archéologie venus, à l'occasion du Congrès de 1892, visiter l'antique Genabum.

M. Rabourdin-Grivot, maire d'Orléans, remercie M. le comte de Marsy de ses bienveillantes paroles à son égard, exprime, de nouveau, ses vives sympathies et celles de la municipalité pour l'œuvre poursuivie par la Société française d'Archéologie, et boit à tous les convives présents au banquet du Congrès.

M. Tranchau s'exprime ensuite en ces termes :

« Mesdames et Messieurs,

« Permettez qu'en ma qualité de doyen des Orléa-

nais dans cette réunion, je salue d'un hommage spécial les nobles hôtes dont la parole nous a particulièrement tenus sous le charme dans nos séances ou nos excursions, MM. Anthyme Saint-Paul, Courajod, Léon Palustre et Tocilesco.

« L'éminent délégué de la Roumanie a pu voir, par la triple salve d'applaudissements qui a suivi sa dissertation si méthodique, si claire, si sûre dans ses déductions, et d'une langue si française que bien des écrivains français peuvent la lui envier, combien il a étonné, séduit, ravi son auditoire.

« S'il était encore d'usage de conférer à des étrangers le droit de cité, je demanderais à M. le maire et au conseil municipal de donner le titre de *citoyens d'Orléans* à MM. Saint-Paul, Courajod, Léon Palustre et surtout à M. le sénateur Tocilesco.

« Je veux, du moins, leur adresser, au nom des Orléanais, un salut de respectueuse et cordiale gratitude, en levant mon verre en leur honneur. »

M. le professeur Tocilesco répond par le toast suivant à la flatteuse proposition dont il vient d'être l'objet :

« Mesdames et Messieurs,

« Permettez, je vous prie, à un paysan du Danube de remercier, aux bords de la Loire, les illustres représentants de la science archéologique en France.

« Les moments que j'ai passés parmi vous ont été, pour moi et pour les miens, autant de preuves qu'un Roumain n'est jamais étranger parmi les Français. Je conserverai au fond de mon âme le plus beau souvenir

de l'accueil et de la bienveillance que j'ai trouvés au sein du Congrès.

« C'est donc à la France et au monde savant français que je boirai, car la France est la mère de ma patrie ; la Roumanie moderne est l'œuvre de la France, et la science française est le soleil qui chauffe et éclaire toutes les nations du monde.

« Vive donc la France ! que Dieu la bénisse et qu'il lui donne la force et la sagesse de se rendre maîtresse de ses ennemis intérieurs et extérieurs ; qu'elle calme les premiers et que, si l'heure venait à sonner, elle terrasse les seconds ! Vive la France ! »

M. Adolphe Francart prononce ensuite ces paroles :

« Au nom des membres belges de cette assemblée, je remercie M. le comte de Marsy des paroles si amicales par lesquelles il a mentionné notre adhésion au 59e Congrès de la Société française d'Archéologie et notre présence à ce confraternel banquet.

« C'est de grand cœur, en effet, que nous répondons à votre invitation.

« Lorsque, avec le premier rayon du soleil printanier, nous arrive ce bienheureux programme de la réunion prochaine qui ravive le charme du souvenir des réunions passées, nous ressentons un tressaillement, comme un écho du joyeux carillon qui, du haut de nos vieux beffrois flamands, nous annonce le retour des grands jours de fête.

« Car c'est en perspective, non seulement le repos tant désiré après une longue année de labeurs, c'est encore la route – allongée au besoin — sur laquelle se profilent déjà nos espérances : Paris, ce Paris unique

qu'il faut toujours revoir. Et puis, nous avons à parcourir, avec vous, une région nouvelle de votre belle France aimée, si riche encore, malgré les vicissitudes de sa glorieuse et héroïque histoire, en vestiges précieux ou en merveilles, produits d'un culte vingt fois séculaire des arts. Il faut renoncer, pourtant, non sans un impuissant et mélancolique regret, à les connaître, à les admirer tous !

« Ce sera bientôt, enfin, le jour de cette chère et délicieuse envolée vers les anciens amis dont, le soir, nous reverrons les figures aussi cordialement ouvertes que le seront les mains qui nous seront tendues.

« C'est de cette fête annuelle qu'une fois de plus nous vous remercions aujourd'hui, en buvant à la France et à la ville de Jeanne d'Arc. »

M. Henry-N. Godfray prend à son tour la parole en ces termes :

« Je remercie mes collègues roumain et belge d'avoir répondu avant moi. Ils m'ont coupé l'herbe sous le pied, je ne puis donc que réitérer les sentiments qu'ils viennent de si bien exprimer et auxquels je suis heureux de m'associer.

« C'est bien un peu téméraire à un Anglais de venir prendre la parole dans la ville de Jeanne d'Arc, mais il y a quatre cents ans de cela, et j'espère que vous me pardonnerez.

« C'est ma première visite à Orléans, où nous avons reçu un accueil des plus charmants et que j'espère revoir.

« Je termine en buvant à la France, à ses Sociétés savantes et à la bonne ville d'Orléans. »

M. Herbert Jones, délégué de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, s'associe au toast de son compatriote et boit également à la France.

Un dernier toast est porté par M. Guignard, qui boit à la concorde entre les compagnies savantes et à l'union des membres des sociétés orléanaises avec les membres des sociétés voisines.

Imp. Phot. ARON Frères, Paris.

Cliché du M[is] DE FAYOLLE

CHATEAU DE ROUVILLE A MALESHERBES



Cliché du Mis DE FAYOLLE

PIERRE TOMBALE

dans l'Église de Malesherbes

Excursion à Pithiviers, Yèvre-le-Châtel et Malesherbes.

27 juin.

Les membres de la Société se rendent à sept heures du matin par le chemin de fer à Pithiviers, où des voitures les attendent pour les conduire à Yèvre-le-Châtel et où MM. Martellière, ancien président du Tribunal civil, et Devaux, membre de la Société historique du Gâtinais, veulent bien se constituer leurs guides.

Le château d'Yèvre est bâti sur une colline terminée par un escarpement abrupt à l'Est et au Nord et paraît avoir remplacé au commencement du XIIIe siècle, dans un point occupé militairement depuis l'époque romaine, ainsi qu'ont permis de le constater des découvertes d'armes antiques et de médailles, une forteresse qui aurait été construite pour organiser, avec les tours d'Aloyse à Pithiviers et de Montlhéry, un système de défense nécessaire pour réprimer les tentatives faites par les seigneurs du Puyset, contre l'autorité des rois Henri Ier, Louis VI et Louis VII.

Amaury de Montfort fut, au commencement du XIIIe siècle, seigneur d'Yèvre, et on pourrait avec raison lui attribuer la construction du château actuel. Celui-ci se compose d'une première enceinte double, entourée de larges fossés qui, du côté de l'Est, descendent presque jusqu'à la Limarde. La première enceinte, comme à Coucy par exemple, renfermait un certain nombre d'habitations aujourd'hui occupées par des particuliers. C'est dans cette enceinte que se trouve l'église

de Saint-Gault (Gudualdus) qui, dès le douzième siècle, dépendait de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Le parvis de l'église ou sorte de narthex possédait deux ouvertures et on y avait accès par un perron de neuf marches. L'édifice actuel porte des traces de remaniements de différentes époques jusqu'au XVIIe siècle, qui lui ont enlevé son caractère. La première enceinte a disparu en grande partie, à l'exception de deux tours d'entrée dont on distingue les bases et de quelques ruines du côté de la vallée.

Le château qui, malgré son état de ruine, peut encore être parfaitement étudié, offre la forme d'un quadrilatère lozangé, flanqué de quatre tours cylindriques et ayant au milieu de la face ouest une cinquième demi-tour. Aucune de ces tours ne paraît avoir servi de donjon. L'intérieur du château semble avoir été divisé en deux dans le sens de la plus grande longueur. On peut encore parvenir par des escaliers jusqu'au premier étage de chacune des tours. « On remarque, dit le *Guide Joanne*, à la base de chaque courtine, un immense arc de décharge en ogive tronquée, dont le but était sans doute de reporter le poids des murs sur les tours et de rendre ainsi inutile le travail des pionniers qui auraient détruit les soubassements » (1).

(1) Nous avons consulté notamment, pour la rédaction de cette description, une note de M. H. Poullain, accompagnée d'un plan établi d'après celui qui avait été levé en 1809 par Ligneau, géomètre, et complété sur les lieux.

Victor Hugo, dans des notes de voyage récemment publiées, a donné une curieuse appréciation d'Yèvre, qu'il venait de visiter en août 1834, et que nous signale notre confrère M. Edgar Mareuse :

« J'ai passé hier une admirable journée à Pithiviers et aux

A cent cinquante mètres environ du château se trouve, au milieu d'un cimetière, l'église de Saint-Lubin, belle construction de style gothique, aujourd'hui complètement en ruines.

De retour à Pithiviers, nous visitons rapidement les monuments peu nombreux de cette ville. L'église de Saint-Salomon, édifice consacré à la mémoire d'un roi de Bretagne, appartient à différentes époques, mais il a conservé quelques traces de l'époque romane ; c'est aujourd'hui le style de la Renaissance qui y domine. La tour, restaurée il y a quarante ans, est de style gothique du XIV[e] siècle.

Saint-Salomon est la seule qui subsiste actuellement des cinq églises qui existaient autrefois à Pithiviers ; les autres ont été détruites depuis un siècle, à l'exception de celle de Saint-Georges dont on voit encore l'ancien clocher et une partie d'une nef latérale.

Il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige du château qui appartenait aux évêques d'Orléans, et Pithiviers n'est plus guère renommé à présent que par ses pâtés d'alouettes et ses gâteaux d'amandes qui entrent, bien entendu, dans la composition du menu qui nous est servi.

Nous reprenons vers deux heures le train pour arriver à la petite ville de Malesherbes, située sur les bords de l'Essonne, et dont la gare est à une assez grande distance du château de Rouville que nous devons d'abord visiter.

environs. Yèvre-le-Châtel, qui est à deux lieues et où je suis allé à pied avec mes souliers percés, contient à lui seul un couvent et un château ruinés, mais complets. C'est magnifique. Je dessine tout ce que je vois. »

Ici l'aspect du pays change complètement. Nous arrivons aux grès, aux sables et aux sapins, et on voit que nous approchons de la région de la forêt de Fontainebleau.

M. le vicomte d'Aboville, ancien député, veut bien nous faire les honneurs du château qu'il habite et que nous avons dû visiter trop rapidement.

Bâti à la fin du XVe siècle, pour servir à la fois de château-fort et de résidence d'agrément, par un officier de la couronne, Hector de Boissy, à qui l'argent paraît n'avoir pas manqué, le château de Rouville, placé à mi-côte au milieu d'un parc planté de beaux arbres, offre avec les hautes tours qui le flanquent un aspect imposant.

Dans la chapelle qui se trouve à l'entrée sont plusieurs monuments funéraires, dont celui du constructeur du château, dont nous devons la copie à M. le vicomte d'Aboville :

Cy-dessoubs gist noble ho*m*me Hector de Boissy, en son viva*n*t escuyer panettier du Roy n*os*tre sy*r*e et *seigneu*r de Rouville, Boissy-le-Girard, Mainville, Estainville et Fontenay le Vic*om*te en p*ar*tye, Montgriveau, la Charlerie, et Noyen et la Tombe en p*ar*tye, lequel a donné au curé de Rouville et à ses successeurs curés les dixmes dudit Rouville, lesq*ue*lles luy appartenoient à la charge de dire t*ou*s les dyme*n*ches à tousiours ung libera et un dep*ro*fundy sur la fosse dudit escuyer, et là où ledy curé ou ses success*eur*s seroient de ce faire refusans, les hoirs ou aya*n*s cause dudy escuyer pourro*n*t reprendre les dy dixmes et en joyr co*mm*e ilz faisoient auparavant le dy don. Lequel fut accepté par maistre Denis du Buihe, curé dudy Rouville, le xvje jo*u*r de sept*em*bre mil cccciiijxx et xviij. Et trespassa le dy escuyer le xe jo*u*r d'aoust mil cccciiijxx et xix. Priez Dieu po*u*r son âme.

Dans cette chapelle a été rapportée aussi une inscription placée autrefois par le chancelier Michel de l'Hôpital, dans le mur de l'escalier du château de Vignay (1), au-dessus de l'entrée des appartements du premier étage :

Summi ac clarissimi viri M. Hospitalii Galliar. Cancell. et M. Mor. uxor. piiss. jussu hæc domus constructa est anno MDLXII, quo tempore Charo. IX optimæ spei rege adhuc impubere graviss. seditionibus, belloque civili pernicioss. propter religionis dissensionem et paucorum principum..... (2) tionem tota prorsùs Gallia, sed potissimùm hæc regio utriusque factionis concursibus exposita misere prostata lugebat.

Le château de Rouville renferme d'intéressantes collections d'antiquités et d'œuvres d'art. A côté d'un grand nombre de portraits historiques des membres de la famille d'Aboville, qui, pendant près de deux siècles, ont occupé les grades les plus élevés, se trouvent un certain nombre de modèles d'artillerie qui leur furent offerts par les ateliers de plusieurs fonderies, et notamment de celle de Douai, au siècle dernier. Près de ces pièces se trouve une pièce d'artillerie, avec bracelets en fer, ouvrage remontant à une époque fort ancienne et peut-être au XIV[e] siècle, pièce qui provient du château de Chemault, ancienne résidence des d'Entragues, démolie il y a environ vingt-cinq ans.

Sous une grotte du parc, *la grotte d'Henri IV,* on a disposé un lunch dont M[lles] d'Aboville veulent bien faire aux excursionnistes les honneurs avec la

(1) Commune de Champmotteux, canton de Milly (Seine-et-Oise).

(2) Lettres martelées.

plus grande amabilité, et, par la chaleur torride qu'il fait, ces rafraîchissements sont des mieux accueillis par tous.

En sortant du parc, nous traversons la petite ville de Malesherbes et arrivons à l'église, située sur le point le plus élevé. Cet édifice, construit dans le style gothique des XII[e] et XIII[e] siècles, est surmonté d'un curieux clocher octogonal, terminé par une pyramide en pierre. Il renferme un singulier tombeau du XIII[e] siècle, représentant deux personnages sculptés en relief, un seigneur de Jouy, en costume militaire, et son frère, en costume ecclésiastique, monument intéressant décrit par M. de Saint-Michel, dans le *Bulletin de la Société historique du Gâtinais*, et que la Société française d'Archéologie a pris le soin de faire élever sur des dais de pierre et fixer le long des murs intérieurs de l'église. On y remarque aussi un beau buste de Malesherbes.

Dans le jardin du presbytère, se trouvent plusieurs personnages provenant d'un sépulcre exécuté, en 1622, pour l'ancien couvent des Cordeliers de Malesherbes.

Notre excursion se termine par une visite au château de Malesherbes, ancienne résidence de la famille Malet de Graville, appartenant aujourd'hui à M[me] la marquise de Beauffort, qui veut bien nous y recevoir, aidée de ses enfants, M. le comte et M[me] la comtesse de Lévis-Mirepoix.

Le château a été reconstruit au XVII[e] siècle et se trouve aujourd'hui au milieu d'un beau parc et d'un vaste jardin à la française. Les appartements sont remplis de portraits et de souvenirs historiques des membres des familles de Malesherbes et de Lamoignon et de celles qui leur sont alliées.

Dès l'entrée, deux grands plans peints à fresque dans le vestibule donnent l'ensemble des dispositions du château et de l'importance du domaine.

Le cabinet du défenseur de Louis XVI a été conservé dans son intégrité, et on y trouve encore le bureau de travail de Malesherbes, un des seuls objets mobiliers échappés au pillage pendant la Révolution.

Mais les œuvres d'art les plus remarquables du château sont de superbes tapisseries placées dans la pièce dite chambre du Roi, et dans l'escalier, représentant une suite de triomphes, ouvrage flamand analogue à la série conservée au garde-meuble de Paris, exécutée à Bruxelles au XVI[e] siècle par François Goubels et dont on a attribué la composition à Mantegna.

Nous devons à l'obligeance de M. le vicomte d'Aboville le texte des inscriptions qui figurent sur ces tapisseries.

1° Le triomphe de la Renommée :

En haut :

La mort mord tout, mais claire renommée
Sur mort triomphe et la tient déprimée
Dessous ses pieds, mais après ses efforts,
Fame suscite les hauts faits des gens morts.

Sous Atropos :

Cloto colum bajulat, et
Luchesis, Atropos occat (?).

Au-dessus du char de la Renommée :

Qui, par vertu ont mérité la gloire
Qu'après leur mort de leurs faits soit mémoire.

Inclite fame n'eust jamais cognoissance
De Letheus le grand fleuve d'oubliance.

2° Le Temps renversé, ou la Fin du monde :

Je suis séant en hault triumphal trosne
Du temps passé porte palme et couronne
Je m'élevais comme victorieuse
Sur les choses créées et glorieuses.

3° Le triomphe du Ciel. Les Évangélistes, Jérémie, etc., aux pieds de Dieu :

Mondaine amour et chasteté pudique
Mort, fame et temps, tant soit viel et antique
Tout prendra fin, mais j'ai ma mansion
Éternelle au ciel en clère vision.

À côté du château se trouve la chapelle dans laquelle ont été réunis un certain nombre de monuments funéraires des Malet de Graville et des Balzac d'Entragues.

Après avoir accepté, sans trop de résistance, les rafraichissements qui, de nouveau, nous étaient fort gracieusement offerts, nous prîmes le chemin de la gare et, après un court arrêt à Pithiviers, nous rentrions dans la soirée à Orléans, enchantés de cette excursion, contrariée malheureusement par la trop haute élévation de la température.

Visite de la crypte de Saint-Avit, des églises de Saint-Euverte, de Saint-Aignan et de Saint-Pierre-le-Puellier, de maisons anciennes, de souterrains et de caves.

La matinée du 28 avait été réservée à la visite des cryptes nombreuses dans les églises d'Orléans, ainsi qu'à celle d'un certain nombre de souterrains situés sous des constructions privées et qui, depuis longtemps, ont fait l'objet des études de M. Dumuÿs, qui n'a pas craint les difficultés qu'offraient parfois ces explorations afin d'arriver à dresser un plan de l'Orléans souterrain au moyen âge.

Aujourd'hui, nous n'avons aucun danger de ce genre à redouter et notre prévoyant secrétaire général a pris soin de se faire accompagner de deux lampistes porteurs d'appareils d'éclairage munis de puissants réflecteurs qui nous permettront de sonder sans peine les recoins les plus secrets des chapelles souterraines et de profiter des explications que lui et ses confrères voudront bien nous donner.

Notre promenade commence par Saint-Avit, dont la crypte est dans le jardin du Grand-Séminaire ; mais, avant d'y descendre, nous nous arrêtons dans la chapelle afin d'en examiner les stalles dont la sculpture est une des œuvres remarquables de la fin du XVIIe siècle. Vingt-trois médaillons placés au-dessus des dossiers, et représentant des scènes de la vie de Notre-Seigneur, forment cette série qui aurait été exécutée, d'après les dessins de Le Brun, par un sculpteur de la famille de Goullon. La tradition veut que ces stalles

aient été d'abord destinées à la chapelle de Versailles, et qu'ayant été trouvées trop petites, elles aient été données par Louis XIV à Mgr de Coislin, qui les fit placer dans le chœur de la cathédrale, où elles restèrent jusqu'à la Révolution (1).

La date de la crypte de Saint-Avit a déjà été discutée dans les procès-verbaux du Congrès, aussi nous bornerons-nous à rappeler que cet édifice forme un ensemble complet : « A gauche, écrit M. Émile Huet (2), en entrant, le chœur; à droite, le sanctuaire; entre deux, un mur percé de deux ouvertures étroites ; le système général des colonnes divise le tout en trois nefs; dans le chœur, la voûte est dans son état ancien, faite de blocage et de mortier ; dans le sanctuaire, elle a été refaite en briques, car elle avait été pénétrée par les racines des arbres et s'était effondrée ». C'est en 1852 que la crypte de Saint-Avit fut découverte, en creusant les fondations d'un nouveau bâtiment dans le Séminaire.

Du Grand-Séminaire, nous gagnons l'église Saint-Euverte, devenue aujourd'hui la chapelle de l'établissement des Frères de la Doctrine chrétienne. Bâti pour servir de sépulture au saint évêque dont il porte le vocable, cet édifice a subi, comme beaucoup d'autres monuments d'Orléans, de nombreuses vicissitudes, incendies, dévastations, etc.; aussi, dans sa partie prin-

(1) Les médaillons des stalles du Grand-Séminaire ont fait, il y a quelques années, l'objet d'une publication photographique accompagnée d'un texte de M. Henri Jouin.

(2) M. Émile Huet a publié assez récemment un excellent *Guide orléanais*, illustré de gravures (Orléans, Pigelet et Herluison, in-18), suivi d'une description très exacte des monuments de cette ville par M. Edmond Michel.

cipale, appartient-il à la fin du XVIe siècle, mais il semble écrasé par la tour carrée surmontée d'un lanternon dont on a, au XVIIe siècle, flanqué sa façade. Nous trouvons à l'intérieur, dans le transept gauche, le tombeau du saint découvert en 1857, et dont on voit le petit caveau au-dessous du sol.

L'église Saint-Aignan, par laquelle nous continuons notre visite et aussi notre étude de cryptes, a été plusieurs fois reconstruite sur ses fondations primitives. Détruite par les habitants pendant le siège de 1428, pour empêcher les Anglais de s'y établir, elle fut reconstruite par Charles VII en 1439, et enfin consacrée en 1509; mais, au commencement du XVIe siècle, la nef en fut démolie et c'est seulement en 1862 que l'on a restauré ce qui reste de cet édifice.

C'est encore à M. E. Huet que nous allons emprunter la description de la crypte. « Son plan présente dans son ensemble un chœur à abside circulaire, une galerie collatérale qui l'enveloppe et cinq chapelles rayonnantes autour du rond-point; les galeries collatérales se prolongent ensuite parallèles vers l'ouest et, par une pente insensible, remontent vers le sol de l'église supérieure. Les voûtes sont romanes ainsi que les cintres des petites arcades qui ornent les bas-côtés, les piliers qui soutiennent les unes comme les autres, les tailloirs, les fûts et chapiteaux qui forment ces piliers... Ce chœur se termine brusquement entre les deux galeries qui remontent vers l'ouest par un mur plat, percé de quatre petites meurtrières et d'une porte. Cette porte donne entrée dans un caveau de huit mètres sur deux; c'est le *martyrium* destiné à recevoir les corps des saints martyrs et confesseurs. La légende affirme que le corps de saint Martin y fut inhumé au IXe siècle.

Quant aux chapelles rayonnantes, deux seulement sont accessibles, la première au nord, à la naissance du rond-point, et la troisième au fond. Les autres chapelles sont bloquées pour servir de fondements à l'édifice supérieur. »

Nous visitons encore Saint-Pierre-le-Puellier, ancienne collégiale largement dotée par le roi Robert, ayant conservé des traces de style roman, notamment dans son plan, mais presque entièrement réédifiée au XVIe siècle. Un lourd retable de pierre coupe le chœur en deux et écrase l'autel. Faut-il le garder ou le détruire, n'y a-t-il pas un moyen terme qui serait de le déplacer, questions que nous pose M. le curé et que la majorité tranche en l'engageant à conserver une œuvre d'art qui, malgré la différence de style, n'est pas sans valeur. Au-dessus du banc d'œuvre, on a placé un panneau de bois, dans lequel dix scènes de la Passion ont été représentées avec une naïveté des plus grandes.

Quelques maisons historiques et notamment la maison de la Coquille, rue de la Pierre-Percée, au bas des nouveaux marchés, complètent pour une partie des membres du Congrès l'excursion déjà assez chargée de cette matinée, tandis que pour les autres elle se poursuit, sous la direction de M. Dumuÿs, par l'étude d'un certain nombre de caves constituant les *Catacombes orléanaises*.

Nous emprunterons à une communication faite par lui, il y a quelques années, à la Société d'Agriculture, Sciences et Lettres d'Orléans, en vue de provoquer une enquête et d'obtenir le concours des habitants, les renseignements suivants qui précédaient un questionnaire :

« S'appuyant sur des faits positifs, établis par un

nombre considérable de notes ou d'observations, M. Dumuÿs croit pouvoir affirmer que la ville d'Orléans est tout entière sillonnée à une profondeur moyenne (1) de 10m 45 par d'innombrables galeries se dirigeant en des sens divers ou opposés et creusées dans une couche de calcaire veinée de bancs de silex.

« Il paraît certain que l'ouverture des plus anciennes de ces galeries date *au moins* de l'époque romaine.

« Ces rues souterraines présentent actuellement tous les caractères d'anciennes carrières consolidées.

« Ce travail énorme de consolidation paraît avoir été entrepris à une époque antérieure au XVIe siècle. Il consiste dans la construction de travées successives et juxtaposées de voûtes soutenues par des nervures ou des arcs doubleaux en belles pierres dures taillées, layées et soigneusement assemblées.

« La largeur moyenne des galeries est de 2m 70 ; leur hauteur sous-clef est de 2m 20 ; les nervures et arcs doubleaux, de 60 centimètres de largeur sur 30 centimètres d'épaisseur, largement chanfreinés, retombent sur des piliers de 75 à 80 centimètres, espacés de 2m 70 environ.

« Les parties de la voûte comprises entre deux arcs voisins sont parfois garnies d'un mortier dans lequel on remarque la trace des bardeaux de bois étroits et courts qui ont servi à la cintrer. D'autres fois, lorsque la nature du sol le permet, le tuf demeure apparent et se soutient par lui-même.

« Ces souterrains, maçonnés ou non, cheminent de Saint-Laurent à Saint-Aignan, des bords de la Loire

(1) A la place Bannier, cette profondeur est de 17 mètres. Elle est de 5 mètres près des quais.

jusqu'à l'extrémité du faubourg Bannier et plus loin encore dans chaque direction.

« Des tronçons de ce système souterrain sont visibles à l'heure présente dans les maisons des quartiers les plus divers, ils y constituent ce qu'on est convenu d'appeler la dernière cave des habitants.

« Ces galeries sont multiples, souvent parallèles, parfois divergentes, voûtées en plein cintre, en ogive ou en cintre surbaissé. On y accède par les premières caves généralement sises à 5 ou 6 mètres au-dessous du sol. Elles règnent à une hauteur moyenne de 7^{m} 50 au-dessus de la nappe d'eau.

« Le relevé complet de ces galeries présenterait un véritable intérêt, non seulement au point de vue archéologique et militaire (attendu que leur système paraît avoir été relié avec les divers ouvrages de défense des quatre enceintes d'Orléans), mais encore à ceux de l'hygiène, de la sécurité générale et de l'art de la construction. »

Tels sont les monuments que, dans la seconde partie de l'excursion, M. Dumuÿs a fait examiner à ses confrères sur un certain nombre de points qu'il serait trop long de rappeler, mais qui sont pour la plupart compris entre la rue Bourgogne, la rue Royale et les fortifications du côté de la Loire.

PREMIÈRE SÉANCE DU 28 JUIN 1892.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à une heure et demie.

MM. le chanoine Desnoyers, Louis Jarry, Anthyme Saint-Paul et Guillon prennent place au bureau.

M. Louis Jarry donne lecture d'un mémoire sur les musées d'Orléans.

Il énumère les différents édifices qui ont servi d'Hôtel-de-Ville, depuis le Châtelet jusqu'à l'hôtel Groslot, et décrit les objets d'art que renferme aujourd'hui ce monument.

Dans sa description de l'hôtel des Créneaux, qui sert aujourd'hui de Musée de peinture, M. Jarry fait ressortir les caractères qui permettent d'attribuer cet édifice à l'école française de la Loire, dont il est un des meilleurs spécimens.

M. Anthyme Saint-Paul fait remarquer que le terme d'école de la Loire, employé par M. Jarry, lui semble trop général et qu'il serait préférable de lui substituer celui d'école orléanaise. Il y a eu, dit-il, à Orléans, une école très individuelle et très puissante. une de ces écoles qui se bornent à des villes sans se confondre avec les autres écoles de la région. C'est ainsi qu'on peut citer l'école d'architecture religieuse de Troyes, qui a duré jusqu'à Louis XIII ; celle de Toulouse, appliquée à l'architecture civile, et qui a produit surtout des hôtels particuliers, etc. L'école d'Orléans est aussi une école civile, elle ne s'est pas attachée seulement à la construction des hôtels, mais aussi et sur-

tout à celle des petites maisons bourgeoises; les maisons d'Orléans diffèrent de celles de Blois et de Tours, mais offrent des caractères de ressemblance avec les habitations de Baugency, de Lorris, de Gien, etc.

M. le comte Lair présente, au nom de M. Auguste Janvier, la photographie d'un tableau de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy d'Amiens, daté de 1520, conservé à l'évêché d'Amiens, désigné sous le nom de *la Vierge au palmier*, et sur lequel, dans un groupe de femmes, il croit reconnaître une représentation de Jeanne d'Arc

M. Jules Tixier fait connaître une importante découverte archéologique qui a eu lieu récemment à Limoges. Il s'agit de la mise au jour, à 3m 50 de profondeur, d'un sarcophage en pierre, de dimensions ordinaires, dans lequel on a trouvé un coffret rectangulaire en verre, formant une sorte de châsse et mesurant 0m 47 sur 0m 27. Ces plaques de verre avaient été grossièrement coulées, à en juger par les boursoufflures. On a trouvé à l'intérieur des cendres coagulées, et, auprès du coffret, des médailles et un petit vase à col rétréci.

M. Tixier présente un fac-simile de ce coffret qu'il offre au Musée archéologique d'Orléans.

M. Anthyme Saint-Paul donne des explications complémentaires sur les cryptes de Saint-Avit et de Saint-Aignan, à la suite du nouvel examen de ces monuments auquel il s'est livré avec MM. Courajod et Palustre.

M. Alphonse Couret lit un mémoire sur *Les relations d'Orléans avec l'Espagne et sur les Espagnols au siège d'Orléans en 1428-1429.*

Ce mémoire, destiné à être communiqué au Con-

grès international des Américanistes d'Huelva, renferme de nombreux et intéressants renseignements, tirés pour la plupart de documents inédits ou d'ouvrages peu connus.

M. le Président fait remarquer à l'auteur que la dévotion à Saint-Jacques de Compostelle n'était pas spéciale à la ville d'Orléans, comme M. Couret semble le croire. Il rappelle que, presque partout en France, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, de nombreux pèlerinages à Saint-Jacques ont eu lieu et que, dans beaucoup de villes du Nord de la France, existaient des confréries de pèlerins de Saint-Jacques ; ceux-ci trouvaient sur les routes dites « chemins de Saint-Jacques », de nombreuses maisons désignées sous le nom d'hôpitaux de Saint-Jacques, dans lesquels, comme à Orléans, ils étaient hébergés à leur passage. Indépendamment des pèlerinages de piété, les justices échevinales et seigneuriales du Nord de la France et de la Belgique actuelle condamnaient fréquemment, surtout à la suite de meurtres ou de violences, les coupables à des pèlerinages, dont les principaux étaient Saint-Jacques, le Mont-Saint-Michel, Notre-Dame de Boulogne, etc. (1).

M. le baron de Bonnault rappelle que l'usage des pèlerinages à Saint-Jacques s'est conservé jusqu'à nos jours dans le département de l'Oise, et ajoute qu'autrefois les pèlerins picards s'arrêtaient à Orléans, en souvenir de saint Euverte et d'un de ses miracles, et vénéraient un couteau qui avait servi à la Cène (2).

(1) Cf. les travaux de MM. Adrien Lavergne et J.-Eug. Dufourcet sur les chemins de Saint-Jacques dans le Midi de la France, et celui de Guigue, sur les routes des pèlerins dans le Lyonnais.

(2) Cf. *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de*

M. Louis Bourdery entretient le Congrès du travail qu'il a entrepris avec M. Lachenaud, sous les auspices de la Société archéologique et historique du Limousin, sur les anciens émaux peints de la fabrique de Limoges, dont il compte donner la description détaillée, travail qui doit comprendre plus de 15,000 numéros, et pour lequel il sollicite le concours des membres du Congrès.

Parmi les objets d'art anciens, dit M. Bourdery, il en est peu qui aient été recherchés plus avidement depuis un demi-siècle, par les riches collectionneurs, que les travaux de nos anciens peintres émailleurs ; il n'en est peut-être pas qui, exécutés comme eux avec une matière d'une valeur presque nulle, aient atteint dans les ventes publiques des prix aussi élevés, nous pouvons dire aussi excessifs. Pour n'en citer que quelques-uns, nous rappellerons le prix de 183,750 francs atteint à la vente de la collection Fountaine, qui a eu lieu à Londres en 1884, par le plat représentant le *Festin des Dieux*, signé de Léonard Limosin ; le prix de 54,600 fr., auquel a été adjugée, à la vente du duc d'Hamilton, en 1883, une coupe de Jean II Pénicaud (elle avait été vendue, en 1841, 1,100 francs à la vente Walpole) ; en 1884, le prix de 250,000 francs qui a été offert à M. Basilewski, par un amateur, pour un retable signé Pénicaud (la collection fut vendue en bloc à l'empereur de Russie pour la somme de 6,000,000).

Aussi, presque tous les objets d'un réel mérite ont-ils

Compostelle au commencement du XVIIIe siècle, publié et annoté par le baron de Bonnault d'Houët; Montdidier, Radenez, 1890, in-8°, et le rapport présenté sur cet ouvrage par M. Tranchau, *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1892, p. 271-277.

été enlevés au pays, puis dispersés au feu des enchères dans le monde entier, follement disputés par les grands musées et les riches collectionneurs.

Si Limoges ne possède plus que quelques épaves de ses anciennes richesses, nos galeries publiques, il est vrai, les musées du Louvre et de Cluny notamment, ont recueilli de magnifiques séries des ouvrages de nos vieux maîtres, et elles offrent à l'admiration des curieux et à l'examen des travailleurs un champ utile, mais plus précieux encore que vaste. Les collections d'émaux peints n'y sont malheureusement pas assez complètes pour permettre une étude approfondie d'où sortirait une classification plus rigoureuse et plus solidement étayée que celles qui ont été établies jusqu'ici. Que d'incertitudes, en effet, dans les attributions des pièces de la première période, des Pénicaud, par exemple, des Monvaerni (?) et de bien d'autres. Et, même en plein XVI[e] siècle, avec quelle difficulté ne se meut-on pas au milieu des monogrammes et des ouvrages anonymes, faute de points de comparaison, parce que les émaux qui pourraient être sûrement attribués à un auteur déterminé n'ont pas été assez étudiés, qu'ils sont souvent inconnus. Les tendances de chaque artiste n'ont par conséquent pu être suffisamment déterminées, son style propre, sa manière ne sont pas indiqués avec la précision désirable, sa technique n'est pas bien définie.

Nous ne prétendons point fournir ici le moyen de faire dès aujourd'hui ce travail tel qu'il serait à désirer qu'on le produisît un jour. Notre ambition est plus modeste : nous cherchons à fournir aux érudits, aux collectionneurs, aux curieux, la plus grande somme possible de documents réunis. Nous voulons leur indi-

quer où se trouvent aujourd'hui les productions de nos divers émailleurs, les différentes mains entre lesquelles elles ont passé pendant ce siècle, les décrire, relater ce qui a été dit de chacune par ses possesseurs ou les auteurs spéciaux, indiquer les prix atteints par ces ouvrages aux ventes publiques qu'ils ont traversées, en donner des notices historiques et critiques.

M. Bourdery présente ensuite une étude critique sur un tryptique en émail de Limoges, du Musée historique d'Orléans (1).

M. Basseville offre, au nom de la Société archéologique de l'Orléanais, à titre de souvenir, à M. le sénateur Tocilesco, une médaille frappée par cette Société et portant au revers le buste de Jeanne d'Arc, en lui exprimant le regret que la ville d'Orléans ne puisse plus comme autrefois conférer le droit de cité aux étrangers de distinction qui, comme lui, venaient visiter la ville et prendre part aux travaux de son Université.

M. le baron Adalbert de Beaucorps communique un mémoire sur la langue parlée par les Anglais au siège d'Orléans (2).

M. Dumuys présente, au nom de M. de Curzon, des statuettes d'un art primitif faisant partie de la collection de cet amateur distingué.

M. Cuissard, empêché par des raisons de santé, s'ex-

(1) Ce travail a été imprimé dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1892, p. 426-433 et pl.

(2) Imprimé dans l'introduction (p. 12-18) du travail intitulé : *L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans*. Documents inédits et plan, par M. Boucher de Molandon et le baron Adalbert de Beaucorps. Orléans, Herluison, 1892, in-8°.

cuse de ne pouvoir donner lecture de son travail sur le symbolisme de la Licorne.

M. le Président communique, au nom de M. C.-Ch. Casati, conseiller à la Cour d'appel de Paris, une notice accompagnée de photographies sur le château de Courcelles-le-Roy (1), dont il a entrepris la restauration.

Le château de Courcelles a appartenu successivement à la famille de Bracque et à celle de Birague; au moment de la Révolution, il était aux mains du marquis de Barbançois. M. Casati l'a acheté, il y a quelques années, pour en empêcher la démolition, au moment où une des tours venait de s'écrouler.

La première enceinte, entourée de fossés que saint Louis avait pris la peine d'empoissonner et qui aujourd'hui sont transformés en vergers, est dessinée par six tours rondes à moitié ruinées. Quant au corps principal du château, dont les assises reposent sur le rocher et dont les murailles ont plus d'un mètre d'épaisseur, il renferme des substructions remarquables reposant sur des arcades, un puits toujours alimenté d'eau, de vastes salles dont quelques-unes ont été transformées en greniers, et un élégant escalier tournant, en pierres de taille, qui remplit la tourelle de la cour intérieure.

Le château de Courcelles a été habité en 1493 par Charles VIII et Anne de Bretagne pendant un mois, et la reine y accoucha d'un fils qui n'a pas vécu.

L'église de Courcelles fut construite en 1406 par les soins de Blanchet de Birague, seigneur de Courcelles et d'Yèvre-le-Châtel.

La séance est levée à quatre heures.

(1) Commune de Beaulieu-sur-Loire (Loiret).

Visite des églises de Saint-Paul et de Notre-Dame de Recouvrance, des maisons de François Ier, d'Agnès Sorel, de Jean Boucher et de la Tour-Blanche.

Nous n'avons pu songer dans le cours du Congrès à visiter toutes les églises d'Orléans, dont le nombre est encore aujourd'hui considérable et dont quelques-unes n'offrent qu'un intérêt secondaire, mais nous avons consacré notre dernière excursion, à droite de la rue Royale, à la visite des églises de Saint-Paul et de Notre-Dame de Recouvrance, et à celle de quelques unes des maisons historiques qui n'avaient pu encore figurer dans notre programme.

L'église de Saint-Paul, ainsi que cela existe encore quelquefois, a, à peu de distance de sa construction, de l'autre côté de la rue, un clocher isolé bâti en 1622 Elle a été reconstruite au XVIe siècle, mais n'a été achevée qu'en 1667, date du chevet; elle renferme aujourd'hui la chapelle de N.-D.-des-Miracles, autrefois isolée et dans laquelle Jeanne d'Arc vint prier le 8 mai. On remarque derrière l'autel principal une statue de pierre, la Vierge et l'Enfant Jésus, œuvre du XVIe siècle, provenant des Chartreux.

L'église de Notre-Dame de Recouvrance présente, extérieurement du moins, un tout autre intérêt que celle de Saint-Paul.

Construite au commencement du XVIe siècle et consacrée en 1519, elle offre sur sa façade un singulier exemple de la lutte qui existait encore entre le style gothique et celui de la Renaissance. « La porte de

gauche, écrit M. Huet, relève entièrement de ce dernier; les deux autres, si elles ont encore pour couronnement un reste d'ogive surmonté d'une contre-courbe et accompagné à droite et à gauche de clochetons gothiques, ont, pour limiter leur baie d'entrée, un cintre surbaissé. »

A l'intérieur, elle a été complètement polychromée et les chapelles ont été décorées de sujets peints par H. Lazergues.

La maison dite de François Ier est dans la rue de Recouvrance, à l'angle de la rue de la Chèvre-qui-danse, à quelques pas au-dessus de l'église de Notre-Dame de Recouvrance. C'est un bel édifice dont le bâtiment principal, situé à gauche dans la cour, est décoré de deux étages de galeries à jour, dont les plafonds sont ornés de médaillons et d'arabesques. Sur la tourelle qui termine l'édifice, on remarque la salamandre, qui semble rappeler que cette maison, bâtie de 1536 à 1550 par Guillaume Toutain, valet de chambre du Dauphin, fut décorée des deniers du roi, qui y installa pendant quelque temps sa maîtresse, la duchesse d'Étampes.

Il nous reste encore à voir dans ce quartier un certain nombre de maisons curieuses, mais nous nous bornerons à citer les deux principales : la maison dite d'Agnès Sorel et l'hôtel de Jacques Boucher, dit hôtel de Jeanne d'Arc.

La maison d'Agnès Sorel, qui occupe les nos 13 et 15 de la rue du Tabour, et qui fut donnée par Charles VII à N. Compaing, est devenue depuis peu de temps le Musée historique de Jeanne d'Arc, et nous avons décrit plus haut (p. 72) les collections qu'elle renferme actuellement.

La maison où logea Jeanne d'Arc pendant le siège

est dans la même rue, à quelques pas (nº 37). Elle était alors la propriété de Jacques Boucher, trésorier du duc d'Orléans, et on la désignait alors sous le nom du *Grand hostel de la Porte-Renart* et aussi de l'*Annonciade*, à cause sans doute d'un bas-relief qui, décorant la façade, en faisait l'enseigne. M. Boucher de Molandon, qui appartenait à la famille de Jacques Boucher, a consacré à ce personnage et à sa demeure un intéressant mémoire (1) dans lequel il s'est attaché à établir tout ce qui, dans la construction actuelle, peut être revendiqué comme appartenant à la maison du XVe siècle. Mais il y a bien des conjectures à faire à cet égard, et si l'ensemble des bâtiments peut être considéré comme contemporain du siège, bien des modifications ont dû y être faites, sans parler du pavillon annexé au XVIe siècle à l'hôtel et que l'on a appelé trop souvent incorrectement le *Cabinet de Jeanne d'Arc*. Il est vraisemblable, en effet, que cet édicule, du style le plus recherché de la Renaissance, a été construit par François Colas des Francs, maire d'Orléans, qui devint, vers 1560, propriétaire de l'hôtel de l'Annonciade, dans lequel il mourut en 1598.

Notre tournée s'est terminée par une visite à la *Tour Blanche*, aujourd'hui un des seuls restes des anciennes fortifications de la ville et qui prit, dit-on, ce nom au moment où elle venait de recevoir des

(1) *Jacques Boucher, sieur de Guilleville et de Mézières, trésorier général du duc d'Orléans en 1429. — Sa famille. — Son monument funéraire. — Son hôtel de la Porte-Renart ou de l'Annonciade. Souvenirs orléanais du temps de Jeanne d'Arc*, par M. Boucher de Molandon; Orléans, H. Herluison, 1889, in-8o, fig.

réparations qui faisaient ressortir sa masse au milieu des vieilles constructions environnantes.

« La partie inférieure, écrivait en 1859 A. Godou (1), est formée de ces assises de briques et de moellons cubiques, superposées en trois couches alternatives, qui indiquent une construction romaine. Sur cette base s'élève la tour, dont la date ne peut remonter au-delà du moyen âge. Sa forme est cylindrique et sans aucun ornement, comme il convient à un ouvrage militaire. Au sommet s'ouvrent deux grandes lucarnes à machicoulis tournées vers la campagne, et supportées chacune par trois corbeaux en pierre de taille. Quant aux fenêtres des autres étages et à la porte d'entrée, elles ont été évidemment pratiquées lorsque la Tour-Blanche avait perdu sa destination première. »

La Tour-Blanche fait aujourd'hui partie de la propriété de M. Foucqueau, qui s'est pris d'une véritable passion pour ce monument, qu'il conserve de la manière la plus intelligente et dans lequel il a réuni tous les plans et dessins qui y sont relatifs, ainsi qu'un certain nombre de souvenirs historiques orléanais. Non content de retracer à l'intérieur les anciennes dispositions des ouvertures et des divers agencements de la tour, M. Foucqueau, que son ancienne profession de billardier a rendu familier avec les travaux les plus délicats de l'ébénisterie, a exécuté un modèle en relief à une assez grande échelle de la tour, relevant tout, pierre à pierre, et donnant ainsi une réduction qui peut rivaliser pour l'exactitude avec ce que les meilleurs praticiens de Viollet-le-Duc ont effectué dans le beau

(1) *Orléans en miniature. Guide historial.*

modèle du château de Pierrefonds, qui appartient à la Commission des monuments historiques (1).

Tels sont les monuments que le Congrès a visités pendant son séjour à Orléans ; il en est beaucoup d'autres moins importants qui ont été néanmoins l'objet des études particulières des membres qui comptaient y trouver des renseignements spéciaux pour leurs études.

Partout nous avons reçu le meilleur accueil de la part des fonctionnaires des diverses administrations, des membres du clergé et des particuliers, qui tous ont apporté le plus louable empressement à faciliter nos études et nos recherches.

En terminant ce dernier compte-rendu, qu'il nous soit aussi permis de remercier les confrères dévoués qui ont été nos guides infatigables dans nos visites à Orléans et nos excursions dans le Loiret.

M.

(1) On verra plus loin que le conseil de la Société française d'Archéologie a décerné pour ce travail une médaille de bronze à M. Foucqueau.

DEUXIÈME SÉANCE DU 28 JUIN 1892.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures et demie du soir.

M. le Président appelle MM. Basseville, l'abbé Desnoyers, Tocilesco, Noguier et Henri Macqueron à prendre place au bureau.

M. Anthyme Saint-Paul lit une étude sur les monuments historiques de l'Orléanais.

M. le professeur Tocilesco, invité à communiquer son mémoire sur les origines et le sort de trois anciennes villes de la Dobrudja, commence par remercier la Société française d'Archéologie et les compagnies savantes d'Orléans des prévenances constantes dont il a été l'objet, et déclare que l'honneur qu'il a reçu rejaillit sur l'Académie roumaine dont il est le délégué.

Il décrit ensuite les cités de Tomis, d'Istropolis et de Callatis, et présente les photographies des monuments antiques de ces trois villes importantes situées sur les bords de la Mer Noire.

M. le Président, après avoir remercié M. Tocilesco, exprime le vif regret qu'il éprouve d'avoir été obligé de renoncer à pouvoir placer, dans l'ordre du jour des séances du Congrès, abondamment remplies, plusieurs mémoires d'un véritable intérêt préparés par les érudits orléanais, et qui, il l'espère, pourront être insérés dans le compte-rendu de la session (1).

(1) Notamment un travail de M. le vicomte Maxime de Beaucorps, sur *la maison de Jacques Boucher, à Orléans*.

M. A. de Roumejoux donne lecture du procès-verbal de la séance tenue par le Conseil administratif le 26 juin et fait connaître les distinctions accordées à l'occasion du Congrès (1).

M. le Président, à la lecture du nom de chaque lauréat, rappelle, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, les titres nombreux qui justifient les décisions du Conseil.

GRANDES MÉDAILLES DE VERMEIL.

M. le chanoine DESNOYERS, vicaire général, directeur du Musée historique d'Orléans, inspecteur de la Société française d'Archéologie dans le Loiret, pour l'accroissement du Musée historique d'Orléans, la création du Musée de Jeanne d'Arc et pour ses travaux archéologiques sur Orléans.

M. BOUCHER DE MOLANDON, membre de la Société française d'Archéologie et de la Société archéologique de l'Orléanais, pour ses travaux archéologiques sur l'Orléanais et pour la conservation de plusieurs monuments historiques du Loiret.

M. Gustave JULLIOT, inspecteur de la Société dans l'Yonne, pour ses travaux archéologiques et épigraphiques sur Sens (Médaille offerte par M. J. de Laurière).

(1) Assistaient à cette réunion MM. le comte de Marsy, directeur; Palustre, directeur honoraire; Le Féron de Longcamp, membre du Comité permanent; le comte de Dion, inspecteur général; le baron d'Avout, le baron de Bonnault d'Houët, le chanoine Desnoyers, Léon Germain, Julliot, le comte Lair, Ledain, le marquis des Méloizes, Louis Noguier, le marquis de Rochambeau et A. de Roumejoux, inspecteurs.

M. le marquis des MÉLOIZES, inspecteur de la Société dans le Cher, pour sa *Monographie des vitraux de la cathédrale de Bourges* (Médaille offerte par M. Léon Palustre).

Une grande médaille de vermeil a été offerte, au nom du Congrès, à M. le sénateur G. TOCILESCO, membre de l'Académie roumaine, directeur du Musée de Bucharest, en souvenir de sa collaboration aux travaux du Congrès et de ses communications sur le monument d'Adam-Klissi et sur plusieurs villes antiques de la Roumanie.

MÉDAILLES DE VERMEIL.

M. Léon DUMUYS, membre de la Société française d'Archéologie et de la Société archéologique de l'Orléanais, pour ses travaux archéologiques sur l'Orléanais.

M. Henri HERLUISON, libraire-éditeur, pour les nombreuses et importantes publications entreprises par lui sur l'Orléanais.

M. Louis JARRY, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, pour ses travaux archéologiques sur l'Orléanais et le Blaisois.

M. J.-Eugène SOIL, secrétaire de la Société historique de Tournai, membre étranger de la Société française d'Archéologie, pour son ouvrage : *Les Tapisseries de Tournai*.

MÉDAILLES D'ARGENT.

M. Charles CUISSARD, sous-bibliothécaire de la ville

d'Orléans, pour ses travaux archéologiques sur l'Orléanais.

MM. Émile Huet et Ch. Pigelet, pour leur ouvrage : *Les Promenades orléanaises* (médaille collective).

M. Rayneau, directeur des travaux municipaux, à Orléans, pour les soins apportés à la conservation des monuments d'Orléans.

M. Ludovic Guignard de Butteville, président de la Société des Lettres et Arts de Loir-et-Cher, membre de la Société française d'Archéologie, pour ses travaux archéologiques sur le Blaisois.

M. l'abbé Carrier, curé de Saint-Amand de Coly (Dordogne), pour la conservation et la restauration de l'église de Saint-Amand de Coly.

M. l'abbé Joubin, curé de Savigny (Manche), pour la découverte et la conservation des peintures murales de l'église de Savigny.

M. Jean Virey, archiviste-paléographe, membre de la Société française d'Archéologie, pour son ouvrage : *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon.*

M. le docteur Vincent, membre de la Société française d'Archéologie, pour son ouvrage : *Épigraphie ardennaise ; Inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers.*

MÉDAILLES DE BRONZE.

M. H. Poullain, membre de la Société française d'Archéologie, pour ses recherches archéologiques sur l'Orléanais.

M. Foucqueau-Desbrosses, à Orléans, pour la conservation et la restauration de la Tour-Blanche, à Orléans,

et pour l'exécution du modèle en relief de cette partie des anciennes fortifications d'Orléans.

M. H. du Ranquet, membre de la Société française d'Archéologie, pour la publication de l'ouvrage de son père sur Notre-Dame-du-Port, à Clermont-Ferrand.

M. Coquart, à Savigny (Rhône), pour la conservation des restes de l'abbaye de Savigny.

Le Conseil a accordé les subventions suivantes :

50 francs, pour la pose dans l'église de Cléry d'une plaque destinée à rappeler le dépôt du cœur de Charles VIII (à M. L. Jarry) ;

100 francs, pour fouilles à la Butte-des-Élus, à Cléry (à M. le chanoine Desnoyers) ;

50 francs, pour le relèvement d'une pierre tombale dans l'église de Malesherbes (à M. le curé de Malesherbes) ;

50 francs, pour fouilles au château de Lavardin (à M. le marquis de Rochambeau) ;

50 francs, pour le relèvement d'un monument funéraire dans l'église de Courcelles-lès-Gisors (à M. L. Régnier).

M. le président annonce que le prochain Congrès se tiendra en 1893, à Abbeville.

M. Macqueron, choisi comme secrétaire général de cette soixantième session, se lève pour assurer la Société française d'Archéologie qu'il donnera tous ses soins à la préparation du Congrès d'Abbeville, auquel il convie toutes les personnes présentes.

Enfin, M. le Président prononce une courte allocution dans laquelle il adresse successivement des remerciements, soulignés par l'approbation des auditeurs, à la Société archéologique de l'Orléanais, à

l'Académie de Sainte-Croix, qui ont tenu à contribuer au succès du Congrès, et dont les membres dévoués se sont prodigués pour faire les honneurs de la belle ville d'Orléans ; au comité d'organisation, dont les membres ont fait preuve d'un dévouement persévérant et réussi à donner aux excursions tout l'attrait qu'il était possible de désirer ; à M. Léon Dumuÿs, secrétaire général, la véritable cheville ouvrière du Congrès, qui, toute la semaine, s'est dépensé avec une activité infatigable et un zèle que n'ont pu rebuter mille difficultés ; aux étrangers qui assistent aux réunions de la Société française d'Archéologie et dont le concours fidèle est pour le bureau de la Société un précieux encouragement ; aux dames, non moins assidues, qui veulent bien honorer chaque année de leur présence séances et excursions ; aux conservateurs des précieuses collections orléanaises, qui se sont montrés prodigues de leur temps et de leur savoir pour permettre de bien examiner les richesses qu'elles contiennent et de les bien apprécier ; aux administrations des chemins de fer, pour les facilités qu'elles ont bien voulu accorder aux membres du Congrès ; à la presse locale, enfin, qui a consacré aux faits et gestes du Congrès, à toutes les séances et à toutes les excursions, des articles fort exacts et pleins d'amabilité (1).

M. le Président déclare close la cinquante-neuvième session du Congrès archéologique de France et engage ses membres à prendre part à l'excursion finale, qui

(1) Nous signalerons tout particulièrement les articles insérés dans le *Journal du Loiret* et dans le *Patriote Orléanais*, que nous avons été heureux de mettre à profit pour la rédaction des comptes-rendus.

comprendra la visite de Blois, de Chambord, de Cheverny, de Beauregard et d'Amboise, et à laquelle se proposent d'assister les membres de la Société archéologique de Touraine (1).

(1) Le compte-rendu de cette excursion est inséré à la suite des Mémoires.

MÉMOIRES

I.

ÉTAT DES ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

DANS

le département du Loiret

Par M. DESNOYERS,

Directeur du Musée historique d'Orléans,
Inspecteur de la Société française d'Archéologie.

La science, dont je vois ici les nobles représentants, a reçu de Dieu, qui par elle nous manifeste ses pensées, le glorieux privilège de marcher à travers les siècles, toujours plus brillante, et semant sur sa route les nouveaux trésors qu'elle a, ou paisiblement acquis par de longues études, ou vaillamment arrachés à la mystérieuse nature et à la nuit du passé.

Il y a trente-quatre ans qu'Orléans recevait dans ses murs, le 10 septembre 1851, le Congrès scientifique de France, et les deux volumes qu'il y a laissés témoignent ce que les séances tenues durant huit jours ont fait jaillir de grandes lumières, par les quarante-quatre

séances des sections et les dix séances générales. Laissez-moi, en jetant un coup d'œil sur ce passé, saluer tous ces nobles et vaillants travailleurs, et cependant avec l'émotion d'un souvenir affligé, car je cherche dans vos rangs ces trois-cent-soixante-douze adhérents au Congrès qui en ont bâti les assises et le vivifiaient par leur présence ; je cherche surtout ces quarante excellents ouvriers qui, dans quarante-six mémoires, ont déployé une véritable érudition ; je les cherche anxieusement parmi vous ! Presque tous ont disparu à la suite de celui qui les entraînait dans le chemin de la science et de l'honneur, homme d'impérissable souvenir, Arcisse de Caumont. Ils sont, avec lui, leur noble conducteur, partis pour cette région où la beauté, la vérité, la science, apparaissent dans tout leur éclat, car dans cette région se trouve la source unique et inépuisable de tout ce qui est beau et vrai, Dieu, l'immortel principe que nous, faibles ouvriers du savoir, entrevoyons seulement à travers les inévitables obscurités d'un travail toujours incomplet. Et cependant, je suis heureux de vous le dire, ces obscurités qui désolent les plus fermes esprits, n'ont pas été parmi nous sans grandes lumières depuis la tenue de notre Congrès scientifique, et durant ces trente-quatre années, les sciences de l'Antiquité ont fait un brillant chemin dans notre Orléanais : si d'autres provinces ont à parler de leurs progrès dans les études du passé, nous pouvons en parler également avec une juste fierté et regarder sans baisser les yeux nos sœurs françaises.

C'est pour justifier cette fierté, très douce assurément, mais très convaincue, que je vais vous exposer les travaux, les créations même, de la science archéologique parmi nous.

La force de la vie intellectuelle se reconnaît par la culture et le progrès des œuvres d'art. Lorsqu'une nation aime et soigne de plus en plus ses monuments, ses musées, ses académies, ses écrits, elle a grande vie et tient grande plàce dans le monde : ce qui est vrai pour un peuple, l'est également pour une cité. Orléans est digne de cet éloge, et vous me permettrez de vous en exposer la cause sans habileté de phrase, car je vais parler à des jüges éclairés, qui feront taire, et je les en supplie, leur bienveillance d'hospitalité pour n'écouter que les droits rigoureux de la justice.

En 1849, Orléans ne possédait qu'une seule société savante, très savante sans nul doute, mais sans les piquantes émotions de la rivalité, travaillant avec tout le calme et la maturité d'une majestueuse vieillesse; l'agriculture et la médecine y livraient quelques pages au monde savant, les arts prenaient quelquefois timidement la plume, les sciences historiques, l'archéologie surtout, osaient à certains jours sortir du silence et essayer la parole : cette société séculaire se berçait dans un doux sommeil et ressemblait quelque peu à la *Belle au bois dormant*. Mais, en 1850, une Société archéologique a été fondée et n'a cessé depuis cette époque de s'affermir, de se développer de plus en plus; la plénitude de la vie anime tous ses membres, tous dévoués à sa prospérité et regardant sans crainte les jours de l'avenir : 24 volumes de Mémoires, 6 volumes de Bulletins, disent assez ce que peuvent les forces de notre Société archéologique, et si je ne craignais d'être accusé de *l'amour du clocher*, je dirais que cette société s'est rangée parmi les plus studieuses et les plus honorées, car en 1875 et 1876, une médaille d'honneur et une allocation de 1,000 fr. lui ont été décer-

nées dans une séance solennelle de la Sorbonne, comme récompense de ses remarquables travaux.

Auprès d'elle a pris naissance une autre société qui a voulu travailler dans un champ plus vaste que la Société archéologique, l'Académie de Sainte-Croix, fondée en 1863 par Mgr Dupanloup pour exploiter tous les trésors de la science, même archéologique : je dis de suite que nous, antiquaires de race et de réflexion, n'avons jamais été jaloux et querelleurs, ce qui est peut-être rare, car elle est pour nous, ses aînés, une sœur bien élevée, modeste, qui aborde avec respect et succès le champ labouré par les grands ouvriers ; elle a déjà mis au jour six volumes ayant une sérieuse valeur.

Orléans a donc fondé depuis trente-deux ans deux sociétés émules, mais non rivales, qui, chaque année, dans une réunion commune, se donnent fraternellement la main pour travailler chacune au profit de la science et de la cité, et ce qui sera toujours à l'honneur d'Orléans, c'est que cette double naissance a été facile : deux pieds ont frappé la terre et deux sociétés en sont sorties vivantes et complètes. Le paganisme, s'il vivait encore, dirait complètes comme Minerve sortant du front de Jupiter. Orléans peut au moins dire :

Parvæ molis erat geminatam condere gentem.

Si nos sociétés sont belles, les monuments sont dignes de votre attention. Vous aimerez, si vous ne l'avez déjà fait, à visiter un monument nouvellement arraché à l'oubli, monument unique en France, la salle dite des Thèses, parce que les élèves de notre

célèbre Université venaient y soutenir leurs thèses devant les recteurs et professeurs. Durant de longues années, depuis 1790 où l'ouragan social emporta les établissements scientifiques, cette salle était déshonorée par des emmagasinements audacieux, les vitraux étaient brisés, les murs déchirés, un escalier ignoble donnait accès dans l'intérieur. Ce fut seulement en 1880 que la Société archéologique, émue du sort de ce précieux bâtiment et voulant justifier la légende de son jeton, *Antiquitatis custodes*, poussa un cri d'alarme et réunit toutes ses forces pour plaider auprès du gouvernement, du Conseil général, du Conseil municipal, la conservation et la restauration de cet incomparable joyau. La cause fut vivement et longuement soutenue ; mais nous avions à la tête du combat M. de Molandon, nous avions la volonté résolue de la Société archéologique, nous avions le souvenir de trois cents ans de gloire universitaire, et grâce à la persévérance des efforts et des sacrifices de la Société, au concours de la Commission des monuments historiques, grâce à la générosité de l'un de nos collègues dont le nom sortait tout à l'heure de ma plume, la Salle des Thèses est rendue à son premier état. Vous la visiterez, et en apercevant ses excellentes proportions, les pleines lumières des vitraux, la sobriété élégante des peintures et surtout le délicieux élancement des trois piliers qui s'épanouissent à la voûte comme des arbres aux rameaux délicats, vous pourrez dire, comme nous, que cette salle est un diamant de grande valeur serti avec grande richesse.

La construction des marchés neufs imposait la nécessité de sacrifier la chapelle Saint-Jacques, œuvre si remarquable du XV[e] siècle qui, malgré les ravages dont

elle fut l'objet au XVIe siècle durant les guerres religieuses, était encore un bijou architectural. A l'époque de 1830, elle eût certainement subi le sort de notre tant regrettée porte Saint-Jean, qui, par ses bastions, ses archères et canonnières, la rainure pour la bascule du pont-levis, ses étages de défense, méritait une soigneuse conservation; mais, hélas! les conseillers municipaux de cette époque, à Orléans comme en France, préféraient une rue facile au plus précieux monument; le froid coup-d'œil, le brutal dégagement étaient tout! Donc, en 1831, l'admirable porte Saint-Jean fut condamnée à mort et exécutée!...

Mais, depuis la séance néfaste de 1831, les intelligences municipales se sont élevées, et lorsque la chapelle Saint-Jacques dut être démolie en 1880, les conseillers municipaux votèrent le transport et le replacement de ses parties les plus remarquables dans le jardin de la Mairie, où vous pourrez aller voir ces précieux restes habilement reconstruits.

Enfin, voici un autre monument dont l'année 1862 a commmencé la vie et que l'année 1890 a complètement donné à la science, c'est le Musée historique.

Jusqu'en 1854, Orléans possédait un Musée historique de médiocre valeur, mais qui, malgré le zèle intelligent de ses directeurs, n'était pas digne d'une grande cité et de la véritable science : salles étroites, objets très peu nombreux, sans grande importance et privés de classification, ressources chétives, tout le tenait dans la médiocrité. Ses directeurs se plaignaient chaque jour de pareil état, leurs plaintes ne trouvaient pas d'écho; mais 1862, 1865 et surtout 1890 sont enfin venus le faire sortir de son humiliante obscurité, et aujourd'hui vous le verrez dans un état qui l'a élevé aux



TABLEAU
DE LA CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME-DU-PUY
d'Amiens

premiers rangs des collections provinciales. Vous y verrez la représentation multipliée et méthodique de toutes les branches des sciences historiques; les objets y sont très nombreux, la classification soignée, l'art et la science y sont en complet relief, et je crois pouvoir dire que le Musée historique d'Orléans est un des riches sanctuaires de la science, un lieu pour les grandes études, car, en 1884, le Catalogue imprimé portait dix mille numéros : aujourd'hui, en y joignant les fiches déjà prêtes pour une seconde impression, il en compte vingt mille.

Votre attention sera surtout éveillée par l'incomparable trésor de vingt-trois objets en bronze, trouvés en 1861 dans une sablière de Neuvy-en-Sullias, canton de Jargeau, dans notre département. Parmi ces objets se remarquent surtout un cheval au tiers de nature, un sanglier demi-nature, une trompette de sacrifice et tout un mobilier de divinités ; ils paraissent provenir d'un temple consacré au dieu topique *Rudiobus* que mentionne l'inscription gravée sur le piédestal du cheval. Tous ces objets avaient été enfouis dans une fosse, puis recouverts de sable. Il est à penser que les habitants de *Cassiacum*, voyant à la fin du IVe ou au commencement du Ve siècle, les Barbares qui ravageaient les Gaules approcher de leur pays, ont voulu soustraire au pillage le mobilier de leur temple ; puis les habitants ayant été massacrés, aucun témoin n'est resté pour indiquer le lieu de l'enfouissement, ce qui explique le silence gardé durant quatorze siècles ; c'est un coup de charrue qui, heurtant les objets, a révélé leur présence. Vous avouerez que notre musée possède une richesse que beaucoup de collections peuvent lui envier.

Je dépose ici avec joie devant l'illustre famille des savants de la France, ma vive reconnaissance pour les trois Conseils municipaux de 1862, 1865 et 1889, qui ont largement ouvert la main pour doter la ville d'un pareil trésor ; le chemin leur a été ouvert par la noble inspiration de MM. Vignat, Sanglier et Rabourdin, et il leur a suffi de le voir, ce chemin, pour y marcher sans hésitation.

Je dois maintenant parler de la création d'un autre musée qui, malgré l'importance du Musée historique, est digne, lui surtout, de l'attention des âmes françaises, le Musée de Jeanne d'Arc. D'autres villes peuvent revendiquer l'honneur d'une collection scientifique, Orléans seul a su concevoir et magnifiquement exécuter la création d'un musée à l'honneur de notre libératrice à nous, à nous et à la France ! Car si Jeanne d'Arc appartient aux Orléanais par son épée, elle appartient à la patrie par son étendard, qui, tous deux, ont délivré la France tout entière.

C'est en 1855 que cette création a été faite. Réunir dans un même lieu tout ce que les arts avaient pu et pourraient toujours produire à l'honneur de la Vierge de Domrémy et lui élever ainsi le plus beau monument qui puisse glorifier cette incomparable libératrice de la patrie mourante, tel a été le but de la fondation du Musée de Jeanne d'Arc, modeste d'abord, mais se développant ensuite avec une incessante rapidité Il renferme aujourd'hui dans ses trois salles plusieurs milliers d'objets qui tous parlent de Jeanne, depuis le modeste travailleur qui a sculpté timidement, gauchement peut-être, mais avec son âme, la glorieuse fille du peuple, jusqu'à l'artiste puissant qui a fait jaillir du marbre, du bronze, de la toile, l'image de l'immor-

telle héroïne. Tous les arts lui rendent hommage dans notre musée, c'est le concert des âmes françaises célébrant celle qui a tant aimé son Dieu, son Roi et la France! Et votre visite ne démentira pas, j'en ai la conviction, ce jugement que nulle voix n'a encore contredit; la vôtre dira peut-être que les trois salles sont devenues insuffisantes, mais je sais que la municipalité, à laquelle Jeanne d'Arc est si chère, disposerait rue du Tabourg, une maison admirablement située pour y établir un Musée de Jeanne d'Arc, car, durant le siège de 1428, elle traversait chaque jour cette rue pour se rendre dans une maison presque voisine, celle de Jacques Boucher, qui avait offert l'hospitalité à notre libératrice.

Notre municipalité, vous le voyez, est entrée résolument dans les questions qui peuvent intéresser et honorer Orléans. Par ses intelligentes délibérations, elle a conservé les maisons de la Renaissance qui ornaient les quartiers démolis à cause de la construction des marchés nouveaux : deux d'entre elles ornent déjà la façade du Musée historique, la troisième, dite de *la Coquille*, ornera celle du nouveau Musée de peinture, dont la municipalité étudie les plans si chers à un homme que nous n'oublierons jamais à Orléans; il appartient sans doute également à la France artistique, mais il nous appartient plus encore, et quand nos regards émus tombent aujourd'hui sur la figure vivante de M. Eudoxe Marcille, nous la saluons comme celle d'un concitoyen dont la mémoire nous sera toujours chère et demeurera impérissable. La restauration de notre remarquable ancien hôtel-de-ville, dit *des Créneaux*, entre dans ces plans, et nous posséderons ainsi, et bientôt je l'espère, un musée complet et digne d'une grande cité.

Ne soyez pas surpris, Messieurs, de ces paroles. Un antiquaire, quoi que puissent dire les méchantes langues, n'est pas un homme incomplet, étranger aux beautés qu'il n'étudie pas ; une statue de bronze, tout ce qui est beau le trouve sensible, son âme est une lyre toujours frémissante sous le doigt qui l'approche; il préfère sans doute les charmes sérieux de l'histoire, mais il ne marchande pas son admiration pour les inspirations du pinceau et les séductions de la palette. Les uns l'entraînent, les autres le reposent. Je dirai donc volontiers et même avec grande jouissance à mes illustres confrères en archéologie que notre Musée de peinture s'est beaucoup enrichi depuis trente ans et possède bon nombre de toiles remarquables.

Quand une ville soigne ainsi ses monuments, elle peut être fière d'elle-même, appeler au milieu d'elle les savants de la France, et comme la mère des Gracques montrait ses fils avec un légitime orgueil, Orléans peut montrer les œuvres de sa science, de son culte pour les arts, de son dévouement à tout ce qui est grand et noble.

Mais ce n'est pas seulement à Orléans que les études monumentales se sont épanouies, elles ont embrassé tout le département. Je parlerai de Cléry et de sa remarquable église, de Beaugency et de son charmant hôtel-de-ville, pour lequel une somme de 50,000 fr., donnée par le Conseil municipal et l'État, sera employée à sa complète restauration. L'église de Montargis, où l'on peut reconnaître la main de Du Cerceau, a reçu l'honneur et les soins qu'elle méritait. A cet honneur, Montargis en a joint un autre : un musée y a été fondé par la savante activité du docteur Ballot, et sans atteindre le rang des grands musées, il est certai-

nement digne de l'attention des visiteurs, car il renferme bon nombre d'objets intéressants où la science peut trouver lumière et profit. Lorris a pu, grâce à son Conseil municipal et à l'État, dépenser 40,000 fr. pour la restauration de son hôtel-de-ville. Un important cimetière gallo-romain a été découvert à Briare-sur-Essonne, et les nombreux vases en terre et en verre que j'ai pu acquérir sont maintenant au musée dans une vitrine spéciale : un tumulus a été exploré sur le domaine du château de Reuilly, commune de Chécy, et a fourni avec des fragments de poterie gauloise, une ciste en bronze pareille aux cistes bolonaises décrites par Gozzadini ; MM. de Molandon et Adalbert de Beaucorps ont fait un excellent travail sur cette remarquable découverte. Une sépulture franque a été découverte au Cyran, commune de Menestreau-en-Villette ; elle renfermait une grande amphore à pointe, neuf vases en terre et une épée en fer. Un théâtre a été découvert à Boûzy, canton de Châteauneuf-sur-Loire, et habilement relevé par M. Fournier jeune, architecte; sa petitesse le rend remarquable, il n'avait que 20 mètres de rayon, ses gradins ne pouvaient contenir au-delà de cinq à six cents spectateurs : des travaux récemment exécutés à Beaulieu, à l'endroit appelé *Gannes*, pour le canal de Briare, ont mis à jour un grand établissement de bains, des vases, des objets en bronze et des médailles romaines.

Mais la plus riche découverte sans contredit, après celles de Neuvy et de Briare-sur-Essonne, est celle qui a eu lieu en décembre 1889, par suite des travaux dans le chœur de la cathédrale pour l'établissement d'un calorifère. Deux corps de nos évêques y ont été trouvés : ceux de Guillaume de Bussy (1258) et Ferric de Lor-

raine (1296). Dans le tombeau du premier, on rencontra sa crosse, son anneau, des fragments de sandale, des restes de ses vêtements pontificaux en soie tissée d'or, une boucle de ceinture en cuivre, un calice et une patène en étain, une plaque en plomb portant gravés, avec lettres latines, son nom, son titre et l'année de sa mort en 1279. Dans la sépulture de Ferric de Lorraine, on trouva plusieurs fragments en bois de la tige de la crosse, les restes de ses vêtements épiscopaux, les uns en soie, les autres en soie tissée d'or, avec une plaque en plomb gravée comme celle de Guillaume de Bussy. Tous ces objets ont été déposés au Musée historique, salle orléanaise.

Que ne puis-je vous parler sans tristesse de notre église de Saint-Benoît-sur-Loire dont vous connaissez l'importance ? Hélas ! je n'ai que des regrets douloureux à exprimer devant vous, car les travaux ont été interrompus depuis assez longtemps, les visites d'inspecteur fort rares, et c'est ainsi que les sculptures s'exfolient, que les inscriptions s'oblitèrent, que les toitures s'ouvrent, que la pluie envahit les nefs et qu'il faut prévoir de grandes et peut-être d'irréparables ruines !... Mais ne croyez pas que notre Société archéologique soit restée témoin silencieux de ce déplorable état de choses ; elle avait un devoir à remplir en jetant un cri d'alarme, et elle l'a rempli auprès du Conseil général : elle vient récemment encore de le remplir auprès du Ministère en lui signalant des craintes trop bien fondées, et j'aime à dire que M. le Préfet a appuyé nos justes réclamations.

Un vigoureux essor a été également donné depuis l'ancien Congrès aux travaux intellectuels ; nos écrivains ont été nombreux et savants ; nos archives ont

été compulsées, les cartulaires mis au jour, la Loire fouillée durant sept ans, les monuments décrits. Ici doivent se placer les noms de MM. Loiseleur, Jarry, Cochard, Guerrier, Vignat, Bimbenet, de Torquat, de Molandon, Berton, Prevost, fermes ouvriers dont la plume nous a raconté l'histoire de notre Orléanais et enrichi nos Mémoires et nos Bulletins de travaux importants.

Trois concours ont été ouverts, et dans cette arène, où sont descendus de vaillants lutteurs, si le succès n'a pas été égal, les efforts ont été pareils et dignes de l'éloge des juges de la commission.

Laissez-moi revenir aux fouilles exécutées dans la Loire, à Orléans, auprès de notre ancien pont, car leur résultat n'a pas été seulement de faire sortir du fleuve des objets antiques, il n'y aurait jusque-là rien qui ne se rencontre dans toute exploration des époques anciennes, mais de jeter un nouveau jour, définitif je le pense, sur la question de l'emplacement de *Genabum*. C'est auprès de l'ancien pont que tous les objets gaulois ont été trouvés par les dragueurs, dont j'ai suivi les travaux durant dix-sept ans ; or, tout ce qui constitue un établissement gaulois a été trouvé dans le voisinage de cet ancien pont : dix-sept fragments d'armes en bronze et en pierre. une statuette en fer du dieu *Taranis ;* les monnaies sont au nombre de trois cent trente-deux de tout métal. et sur ce nombre, deux cent soixante-sept sont du type carnute. dont *Genabum* était l'*emporium ;* et pour démontrer encore la situation *emporiale* de *Genabum*, on a trouvé quinze monnaies grecques attestant que *Genabum* était bien une cité commerciale fréquentée, comme Marseille, par les marchands même de la Grèce, en un

mot, l'*emporium* de la grande nation carnute. Ajoutez à cette découverte la pierre géographique de *Massava*, si bien mise en lumière par M. de Molandon, ajoutez l'inscription tumulaire trouvée dans un ancien cimetière du faubourg Saint-Vincent, et portant, gravé en belles lettres romaines, le nom de *Genabum*, deux objets que vous pourrez voir au musée lapidaire. Nous pouvons, je le pense, Messieurs, dire que la lumière est aujourd'hui faite et qu'Orléans est bien Genabum.

Voilà l'état actuel de la science à Orléans, voilà ses progrès continuels depuis trente-quatre ans. Je ne pense pas avoir écouté les illusions que donne si facilement l'amour du pays. Orléans et sa province, oh! oui, je les aime beaucoup, je les aimerai toujours, mais ce que j'aime plus encore, c'est la vérité, c'est la droiture, et en vous parlant de l'épanouissement de la science dans la cité qui vous accueille avec tant de bonheur, je crois avoir évité le double écueil de la fausse modestie, qui craint de parler, et de l'exagération blâmable, qui parle trop.

C'est donc avec la conscience de remplir un devoir que j'ai voulu vous faire parcourir les trente-quatre ans du passé, bien convaincu que vous rendrez justice au zèle de nos trois sociétés savantes, au dévouement du Conseil municipal et à la richesse de nos musées.

J'ose maintenant vous demander si une cité qui honore ainsi la science, possède le culte des arts jusqu'au sacrifice, n'est pas digne de l'estime des sociétés savantes et de l'attention de la France, si elle ne peut pas avec pleine confiance vous tendre la main, et vous dire, le front levé, que si le passé mérite quelque louange, elle entend bien les mériter encore davantage à vos prochaines assises.

Lorsqu'on est la ville de Jeanne d'Arc, on sait très bien ce que c'est qu'un dévouement, un assaut, une victoire !...

Le dévouement à la cause de la Patrie, nous l'avons montré en 1428.

L'assaut à la conquête de la grande science, nous l'avons fait depuis trente-quatre ans.

La victoire, elle est donc acquise !... et nous vous avons conviés pour en être les témoins et pour en recevoir de vous la récompense.

II.

LES MONUMENTS D'ORLÉANS

Par M. Anthyme SAINT-PAUL.



Il semble exister plus particulièrement deux classes d'archéologues malheureux par profession : les préhistoriques et les romans. Les premiers ont au moins une consolation immédiate : s'ils ne trouvent pas tout de suite la clef des énigmes que leurs fouilles peuvent soulever, ils augmentent, chaque semaine, chaque mois, chaque année, d'un ou de plusieurs objets nouveaux une collection amoureusement entretenue. Mais les romans ! A eux les tribulations d'esprit sans issue quelquefois et presque toujours sans compensation ! Moi qui ai l'honneur de vous parler, j'en sais quelque chose, et surtout depuis six à sept jours !

Nos aïeux, beaucoup moins par économie que par respect pour une consécration antérieure, par égard pour un événement ou pour un homme dont on ne voulait pas effacer complètement le souvenir matériel, nos aïeux avaient la constante habitude, lorsqu'ils reconstruisaient un monument religieux et qu'il ne survenait pas une incompatibilité absolue de formes et de dimensions, de conserver des fragments notables de

l'édifice qu'il s'agissait de remplacer : ou bien ils laissaient subsister des fragments de murailles, de colonnes, d'arcades, ou bien ils remployaient des chapiteaux, des corniches. des tympans, des sculptures diverses, ou bien encore ils introduisaient dans l'ordonnance de l'édifice nouveau des ouvrages remarquables par leur valeur artistique. Ce dernier cas, tout spécial, et qui s'est présenté sur une grande échelle dans les cathédrales de Chartres, de Bourges, de Paris et peut-être de Reims. n'a pas ici à nous occuper. Je dois ajouter que parfois nos vieux maîtres-maçons obéissaient simplement à des prescriptions formelles de la liturgie chrétienne, prescriptions en vigueur aujourd'hui, quoique de plus en plus mal observées : l'autorité ecclésiastique n'admet pas que la pierre et le bois entrés à titre de matériaux dans la fabrication d'un temple catholique, ou les objets ayant servi au culte divin, puissent retourner à des usages profanes ; ces objets et ces matériaux, elle préfère les voir détruire, et l'on comprend que devant cette alternative, on s'estimait heureux d'utiliser ou de garder pour une église à rebâtir tout ce qui restait en bon état.

Il est ainsi peu d'églises romanes qui ne soient faites de pièces et de morceaux ; une église reconstruite *a primo lapide* aux XI[e] et XII[e] siècles doit être considérée comme une exception, et cette exception nous ne la rencontrons pas à Orléans et dans la région environnante, si nous mettons de côté les édifices d'importance minime, tels que Saint-Étienne de Beaugency et la chapelle du Pont-aux-Moines, si nous mettons également de côté l'église de Germigny, dont certes l'unité ne laisse rien à désirer.

Vous le voyez, dans la ville où nous sommes, la

mission de l'archéologue n'est pas une reposante sinécure. A cet égard, je vous signale, entre autres monuments, la crypte de Saint-Aignan et la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire ; quant à moi, je ne les oublierai pas.

Cependant, que dis-je ? Est-ce du ressentiment que je nourrirai contre ces instructifs travaux de remaniements et de reprises qui, mieux et plus rapidement que les édifices élevés d'un seul jet, contribuent à faire marcher la science dont je suis le fervent adepte ? Et d'ailleurs, la recherche de la vérité, par cela seul qu'elle est la recherche de la vérité, n'apporte-t-elle pas avec elle-même les joies les plus intimes ? Non, les archéologues, les érudits militants, ne sont pas tant à plaindre ! Saint Bernard, je crois, dans l'hymne *Jesu dulcis memoria,* bénit Dieu des douceurs qu'il répand sur l'âme qui le cherche, et des douceurs mille fois plus inénarrables dont il inonde l'âme qui a réussi à le trouver : *Quam bonus te quærentibus, sed quid invenientibus !* Et le séraphique écrivain a raison. La solution d'un problème, ne fût-il que scientifique, est comme une parcelle de la vérité divine, et quel bonheur dans la conquête d'une parcelle de vérité, même lorsque cette conquête reste encore inachevée !

Orléans ne saurait donc par ses énigmes soulever en moi aucune amertume. Je ne l'en aime au contraire que davantage, et l'admiration que je professe pour Orléans ne peut qu'en être plus enthousiaste. Et j'en viens à cette conviction en moi indéracinable : Orléans est dans notre histoire monumentale de la France, quoique avec des apparences modestes, Orléans est aussi bien que Rouen, Troyes, Dijon, Saint-Denis, Angers, Poitiers et Toulouse, une ville de premier ordre ;

ville de premier ordre, Orléans l'est à sa manière, et il n'en est que plus attachant.

Nous y voyons d'abord la crypte de Saint-Avit, dont le parfum d'antiquité est si pénétrant que l'on a pu sans paradoxe évoquer, à propos de ses piliers, de ses arcades et de ses voûtes, le souvenir du mérovingien Childebert. Viollet-le-Duc, Quicherat, sans l'avoir bien vue il est vrai, n'avaient pas fait difficulté de l'identifier avec le sanctuaire dans lequel, dit-on, se prosterna Grégoire de Tours. Un examen approfondi ébranle et détruit presque cette conviction; il est prudent de proclamer les cryptes de Saint-Aignan et de Saint-Avit les deux sœurs carlovingiennes d'Orléans : c'est déjà un titre de gloire qu'aucune autre ville, en deçà des Alpes, ne saurait produire.

Saint-Aignan n'a pas besoin du prestige carlovingien pour jouir d'une célébrité qui n'atteint pas encore, me semble-t-il, le degré auquel elle est susceptible d'être portée. Il est possible que le rond-point de la crypte ne soit pas carlovingien, comme le sont la confession et quelques autres parties; il se rattraperait alors par un autre genre d'intérêt. Orléans, au point de vue qui est en ce moment le nôtre, doit beaucoup au bon Helgaud, moine de Fleury, qui par son témoignage a donné à l'édifice, relevé au commencement du XI[e] siècle, et malgré l'irréparable perte de ce précieux type, une importance capitale. Cette importance, elle est principalement dans cette phrase bien connue des savants, mais que tous les paroissiens de Saint-Aignan devraient connaître aussi et que je voudrais voir gravée sur marbre contre un mur de l'église supérieure : *Caput ipsius monasterii fecit miro opere, in similitudinem monasterii sanctæ Mariæ, ma-*

tris Domini, et sanctorum Agricolæ et Vitalis in Claromonte constituti. Un contemporain de Helgaud, Raoul Glaber, nous informe, d'autre part, que les Aquitains et les Auvergnats amenés par Constance étaient en faveur à la cour du roi Robert. Sans doute, le moine cluniste professe peu d'estime pour ces étrangers, dont les allures molles, les amples et riches costumes, le caractère gai et expansif, cadraient mal avec les mœurs rudes et sévères des gens du Nord; il y avait toutefois d'habiles artistes parmi eux, et notamment l'architecte à qui le fils de Hugues Capet demanda une copie de la cathédrale de Clermont, édifice détruit au XIII[e] et au XIV[e] siècle, mais dont Notre-Dame du Port, encore aujourd'hui existante, était comme une répétition. L'imitation porta sur le plan du chœur, où elle entraîna l'adoption d'un rond-point; une circonstance en apparence insignifiante fait soupçonner qu'elle alla plus loin. L'appareil du mur du rond-point est en partie composé de pierre noire de Fay-aux-Loges, rarement employée à Orléans, même dans les constructions de Saint-Aignan antérieures et postérieures au règne de Robert. Pourquoi le choix, au commencement du XI[e] siècle, de cette pierre noire, qu'au premier aspect et avant l'éclaircissement donné ce matin sur place par M. Rayneau, j'aurais pu prendre pour de la lave amenée par bateaux des monts Dôme? C'est qu'on voulait imiter aussi les dessins et les tons d'appareil que prodiguaient les Auvergnats à l'extérieur de leurs absides et dont l'usage remontait au moins au V[e] siècle. Précisément, à la cathédrale de Clermont ayant précédé la cathédrale contemporaine de Robert, et qu'avait bâtie vers 450 l'évêque Namatius, il se trouvait derrière l'autel des murs appareillés en mosaïque; le texte de

Grégoire de Tours est d'une clarté irréprochable : *Parietes ad altarium opere sarsurio exornatos habet.*

Il est réellement d'un haut intérêt de voir, à propos d'un édifice d'Orléans, l'école romane auvergnate constituée, ou près de l'être, dès la fin du X[e] siècle, et si puissante dès sa naissance, qu'elle pouvait dicter ses lois, au mépris des influences parisiennes, jusqu'à la seconde capitale du petit royaume français. Saint-Benoît-sur-Loire confirme ces données : le chœur de la basilique, avec ses chapelles en nombre pair — la règle dans la plupart des écoles romanes est trois ou cinq — est de son côté une émanation auvergnate ; et nous savons de plus que les matériaux vinrent, par le fleuve, du Nivernais, pays soumis d'une façon directe et permanente, jusqu'au XIII[e] siècle, à l'action artistique de Clermont.

Je pourrais prolonger presque indéfiniment les commentaires que me suggérerait Saint-Aignan ; je résiste à cette tentation et je passe à la cathédrale Sainte-Croix, trop peu remarquée par les visiteurs de la cité orléanaise.

Sainte-Croix est terriblement calomniée par son incorrecte façade, son énorme toiture et le hérissement de ses contreforts. Elle tient plus qu'elle ne promet. Il y a deux ans, on a découvert sous ses dalles l'ancien chœur roman. Il n'est pas du tout indifférent de constater que ce chœur est bien celui qui fut bâti immédiatement après l'incendie de 999, qui fut voûté au XII[e] siècle, comme l'attestent deux vestiges de colonnettes greffées à un pilier, et dont l'état ruineux força Gilles de Pastay, en 1287, de hâter les travaux de renouvellement décidés et préparés par son prédécesseur, Robert de Courtenay, neuf ans auparavant.

De la cathédrale gothique, et non seulement des chapelles rayonnantes et des bas-murs du chœur, mais encore des fenêtres et des piliers du chœur, des murs, des piliers et des fenêtres de la nef, il subsiste, pour qui veut minutieusement observer, des fragments tellement considérables qu'on pourrait certainement dire sans violenter la langue : « Oui, Sainte-Croix d'Orléans reste toujours la cathédrale dont les voûtes retentirent, le 8 mai 1429, du plus magnifique *Te Deum* que voix française ait jamais entonné ! »

S'il était aucunement nécessaire que ce prestige fût rendu à la cathédrale actuelle d'Orléans, je serais hardiment fier d'y avoir été pour quelque chose !

Une conséquence d'ordre plus prosaïque découle de la constatation que je viens de faire ou de renouveler.

C'est la quantité relativement considérable des débris demeurés debout qui, probablement, décida du style pour la reconstruction commencée en 1601, trente-quatre ans après les ravages des Huguenots. Rien ne prouve que les préférences des bourgeois orléanais aient été pressenties par Henri IV, condamné par le pape Clément VIII, comme condition de son abjuration, à réparer des deniers royaux le crime commis par les soldats de Condé. Un jubilé spécial aida aux premières dépenses, les fidèles se montrèrent sans doute généreux jusqu'à l'achèvement des travaux ; mais Henri IV et ses quatre successeurs assumèrent presque toutes les charges de l'œuvre.

Un souvenir qu'en qualité de méridional j'aime à invoquer : pendant qu'on s'attachait à relever en style ogival la cathédrale d'Orléans, un architecte de cette localité, Levesville, venait, en 1607, terminer dans le même système d'architecture la cathédrale de

Toulouse. Orléans fournissait donc, à la fin du règne de Henri IV, des maîtres maçons ayant conservé mieux que presque partout ailleurs les traditions pures de l'ancien art national. Car, malgré de nombreuses fautes commises, et abstraction faite des trois portails, Sainte-Croix d'Orléans ne manque pas d'harmonie, d'ampleur et de correction ; ce n'est pas, quoi qu'on en dise, une cathédrale manquée.

Ce n'est pas non plus une école manquée, ce n'est pas une école pauvre, étiolée, indécise, Messieurs et honorés confrères d'Orléans, que votre école de la Renaissance. Vous savez depuis quelques heures, et j'avais peut-être quelque droit de l'exprimer, ce que je pense de cette école, et l'énergie de ma conviction ne faiblira pas. J'ose pourtant vous en conjurer, Messieurs : ne torturez pas trop votre école du XVI[e] siècle pour en faire sortir des filiations italiennes. Tout chez vous est français, l'histoire, l'art et les cœurs ; et c'est pour cela qu'il n'est ni en France, ni au monde, un seul Français digne de ce nom qui, après la terre natale, n'aime au-dessus de toute autre ville votre sublime — je ne retire pas le mot — votre sublime ville d'Orléans !

III.

UN TABLEAU

DE LA

Confrérie de N.-D.-du-Puy d'Amiens

Par M. A. JANVIER,

Ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie.

Le Congrès a visité, au Musée de Jeanne d'Arc, les différentes représentations de la grande patriote du XV° siècle, que la ville d'Orléans a rassemblées dans ce local avec un soin pieux. J'ajouterai un mot au sujet de cette collection iconographique, en signalant une autre représentation que je crois fermement être celle de la Pucelle et qui figure dans un tableau de la confrérie littéraire et religieuse de Notre-Dame-du-Puy, encore conservé à l'évêché d'Amiens.

Ce tableau, l'un des plus beaux de la riche collection de peintures dont cette association avait décoré autrefois la cathédrale d'Amiens, est connu vulgairement sous la dénomination de la Vierge au Palmier. Il porte pour devise : *Palme eslute du Saulveur pour victoire.* La Vierge occupe le centre de la composition, comme

dans tous les autres tableaux analogues, debout à l'ombre d'un palmier élevé, tenant le divin enfant dans ses bras. Au bas du tableau, les donateurs et leurs familles; autour d'elles, différents groupes de personnages divers; sur les plans éloignés, des scènes épisodiques et un vaste paysage, au milieu duquel l'artiste a peint une partie de la ville d'Amiens.

Je ne vous en ferai pas une description détaillée, elle m'entraînerait trop loin et m'écarterait beaucoup du point de vue local que notre réunion doit conserver, puisque ce tableau ne comprend pas moins de 150 à 160 personnages, dont un grand nombre sont des portraits d'après nature. Je dirai seulement qu'à la droite de la Vierge, on remarque un groupe composé de femmes coiffées de chaperons de drap ou de velours richement brodés, et habillées de vêtements somptueux des plus intéressants pour l'histoire du costume en France à cette époque. La première femme de ce groupe, à l'extrémité droite de la Vierge, près de l'architecte qui tient un compas, comme vous le remarquerez dans les photographies très réduites que je fais passer sous vos yeux, est armée de toutes pièces, une lance dans la main droite, une palme dans la gauche. Parmi les nombreux personnages que j'ai cherché à expliquer dans cette composition, cette gracieuse figure m'a paru facile à identifier. Elle symbolise à la fois le triomphe et le martyre, et j'y vois la représentation de Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine. L'on sait involontairement gré à l'artiste, malheureusement resté inconnu, qui a produit ce tableau, du pieux et patriotique souvenir consacré par lui à l'héroïne française. Sa place s'explique tout naturellement dans un tableau comme celui-ci, destiné à la glorification de la palme. La

renommée de Jeanne d'Arc était alors très populaire. Il y avait à peine soixante-quatre ans que la sentence de réhabilitation rendue à Rouen avait annulé l'impie procédure du tribunal de sang présidé par l'évêque de Beauvais. Notre tableau date de 1520. En 1516, quatre ans avant, Valeran de Varane, un littérateur picard attaché, si je ne me trompe, à la collégiale de Saint-Vulfran d'Abbeville, venait de publier et de dédier au cardinal Georges II d'Amboise, archevêque de Rouen, son poème latin *De gestis Johannae virginis Franciae egregie bellatricis*. En 1518, le roi François I[er] lui rendait encore un solennel hommage en faisant don à la ville d'Orléans de la bannière commémorative de la délivrance de la cité, bannière attribuée à l'école de peinture de Léonard de Vinci, qui résidait alors à son château du Clos, près Amboise, et qui a été sauvée de la destruction par les soins de M. Vergniaud-Romagnesi.

Pour moi, je crois très fermement que la figure que je vous signale est une représentation de Jeanne d'Arc, car si ce n'est elle que l'artiste a voulu peindre, que serait-ce alors ? Ce n'est, à coup sûr, ni Semiramis, ni Tomiris, aucune des preuses que la littérature et les arts du moyen âge ont associées à la gloire des neuf preux, et je ne connais pas de sainte qui ait porté les armes.

Dans l'original, cette figurine mesure 0[m] 25 de haut ou 9 pouces. Le peintre l'a représentée jeune comme elle était à l'époque du supplice, armée de toutes pièces, avec brassards, cuissards, jambières et genouillères, un gantelet à la main droite, qui s'appuie sur la lance, la main gauche est nue et tient une palme; par dessus son armure elle porte un surcot d'armes d'étoffe de toile d'or dont le bas est découpé en forme

de lames d'écailles. Une longue jupe bleue flottant au vent et fendue par devant, pour permettre de monter à cheval, s'attache à la ceinture; c'est le long habit par lequel la saisit l'archer picard pour la désarçonner, lors de sa capture à Compiègne. Pour coiffure elle porte une capeline d'étoffe d'or avec un couvre-nuque.

Je serais heureux si je pouvais amener le Congrès à partager ma conviction sur l'attribution que j'ai cru devoir donner de cette figure, et si j'avais eu le bonheur de retrouver une représentation encore inconnue de la Pucelle.

IV.

LE PRÉHISTORIQUE

DANS L'ORLÉANAIS

Par M. DESNOYERS.

A quels siècles devons-nous donner la préférence? Est-ce aux siècles qui n'ont pas employé l'écriture, ou bien aux siècles qui l'ont connue et employée? Les astronomes de la Chaldée étudiaient les astres et confiaient leurs observations seulement à l'enseignement oral et traditionnel; les Druides, dépositaires des lois religieuses de la Gaule, les transmettaient sans le secours de l'écriture. Devons-nous plaindre les Asiatiques et les Gaulois privés de la ressource graphique et n'avoir d'estime que pour l'art de donner un corps vivant et durable à l'histoire par la *charta*, le *graphium* et l'*atramentum*, en termes plus communs le papier, la plume et l'encre? Nous ne sommes pas réunis ici pour discuter cette thèse sociale et demander quelle est la nation la plus heureuse, ou celle qui n'écrit pas, ou celle qui écrit; nous ne sommes pas, j'allais dire grâce au ciel, des philosophes presque toujours un peu sophistes, mais des antiquaires qui

acceptent simplement les époques de l'histoire, étudient les passages, les travaux de l'homme sur cette terre, en cherchent l'origine, en étudient le développement, et, s'unissant ainsi par la pensée et la réflexion à toute l'existence de leurs ancêtres, la suivent avec amour dans son progrès successif, sont heureux de vivre avec toutes ces générations que nous, antiquaires, faisons sortir de leurs tombeaux, pour nous raconter elles-mêmes leurs mœurs, leurs habitudes, écouter leur parole et nous mêler à leur vie.

Mes collègues de la Société archéologique de l'Orléanais m'ont choisi pour répondre à la seconde question du programme et vous parler de la vie celtique dans l'Orléanais ; j'ai accepté volontiers cette mission, d'autant plus volontiers, que jusqu'à ce jour notre département n'a pas eu la gloire de compter parmi les régions où les Celtes ont laissé de nombreux vestiges de leur séjour : cette gloire, si elle en est une, et pourquoi ne le serait-elle pas ? car l'ancienneté des aïeux est un honneur pour les enfants, cette gloire appartient à l'Orléanais, et vous la lui concéderez après les quelques lignes de mon travail.

Je veux être franc et commencerai par dire qu'il est loin de ma pensée d'établir une comparaison entière avec les régions les plus favorisées par le séjour des Celtes. Mais si les contrées armoricaines ont le droit de venir les premières dans les sciences préhistoriques, il ne faut pas que les autres régions soient oubliées dans l'étude de la vie de nos ancêtres, et durant de longues années elles ont été trop négligées dans les recherches scientifiques ; on ne croyait pas qu'elles méritassent et les explorations et les travaux de l'esprit. Notre Orléanais, surtout, était entièrement

inconnu par les savants, inexploré par les antiquaires, on ne se demandait même pas s'il était possible d'y trouver des traces d'un séjour quelconque des Celtes, et cependant l'Orléanais possédait ces traces, elles étaient nombreuses; son sol était aussi riche en trésors préhistoriques que celui d'autres provinces connues par les écrits de la science. Je m'étais souvent dit et redit que le pays des Carnutes qui tenait une si grande place dans l'existence des Gaules, dont César a raconté l'importance, devait renfermer, aussi bien que les autres contrées, les traces de ses habitants primitifs et que, si on ne les y avait trouvées, c'est qu'on ne les y avait pas cherchées, à cause de l'idée reçue qu'on ne pouvait pas les rencontrer. Je résolus donc de combattre cette fausse opinion et de montrer par des faits que l'Orléanais méritait l'attention des savants, je me mis résolûment à l'œuvre, je fis appel à MM. les curés, aux instituteurs, aux gardes champêtres, aux fermiers, aux ouvriers de labour, j'éveillai la cupidité des marchands, des brocanteurs. Le succès a récompensé mon opiniâtre conviction et sur trois cent quarante-neuf communes qui composent le département du Loiret, cent vingt ont fourni jusqu'à ce jour, c'est-à-dire dans l'espace de vingt-deux ans, de nombreux objets antiques, et sur les cent vingt, cent sept m'ont donné des objets celtiques; c'est donc le tiers du pays orléanais qui témoigne le séjour des Celtes dans notre contrée : je vous ferai remarquer que je n'ai pu, jusqu'à ce jour, explorer que cent vingt communes et qu'il semble hors de doute que, si les deux cents autres étaient parcourues, elles augmenteraient le nombre des découvertes, et que, du tiers des communes de l'Orléanais dont j'ai parlé, on pourrait,

je le pense, arriver aux trois quarts. Ce résultat n'aurait pas de quoi nous surprendre, car il faut encore redire que le pays des Carnutes était un des plus importants de la Gaule.

J'ai cru devoir chercher quelles étaient les localités qui fournissent le plus d'objets celtiques pour en déduire quelques conséquences relatives soit à la topographie de la Gaule genabienne, soit à *Genabum* lui-même.

Or, il m'a été facile de voir que sur les cent sept communes ayant fourni des objets celtiques, ce sont celles entourant Orléans qui ont presque toutes donné ces objets ou qui les ont donnés en plus grand nombre. Ailleurs, ou il n'y a pas eu de trouvaille, ou elle est peu importante.

Patay	donne	18	objets.
Bricy		6	
Sougy		6	
Chaingy		19	
Artenay		7	
Tournoisis		7	
Épieds		31	
Beaule		4	(ce sont des percuteurs).
Meung		4	
Beaugency		18	

Beaugency n'a pas seulement fourni des haches et des percuteurs, mais des puits funéraires au nombre de vingt-neuf, explorés en 1857 par M. de Pibrac, qui a décrit ses fouilles dans un excellent ouvrage intitulé : *Mémoire sur un cimetière celtique à Beaugency.*

A cette localité il faut joindre Chécy, qui a fourni des haches en pierre et surtout un tumulus situé dans

la propriété de Reuilly, exploré en 1885 par MM. de Molandon et de Beaucorps ; le vase de bronze découvert au centre a cela de remarquable qu'il est une ciste pareille à celles trouvées en Allemagne et surtout en Italie, dont la facture indique évidemment l'époque celtique. Comment le vase funéraire d'origine étrusque a-t-il été déposé dans le tumulus de Reuilly ? Ses inventeurs l'expliquent très savamment dans un beau travail inséré dans le tome XXII de nos Mémoires; mais ce qui est certain, c'est que la grandeur de ce tumulus annonçait l'inhumation d'un personnage important, et le dépôt auprès du cadavre d'un vase de facture et de forme inusitées montrait l'honneur qu'on voulait lui rendre.

Orléans est donc le point central vers lequel rayonnaient les pays où demeuraient les Celtes ; ils lui formaient une couronne dont nous retrouvons les restes les plus nombreux dans les onze communes dont j'ai parlé ; on ne peut pas dire que cette convergence ait été l'effet de circonstances inconnues ou le résultat de convenances quelconques, car pourquoi les quatre-vingt-seize autres localités fourniraient-elles moins d'objets et les onze autres beaucoup plus, si ce n'est parce que les premières, étant moins voisines d'une ville centrale, étaient moins peuplées ? Toute cité centrale appelle nécessairement autour d'elle des populations nombreuses ; les populations celtiques ont dû, par conséquent, venir se grouper et s'accroître autour de la ville centrale nommée *Genabum* par César, et ce *Genabum,* quel peut-il être, si ce n'est Orléans, avoisiné par les onze communes dont j'ai dit les noms ?

Mais il me reste à parler des nombreuses découvertes de l'âge primitif faites à Orléans lui-même.

Les dragages de la Loire, auprès du Vieux-Pont, ont fourni, de 1870 à 1887 :

332 monnaies gauloises de tout métal : sur ce nombre 207 sont carnutes ;
1 perle de collier gaulois en pâte colorée ;
3 rouelles de plomb de différentes grandeurs ;
1 percuteur en silex ;
2 haches en bronze ;
4 fragments de sabre en bronze ;
8 fragments de lance en bronze ;
2 fragments de trompette en bronze ;
1 bouterolle en bronze ;
2 rasoirs en bronze ;
1 statuette du dieu Taranis, de 50 c. de hauteur.

La ville a fourni :

6 haches en pierre polie ;
2 haches en bronze ;
1 poinçon en os.

Je ferai remarquer que les fragments de sabres, de lances, de trompettes, ont été trouvés dans le même endroit du fleuve et sont violemment brisés, à dessein sans nul doute.

Deux puits funéraires ont été découverts, en 1871, dans une cave, chez M. le docteur Charpignon, rue Croix-de-Malte, ce qui indique l'exhaussement du sol primitif de la ville, de 4 à 5 mètres ; j'ai d'ailleurs constaté cet exhaussement dans plusieurs villes où l'on a exécuté des travaux. J'ai visité ce puits et l'ai examiné avec M. Charpignon : comme toujours, il était rempli de grosses pierres, et au fond se trouvaient des ossements d'animaux dont quelques-uns avaient été

intentionnellement fendus pour en extraire la moelle; ces ossements étaient de bœuf, mouton, porc, cheval, chèvre, gallinacés, petits oiseaux, mêlés à des cornes, des dents, des poids en terre cuite et des fragments de vases en terre cuite grise et rouge ; les vases gris étaient de pâte grossière, pareille à celle qui fait reconnaître le travail celtique (1).

Quatre puits funéraires ont été, en 1874, découverts rue de la Bretonnerie et rue des Huguenots, avec le même contenu que dans la rue Sainte-Anne ; auprès d'eux, on a trouvé un percuteur en silex (2).

Je crois qu'il est maintenant facile de voir que l'Orléanais n'est pas inférieur aux provinces qui semblaient jusqu'ici le séjour presque exclusif des Celtes. Les grandes forêts de notre pays, la fertilité d'une grande partie de son sol, surtout le cours de la Loire et ses rives si commerciales devant Orléans, devaient nécessairement attirer les premiers habitants des Gaules, aussi bons juges que nous de ce qui peut convenir à une solide colonisation, et ils l'ont jugé ainsi en se plaçant sur une des plus belles rives du fleuve, à proximité de la fertile Beauce et dans le voisinage des immenses forêts qui alors couvraient l'Orléanais. *Genabum* a été fondé parce qu'il devait l'être et il a enfanté Orléans parce que cet enfantement était une nécessité locale.

Je crois avoir suffisamment répondu à la seconde question du programme du Congrès archéologique ; je l'ai étudiée au double point de vue de la science

(1) *Mémoires de la Soc. des Sciences, Lettres et Arts d'Orléans*, t. XIII, p. 246.

(2) *Mémoires de la Soc. archéologique de l'Orléanais.*

préhistorique et de l'histoire orléanaise, à cause de la question toujours sérieuse de *Genabum*. Vous jugerez si ce travail a quelque importance, mais au moins je puis dire à mes juges qu'il est sincère et que l'amour de la vérité en a conduit les recherches et inspiré cette double conclusion :

L'Orléanais est grandement celtique ; *Genabum* est certainement Orléans.

La 3e question, qui regarde les monuments élevés dans l'Orléanais à l'époque gauloise, se trouve, je pense, déjà résolue par ce que j'ai dit sur les cent sept communes ayant fourni des objets préhistoriques, qui sont de vrais monuments laissés par les populations primitives ; mais si on veut que ce mot signifie seulement des constructions, je citerai les tumulus de Baccon, Montcresson, Préfontaine, Cléry, Saint-Sigismond, Saint-Cyr-en-Val, La Ronce à Lion-en-Sullias, Château-Neuf, Villorçeau, Coulmiers, Tournoisis, Reuilly, à Chécy, Mézières, et les dolmens de Ver et Feularde à Tavers, Vienne-en-Val, Cravant, Nids, Coulmiers, Épieds, Villamblain.

A la 3e question se rattache nécessairement la 4e question, demandant les monuments romains mis au jour depuis trente ans dans l'Orléanais. Les plus importantes découvertes ont eu lieu à Orléans : celle d'un cimetière gallo-romain dans le faubourg Saint-Vincent, où, parmi des vases, a été trouvé le marbre funéraire portant le nom de *Genabum* et un grand collier en fer portant suspendues des médailles en grand et moyen bronze d'empereurs romains du haut empire. Il a été découvert, par suite des travaux du chemin de fer d'Orléans à Paris, qui

l'a coupé en deux. La découverte a passé inaperçue et est restée silencieuse jusqu'en 1865, où la seconde moitié du cimetière a été par hasard mise à jour avec son inscription. Que contenait la première moitié? Hélas! tout a été enseveli dans les remblais et il faut perdre l'espérance de les revoir.

Dans le même faubourg, un vigneron, en labourant le pied d'un cep de vigne, a trouvé une bague chevalière en or, dont le chaton est formé par une médaille en or de Pertinax : elle est entrée au Musée. Auprès était une autre bague plus petite, en or, de la même forme, le chaton portait une pierre gravée ; je n'ai pu malheureusement l'acquérir comme la première.

Un amphithéâtre a été trouvé à Bonnée, à Briare-sur-Loire, un théâtre à Menestreau-en-Villette.

Les travaux exécutés rue d'Illiers, pour des constructions de bâtiments au petit séminaire de Sainte-Croix, ont fait découvrir à une grande profondeur beaucoup de vases brisés en terre grise et rouge ternie.

Je dois rappeller ici l'incomparable découverte d'objets en bronze faite à Neuvy-en-Sullias, dont j'ai parlé dans une précédente lecture.

Un petit cimetière gallo-romain a été découvert auprès de Cléry. Je suis arrivé trop tard pour en recueillir les objets, qui étaient déjà dispersés : je n'ai pu déposer au Musée que quelques petits vases en terre grise et blanche.

J'ai parlé du remarquable cimetière de Briare-sur-Essonne ; son importance vous sera démontrée par M. Dumuys.

Un établissement thermal a été entièrement découvert à Montbouy, dans la propriété de M. Dupuis. J'ai pu le voir au moment où il venait d'être mis à jour.

Quoique petit, il était complet avec ses rigoles conduisant l'eau dans une cuve carrée formée avec des briques ; on y a trouvé des médailles romaines du Haut Empire, de Nerva à Dioclétien.

Beaucoup de bruit a été fait autour de Gien, le son du tambour et des trompettes n'a pas manqué ; mais, comme toujours, quand un sentiment légitime mais exagéré guide le jugement et inspire la conduite, le bruit est tombé et les trompettes sont devenues silencieuses, parce que la vérité a repris ses droits imprescriptibles. Malgré des écrits habiles, malgré une audacieuse érection d'une statue, Gien plus que jamais ne sera que le *Giemus*, *Giemacus*, *Giemi Castrum* des chartes et des monnaies : il restera, cela est incontestable et c'est déjà un grand honneur, une cité gauloise dont la *Genabie* parait être un bourg conduisant à notre *Genabum*, mais *Genabum* lui-même, jamais, ou il faudrait marcher sur l'histoire.

En parlant des cent vingt communes que j'ai fait explorer et en disant que, sur ce chiffre, cent sept ont fourni des objets celtiques, je dois maintenant ajouter que toutes m'ont donné, avec les objets préhistoriques, un nombre considérable d'objets gallo-romains qui, tous, ont été déposés au Musée, dans la salle orléanaise. Ils se composent de tout le mobilier si intéressant de nos ancêtres et démontrent jusqu'à la dernière évidence que notre Orléanais a été un pays où Celtes, Gaulois, Gallo-Romains ont aimé à demeurer, qu'ils l'ont couvert d'habitations et que nous ne cédons à aucune autre province la gloire d'appartenir aux races primitives et de compter par milliers de siècles notre séjour dans le pays si beau du fleuve de la Loire, qui semble l'avoir choisi pour y couler dans toute sa majesté et sa

grâce : il a sans doute ses jours de colère, comme tout ce qui est grand et vigoureux, mais il revient bientôt à sa douce royauté, et si, après un long chemin, il consent à la perdre, ce n'est que pour s'unir à une royauté encore plus magnifique, celle de l'Océan, l'un des plus beaux souverains de la nature.

C'est au nom des riverains de cet incomparable fleuve que je vous remercie bien haut d'avoir voulu l'honorer de votre présence. On a dit qu'il était le fleuve le plus français ; nous, Orléanais, nous acceptons de grand cœur ce nom et ce titre de gloire. Nous y joindrons maintenant, Messieurs, celui de fleuve de la science, depuis l'inoubliable semaine où vous avez placé sur ses rives les assises du savoir, et surtout du savoir français !...

V.

LE CIMETIÈRE FRANC

DE

BRIARRES-SUR-ESSONNE

(Loiret)

Par M. Léon DUMUŸS.

CHAPITRE Ier.

BRIARRES-SUR-ESSONNE.

Topographie. — Briarres-sur-Essonne est aujourd'hui un petit village d'environ 450 habitants, sis aux confins du département du Loiret et de celui de Seine-et-Marne, en l'arrondissement de Pithiviers, à 4 kilomètres nord-ouest de Puiseaux, son chef-lieu de canton.

Ce bourg, coquettement assis sur la rive gauche de la jolie rivière de l'Essonne, est traversé par une ancienne voie romaine maintenant classée et entretenue sous la dénomination de chemin de grande communication n° 27.

Nous reviendrons bientôt sur les divers chemins aboutissant à cette localité.

12

Historique. — Les auteurs qui ont écrit sur le Gâtinais, l'antique « Pagus Vuastinensis », ne nous fournissent sur les origines et le passé de Briarres que des renseignements sommaires, parfois inexacts, mais toujours très insuffisants.

Dom Morin, dans son *Histoire du Gastinois*, publiée en 1640, consacre *onze lignes*, ni plus ni moins, à cette villette sans importance « par où passe, dit-il, la rivière qui descend de Putiviers, qui est la rivière de l'Œuf » (1).

Polluche nous a laissé dans ses manuscrits les indications suivantes sur la petite localité dont nous nous occupons :

« Briarres est une espèce de bourg muré situé sur la rivière de Piviers. Le domaine et la seigneurie appartiennent au chapitre de Sens ; il y a haute justice ; le revenu est de 6 à 700 livres ; la cure de 400 livres environ. Outre ce domaine, il y a le fief de Francorville de 500 livres de revenu. Il y a haute justice relevant d'Yèvre-le-Châtel ».

M. l'abbé Patron, dans ses *Recherches sur l'Orléanais*, complète ces renseignements en nous apprenant que l'église principale de Briarres était une collégiale dépendant du chapitre de Sens au spirituel comme au temporel. Tous ses premiers curés appartenaient au chapitre de cette capitale ecclésiastique (t. II, p. 419) (2).

Cette observation ne manque pas d'importance, car elle nous permet d'inférer que Briarres devait appartenir, à l'époque gallo-romaine, au territoire des Sénones,

(1) Dom Morin, *Histoire du Gastinois*, t. Ier, p. 278.

(2) *Manuscrits ou recueil de pièces pour servir à l'histoire de l'Orléanais*, t. II, p. 190. Biblioth. d'Orléans.

si l'on tient compte de ce qu'à l'origine, les divisions ecclésiastiques coïncidèrent avec les anciennes divisions des peuplades.

La petite place forte de Briarres commandait le passage de l'Essonne; elle possédait jadis deux églises et portait les titres de bailliage et châtellenie.

La collégiale, construite vers le XIIe siècle, dédiée sous le double vocable de Saint-Étienne et de Saint-Jean-Baptiste, fut à demi ruinée au cours du XVIe siècle et vraisemblablement pendant les guerres de religion.

Ajoutons au point de vue archéologique qu'il existait encore, vers 1810, deux des portes ouvertes dans les murailles pour livrer passage à la route qui constitue la grande rue du village. Ces deux portes étaient placées à l'entrée et à la sortie du bourg, l'une du côté de Puiseaux, l'autre du côté de Malesherbes (1). Enfin, l'on voyait encore, il y a quelques années, dans la propriété de M. Lebègue les restes d'une tour de la vieille enceinte, aujourd'hui complètement disparue.

Nous aurons dit tout ce que nous avons pu recueillir d'intéressant sur Briarres en ajoutant que de nombreux sarcophages ont été découverts à diverses époques dans le sous-sol des maisons avoisinant l'église.

Enfin, M. Blanchard, ancien curé de la paroisse vers 1855, nous a rapporté qu'il recevait assez fréquemment à cette époque, dans ses quêtes du dimanche, des monnaies de bronze de l'époque romaine recueillies par les paysans, sur le territoire de la commune.

Le laconisme des historiens sur le passé de Briarres n'est pas fait pour surprendre, si l'on songe qu'ils n'ont

(1) Voir le mémoire Tartinville cité plus bas.

enregistré aucuns documents antérieurs au règne de Louis le Gros sur la ville plus importante de Puiseaux, qui, selon l'expression de M. Dumesnil, eut cependant l'avantage sur sa voisine de voir son existence liée à l'histoire d'un ordre religieux (1).

Étymologie du nom de Briarres. — A défaut de documents écrits, voyons ce que nous pouvons conjecturer légitimement des origines de Briarres.

Et d'abord, le seul nom de cette bourgade du pays des Sénones révèle son origine gauloise.

On trouve cette localité mentionnée dans les vieilles chartes, nous ont affirmé MM. Martellière et Jarry, sous les dénominations suivantes : Briarria et Breares. M. Patron déclare même avoir rencontré la forme « Breate ».

« Or, ces mots, dit M. Martellière, viennent évidemment des termes celtiques ou admis comme tels : *Brio*, *Bria*, *Briva*, qui signifient *Pont* (2). »

Chose digne de remarque, l'étymologie se trouve ici pleinement justifiée par les faits observés, ainsi que nous allons en donner les preuves convaincantes.

« Le plus souvent, nous dit aussi M. de Boisvillette dans sa Statistique archéologique d'Eure-et-Loir (t. Ier, p. 241), le pont antique se bornait à donner à la localité voisine sa qualification générique : *Le Pont*. Ainsi la grande voie d'Orléans à Sens entre chez les Sénons par *le hameau du Pont*, dans la vallée du Loing, sous Château-Landon ; le chemin de Saint-Mathurin

(1) Dumesnil, *Histoire de Puiseaux*. T. 1er des Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, p. 76-78.

(2) *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. II, p. 34.

touche à leurs limites par un groupe d'habitations dit du Pont tenant à Briarres-sur-l'Essonne. »

Le pont de Briarres. — Il existe à la porte même de Briarres, mais sur la rive droite de l'Essonne, une sorte de faubourg de l'ancienne petite ville qui porte encore aujourd'hui le nom de : hameau du Pont.

Un ancien plan peint à fresque dans le château de *Malesherbes* mentionne *le fief du Pont*, comprenant ledit hameau du Pont-lès-Briarre avec une certaine étendue de terrain à l'entour. (Plan vu le 27 juin 1892, pendant la visite du Congrès archéologique audit château.)

Cet écart n'est séparé du bourg que par la largeur de la rivière, et tous deux sont reliés par un pont de pierre qui fut reconstruit en 1873, sous la direction de l'administration des Ponts et chaussées, par ordre du Conseil général du département du Loiret.

On nous demandera sûrement de préciser autant que possible la date de construction du pont démoli pour faire place à celui qui existe actuellement.

L'édifice détruit datait-il seulement du moyen âge, ou bien comme celui de Dordives (Loiret), de l'époque gallo-romaine ? (1).

Nous allons répondre d'une manière aussi précise que possible à cette question, grâce aux renseignements recueillis et enregistrés, il y a vingt ans, par M. Bréan, sous-ingénieur des Ponts et chaussées, chargé de conduire le travail de réfection dudit pont de Briarres.

Ce chef de service fit alors des découvertes inattendues dans le lit tourbeux, vaseux, anormalement

(1) V. Jolloic, *Antiquités du Loiret*. — Pont établi sur la voie dite de César, reliant Sens à Orléans, à environ 28 kil. S.-E. de Briarres. Ce pont franchissait le Loing.

surhaussé de l'Essonne, et prit soin de les faire connaître à ses chefs hiérarchiques.

Ne pouvant entrer ici dans les détails techniques fournis par M. Bréan, nous renvoyons le lecteur au rapport signalé, dont un double accompagné de dessins minutieusement tracés, teintés et cotés, est déposé aux archives de la Société archéologique de l'Orléanais.

Disons cependant qu'il ressort de ce document que les fouilles entreprises au lieu même où se trouve le pont actuel de Briarres ont amené la découverte de deux autres constructions du même genre préexistantes à celle qui était en ruines au moment où les travaux ont été commencés, et peut-être, selon nous, d'un gué de bois analogue à celui de Brives-Saint-Léonard (Mayenne) (1).

En d'autres termes, M. Bréan estime avoir détruit les restes d'un premier pont datant du XVII[e] ou XVIII[e] siècle, établi sur un autre pont du XVI[e] siècle, ayant succédé à une construction du même genre, construite en plein cintre et munie de plusieurs arches mesurant 2m90 d'ouverture, sûrement antérieure au XIV[e] siècle, sans qu'il soit prudent de mieux préciser la date de la création de ce premier viaduc, attendu que les fouilles nécessaires à une étude approfondie de la question n'ont pas été faites, faute de crédits spéciaux.

Notre éminent et regretté collègue M. Collin, ingénieur en chef du service de la Loire, membre de la

(1) Comme nous ne sommes pas compétent en la matière, nous nous contenterons d'exposer les raisons de cette assertion hypothétique, à la fin de ce mémoire.

Société archéologique, appelé à se prononcer sur la valeur et l'intérêt des découvertes faites et signalées par M. Bréan, émit provisoirement quelques réserves sur la légitimité des conclusions adoptées par l'auteur du rapport, notamment en ce qui concernait l'existence « du troisième pont, le plus âgé en date ».

« Les renseignements graphiques fournis, étant insuffisants, ne pouvaient suppléer, disait M. Collin, à l'inspection des substructions », et l'honorable ingénieur s'était contenté de demander le dépôt aux archives du travail de M. Bréan.

Toutefois, dans une lettre du 17 février 1874, jointe au dossier ci-dessus signalé, M. Collin déclara à M. Boucher de Molandon, président de la Société archéologique, que les réserves provisoirement exprimées dans son premier rapport n'avaient plus de raison d'être, attendu que son collègue, M. l'ingénieur Gaujard, chef du service auquel était attaché M. Bréan, par lui consulté, avait expressément déclaré avoir constaté « par lui-même et sur place la parfaite exactitude des renseignements fournis par son subordonné. »

Nous sommes donc en droit d'affirmer que l'établissement d'un pont sur l'Essonne, à Briarres, remonte à une haute antiquité, bien que nous ne puissions indiquer nettement la date de cette construction d'après la nature des matériaux, ciments et appareils employés dans sa construction.

Ajoutons cependant qu'au cours des travaux de déblaiement entrepris en 1873, furent recueillis divers objets qu'il est intéressant de signaler, attendu que, « très indicatifs » de leur nature, ils peuvent aider l'archéologue dans ses investigations difficiles et peut-être suppléer aux autres renseignements absents.

M. Bréan signale donc dans son rapport, entre autres objets recueillis :

1° Une canine perforée munie d'un fil de métal destiné à lui servir de bélière ;

2° Une clef de bronze ;

3° Enfin, une médaille de bronze à l'effigie de l'empereur Vespasien.

La rencontre de ces menus objets laisse supposer la haute antiquité du pont parmi les débris duquel ils furent trouvés, mais ce ne sont que des probabilités, et comme des observations par nous faites dans un genre tout différent sont de nature à jeter une plus vive lumière sur la question pendante, nous allons les faire connaître sans plus tarder.

Aux deux extrémités du pont de Briarres aboutissent plusieurs voies de communication si anciennes, que M. Le Roy, archéologue de Montargis, n'hésite pas à les classer comme gauloises (1). Il s'appuie sans doute pour étayer son dire sur les judicieuses observations de M. de Boisvillette, que nous mentionnons ci-après.

Dans l'*Itinéraire du pays carnute*, dressé par l'auteur et publié en 1861 par les soins de la Société d'Archéologie d'Eure-et-Loir, cette route est cotée: *Route militaire deuxième*, n° VIII (2). Elle semble faire suite à la route n° XII, qui descend de Lisieux (Noviomagus) par Condé-sur-Iton (Condate) et par Blévy sur Chartres.

C'est la grande voie qui reliait les Carnutes aux Sénones.

(1) *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. Ier, 1883, pp. 47 et 65.

(2) *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, par M. de Boisvillette, t. Ier.

« Le chemin plus ancien, dit M. de Boisvillette (*loc. cit.*, p. 24), connu dans le pays sous la dénomination relativement moderne de *Saint-Mathurin* et qui est aussi devenu *plus tard une voie romaine*, suit la base légèrement ondulée mais dirigée droit sur Vellaunodunum, l'avant-garde des Senones. »

A la page 26 de ce même ouvrage, M. de Boisvillette dit nettement qu'il considère comme gaulois le chemin de Chartres à Sens, suivant la chaussée dite des Mathurins, passant par Sours, Augerville, Sermaise, Château-Landon.

Quoi qu'il en soit, ces routes sont cotées sur les cartes d'état-major « voies Romaines » ; elles sont connues dans le pays et dénommées dans les vieux titres : « Chemin des Bœufs et Chaussée de Saint-Mathurin ».

Or, tous les archéologues savent que ces dénominations sont caractéristiques de leur nature.

L'une de ces voies mettait en communication directe Autricum (Chartres) et Vellaunodunum (Sceaux), en passant par Briarres, Puiseaux et Bromeilles. Une autre bifurquant à Briarres se dirigeait vers Castrum-Nantonis (Château-Landon). Une autre enfin, arrivant de Chartres par *Césarville* (villa Cesaris), et Sermaise (Sarmasia), passait l'Essonne à Briarres et remontait vers *Liricantus* ou Larchant, station gallo-romaine scientifiquement reconnue (1).

(1) Voir les preuves de cette assertion dans l'*Histoire de saint Mathurin*, par M. Eug. Thoison. *Annales de la Société archéologique et historique du Gâtinais*, 2e tr. 1886, p. 139-131. — Enfin, cette voie a été étudiée par M de Boisvillette (*loc. cit.*, p. 193 et suiv.), qui dit : « Son tracé semble bien conservé par le chemin assez rectiligne qui laisse à droite Césarville et vient

A n'en pas douter, cette voie était devenue, comme beaucoup d'autres voies romaines, *chemin de pèlerinage*. Nous la trouvons cotée comme telle en 1397 (1); elle est en effet, suivie pendant tout le moyen âge par les innombrables pèlerins qui accoururent en foule du pays chartrain à Larchant, dans le but d'y vénérer les reliques du grand saint Mathurin, le thaumaturge sénonais du IIIe siècle qui s'en fut à Rome, dit la légende, sur la demande de l'empereur Maximien Hercule, pour débarrasser sa fille Théodora du démon qui l'obsédait (2).

« La tradition veut, nous dit M. Thoison, le plus récent historien de ce célèbre pèlerinage, que le chemin de Saint-Mathurin tire son nom du passage des restes de ce saint, lors de leur retour de Rome à Larchant. »

Le gué. — Si l'on considère que cette translation

passer l'Essonne à *Briarres et au Pont*. Là elle paraît se bifurquer. Une branche continue S.-E. par Puiseaux en direction de Sens ; une autre se porte N.-E. sur Larchant par le *Chemin des bœufs*. Rien de mieux établi que la direction et le tracé ».

L'auteur justifie l'antiquité de la construction par plusieurs coupes dont il donne les dessins.

« Cette voie avait un agger de 5m50 à 6m de largeur, formé de trois couches, l'inférieure avec blocs de 0m30 de long, 0m 15 de largeur et d'épaisseur, les autres un peu moindres.

« Ces couches de blocages étaient séparées par des lits de sable et du ciment. »

Ces observations méthodiques, positives, ne peuvent laisser aucun doute dans l'esprit du chercheur sur la nature de la voie explorée.

(1) V. Merlet, *Dict. topographique d'Eure-et-Loir*.

(2) Pour les explications relatives au chemin de Saint-Mathurin, voir l'*Histoire de saint Mathurin*. (*Annales du Gâtinais*, 4e trimestre 1886, p. 264).

s'effectua vers 298, et que le chemin dont il s'agit devait nécessairement traverser l'Essonne à Briarres, l'on est amené à conclure que le premier pont de Briarres, peut-être celui retrouvé par M. Bréan, doit avoir été construit au plus tard à l'époque gallo-romaine, sinon au cours de la période qui précéda l'invasion de la Gaule. « L'axe de ce pont, dit expressément M. Bréan, coïncidait exactement avec celui des deux ponts supérieurs. »

Enfin, si le pont n'existait pas, il devait être nécessairement remplacé par un gué.

Mais, nous objectera-t-on, l'existence d'un passage sur l'Essonne, à Briarres, n'entraîne pas nécessairement la preuve de l'existence d'une station de quelque importance en ce lieu, au cours des premiers siècles de notre ère.

Cette observation est pleine de justesse ; aussi, pensons-nous qu'il nous reste à fournir d'autres preuves plus convaincantes de l'existence d'une population assez dense fixée à proximité de ce point.

Cette preuve irréfutable, nous entendons la fournir à l'aide de l'étude qui va suivre sur la découverte assez récente d'un vaste cimetière de l'époque gallo-romaine, ou mieux romano-franque, renfermant les corps, les ustensiles, les bijoux et ornements des anciens habitants de Briarria.

Cette étude formera la seconde partie du présent mémoire.

Faisons remarquer en passant que c'est précisément en rapprochant les observations fournies par les découvertes espacées de loin en loin, que l'archéologue de province peut rendre un réel service aux historiens de l'avenir, aux savants de la capitale.

Affirmer preuves en main l'existence de stations probables, mais encore discutées, c'est piquer un jalon de plus sur la carte des Gaules, et contribuer pour sa modeste part à la belle œuvre de reconstitution de la topographie primitive de notre chère patrie.

CHAPITRE II.

LE CIMETIÈRE ANTIQUE DE BRIARRES-SUR-ESSONNE.

Topographie. — A 700 mètres à l'est de Briarres, sur la rive droite de l'Essonne, entre le hameau du Pont et celui de Buisseau (1), entre le pont du chemin de fer de Corbeil à Montargis et la commune d'Orville, tout au bord du chemin dit « des Bœufs », qui paraît être la suite de celui de « Saint-Mathurin », dont nous avons parlé ci-dessus, s'élève un coteau aride, pierreux, presque dénudé, au sommet duquel s'ouvrent d'importantes carrières de silex, affermées aujourd'hui à plusieurs cultivateurs du pays.

Cet endroit, connu des habitants de la contrée sous le nom de Climat-des-Hauts-de-Buisseau, porte sur les vieux titres de propriété, pour sa partie haute, la désignation de « Garenne à Cateau », et dans sa partie déclive celui « des Côtières ».

Historique de la découverte du cimetière. — Vers 1863, M. Audebert, entrepreneur de travaux

(1) M. Martellière donne comme étymologie de ce nom de lieu, l'expression de basse latinité : Bucellum ou Bucedellum : lieu planté de buis, de bois ou de broussailles (*Annales de la Soc. arch. du Gâtinais*, 1er tr., 1884, p. 36).

publics à Bromeilles, fit pour la première fois fouiller ce terrain inculte, dans le but de se procurer le silex dont il avait besoin pour construire une route qu'il avait entreprise.

1re Période. Découverte proprement dite. — Si nos renseignements sont exacts, ce seraient un ouvrier terrassier du nom d'Amiard et son beau-frère qui, en brisant des blocs de formes et de dimensions variables, auraient les premiers remarqué et signalé la présence de poteries et d'ossements humains dans le banc de pierre qu'ils exploitaient.

Un objet de métal brillant, qui ne serait autre qu'une agrafe dont nous parlerons plus loin, aurait particulièrement éveillé leur attention et celle de leurs compagnons de chantier.

Bientôt, l'appât du gain, l'espoir de découvrir « le mystérieux trésor » si cher à tous les humains rendirent plus attentifs les terrassiers de M. Audebert.

Cet entrepreneur nous a déclaré par écrit (1) que ses hommes rencontrèrent, au cours de cette première campagne, une douzaine de pièces de poterie, variées de forme, de couleur et de composition.

Ces premières trouvailles furent offertes à M. Dumesnil, propriétaire résidant à Puiseaux, qui fut depuis sénateur du Loiret, et à une autre personne de Pithiviers (2). Nous n'avons pu les retrouver, en dépit de nos recherches.

2e Période. Découverte scientifique. — Pen-

(1) Lettre du 24 octobre 1881, datée de Bromeilles.

(2) La lettre porte le nom de M. Goulot; nous pensons qu'il s'agit plutôt de M. Gouneau, qui fut juge de paix à Sully.

dant vingt ans, cette découverte demeura perdue pour la science.

Enfin, vers le mois d'avril 1881, un heureux hasard conduisit un de nos collègues, M. l'abbé Cochard, dans la région dont nous nous occupons.

L'archéologue, averti de la récente découverte d'ampoules de verre, de vases de terre rouge et noire et de menus objets de métal, qui venaient d'être cédés par des terrassiers à diverses personnes de Puiseaux, s'empressa de se rendre sur le lieu même de leur découverte, de dresser un premier inventaire des pièces recueillies et de signaler à l'attention de la Société archéologique de l'Orléanais les notes intéressantes qu'il avait réussi à se procurer.

Empressons-nous de rendre un légitime hommage au flair et à la sagacité de notre érudit collègue, qui doit être considéré comme le véritable inventeur du cimetière de Briarres-sur-Essonne.

Quelques jours plus tard, nous nous rendions à notre tour sur les carrières des Hauts-de-Buisseau, pour inspecter les fouilles reprises depuis quelque temps, acquérir, examiner, dessiner les nombreux spécimens de poteries, verreries et ornements divers qui sont aujourd'hui déposés au musée historique d'Orléans.

Nous allons maintenant entrer dans quelques détails scientifiques, qui nous paraissent de nature à mériter l'attention des archéologues en général, et à guider dans leurs recherches ceux d'entre eux qui, marchant sur les traces des de Caumont, des Cochet, des Baudry, des Moreau, des Baudot, des Jollois, des de La Saussaye, interrogent notre vieux sol national et

l'obligent à nous dévoiler les secrets qu'il tient mystérieusement cachés dans son sein, depuis tant de siècles écoulés.

Le cimetière. — Le cimetière occupe, ainsi que nous l'avons dit, le sommet d'un coteau dont la pente principale, exposée au N.-O., fait face à Briarres. Il est limité à l'est et au nord par des vignes, à l'ouest par des prairies qu'arrosent l'Essonne, au sud enfin par le chemin des Bœufs.

La superficie du terrain dans lequel les tombes ont été explorées ne dépasse pas 3 ou 4 arpents.

Comme on en peut juger par ce que nous venons de dire, le champ de repos des Hauts-de-Buisseau présente bien toutes les conditions ordinairement recherchées des anciens pour un établissement de ce genre : élévation et qualité du sol, proximité d'un cours d'eau, enfin, voisinage d'une grande voie de communication.

Du mode de sépulture. — L'inhumation semble avoir été le système de sépulture le plus usité dans le cimetière de Briarres, et les ossements humains furent, au dire des témoins, les premiers indices recueillis au début des fouilles. Toutefois, les hommes que nous avons interrogés nous ont déclaré avoir rencontré deci, delà, des traces importantes de charbon et « des places assez grandes où l'on eût dit qu'on avait fait du feu. »

De ces observations, nous croyons pouvoir inférer que la sépulture par ustion pourrait avoir été également usitée dans le cimetière de Briarres. Nos obser-

vations ne sont pas assez précises pour nous permettre de rien affirmer sur ce point (1).

Nous regrettons vivement que le temps, les ressources et les facilités nous aient manqué pour explorer scientifiquement cet intéressant cimetière, d'autant plus que nous sommes le premier à reconnaître à quel point les renseignements que nous pouvons fournir, recueillis par voie d'enquête, sont fortement incomplets et sans doute trop souvent inexacts.

Faute de mieux, dans un de nos déplacements aux Hauts-de-Buisseau, nous avons pris soin d'explorer méthodiquement nous-même une sépulture, et les renseignements que nous allons fournir sur cette opération peuvent s'appliquer, nous a-t-on dit, à quelques particularités près, à toutes les autres fouilles ou explorations faites jusqu'alors.

Sépultures. — Si, après avoir enlevé une couche de terre végétale dont l'épaisseur ne dépasse pas 0m25, le terrassier découvre le sous-sol primitif siliceux-calcaire, c'est un indice à peu près certain que le sol n'a jamais été fouillé en cet endroit, et les recherches deviennent inutiles. Dans le cas, au contraire, où l'ouvrier explorateur « tombe sur une fosse », selon l'expression consacrée, sa pioche pénètre presque sans difficulté dans une terre noirâtre tassée, mélangée de cailloux ; bientôt elle butte sur un lit de larges pierres blanches à cassure siliceuse, qu'il ne peut arracher qu'à force de travail. Si l'opération est menée avec soin, ce qui n'est

(1) Nos réserves sont fondées sur l'observation faite par M. l'abbé Cochet, de débris de charbon tout au tour des sépultures par inhumation. *Normandie souterraine*, p. 227, 308, 320.

pas, il faut bien le reconnaître, le cas le plus ordinaire, l'ouvrier met au jour une sépulture ainsi disposée :

La tombe proprement dite est taillée dans le roc vif ou bien dans une couche de calcaire veiné et friable ; dans l'un et l'autre cas sa profondeur varie de 0m50 à 1 mètre. Sa longueur est généralement de 2 mètres, sa largeur de 0m80 environ.

Quand le sol n'est pas résistant et homogène, des blocs de pierre bruts, inégaux, irrégulièrement élevés, placés sur champ, forment un entourage affectant la forme d'un parallélogramme. Dans ce que nous serions tenté de dénommer « loculus » était déposée une bière de bois ou coffre formé de planches de 3 centimètres d'épaisseur, renfermant le corps du défunt étendu sur le dos, les bras allongés le long des côtes et du bassin, accosté de vases, variés de forme, de matière et de couleurs, protégé par des pierres brutes, disposées en forme de toiture, et parfois accompagné d'armes et de menus ornements.

Enfin de larges pierres plates non taillées, simplement juxtaposées, obturaient ce tombeau (1).

Nous n'avons à vrai dire jamais rencontré de coffres de bois intacts, mais leur présence et l'épaisseur des planches dont ils étaient formés nous sont indiqués d'une manière très précise par un véritable semis de clous de fer à têtes plates, à tige quadrangulaire, parfois enveloppés d'une gaine fibreuse de bois entièrement consommé par le temps et l'humidité naturelle du sol,

(1) Cette disposition de sépulture a été mainte fois signalée pour l'époque mérovingienne Nous nous contenterons de citer : les fouilles de Mérard, de Caranda et celles de Hermes, publiées par M. l'abbé Renet (1878-79). (Voir : *Mém. de la Soc. arch. de l'Oise*. T. XI (1880), pages 11-18 et suiv.)

que nous avons recueillis en grand nombre tout autour des squelettes.

Ces clous mesurent environ 0^m07 de longueur; plusieurs ont été rivés à une même épaisseur de 0^m03, qui pour cette raison, nous paraît être celle des planches employées à la confection des bières (1).

Beaucoup de ces clous présentent cette particularité, déjà signalée par d'autres archéologues, qu'on remarque dans la cassure de leur tige un petit vide carré si régulier qu'on croirait qu'ils ont été forgés sur un mandrin.

Nous nous contentons de signaler cette particularité dont l'explication doit être recherchée, pensons-nous, plutôt dans un phénomène bizarre d'oxydation interne que dans un procédé spécial de fabrication.

Telle est d'ailleurs l'opinion formelle des hommes de métier que nous avons consultés sur ce point.

Orientation des sépultures. — Les sépultures du cimetière de Briarres n'étaient pas toutes régulièrement orientées; nous en avons exploré dans lesquelles la tête du squelette était placée au nord et les pieds au sud (vérification faite à la boussole) (2).

(1) L'un de ces clous figuré en grandeur naturelle dans nos dessins, comporte une gaine de bois, composée des restes de planches de 0^m03, qui ont été assemblées à angle droit, comme il facile de s'en convaincre d'après la position des fibres du chêne employé à la confection du coffre.

(2) Chose curieuse, cette même orientation *exceptionnelle* est signalée par l'abbé Cochet, comme observée en 1841 à Sainte-Marguerite-sur-Mer, Saint-Pierre d'Épinay (1847), Saint-Aubin-sur-Scie (1853), en Normandie, dans des cimetières mérovingiens. Elle a été aussi remarquée à Conlie en 1838 par M. des Berryes. (*Bulletin Monumental*, t. V, p. 521.)

Les carriers nous ont affirmé en avoir trouvé d'établies dans les orientations les plus diverses; mais ils s'accordent à dire que dans la majorité des cas, les morts avaient les pieds tournés du côté du soleil levant.

Quelques tombes étaient disposées bout à bout, d'autres étaient juxtaposées, ou bien séparées par des intervalles inégaux.

Certaines paraissaient groupées. Un ouvrier nous a affirmé en avoir rencontré dix dans un rayon maximum de dix mètres, un autre en avait trouvé cinq très rapprochées.

Observations. — En ce qui concerne la disposition du *loculus* proprement dit, s'il nous est permis de nous servir de cette expression qui rend notre pensée, nous ne mentionnerons que trois particularités dignes d'intérêt.

Un d'eux fournit une pierre assez grossièrement taillée, munie dans toute sa longueur d'une feuillure sans doute destinée à recevoir une autre pierre formant couvercle.

Un second aurait été trouvé fermé par une pierre ornée de caractères gravés. N'est-ce pas dans une sépulture qu'a été trouvée la pierre de Mesves (Massava), interprétée par M. Boucher de Molandon ? (1).

Malheureusement, les inventeurs, peu archéologues de leur nature, se sont empressés de briser ce monument épigraphique, peut-être fort intéressant, pour mêler ses débris aux mètres cubes de cailloux qu'ils devaient fournir à leur patron.

(1) Des bornes milliaires ont été creusées pour faire des tombeaux mérovingiens.

Nous signalons enfin, parmi les objets recueillis, une statue de pierre grossièrement sculptée, très fruste, brisée à la partie inférieure, représentant un homme vu de face, tête nue, vêtu d'une pœnula (1) et tenant un bâton dans sa main droite.

Cette statue, aplanie dans sa partie postérieure, pourrait bien avoir été employée pour obturer une tombe.

Le fait ne serait pas sans exemple, attendu que nous pouvons signaler un spécimen de ce genre déposé au musée du temple de Saint-Jean de Poitiers, découvert par le Père de la Croix dans un cimetière de la région poitevine. Dans le Hainaut, le Luxembourg, on a rencontré des pierres sculptées et taillées qui entraient dans la composition des tombes. A Emerange, par exemple, près de la Moselle, on a trouvé un magnifique bas-relief romain qui formait le cercueil d'un guerrier franc (2).

Du nombre des sépultures explorées. — Il est impossible d'évaluer d'une manière même approximative le nombre des sépultures explorées à Briarres, attendu que, d'une part, personne ne l'a supputé au fur et à mesure des découvertes fortuitement faites au cours de longues années, et que, d'autre part, les inhumations paraissent avoir seules attiré l'attention des terrassiers.

L'un d'eux, un des plus vieux habitués des carrières, demeurant sur place, au hameau de Buisseau, affirmait ne pas se tromper en estimant à 4 ou 500 le nombre des tombes qu'il avait vu remuer pour sa part.

(1) Manteau à capuchon.

(2) *Normandie souterraine*, p. 309.

La partie du cimetière la plus riche en sépultures, peut-être conviendrait-il mieux de dire « en inhumations », paraît avoir été celle du sud-ouest, c'est-à-dire la région sise en face de la grande route ménagée sous le remblai de la voie ferrée pour laisser passer la route, et distante de 400 mètres au nord du chemin des Bœufs.

Dans cet endroit, les tombes étaient si rapprochées, paraît-il, qu'on ne les trouvait séparées que par de véritables cloisons, dont l'épaisseur ne dépassait pas 40 centimètres.

Mobilier des sépultures. — Le mobilier des sépultures était des plus variés, tant au point de vue du nombre que de la nature des objets placés auprès du défunt.

La position de ces objets n'était pas toujours la même.

Certaines tombes ne renfermaient qu'un simple vase placé près de la tête du mort et protégé par deux pierres debout et affrontées par le sommet.

Dans l'une des tombes, le squelette était accompagné d'une lagène de terre noire placée entre les ossements des jambes (1).

Une autre fournit à elle seule : une grande urne de terre, un gobelet, une soucoupe et une statuette en terre blanche décapitée, représentant « Lucine » assise sur un siège d'osier et allaitant deux enfants jumeaux.

Cette statuette est en tous points semblable à celles trouvées en grand nombre dans le Bourbonnais par M. Tudot.

(1) Même observation faite par M. du Coudray, en novembre 1844, à Vernon. — *Normandie souterraine*, p. 42.

Une tombe découverte au mois de janvier 1882 et paraissant être celle d'une femme, dont le squelette, en très mauvais état de conservation, était orienté de telle sorte que la tête était au levant et les pieds au couchant, renfermait les objets suivants :

1° A droite, près de la tête, un verre (coté sous le n° 14 de nos planches), dont les parois internes étaient encore garnies d'un résidu opaque ;

2° Près de ce verre, une urne noire sans anse (fig. F) ;

3° Des perles égrenées (fig. VII) ;

4° Enfin, un plat de cuivre (fig. I) placé aux pieds du squelette (1).

Presque toujours les vases étaient vides.

Par exception, dans une dernière sépulture fut trouvée une sorte d'écuelle noire munie de son couvercle et contenant encore le squelette fort bien conservé d'un volatile de la taille d'un poulet replié sur lui-même.

Cette pièce intéressante et son contenu sont visibles au musée historique d'Orléans.

Particularités. — En général, les tombes ne renfermaient qu'un seul corps, toutefois il s'en est rencontré au moins une qui contenait quatre squelettes humains et de plus, celui d'un cheval.

Notons en passant que le fait de trouver un animal de cet espèce, sans doute inhumé avec son cavalier, n'est pas aussi étrange qu'on pourrait le croire. Il n'est pas unique dans les annales archéologiques, et semble avoir été constaté trois fois au moins dans ce même cimetière de Briarres.

(1) Lettre de M. Saulnier, receveur de l'enregistrement, alors résidant à Puiseaux.

Dans maintes constatations faites en France, en Angleterre et en Suisse notamment, la même observation a été soigneusement recueillie.

Pour ne citer qu'un exemple entre tous ceux qui sont cités par l'abbé Cochet, dans son livre sur la *Normandie souterraine*, nous rappelerons qu'un des premiers exemples de sépulture de ce genre fut donné en 1853 au Congrès archéologique de France qui se tint dans la ville de Troyes.

La découverte de la double inhumation avait été faite à Conflans (1).

D'ailleurs, ce fait n'est pas de nature à surprendre un archéologue tant soit peu érudit, puisque Tacite lui-même nous dit en parlant des mœurs des Germains : « Funerum nulla ambitio ; id solum observatur ut corpora clarorum virorum certis lignis cernentur. Struentem rogi nec vestibus nec odoribus cumulant, sua cuique arma, quorumdam igni et equus adjicitur. »

Quant au mobilier funèbre que nous venons de décrire, il est bien tel que M. de Caumont nous l'indique dans son *Abécédaire d'archéologie* (2).

« Lorsqu'on abandonna, dit ce savant, l'usage de brûler les morts pour les enterrer, on déposa autour du corps les mêmes objets que l'on avait placés près des urnes cinéraires, ainsi des coupes, des bouteilles à longs cous, des bijoux furent déposés dans le cercueil. »

Observations sur les squelettes. — « Les ossements des squelettes trouvés dans le cimetière de

(1) *Congrès archéologique* de 1853, p. 120.
(2) Tome Ier, p. 356.

Briarres, écrivait en 1884 M. Martellière (1), sont assez friables, les crânes seuls sont assez bien conservés et un grand nombre d'entre eux sont percés d'un *trou rond*, circonstance qui se retrouve dans plusieurs sépultures anciennes.

« Plusieurs squelettes portent encore des bracelets de cuivre, des anneaux aux doigts et des colliers de grains d'ambre et de verroterie. »

Ajoutons que plusieurs avaient encore aux pieds leurs chaussures fortement clouées. Si bien que nous avons pu reconstituer une paire de semelles en agglutinant dans du plâtre les débris de cuir garnis de clous rouillés, recueillis dans une sépulture (Musée d'Orléans).

Telles sont en somme les observations intéressantes qu'il nous a été donné de faire par nous-même ou de recueillir de la bouche de témoins dignes de foi sur la découverte qui nous occupe.

Il nous reste encore à énumérer et à décrire au moins succinctement les divers objets échappés à la destruction du temps et des hommes, chèrement payés et péniblement ramassés au profit du Musée historique d'Orléans, où ils sont aujourd'hui déposés.

(1) Note sur la découverte d'un cimetière antique à Briarres-sur-Essonne (Loiret). Note sommaire de trois pages, par M. P. Martellière, insérée dans les *Annales de la Société archéologique du Gâtinais*, 1er tr. 1884, p. 35.

CHAPITRE III.

DES OBJETS DÉCOUVERTS DANS LE CIMETIÈRE ANTIQUE DE BRIARRES-SUR-ESSONNE.

Les divers objets recueillis dans le cimetière de Briarres peuvent être classés en cinq catégories distinctes, savoir :

Les vases ;
Les bijoux et ornements ;
Les ustensiles divers ;
Les monnaies ;
Les statues.

Les vases. – Nous ne saurions entrer ici dans de minutieuses descriptions sans fatiguer bien inutilement l'attention de ceux qui suivent nos explications.

Un rapide coup d'œil jeté sur les planches, aussi exactement faites que possible, jointes au présent mémoire, en apprendra plus long qu'un texte interminable, à celui que ces découvertes intéressent. Toutes les pièces y sont réduites au quart de leur grandeur, à moins d'indication contraire.

Sans nous appesantir sur la forme des vases, nous ferons remarquer tout d'abord qu'ils appartiennent à deux genres absolument différents.

Les uns sont faits de verre, les autres de terres de couleurs et qualités diverses.

Verreries. — Les vases et récipients de verre se font remarquer par la perfection de leur fabrication.

Ils sont légers, d'un galbe élégant, en un mot artistiquement traités.

Les n°s 13, 14, 15, 16, 17, 18, appartiennent à la série des vases à boire. Pour donner une idée de leur légèreté, nous dirons que le n° 14, gracieusement strié en spirales, qui mesure exactement 0,085 de hauteur, 0,082 de diamètre à l'orifice, 0,035 à la base, ne pèse que 55 grammes ! C'est sensiblement le poids d'un de ces verres « *mousseline* » fabriqués de nos jours dans la célèbre usine Salviati, de Venise.

Les burettes gaudronnées, filetées, les ampoules pyriformes, rondes, carrées ou capricieusement bossuées, sont d'excellente facture.

Toutes ces pièces ont d'ailleurs leurs similaires dans nos musées nationaux et départementaux, provenant notamment des cimetières gallo-romains et francs de la Champagne, de la Bourgogne et de la Normandie (1).

Nous signalerons particulièrement à l'attention des amateurs les vases à boire n°s 16 et 18. Le premier en forme de verre de veilleuse, l'autre imitant une grappe de raisin ; enfin, le grand flacon carré, à large orifice, accosté de deux anses striées, en verre épais, semblable à ceux qu'on employait couramment pendant les deux premiers siècles pour déposer les cendres des morts. Ce vase porte à sa partie inférieure un titulus encadrant les trois lettres V O L, moulées en relief dans le verre du flacon.

Cette pièce importante est la propriété de Mademoi-

(1) Voir les belles planches de MM. Moreau, *Album Caranda*, Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares, découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay*, par H. Baudot, 1860. A Paris, chez Didron ; les croquis de M. l'abbé Cochet (*La Normandie souterraine*), etc.

selle Ponceau, demeurant à Puiseaux (Loiret). Il ne nous a pas été possible de l'acquérir.

Les poteries sont extrêmement variées de formes, de couleurs et de qualités, avons-nous dit.

Les nos 20. 21. 25. 33. 39. 52. 54. 58, celles cotées sous les lettres A. B. E. F. G. H. K. N. O. Q. S. V. Z. sont de couleur noire.

D. J. P. R. T. W. X. Y. 1—2—3—4—22—26—27—28—29—30—32—34—35—38—40—41—50—55—56—57—60—62—64 — sont rouges.

C—I—L—U—19 —23—42—43 - 37—51— sont jaunâtres ou rosées.

Les autres sont d'une teinte grise plus ou moins claire, comme les nos 24. 31. 36.

Parmi ces pièces on remarque des tasses, des lagènes, des écuelles, des amphores plus ou moins élégantes, des jattes, des coupes, des cruches, de grossiers ustensiles de ménage et des vases de luxe ornés de rinceaux en relief. Toutes ces poteries sont faites au tour, ornées par surchage, au pointillé ou à la molette.

Nous avons pris soin de reproduire sous les nos 63—65 — AB. no 3 — CD. no 4 le développement des dessins des molettes employées à leur décoration.

Chose digne de remarque, aucun de ces dessins n'est identique aux nombreux spécimens de ce genre d'ornementation, publiés à Liège en 1891 par M. Désiré Van-bastelaer, bien qu'ils aient avec ceux-ci une ressemblance frappante, ce que l'on pourrait dénommer « un air de famille ».

De tous les vases que nous avons recueillis, deux seulement portent une marque de fabrique. On remar-

que à l'intérieur du nº 64 une petite estampille représentant une fleurette à cinq pétales (1).

Le nº 56 est timbré en dessous d'un nom dont les trois premières lettres C A T sont seules lisibles. Nous estimons que le nom complet doit être celui de *Catus*, relevé par M. Bouillet de Clermont sur des poteries d'Auvergne (de Caumont, *Abécédaire*. T. 1er, p. 457).

Ce nom « Catus » serait, au dire de de La Saussaye, un nom gaulois romanisé. Le radical *Cat*, devenu Cath dans le dialecte de la Haute-Écosse et de l'Irlande, et Cad dans celui du pays de Galles et de Cornouailles, signifie en celtique : guerre, bataille, combat.

Or, l'on sait que le nom des Barbares, dit le même auteur, était souvent tiré de leurs habitudes militaires: Ce même radical se trouve dans les mots d'origine gauloise : Catalauni, Caturiges, Catuaci, Catobrica, Catractoricum.

Enfin les nos 19 et 31 comportent des graphites tracés à la pointe sèche, d'une main inhabile.

Sur le nº 19 on remarque le chiffre romain X, et sur le nº 31 ces trois lettres P A C qui nous semblent être l'abréviation du mot PACE.

Or, si nous nous en rapportons au savant abbé Martigny, le nombre X était communément employé chez les Romains même païens en guise de salut, de souhait; il aurait été employé comme équivalent de ces formules : — Dulcis vita, — Vita tibi, — Utere felix,

(1) « Les vases de formes purement franques et leurs ornements à la roulette, comme moyen d'établir le synchronisme entre les cimetières antiques à inhumation. »

Extrait des travaux du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. — 6e session. — A Liège, imprimerie Vaillant. — Carmane, rue St-Adalbert, 8.

que nous avons en effet trouvées inscrites sur d'autres vases (1) provenant de la région orléanaise, mais non de ce même cimetière. Ces acclamations étaient encore en usage à la période mérovingienne, comme le prouve la découverte d'un bassin de cuivre gravé trouvé à la butte des Gargans par M. Aulet, docteur à Houdan. — (Cochet, p. 388.)

L'abbé Baudry, dans son travail sur les puits funéraires du Bernard, appelle, d'une manière toute spéciale, l'attention des archéologues sur ce signe qu'il dit avoir trouvé sur des vases, des monnaies et nombre d'objets tels que, bracelets, épingles à cheveux, etc. (2) Pour notre part, nous le signalons également sur un bracelet d'enfant trouvé à Briarres et figuré sous le n° 3 de nos planches ci-jointes.

Quant au mot PAC, qui pourrait peut-être avoir le même sens que *Pax* ou que PACE, ne constituerait-il pas ici une acclamation du genre de celles qu'employaient les premiers chrétiens dans leurs sépultures des catacombes ? (3)

Nous n'osons pas trancher la question pendante d'une manière absolue.

La question serait cependant intéressante à élucider, car il faudrait peut-être conclure, de la présence de ce vase dans le cimetière de Briarres, que des chrétiens y auraient été inhumés à côté de païens non convertis.

Nous nous contenterons de rapprocher cette petite inscription de cette autre, composée des deux lettres P E

(1) Dictionnaire des antiquités chrétiennes, au mot *nombre*.

(2) *Loc. cit.*, page 384.

(3) V. Martigny au mot: in pace.

qui figurent sur un vase trouvé dans le cimetière mérovingien de Charnay (Côte-d'Or) (1).

Serait-il donc inadmissible de voir dans ces deux lettres une autre abréviation de la même acclamation « *in pace* »? Si l'on remarque que les abréviations RI et IRE étaient usitées dans les premiers siècles pour remplacer le mot IRENE (ou IPHNH) (2), synonyme grec du mot latin PAX, on est amené à penser que la chose n'est pas aussi invraisemblable qu'elle en a l'air au premier abord. Nous soumettons le cas à nos maîtres ès sciences épigraphiques, sans oser nous prononcer sur lui d'une manière absolue.

Presque tous les vases trouvés à Briarres sont de formes classiques, connues des archéologues. Très peu sont enduits de la belle couverte rouge des vases du type longtemps dénommé samien.

Seules les deux pièces cotées n° 40 et 41 sont ornées de gracieuses arabesques en relief.

On peut dire enfin que, d'après leur forme, l'énorme majorité de ces spécimens recueillis doivent être classés sans hésitation dans le genre « gallo-romain » de la décadence.

Trois ou quatre seulement nous paraissent de facture barbare ou franque, nous entendons parler des numéros 42—43—51, et des pièces L et U.

Encore faisons-nous les plus expresses réserves en ce qui concerne ces spécimens douteux.

(1) Baudot, *loc. cit.*, planche XXV, vase n° 6, et page 89 du texte.

(2) Martigny, *loc. cit.*, page 302, au mot IN PACE.

Nous attirons l'attention des archéologues sur une pièce que nous croyons avoir été beaucoup plus rarement rencontrée que les autres dans les fouilles d'anciens cimetières. Il s'agit du barillet de terre de grande dimension coté dans nos planches sous les numéros 51 (vu de profil) et 51 bis (vu de face).

Ce barillet en terre brune non vernissée, de dimension considérable, c'est-à-dire capable de renfermer plusieurs litres de liquide, est muni d'un fond plat et d'un dessus bombé en forme « d'umbo ». Il comporte à la partie supérieure un goulot et 4 anses ; tout au tour de sa panse, on remarque une gorge destinée à maintenir en place une corde de suspension s'engageant sous les anses, permettant de le porter en sautoir ou bien de le suspendre.

Nous avons hésité longtemps à admettre, en dépit des affirmations réitérées du carrier qui nous a vendu cette pièce, qu'elle provînt du cimetière de Briarres.

Toutefois l'inventeur a maintenu son dire avec une bonne foi si apparente, une énergie telle, que nous avons cru devoir accepter son affirmation.

L'ouvrier en question nous ayant conduit sur le lieu même de sa découverte, nous avons constaté qu'il était sis à l'extrême limite sud-ouest du champ de repos.

Enfin, nos recherches nous ont amené à découvrir que M. l'abbé Cochet avait, lui aussi, mis la main sur une pièce toute semblable provenant du cimetière mérovingien de Verrières, près Troyes, exploré en 1849 (1), et il en cite une seconde identique provenant

(1) Voir le dessin, page 326 de la *Normandie souterraine*, copié dans le t. XVII des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Aube*, p. 559.

de Dieppe, mais le cimetière qui l'a fournie n'est pas nettement indiqué.

Observation. — Nous avons acheté, il y a quelques années, à la foire d'automne de la Ferté-Beauharnais (Loir-et-Cher), c'est-à-dire en pleine Sologne, des vases de formes diverses, en grès, et notamment des barillets dont les formes sont encore celles des vases gallo-romains et mérovingiens que nous venons de décrire. Certains petits autels de la Sainte-Vierge, composés d'une statuette placée sous une arcature minuscule, nous rappelaient, dans leur ensemble et par leur disposition seulement, de petits monuments très semblables de l'époque romaine fabriqués dans l'Allier, mais en l'honneur de Vénus Anadyomène. Ces grès se fabriquent dans tout le Berry nivernais, par exemple à Neuvy-sur-Loire. Nous avons cru bien faire en signalant ces faits au passage (1).

§ II. Les bijoux et ornements. — Les bijoux et ornements que nous pouvons mentionner sont rares, ils consistent en quatre bracelets d'enfant faits d'un mince ruban de bronze oxydé, orné de dessins au pointillé ou bien de fils de même métal plus ou moins gros, munis d'agrafes à leurs extrémités ou encore roulés en spirale.

Deux autres bracelets de femme et une fibule coudée, une bague de cuivre taillée à facettes, attenant encore

(1) A propos de ces statuettes de plâtre provenant du Berry et représentant la Sainte-Vierge dans une niche, voir l'ouvrage cité de M. Ad. Blanchet, page 155, note n° 1, et le *Cours d'Antiquités monumentales*, t. II, p. 220-221. - Caen, 1831.

à la phalange du doigt qui la portait ; une paire de boutons de cuivre à pédoncules ; un anneau fait d'une matière brune semblable à de la terre cuite, deux pendeloques, l'une de pierre, l'autre de verre bleu, de petites perles d'ambre, de verre jaune, vert et bleu, quelques autres grosses perles de verre noir veiné de jaune, une autre de terre cuite, formée de deux cônes tronqués soudés par leur base, enfin une petite épingle de bronze, à tête taillée à facettes, tels sont à peu près tous les bijoux et ornements recueillis.

Citons cependant sous cette même rubrique, trois belles plaques de ceinturon qui méritent une mention toute spéciale.

La première faite de bronze, munie de son ardillon à plaque mobile, est ornée de gros clous rivés à tête ronde et forme des cabochons et des dessins gravés en forme de damier bordés de fioritures.

La plaque de l'ardillon de cette pièce porte une croix comme motif central (fig. 71 et 72).

Cette plaque est *identique* à celle dessinée par M. Cochet (1) et indiquée par lui comme provenant d'un cimetière mérovingien de la vallée de l'Eaulne (en Normandie).

La seconde, plus curieuse que la première, est faite de fer, malheureusement très oxydé, damasquiné d'argent. Les damasquinures que nous avons pu restituer, méthodiquement, par voie de tâtonnement, représentent de curieux entrelacs encadrés de lignes ou hachures horizontales autour desquelles court une légère cordelette ondulée.

(1) *Normandie souterraine*. Pl. XVIII, n° I, p. 432.

Nous avons retrouvé nombre de spécimens de ces boucles dans l'ouvrage de l'abbé Cochet (1) et dans celui de M. Baudot (2).

« Ces damasquinures, dit le premier de ces auteurs, sont communes chez les Helvètes et les Burgondes, où on les retrouve beaucoup mieux conservées qu'en Normandie. » Nous considérons ces plaques damasquinées comme très rares dans les sépultures de notre région orléanaise.

Enfin, la troisième plaque, beaucoup plus petite que les deux premières, affecte la forme d'une queue de poisson (3).

Elle est faite de bronze, munie de son ardillon fixe, ornée de trois petits cabochons de grenat, de forme ovale, et d'une plaquette d'or incrustée dans un petit logement ménagé dans le bijou, maintenue en place à l'aide de trois petits rivets spéciaux.

Cette plaquette, de forme trapézoïdale, est elle-même chargée de filigranes d'or « funiformes », selon l'expression de M. Cochet, formant des arabesques fort peu élégantes.

Les cimetières de Charnay et de Sainte-Sabine ont également fourni des plaques de cette même forme spéciale (4), mais d'une ornementation légèrement différente, bien que plusieurs d'entre elles comportent également des filigranes d'or et des grenats.

Nous nous sommes demandé un instant si les dessins

(1) *Id.*, p. 438-39.

(2) *Loc. cit.* Cimetière de Charnay. V. VI. VII., etc.

(3) Cette pièce, qui nous avait été promise pour le musée, est restée en la possession de M. Ronot, huissier à Puiseaux (Loiret).

(4) V. Baudot, pl. IX et X.

en filigranes dont nous parlons formaient des signes conventionnels, sortes de runes ou d'hiéroglyphes, mais rien ne nous a autorisé à persister dans cette manière de voir, aussi nous abstenons-nous de trancher la question. Nous ne citerons ici que pour mémoire : 1° une bouteille ornée de ce dessin rudimentaire que certains archéologues ont dénommé « œil de perdrix », c'est-à-dire d'un semis de petits ronds concentriques ;

2° Deux petites boucles de bronze dont l'une est munie de son ardillon massif ;

3° Deux plaquettes de cuivre réunies par des rivets, et provenant sans nul doute d'une gaîne ou d'un ceinturon de cuir tombé en pourriture ;

4° Enfin une série de longues épingles d'os ou de bronze à têtes diversement ornées et servant à la coiffure des femmes.

Tels sont les bijoux et ornements que nous pouvons citer.

§ III. Les ustensiles et instruments divers. — Les ustensiles découverts à Briarres sont les suivants :

Un vaste bassin de bronze, mesurant près de 0,30 c. de diamètre, à bord plat et uni, sans anses ni ornements d'aucune sorte et supporté par un cercle de même métal. Ce vase était réduit à l'état de débris.

Des vases de cette nature ont été trouvés en différents endroits, notamment par M. Baudot, dans les sépultures de Charnay (1), et par M. Cochet, à Douvrend (2) ; d'autres ont été recueillis dans des sépul-

(1) *Loc. cit.*, pl. XX.

(2) *Loc. cit.*, pl. XV, n° 7, p. 388.

tures, à Selten, près Mayence (Allemagne) et à Fairford (Angleterre) (1).

2° Deux sortes de gros couteaux, munis l'un d'une douille, l'autre d'une soie longue.

La lame du premier instrument est triangulaire, celle de l'autre est tellement irrégulière qu'il est difficile de la décrire; — on en pourra juger d'après le dessin que nous en donnons.

3° Une pierre à aiguiser, grisâtre, dure et assez informe. (M. Baudot a trouvé nombre de ces pierres dans les sépultures franques de la Côte-d'Or.) (2)

4° Deux pellettes en os dont le manche est brisé (3).

5° Une cuillère à parfum en bronze dont la tige paraît avoir été enveloppée d'un manche. Le cuilleron de cette pièce porte des traces d'argenture (4).

6° Les restes d'un peigne fin à deux côtés dont la traverse médiane, sans doute brisée, paraît avoir été réparée à l'aide d'une pièce fixée par deux rivets de fer (5).

7° Mentionnons en terminant un long clou à crochet, des clous de longueurs diverses et des semelles de chaussures, dont nous avons parlé plus haut, et enfin un débris de plaque de cuivre, percée de trous, assez semblable à une pomme d'arrosoir, provenant

(1) *Normandie souterraine*, p. 389.

(2) *Pierre à aiguiser*, V. Baudot, *loc. cit.*, p. 78.

(3) *Pellettes en os*, V. Baudry — Cochet — Baudot, à ces mots.

(4) *Cuillères en bronze*, idem.

(5) *Peignes fins*, cimetière d'Envermeu. V. Martigny, *Dict. des Antiq. chrétiennes*, Baudry, Baudot. *Magasin pittoresque*, 1889, p. 201. Louis Perret. *Catacombes de Rome*, t. IV, pl. 20. Musée d'Angoulême. *Bulletin de la Soc. arch. de la Touraine*, t. VII 1er et 2e trim. 1886, etc.

sans doute d'un « colum » et identique à l'échantillon recueilli à Douvrend par M. Cochet (1).

Tous les objets que nous venons d'énumérer avaient leurs similaires dans les cimetières mérovingiens déjà cités. Nous donnons en note les références nécessaires pour prouver notre assertion.

§ IV. **Les monnaies.** — Les monnaies recueillies dans le cimetière de Briarres sont les suivantes. Nous les donnons par ordre de dates.

1° Antonin (138-161), grand bronze. ℟. fruste.

2° Faustine mère, femme d'Antonin, grand bronze. ℟. femme debout drapée.

3° Faustine mère, femme d'Antonin, grand bronze. ℟. femme debout tenant sa robe de la main gauche.

4° Marc Aurèle (161-180), grand bronze. ℟. femme debout sacrifiant.

5° Alexandre Sevère (222-235), grand bronze. ℟. femme debout.

6° Postume (261-267), grand bronze. ℟. Victoire debout.

7° Constantin II, petit bronze. ℟. Victoire passant.

8° Constantin II, (337-340), petit bronze. ℟. trophée d'armes.

9° Une médaille fruste et percée.

Comme on le voit, la série commence au IIe siècle, pour finir au IVe.

§ V. **Les Statues.** - Les deux statues ou figu-

(1) Pl. XV, *Normandie souterraine*, n° 6.

rines rencontrées dans les fouilles sont : 1° celle d'un homme que nous avons décrite dans un chapitre précédent, et 2° une Déesse-mère ou Mérée décapitée, également désignée ci-dessus.

La première, très fruste et peu intéressante, nous paraît avoir été employée comme stèle ou comme pierre de construction. Elle n'est pas sans analogie avec une stèle romaine découverte en 1833, dans les fouilles du quai de la Tour-Neuve, près la rue des Bouchers, à Orléans (1), et déposée au musée lapidaire de notre ville.

Quant à la figurine de Mérée ou Déesse-mère selon l'expression de M. J. de Witte, adoptée par Tudot (p. 64 et p. 134 de l'ouvrage de M. Blanchet), sa présence dans un cimetière n'est pas faite pour nous surprendre. M. l'abbé Baudry cite les champs de sépulture de Clugnat (Creuse), d'Angers, de Lisieux, de Poitiers, de Gourgé (Deux-Sèvres), du Langon (Vendée). Enfin, nous pourrions ajouter à cette liste les sépultures de Tigy (2) et d'Orléans, comme ayant fourni de ces statuettes de déesses-mères considérées comme protectrices des vivants et des morts à l'époque gallo-romaine (3).

M. Ad. Blanchet, dans son ouvrage cité plus haut, admet :

(1) Publiée par Vergnaud Romagnesi, t. XIII, *Annales de la Soc. roy. des Sciences d'Orléans,* et par Jollois. *Antiquités du Loiret.* Pl. 23 (planche), 1834.

(2) Mémoire de Vergnaud Romagnesi, t. XII des *Annales de la Soc. roy. des Sciences d'Orléans*, 1833.

(3) Baudry. *Puits funéraires*, p. 339. Lire dans le t. Ier (6e série) des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, l'étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine, de M. Adrien Blanchet, p. 65 et suiv.

1° Que ces statuettes étaient fabriquées en Gaule, dans l'Ouest ou dans l'Allier actuel (nous pensons que la nôtre viendrait de ce deuxième centre de fabrication) ;

2° Que les types de la Vénus et de la Déesse-mère pourraient bien n'être que les formes différentes d'une même divinité ;

3° Que les figurines ont souvent une destination funéraire, après avoir servi aux usages des vivants.

« Rien n'empêche de croire, ajoute-t-il, que les statuettes de divinités, après avoir figuré dans le laraire du vivant, étaient enfermées dans la tombe du mort. Si les figurines des Vénus et des déesses-mères passaient pour protéger de tel ou tel mal, leur influence pouvait certainement s'exercer au delà de la tombe. »

Notre statuette paraît répondre au type n° 1 des déesses-mères de cet auteur.

M. Cochet dit qu'on les trouvait ordinairement dans les tombes d'enfants ; peut-être appartenait-elle à une même sépulture que les petits bracelets signalés.

M. de Caumont ajoute qu'il n'est pas rare de rencontrer ces statues décapitées, mais il ne précise pas si cette décapitation était la conséquence d'un rite funèbre ou le fait d'un malencontreux hasard.

Cette statuette est demeurée en la possession d'un cultivateur de Buisseau qui l'a trouvée. L'heureux inventeur entend la conserver comme un vrai talisman et ne veut la céder à aucun prix. (Voir sur ces statues, la *Normandie souterraine*, p. 191).

CONCLUSION.

Nous avons tour à tour exposé les circonstances et les détails intéressants de la découverte, décrit, classé et daté aussi exactement que possible, à l'aide de rapprochements méthodiques, les sépultures et les diverses pièces de leur mobilier funèbre.

Pour achever notre tâche, il nous reste à conclure, c'est-à-dire, dans l'espèce, à dater le cimetière de Briarres. C'est ce que nous allons essayer de faire sans trop tarder.

Nous devons cependant, pour nous mettre à l'abri d'une critique sévère mais juste, faire les réserves que voici :

Pour tirer une conclusion rigoureuse d'une étude comme celle que nous venons d'achever, il faut qu'elle soit faite selon les règles élémentaires de la méthode scientifique ; il conviendrait que nous fussions sûr des moindres détails rapportés, de la provenance exacte des objets. Nous n'ignorons pas qu'il serait utile pour nous d'avoir procédé comme M. Cochet en Normandie, comme M. l'abbé Baudry au Bernard, et surtout comme M. Moreau à Caranda, à l'aide de procès-verbaux journaliers, rédigés sur place au fur et à mesure des explorations. Malheureusement, nous n'avons pu tout observer nous-même, et nous sommes dans la situation d'un juge enquêteur arrivant longtemps après les événements, pour recueillir sur eux les souvenirs de ceux qui en ont été témoins.

Une grande quantité de pièces intéressantes nous

ont échappé; quelques-unes, par exemple, se trouvent chez M. Blanchard, de Puiseaux, sculpteur à Paris, d'autres ont été brisées et dédaigneusement jetées au rebut, d'autres encore ont été vendues à des raccoleurs locaux ou bien à des marchands d'antiquités, comme M. Stire, de Tonnerre; des monnaies, des vases recueillis ont été donnés à des amis, à des personnes influentes que les inventeurs tenaient à obliger; quelques-unes, enfin, demeurent sûrement enfouies dans le sol ou bien sont perdues, sans indications de provenance, chez des amateurs et collectionneurs étrangers à notre région.

Ceci dit, voyons quel parti nous pouvons tirer des éléments qui nous restent.

Nous avons établi que la majeure partie des vases recueillis étaient conformes aux types gallo-romains de la décadence, scientifiquement déterminés.

D'autre part, les bijoux, notamment les plaques de ceinturon et certains ustensiles, appartiennent sans aucun doute à l'époque mérovingienne.

Le mode de sépulture est entièrement conforme aux habitudes des Francs, qui pratiquaient l'inhumation habillée, dans des coffres de bois, des sarcophages de pierre ou de plâtre : « Ut nullus sepeliatur nisi in offo, vel in petra, vel in plastro » (1).

D'autre part, au nombre des monnaies trouvées dans les tombes, il en est qui n'ont été frappées qu'au milieu du IVe siècle.

Enfin, au Ve siècle, l'usage d'entourer les morts de mets de leurs prédilection et de leur faire des libations

(1) Legrand d'Aussy, *Sépultures nationales*, d'après Dom Bouquet, et *Normandie souterraine*, page 408.

était encore en vigueur, puisque saint Augustin nous dit expressément : « Miror cur apud quosdam infideles *hodie* tam perniciosus error increverit, ut super tumulos defunctorum cibos et vina conferans, quasi egressœ de corporibus animæ carnales cibos requirant » (Saint Augustin, serm. 15, *De Sanctis*).

Pour toutes ces raisons, nous sommes obligé de conclure que nous nous trouvons en présence d'un cimetière de transition, sinon établi, du moins largement utilisé par les barbares envahisseurs de la Gaule romaine, nouvellement mais définitivement établis dans le pays.

En effet, ces tombes sont trop nombreuses, munies d'un mobilier trop riche, pour qu'on puisse supposer qu'elles ont été creusées et disposées en toute hâte au soir d'une bataille.

Tout semble indiquer au contraire qu'elles ont été préparées dans le calme de la paix, c'est-à-dire après la conquête.

Mais les Francs n'ont pu se dire paisibles possesseurs de la région correspondante au « Pagus Wastinensis » avant la fin du Ve siècle, si nous nous en rapportons à l'histoire des grandes invasions.

Nous sommes donc fatalement amenés par l'examen des faits à conclure que le champ des morts de Briarres-sur-Essonne doit être classé dans les cimetières en usage vers la fin du Ve ou le commencement du VIe siècle, et peut-être n'est-il pas excessif de supposer qu'il cessa d'être employé du jour où les habitants de Briarres, convertis au christianisme, commencèrent à inhumer leurs morts autour de quelque monument religieux préexistant à l'antique collégiale du XIVe siècle que nous voyons encore aujourd'hui.

Rappelons en effet qu'au dire de M. Tartainville (1), qui fut longtemps instituteur à Briarres, le sol du bourg avoisinant la vieille collégiale est littéralement « pavé » de grands sarcophages de pierre tendre, dont nous avons vu des spécimens, et qui présentent une analogie frappante avec ceux de l'époque mérovingienne des VI[e] VII[e] et VIII[e] siècles, découverts dans toute la France, notamment dans notre région orléanaise.

Ici prend fin cette étude trop longue sans doute, mais consciencieusement poursuivie.

S'il ne nous a pas été loisible de la faire plus précise, plus intéressante, du moins avons-nous essayé de lui faire « rendre » tout ce qu'elle pouvait donner.

Nos successeurs, guidés par les premiers jalons, pourront marcher sur nos traces, corriger nos erreurs involontaires et remanier ce premier travail, s'il en est besoin. Loin de nous froisser de leurs rectifications, nous les en remercions par avance, et nous nous contentons de dire sans fatuité comme aussi sans remords :

« *Feci quod potui, faciant meliora sequentes* ».

(1) M. Tartainville a présenté à M. l'inspecteur d'académie Tranchau une notice historique, demeurée inédite, résumant l'histoire de Briarres et qui lui a valu un des prix dans un concours ouvert par ses chefs hiérarchiques.

Notes archéologiques complémentaires, relatives : 1° à un gué de bois qui paraît avoir existé dans l'Essonne, à Briarres ; 2° à une voie romaine inconnue et signalée comme existante près du cimetière des Hauts-de-Buisseaux.

1° Le Gué.

M. l'ingénieur Bréan, dans son rapport cité plus haut, dit en propres termes que « le plus ancien des ponts par lui découvert dans les boues de l'Essonne reposait sur deux couches de bois formées de madriers plutôt fendus au coin que sciés, dont l'épaisseur variait de 0,05 à 0,10 c. Ces couches étaient séparées au milieu de cette épaisseur, dit-il, par un lit de sable très fin ».

Et, comme M. Bréan ne s'est jamais arrêté à la pensée qui nous a envahi en lisant son rapport, savoir l'existence possible *d'un gué de bois établi antérieurement au premier pont*, l'honorable ingénieur s'évertue à comprendre l'utilité de ce singulier plancher, qu'il considère comme l'*assiette* du futur édifice construit en ce lieu.

Tout lui paraît étrange dans la disposition de cette

base soi-disant solide, destinée à supporter un pareil fardeau.

« Sans doute, continue-t-il, cette couche de sable était destinée, dans la pensée du premier constructeur, à former une base incompressible. En effet, ce plancher bizarre est placé directement sur le banc de tourbe, et l'on comprend d'autant moins *la témérité plus qu'imprudente de ce mode de fondations*, que cette tourbe est très spongieuse et essentiellement compressible ».

Nous croyons utile de copier la suite du rapport de M. Bréan, qui nous fournit la description très exacte de ce que nous sommes tentés de considérer comme un gué.

« L'existence des deux couches de bois, que cette tourbe était appelée à supporter, a été reconnue sur une assez grande largeur pour qu'il soit permis d'énoncer qu'elles devaient évidemment régner sous toute la surface des maçonneries sur lesquelles, dans la partie découverte, elles formaient un empâtement saillant. Mais leur épaisseur constatée n'est pas uniforme. C'est ainsi qu'à l'origine, vers Briarres, pour la couche supérieure, elle est de $0^m\ 20^c$, vers le centre de $0^m\ 37^c$ et de $0^m\ 38^c$, enfin, à l'extrémité vers Puiseaux, de $0^m\ 21^c$ et $0^m\ 17^c$.

« Quant à la couche de sable qui isolait les deux couches de bois, elle a aujourd'hui une épaisseur de $0^m\ 01^c$ vers Briarres et $0^m\ 10^c$ vers le milieu, et de $0^m,06^c$ vers Puiseaux.

« La couche de bois supérieure était exclusivement formée de bois de chêne, et celle inférieure, d'un mélange de chêne, de hêtre ou de cythise (faux ébénier). Les madriers de chêne ont été trouvés à plat, tandis

que les autres sont *inclinés, contournés, brisés* par l'action d'une *trop forte* pression et réduits à l'état de détritus par celle de l'humidité. »

« Comme on vient de le dire, l'épaisseur de ces diverses couches atteint son maximum vers le milieu du cours d'eau, et il est à présumer que cette disposition avait dû, à tort ou à raison, être adoptée dans la prévision d'une compression plus forte vers le centre qu'aux extrémités. Cette présomption paraît d'autant plus admissible que les massifs des piles intermédiaires sont sensiblement plus fortes que celles des culées, comme on peut s'en rendre compte par l'examen des dessins, savoir :

Épaisseur du plancher	Fig. 4,	amont,	0,48;	milieu,	0,51;	aval,	0,61.
	Fig. 5,	id.	0,70;	id.	0,80;	id.	0,85.
	Fig. 6,	id.	0,73;	id.	0,80;	id.	0,85.

« Ainsi qu'on l'a dit plus haut, la couche de sable intermédiaire a entièrement disparu vers Briarres, ce qui permet d'admettre qu'il a dû s'opérer un tassement sur ce point. En outre, on remarque une légère dépression de l'amont à l'aval, qui ne peut être attribuée qu'à un mouvement du sous-sol.

« Enfin, on a retrouvé dans le vide de la première arche un piquet, et dans celui de la troisième arche deux autres piquets en bois de chêne. Ils avaient, le premier $0^m,08$ de diamètre sur $0^m,60$ de hauteur, le second $0^m,08$ sur $0^m,50$ et le troisième $0^m,12$ sur $0^m,65$. Tous les trois sont aiguisés au pied, leur tête affleurait le niveau supérieur du plancher qu'ils traversaient et leur extrémité ne pénétrait que d'une manière insignifiante dans la tourbe.

« On se demande à quoi pouvaient servir ces piquets,

si ce n'est à maintenir la cohésion des couches du plancher et à prévenir leur écartement, mais *quel effet, pouvait avoir une prévision si impuissante, opposée à l'action du poids considérable* des maçonneries sur un plancher ainsi composé *et d'une résistance aussi insuffisante?* »

Plus loin, M. Bréan affirme que le plancher signalé « s'étendait non seulement sous toute la partie occupée par le pont supérieur, mais encore à 4 mètres au delà, vers Puiseaux ».

Enfin ce plancher étant « dans l'axe des deux ponts supérieurs » se trouvait forcément par là même dans l'axe des routes passant sur le plus élevé de ces ponts.

Il existe dans le rapport de M. Bréan un exposé très sommaire des motifs qui ont amené à abandonner la pensée qu'il avait eu, dit-il, tout d'abord que le pont le plus vieux aurait pu appartenir à l'époque gallo-romaine. Nous déclarons n'être pas convaincu par cet exposé, et nous croyons qu'une étude plus approfondie des œuvres découvertes, faite en temps opportun, aurait fourni des renseignements susceptibles de conduire à une conclusion différente de celle adoptée par M. Bréan.

A notre avis, « *la première idée* » de M. l'ingénieur devait « *être bonne* » et nous ne serions nullement surpris que le pont gallo-romain fût assis sur un gué analogue à celui qui existait à *Brives-St-Léonard*, dans le lit de la Mayenne, sur la route de Jublains à Avranches.

Il n'est pas sans importance de faire remarquer que ce nom de *Brives*, véritable synonyme de *Briarres*, était appliqué au lieu habité le plus proche de ce passage.

« Les routes romaines, nous dit M. de Caumont, traversaient les rivières au moyen de ponts et de gros

pavés. Dans un très grand nombre de localités on a trouvé les fondations de ces ponts ou ces routes pavées sous l'eau (1) précisément en face des anciennes voies, et il ajoute : « Un des exemples les plus remarquables de ces routes sous l'eau existait à Brives-Saint-Léonard. — On a reconnu en ce lieu les débris d'une charpente en bois qui avait dû servir à supporter des poutres ou traverses, ce qui semble prouver qu'au lieu d'un pavé, c'était un plancher submergé qui facilitait le passage, au moins à une certaine époque » (2). Ce gué était formé par deux pièces de bois séparées par un espace de six mètres. »

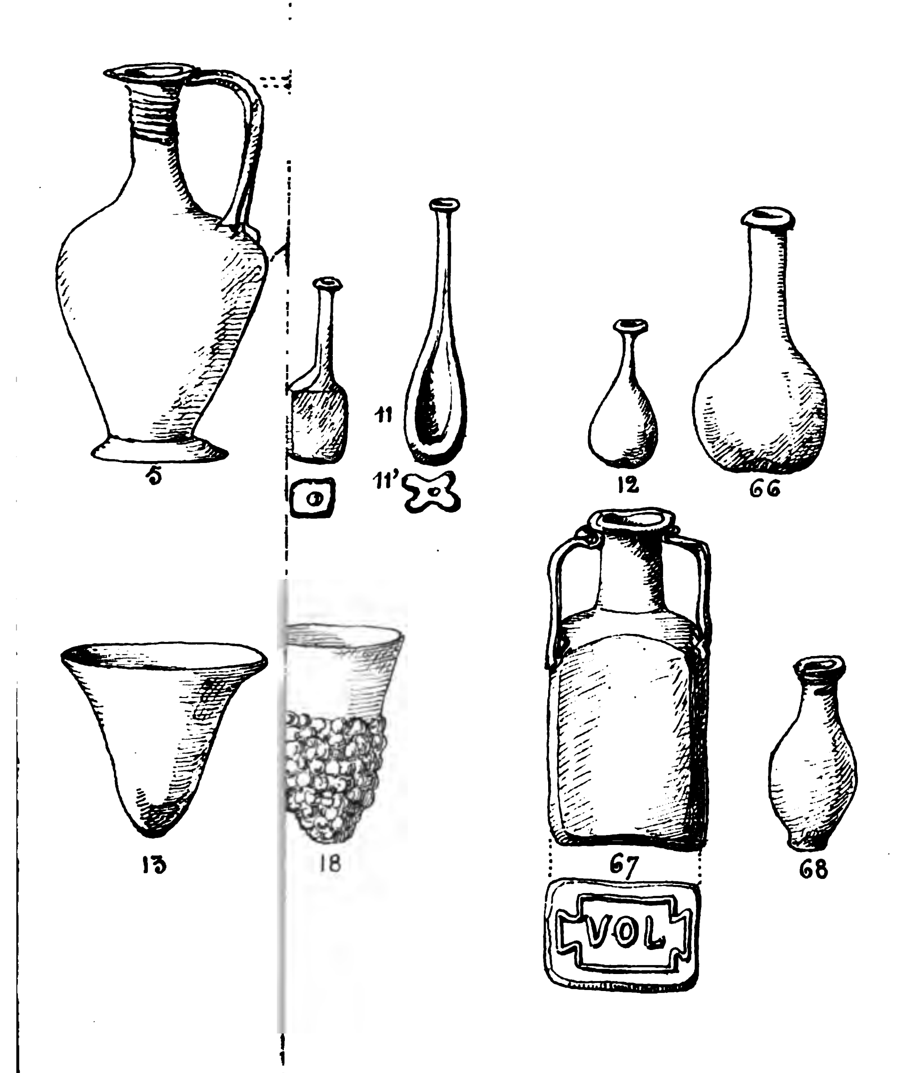
Signalons encore cette particularité que MM. de Sarcus et Chédeau disent dans leur rapport qu'une petite chapelle de Saint-Léonard était peu distante de ce gué, qui servit jusqu'au XIIe siècle.

Or, M. Patron nous dit qu'on croit qu'il exista à Briarres une église ou chapelle entre la grande rue et les fortifications, c'est-à-dire très proche de la rivière.

Un tel gué a-t-il existé à Briarres, c'est ce que nous ne saurions affirmer, mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que cette explication plausible aurait le réel avantage de répondre à bien des desiderata et de faire cesser les *étonnements* de M. Bréan.

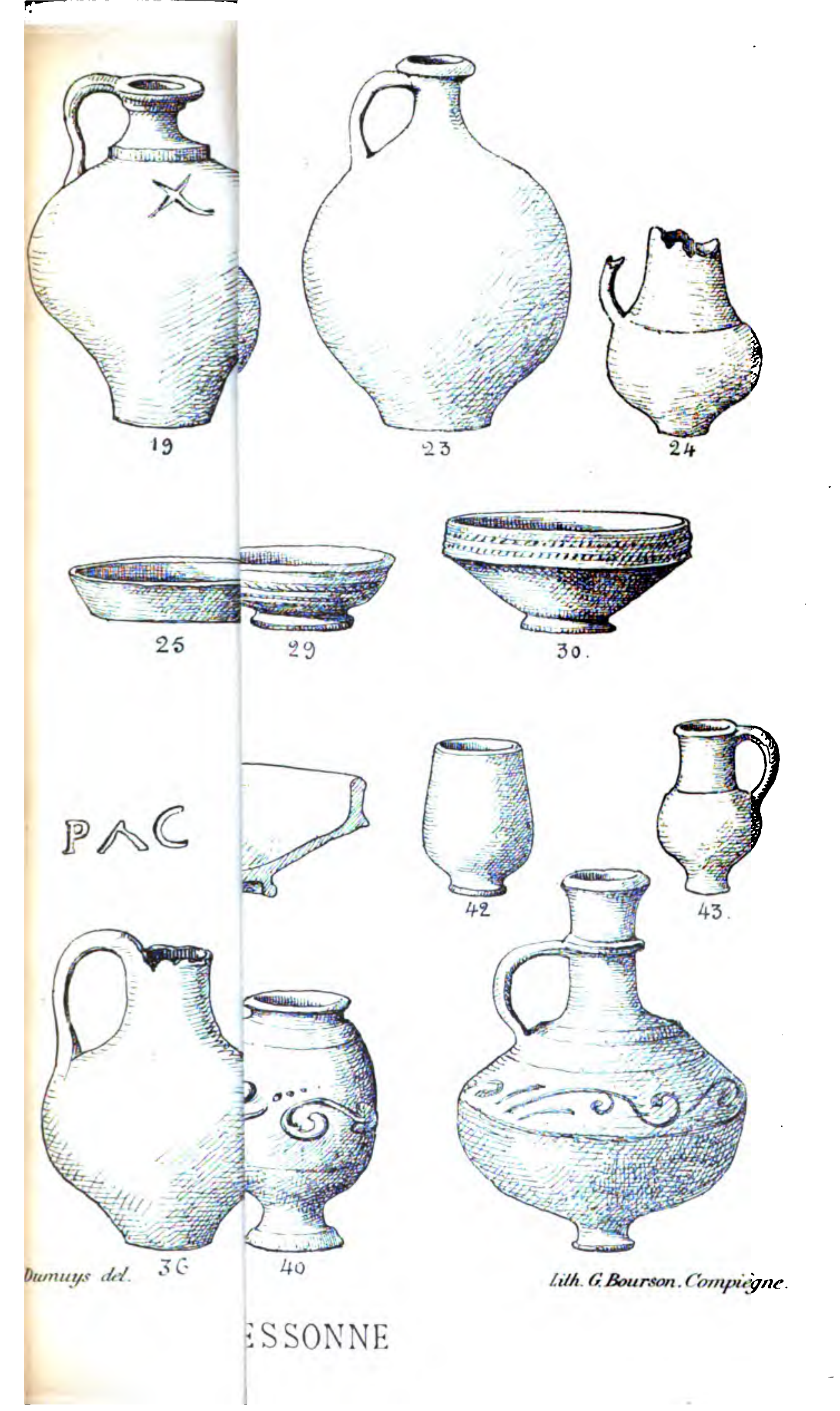
(1) Nous croyons savoir qu'un gué pavé fort ancien existe encore à Bondaroy. près d'Auviers, dans cette même rivière de l'Essonne, à 15 kil. en amont de Briarres. — Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. de Fougeroux de Demainvilliers, demeurant dans cette commune.

(2) De Caumont, *Abécédaire*, t. Ier, p. 32. — Voir : *Bulletin Monumental*, t. XXX, p. 832, pour les détails et les mémoires de la Société d'archéologie de la Mayenne et de Maine-et-Loire de 1865. Mémoire de MM. le baron de Sarcus et Chédeau.



umuys del. *Lith. G. Bourson. Compiègne.*

ESSONNE


19
23
24
25
29
30.
PAC
42
43.
36
40
Dumuys del.
Lith. G. Bourson. Compiègne.
ESSONNE



JR-ESSONNE

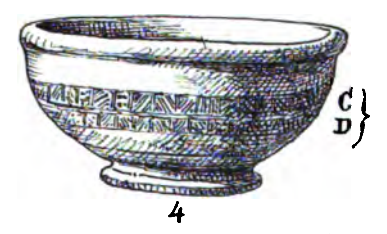
U

X

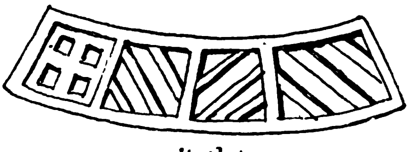


A
B

1



Z

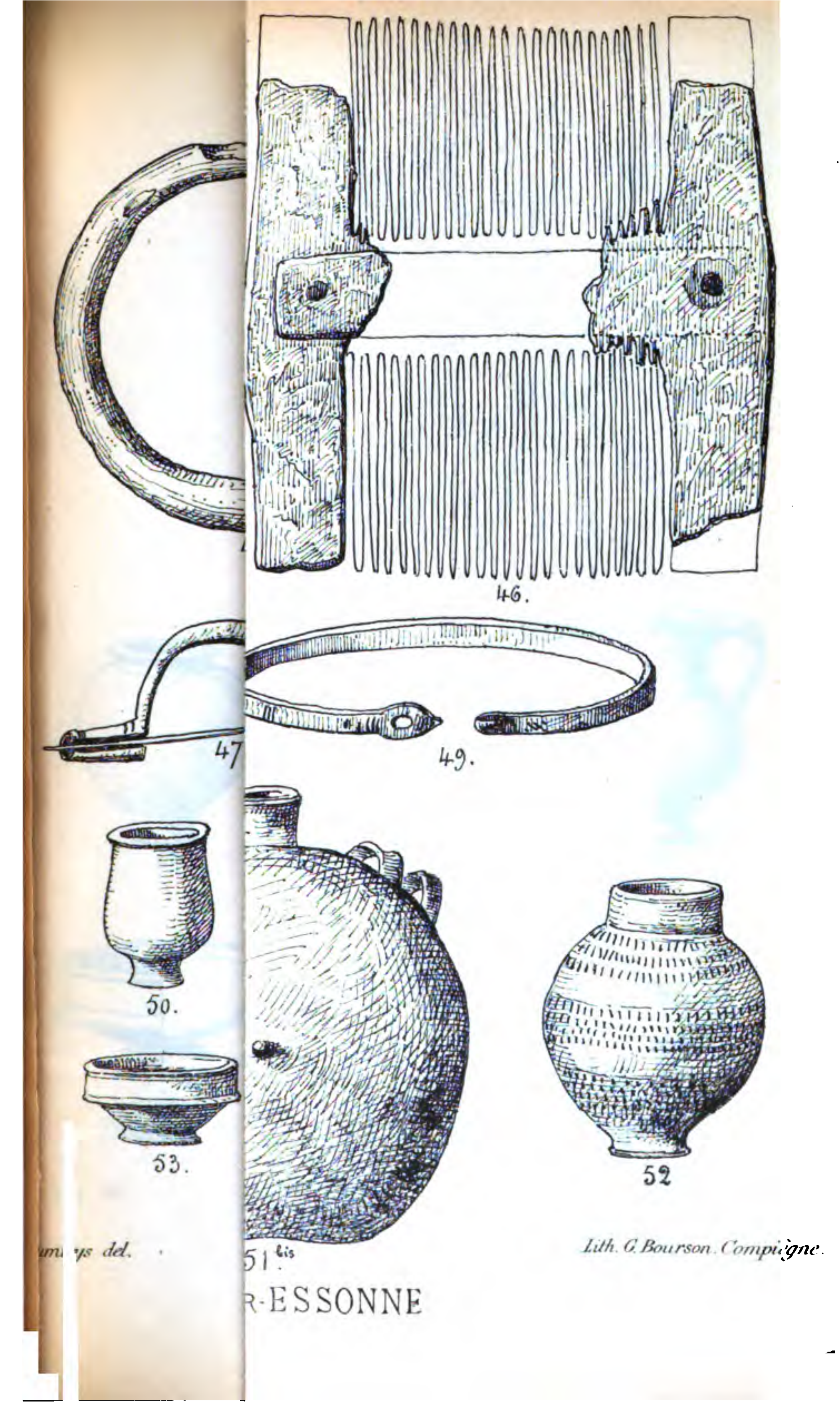


Détail de
C. D. nº 4.

…umuys del.

Lith. G. Bourson. Compiègne.

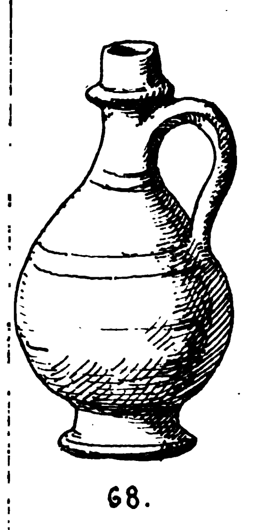
…ESSONNE



...mys del.

Lith. G. Bourson. Compiègne.

...R-ESSONNE



68.

54

60.

61.

56.

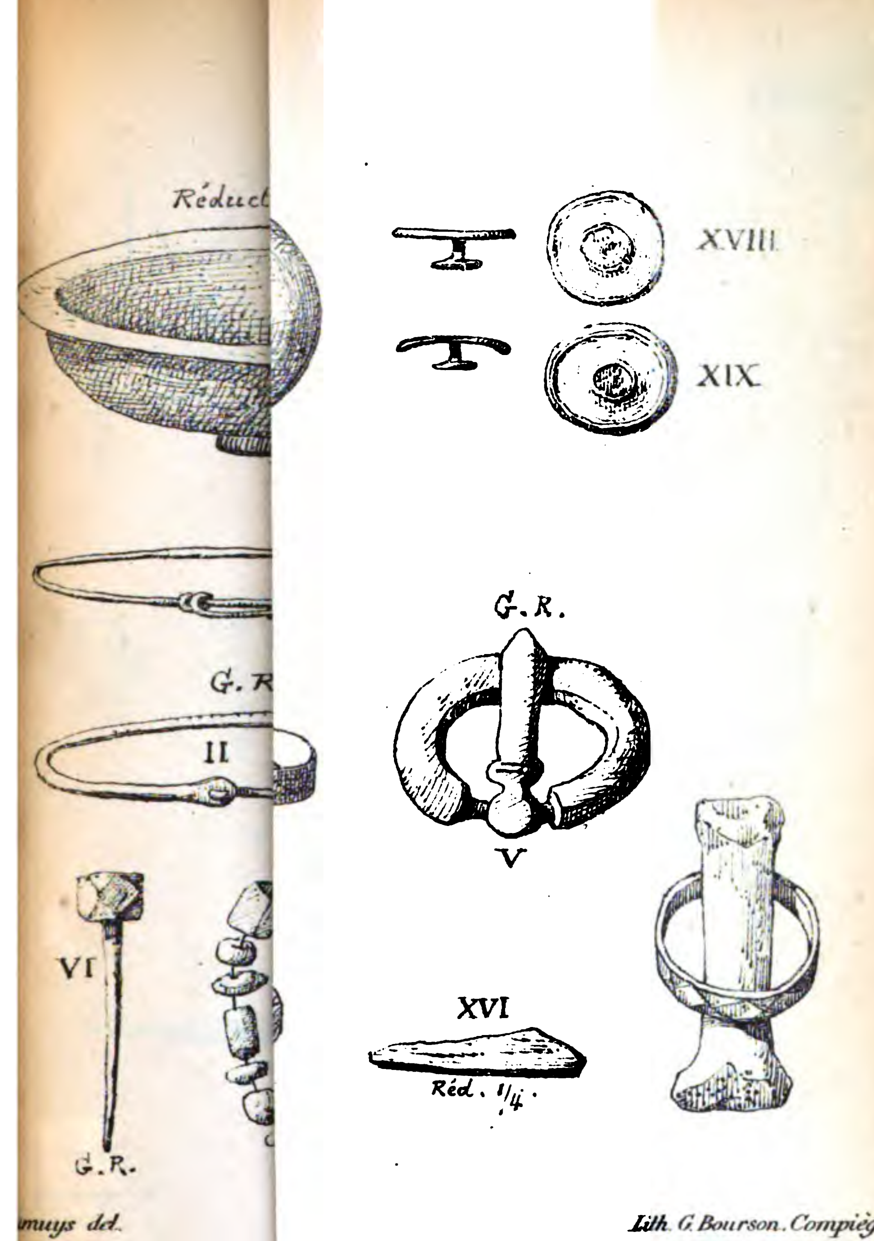
65.

62

muys del.

Lith. G. Bourson. Compiègne.

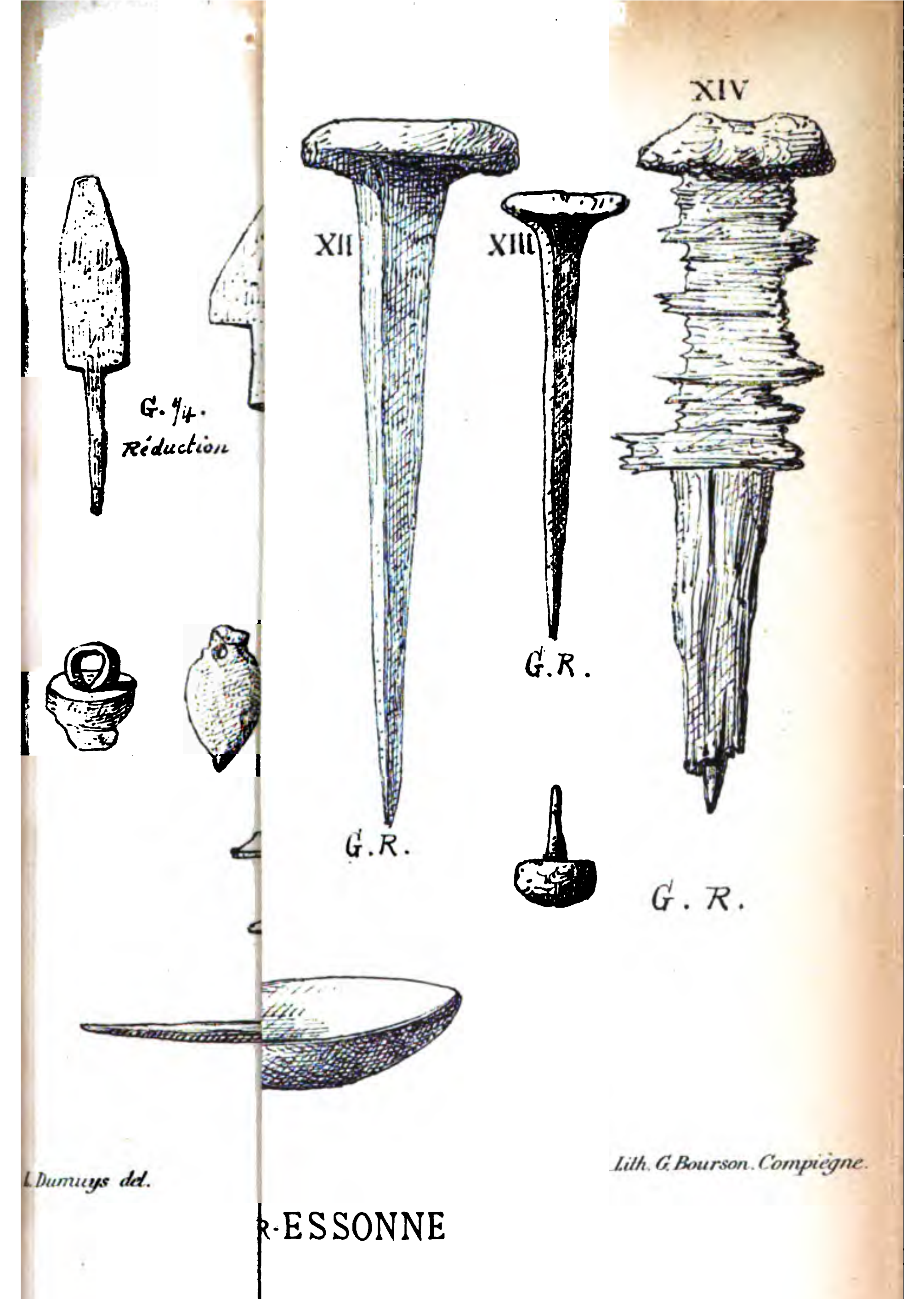
ESSONNE



...muys del.

Lith. G. Bourson. Compiègne.

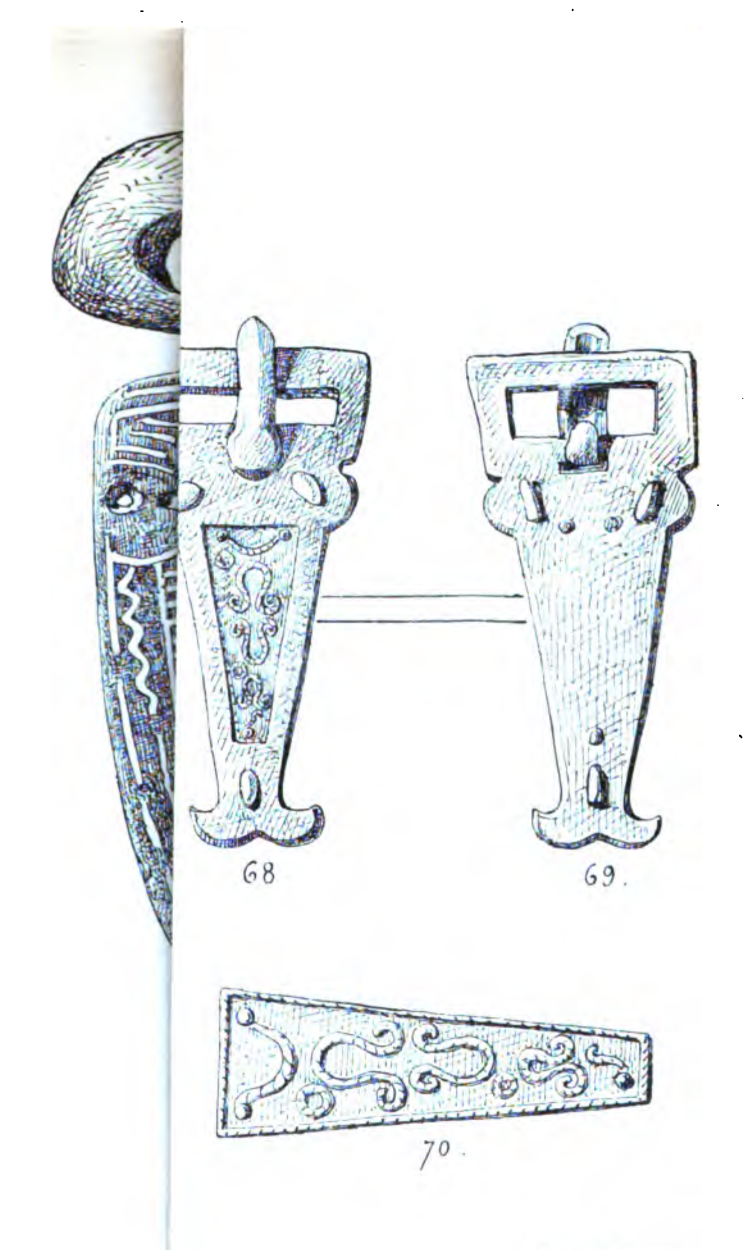
ESSONNE



L. Dumuys del.

Lith. G. Bourson. Compiègne.

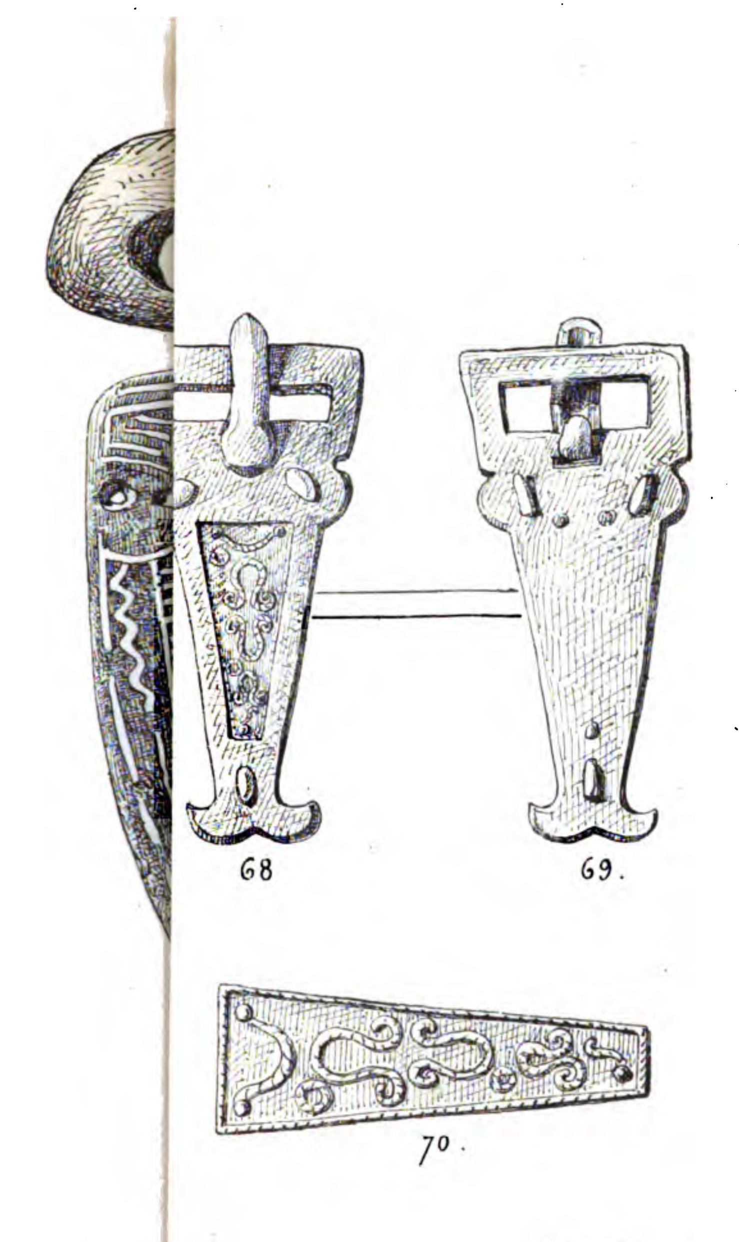
R-ESSONNE



...muys del.

Lith. G. Bourson. Compiègne.

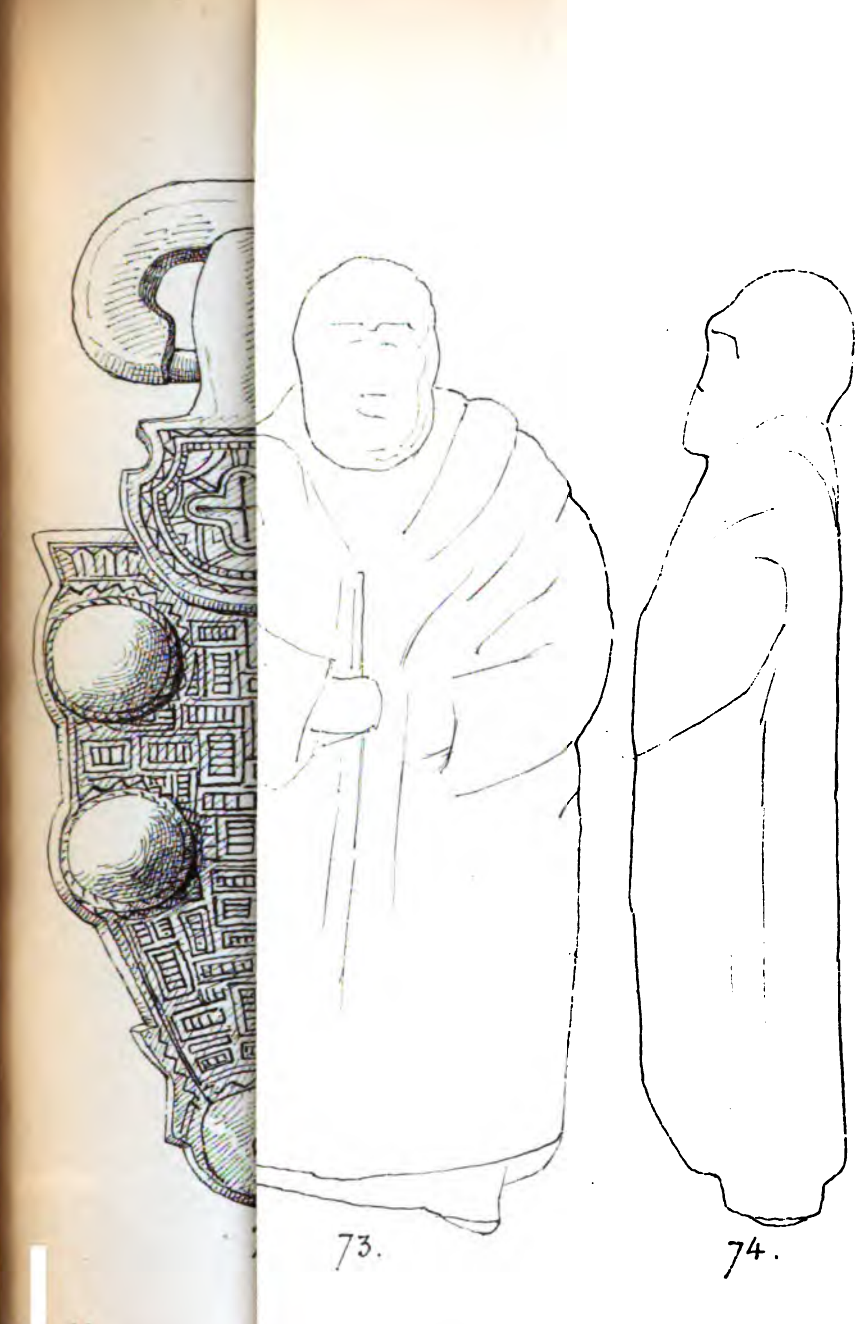
ESSONNE



...muys del.

Lith. G. Bourson. Compiègne.

ESSONNE



...mu... del.

Lith. G. Bourson. Compiègne.

ESSONNE

Nous abandonnons cette fois encore l'étude de cette question à ceux de MM. les ingénieurs qui, à l'exemple des Jollois et des Collin, utilisent leurs connaissances spéciales pour résoudre les problèmes que nous ont laissés les siècles passés.

2° La voie romaine passant à proximité du cimetière de Briarres

M. Tartinville (1), ancien maître d'école à Briarres, nous a signalé le tracé et les restes d'une ancienne voie romaine passant non loin de l'Essonne, avec une telle précision, que nous croyons bien faire en consignant ici les notes, qui risqueraient fort sans cela d'être à jamais perdues.

« Cette voie venant d'Echilleuse, effleurant Buisseau à l'est, tendant vers Milly (Seine-et-Oise), aurait été coupée par la voie ferrée de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, à vingt mètres sud-est environ du kilomètre 86 (de Paris) placé sur cette voie. »

On la retrouverait en nature à quinze cents mètres mètres de là, au nord-est, au lieu dit la : « Rivière Sèche », dans un champ appartenant à M. Paques, cultivateur à Briarres.

On pense qu'elle pourrait être la suite de la vieille voie connue sous le nom de « Pavé de.Boësse » ; elle coupait « le Chemin des Bœufs » perpendiculairement non loin du cimetière dont nous avons parlé.

(1) Ces notes sont d'ailleurs consignées dans une notice manuscrite intitulée : Géographie à l'École, rédigée par M. Germain Tartinville, qui fut récompensée par l'administration de l'Instruction publique d'un 3e prix. — Cette notice est déposée aux archives de la Société archéologique d'Orléans.

Complétons ces renseignements par quelques autres recueillis dans le pays.

A Dimancheville, localité fort peu distante de Briarres, il existe encore dans le « pré du moulin » un énorme bloc artificiel composé de sable, de tuilots, de mortier et de « grève » dont les dimensions primitives devaient être considérables, si l'on songe que ce bloc a fourni les matériaux nécessaires à la construction du pont du moulin existant près de là. Il mesure encore 7m de longueur, 3m de largeur et 4m de hauteur (1).

A Francorville, on nous signale des caves très remarquables, et à la Grange-sur-Briarres des ruines dignes de fixer l'attention.

Enfin, *à Beaumont*, il existe, paraît-il, un lieu dit : « Champ des morts », dans lequel une grande quantité d'armes de bronze auraient été jadis trouvées par un peintre du nom de Boucher, habitant ladite commune de Beaumont.

Nous avons tenu à consigner ici ces renseignements, bien qu'ils soient en dehors du cadre que nous nous sommes tracé, dans la pensée qu'ils pourraient être utiles à ceux qui exploreront cette contrée après nous.

(1) Mémoire Tartinville (dernier feuillet). — Confirmation verbale fournie dans le pays même.

VI.

FOUILLES DE THIVARS-LOCHE

Par M. P. AMBLARD

Secrétaire de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Les fouilles dont je vais avoir l'honneur d'entretenir le Congrès ont été opérées par les soins de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Si leurs résultats sont encore bien imparfaits, ils ne laissent pas cependant que de présenter dès maintenant un certain intérêt archéologique.

L'emplacement de ces fouilles se trouve à sept kilomètres de Chartres environ, à gauche de la route qui va de Chartres à Châteaudun, sur le territoire du hameau de Loché (commune de Ver-lès-Chartres, proche de celle de Thivars).

Il avait été signalé à M. l'abbé Auboin, curé de Thivars, que, sur une pièce de terre, l'avoine arrivée à son état de maturité se desséchait en semblant dessiner certains contours. Il en conclut que des constructions avaient dû exister en cet endroit. Effectivement, il y découvrit bientôt des fondations. Depuis longtemps déjà ces fondations étaient un obstacle à la charrue, dont le soc mettait à nu quantité de matériaux de cons-

truction, tuiles, briques, mêlées à des fragments de poteries romaines.

Ces faits furent exposés à la Société archéologique d'Eure-et-Loir dans sa séance de décembre 1890, et, au mois de mars de l'année suivante, commencèrent les fouilles sous la direction de la Société.

On mit alors à découvert un ensemble de bâtiments dans lesquels se trouvait un compartiment ayant toutes les apparences d'une piscine, si l'on en juge par l'existence d'un petit canal de décharge parfaitement conservé.

Cette piscine, de forme octogonale, était construite en moellons de petit appareil mêlés de briques : le sol était briqueté, le canal de décharge était également en briques, dallé de même. Elle se trouvait au milieu d'une pièce faisant partie d'un corps de bâtiment plus étendu.

A l'extrémité ouest, et dans l'axe de ce corps de bâtiment, on rencontrait une pièce terminée en abside sur l'usage de laquelle il nous a paru difficile de nous faire une opinion. La forme absidiale de cette pièce avait pu faire supposer tout d'abord qu'elle avait pu servir aux cérémonies du culte, mais son peu d'étendue (12 mètres sur 8), son orientation du sud au nord, ont dû faire abandonner cette supposition.

Maintenant, partant du bâtiment qui entoure la piscine, existe une petite chaussée d'un mètre de largeur, empierrée de petits cailloux siliceux, et venant aboutir à un bâtiment quadrangulaire situé à 33 mètres du précédent.

D'autres fragments de murs d'un intérêt moindre étaient également mis à découvert.

Ces fouilles, interrompues à l'époque des ensemen-

cements. furent reprises après la récolte. au mois d'octobre suivant.

Parmi les découvertes obtenues dans cette seconde période se trouve un puits de deux mètres de diamètre. dont la paroi intérieure est une maçonnerie à pierre sèche, composée de fragments de ladères concassés à des grosseurs de deux à quatre centièmes de mètre cube, posés sans aucune liaison entre eux. L'épaisseur de cette maçonnerie varie entre 0,50 et 0,60 centimètres.

Ce puits, qui a été déblayé sur neuf mètres de profondeur, soit jusqu'à l'eau. est situé près de la piscine. Était-il destiné à l'alimenter? Cela n'est guère probable, eu égard à son genre de construction. La terre qui le comblait paraissait être un mélange de terre et de cendre à peu près à partie égale. La nature de sa construction, certains objets trouvés dans cette terre rapportée, tels que haches celtiques, peut-être un cimier de casque gaulois, mêlés à d'autres sur lesquels nous aurons occasion de revenir, peuvent faire assigner à ce puits une origine plus ancienne que celle des autres fondations. Rien d'étonnant qu'il remonte à l'époque gauloise.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour nous laissent encore incertains sur l'importance de ces constructions. Un plan en a été soigneusement dressé, et l'on trouve en l'examinant des murs n'ayant aucun rapport entre eux : d'aucuns paraissent jetés sans symétrie, sans parallélisme. Il semblerait que des constructions nouvelles ont été faites en remplacement des premières, détruites par des causes inconnues. Est-on en présence d'une villa ou d'une agglomération d'habitations qui seraient venues se grouper autour de la villa? Peut-être

de nouvelles fouilles, en amenant de nouvelles découvertes, viendront-elles nous aider à rétablir un plan d'ensemble.

Quelle pouvait être l'époque de l'existence des constructions qui nous occupent? Ce point, difficile à établir, peut cependant être éclairci par l'examen de différents objets provenant de ces fouilles.

Parmi ceux provenant du puits que nous avons décrit, nous vous citerons entre autres : des fragments de mosaïque, des épingles à cheveux en os, en corne et en bronze, des clés, des fibules, des cornes travaillées, dont une pourrait bien avoir servi de cimier de casque gaulois, et surtout trois peignes en corne, dont un avec son étui, et une cuiller en bronze. Nous vous soumettons des photographies de ces divers objets, et c'est sur eux que nous allons attirer votre attention. Ils ont, du reste, été présentés à M. Alex. Bertrand, qui les a trouvés assez dignes d'intérêt pour souhaiter les joindre à la collection de son musée, qui n'en renferme pas de semblables.

L'un de ces peignes, celui avec gaîne, particulier par sa forme, est d'un fini de découpure et de gravure remarquable.

Un autre, plus grand, d'un travail moins achevé, est pourtant celui qui, par une particularité que nous allons vous signaler, nous a paru le plus intéressant.

A sa partie supérieure, et sur un des côtés, se trouvent gravés avec une pointe et par une main inhabile trois chrismes semblables ☧, de plus, toujours gravé par la même main, un monogramme formant le mot AVRVS.

Dans le fond de la cuiller, se trouve gravé, mais alors par la main d'un homme du métier, un poisson, emblème du Christ dans la primitive église.

De ces deux signes, un surtout, le poisson, est avec l'ancre, d'après M. Edmond Le Blant, le symbole le plus anciennement usité dans la religion chrétienne (1).

Le chrisme ☧, gravé sur le peigne, figure sur les monuments : à Rome, de 323 à 474, et dans la Gaule, de 377 à 493 (2).

Nous pouvons donc conclure de cet examen, d'abord que le propriétaire de ces objets, propriétaire en même temps de la villa, était chrétien, ensuite qu'il vivait et que la villa existait au plus tard vers le V[e] siècle.

Quant à conjecturer l'époque de sa destruction, on pourrait la reporter dans le courant du VI[e] siècle, pendant ces disputes de villes et de princes qui agitèrent notre pays sous les premiers successeurs de Clovis, peut-être encore en l'an 600, quand Théodoric vint mettre le siège devant Chartres, qui, une fois rendue, fut livrée au plus affreux pillage, et dont les soldats durent porter la ruine sur toute la campagne environnante.

Nous avons encore, avant de terminer, à vous soumettre quelques observations sur la cuiller à emblème.

Certains avaient cru voir tout d'abord dans cette cuiller une cuiller eucharistique. Il leur a été fait observer (3) qu' « on ne pouvait produire un seul texte, « un seul monument, établissant, dans l'église latine « du moins, l'usage de la cuiller dans la distribution « de la communion. L'église grecque a employé, il est

(1) *Manuel d'Épigraphie chrétienne* de Edmond Le Blant. Paris, Didier et C[e], 1889, p. 27.

(2) Le même, p. 29.

(3) Extrait d'une communication de M. l'abbé Renard, directeur au Grand-Séminaire, à Chartres. Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, t. IX, p. 6.

« vrai, dès la plus haute antiquité, la cuiller eucharis-
« tique et elle l'emploie encore, mais le savant Marti-
« gny a pu affirmer après ses nombreuses recherches
« que l'usage de la cuiller pour la communion fut
« toujours étranger aux églises d'Occident. Si d'ail-
« leurs la cuiller trouvée dans les fouilles avait été
« destinée à cet usage, elle aurait été non pas en
« cuivre, mais en métal inoxydable comme l'étain ou
« l'argent ».

Entre les antiques cuillers conservées dans les églises, musées, collections particulières, décorées de sujets religieux, il est bien difficile de reconnaître celles qui ont eu une destination eucharistique, attendu que les cuillers de table étaient fréquemment ornées de sujets chrétiens, et ce doit être le cas de celle qui nous occupe.

Il nous reste deux mots à dire sur le monogramme AVRVS gravé sur les peignes. Ce nom peut bien être celui du propriétaire du peigne, propriétaire de la villa, et dans ce cas, son nom serait resté à une butte près des fouilles, qui se nomme encore aujourd'hui Butte de Montaury (*Mons Auri*). Cela n'aurait rien d'inadmissible, puisqu'on voit souvent les propriétaires de villas donner leur nom à leurs villas, comme cela se voit pour la villa de Miennes, près Marboué (Eure-et-Loir), découverte en 1834 par M. de Boisvillette, et qui était la villa de Ménémus.

Tels sont, Messieurs, les faits que nous désirions soumettre à votre appréciation, espérant qu'ils pourraient un instant retenir votre attention.

Ces fouilles seront continuées avec activité pendant les époques où nous pourrons les pratiquer.

Il a du reste été établi à la mairie de Thivars, par

les soins de son maire, M. Tachot, notre collègue, et sous les auspices de la Société archéologique, qui en reste propriétaire, une vitrine renfermant les objets provenant déjà de ces fouilles, et où viendront se grouper tous ceux qui pourront en provenir.

Chacun peut dès maintenant les y aller visiter.

VII.

LA LÉPROSERIE DE BOURGES

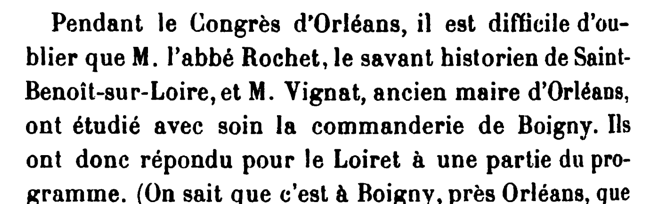
D'après M. l'abbé GUIDAULT

CURÉ DE SAINT-GAULTIER (INDRE)

COMPTE-RENDU

par M. le Cte Alphonse de LA GUÈRE,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.



Pendant le Congrès d'Orléans, il est difficile d'oublier que M. l'abbé Rochet, le savant historien de Saint-Benoît-sur-Loire, et M. Vignat, ancien maire d'Orléans, ont étudié avec soin la commanderie de Boigny. Ils ont donc répondu pour le Loiret à une partie du programme. (On sait que c'est à Boigny, près Orléans, que Louis VII installa en 1154 l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem.)

Pour connaître le plan d'une grande léproserie, je renverrai à notre fondateur, l'illustre M. de Caumont, qui décrit ainsi, d'après le docteur Ducarel, les particularités de l'ancien hôpital de Beaulieu, fondé près de Caen par Henri II.

« Les vestiges qui restent de cet ancien édifice, dit le voyageur anglais, dans son *Voyage de Normandie*, m'ont offert cinq cheminées d'une construction fort

singulière, rangées sur une même ligne, à une distance de 20 pieds les unes des autres ; chacune d'elles forme un cône obtus fermé par le haut, et surmonté d'une boule, de façon que le seul espace pratiqué pour le passage de la fumée se fait au travers de petites ouvertures qui se trouvent dans les côtés. Ces cheminées font partie d'un bâtiment qui formait autrefois un grand carré avec une cour dans le milieu. Des vestiges d'autres cheminées se voient encore sur les murs extérieurs, à la même distance d'environ 20 pieds les uns des autres ; je n'ai rien vu qui pût m'indiquer si, primitivement, chacune de ces six cheminées dépendait d'un appartement séparé ; cependant, je suis porté à croire que chaque lépreux avait une chambre particulière, fermée d'une cloison comme les cellules des moines ».

M. de Caumont ajoute : « Toutes les léproseries dont on a pu reconnaître les plans étaient disposées de même, c'est-à-dire que les lépreux habitaient des logements séparés, disposés autour d'une cour habituellement carrée, dans laquelle étaient aussi une chapelle, un puits et divers bâtiments ».

Estienne Pasquier semble, p. 222, faire remonter l'origine de la lèpre au voyage de Charles VIII en Italie et l'appelle le mal de Naples; mais il oublie que deux pages plus haut, il parle de Baudoin-le-Lépreux, sous lequel commença la ruine du royaume de Jérusalem. Ne nous souvenons-nous pas de la façon dont Notre Seigneur Jésus-Christ guérit plusieurs lépreux ? La Bible parle souvent de la lèpre et des lépreux : dans le Lévitique trente-deux fois, les Nombres trois fois, le Deutéronome quatre fois, l'Exode deux fois, les Rois dix fois, Osée deux fois, les Paralimomènes trois fois.

Il en est question plusieurs fois dans le Nouveau Tes-

tament : huit fois dans saint Mathieu, quatre fois dans saint Marc, quatre fois dans saint Luc (1).

On sait bien de quelle façon Henri II avait cherché à arrêter la contagion en fondant des hôpitaux spéciaux. En effet, « les ladres devaient être séparés des sains et mis hors des villes », et les règlements du 4 mars 1496 étaient rigoureux. Antoine Fontanon, dans ses *Édits et ordonnances*, avoue que « ledit arrest est sans effet et conséquence » ; mais le titre 27 de son livre donne de nouveaux règlements pour les « maladreries, hospitaux et autres lieux pitoyables ».

Le 19 décembre 1543, « le roy François Ier mande aux juges ordinaires, baillifs et sénéchaux de s'informer du revenu des maladreries et léproseries, et en cas que ceux qui en sont administrateurs ne feront devoir, d'en eslire et nommer autres suffisant et capables pour y estre commis et pourveus par le grand ausmonier ».

Le 17 juin 1544, « les maladreries, léproseries, hospitaux, hostels-Dieu, ausmoneries et autres de semblable qualité du royaume de France, sont exempts de payer décimes, dons gratuits et emprunts, pourveu qu'ils ne soyent érigez en titre de bénéfice ».

Le 15 janvier 1545, le Roi s'assure de la capacité des administrateurs et prescrit de déposer tous les titres entre les mains des juges des lieux, puis réforme les hôpitaux du royaume. Le 4 février 1545, Henri II prescrit que le revenu des hôpitaux sera employé selon la fondation du lieu.

« François II, comme le roi François son ayeul et le

(1) Voir la Concordance de 1555 de Rob. Estienne, ou celle imprimée à Lyon, chez Benoît Bailly, en 1687.

roi Henry son père, dit-il, réédite les anciens règlements et leur donne force nouvelle, ce que fait à son tour Charles IX, non seulement pour Lyon, mais pour tout le royaume. Avril 1561 ».

Je m'arrête, en observant toutefois que si l'ordonnance du 5 février 1535 avait été mieux observée, tous les lépreux fussent demeurés en leurs maladreries, craignant d'encourir la peine de la hart. Bien plus, on n'aurait pas vu, comme en Normandie, des mendiants feignant d'être malades, car ils auraient été fustigés publiquement.

L'étude d'une maladrerie ou léproserie en particulier fera mieux connaître les règlements que devaient suivre ces pauvres malades.

Je déposerai donc sur le bureau le travail si parfait de M. l'abbé Guidault, aumônier des Sœurs de la Charité à Bourges. Bien petit est le volume, mais bien riche en documents.

L'auteur commence par étudier la lèpre au point de vue historique et en précise l'origine, en s'appuyant surtout sur le travail de M. Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège. Il cite, entre autres, les prescriptions du cinquième concile d'Orléans, en 549. Il rappelle le voyage du saint roi Robert en Berry, vers 1031, et les soins qu'il donna aux lépreux.

Dans le chapitre II, l'auteur étudie la fondation de la léproserie de Bourges remontant au grand mouvement de civilisation créé par Grégoire VII aux XIe et XIIe siècles, s'il ne faut pas le faire remonter jusqu'à la conquête romaine, comme le veulent certains critiques. Il constate sa situation près d'une voie ou chaussée romaine.

Quoi qu'il en soit, dès 1172, le roi Louis VII lui

accorde des privilèges renouvelés et augmentés par ses successeurs, par les archevêques de Bourges et par les plus grands seigneurs. Cet établissement n'était cependant pas « de fondation royale, ducale ou comtale », mais était dû à la charité des habitants de Bourges.

Un lien rattachait cette léproserie à Orléans, car tandis que sainte Madeleine était la patronne de la chapelle, les malades avaient en outre dans leur enclos un oratoire dédié à saint Aignan.

L'archevêque Henry de Sully, le village d'Asnières-lès-Bourges, les habitants de la ville luttent de générosité, et l'official soutient la ladrerie dans toutes ses difficultés.

Au XIVe siècle, les rois de France confirment les concessions déjà faites par leurs prédécesseurs : Philippe le Long en 1310, Charles le Bel en 1323, Philippe de Valois en 5330. Sous Charles VI, de nouveaux édits prescrivent aux lépreux d'habiter des maisons séparées et de ne plus se répandre dans les villes et dans les campagnes.

Au XVe siècle, le duc Jean de Berry sauvegarde les droits de la léproserie même lorsqu'il fonde sa Sainte-Chapelle.

Différents conflits surgissent au sujet de la nomination du titulaire soit entre l'archevêque et la mairie, soit avec la Grande Aumônerie dont le Grand Conseil règle le différend.

Jehan Millet, nommé par les habitants, mais se voyant refuser sa provision par l'archevêque, obtient d'Innocent VIII une bulle dont l'autorité suprême le met en possession légitime.

Et pourtant, son concurrent Étienne Forest finit par se faire accepter comme titulaire.

Tout ceci nous procure des inventaires que M. l'abbé Guidault recueille, analyse ou publie avec soin.

Au XVIe siècle, la maladrerie est administrée par cinq maîtres qui nous donnent les noms les plus anciens de la bourgeoisie de Bourges : Pain, Chambellan, Boucher, Dumoulin, Gentil. Les rapports de l'autorité ecclésiastique sont de nouveau tendus, mais Mgr de Cambray écrit aux maires et échevins la lettre la plus conciliante pour ramener entre eux la bonne entente.

Deux administrateurs peu capables se succèdent jusqu'à ce que François Ier y envoie un commissaire spécial ordonnancé par lui, qui ne fit pas mieux, tandis que Guillaume Gentil rétablit l'ordre dans l'administration. Inventaires des réparations à faire, état du mobilier, note des dépenses et des recettes de chacun ; de 500 liv., les revenus s'élèvent à plus de 2,000 livres, aussi chaque employé reçoit un traitement.

L'auteur nous fait connaître quelles étaient alors les dépenses de l'aumônier, les dépenses de l'administrateur qui se nourrissait en ne dépensant que trois sous par jour. Il nous donne le menu et le prix du grand dîner offert une fois par an, le jour de la foire de saint Ladre, aux maîtres et administrateurs.

Et cela n'empêchait pas cet administrateur modèle de renouveler une partie du mobilier de la chapelle, de payer des prédicateurs extraordinaires (en argent ou en nature) et de faire les réparations nécessaires en indemnisant qui de droit.

François Ier recourt au clergé pour subvenir aux frais de ses campagnes et la léproserie est frappée d'un impôt caritatif, chose qui n'eut plus lieu, car ce roi s'empressa de faire les ordonnances de 1544. Moins délicat fut Louis XIV.

De nouvelles difficultés s'élèvent avec le grand aumônier, qui prétend forcer les portes de la léproserie; mais Guillaume Pellet va défendre les droits de l'établissement et triomphe, tout en ne dépensant avec son cheval que 4 sous 6 deniers par jour pendant son voyage.

Plusieurs admissions irrégulières finissent cependant par être consenties. Dans le chapitre VI, M. Guidault étudie le régime intérieur de la léproserie.

Deux titres précieux nous donnent la liste des réjouissances que l'on procurait aux lépreux pour les moindres fêtes, afin de leur permettre de charmer leur isolement.

La réclusion des lépreux n'était pas abandonnée à l'arbitraire. Les hommes de l'art intervenaient, puis le clergé recevait solennellement le malade en l'invitant à pratiquer toutes les vertus qui lui permettraient de supporter sa triste situation. Deux procès-verbaux nous racontent tous les détails de la séparation des lépreux.

Le rituel d'Amiens donne le costume des lépreux, qui est : une robe grise pour les femmes ; pour les hommes un habit « avec juppe ou casaque de mesme estoffe », et tant pour les hommes que pour les femmes, un manteau long de même longueur que l'habit, un capuchon d'ermite ; leurs chemises et « linceux » nécessaires, « mouchers », nappes, serviettes et autres linges pour se blanchir et servir marqués d'une marque propre aux lépreux ; un lit, un coffre, une ceinture de cuir, « un coulteau, un petit baril avec son entonnoir, un pot-escuelle, une lampe, table et autres petits meubles pour leurs usaiges ». Que la maison soit simple, basse ; qu'il y ait un puits ou fontaine preche pour l'usage des ladres seulement.

Le rituel du diocèse de Bourges n'indique qu'accidentellement, dans les défenses et commandements qu'il doune au lépreux, qu'il est habillé d'une façon particulière, « qu'il a ses cliquettes en mains et pendues à sa ceinture, qu'il a une buyre, un baril ou bouteille spéciale pour mettre son vin, une besace pour mettre le pain ou autre chose qu'on lui donnera, qu'il a des gants ou mitaines et un petit bâton pour toucher ce qu'il demande ou veut acheter ».

Mais Bourges possède dans ses vitraux du XIII[e] siècle l'icône la plus ancienne, je crois, du lépreux. Le vitrail de Lazare et du mauvais riche donne au mendiant dont les plaies sont léchées par les chiens, le costume et la maladie du lépreux. Ses membres, sa poitrine et sa figure sont dénaturés par les pustules. Il s'appuie sur un bâton, une gourde est pendue à son côté et il tient de la main droite une cliquette qu'il agite. Cet instrument avec deux ailes mobiles aux deux côtés d'une tige fixe est très reconnaissable dans le vitrail reproduit par les PP. Cahier et Martin, dans leur grande *Monographie des vitraux de Bourges*. L'artiste a sans doute voulu donner à Lazare la maladie la plus horrible, celle qui alors était si répandue et terrorisait l'Europe.

Mais revenons au travail de M. Guidault. L'auteur nous montre le rôle de la religion « donnant un sens à la douleur, comme dit M. Thiers, et fournissant un motif de la supporter ». Elle bénit ses plaies et souvent les guérit. Elle conseille de sages prescriptions et permet de supporter le mal en rendant les hospices de confraternels couvents, où « les joies de la vie commune font un contre-poids aux amertumes de la réclusion ». La religion adoucissait les rigueurs de la loi.

Certaines histoires plaisantes de la maladrerie de Caen et même de Bourges font diversion. Cela ne l'empêche pas de nous dire de quelle façon la loi civile traitait les lépreux. La société du moyen âge n'a pas prononcé sur eux l'anathème implacable qu'on lui attribue. L'Église surtout faisait tout pour adoucir les rigueurs d'une réclusion imposée par la salubrité publique. Je me souviens d'avoir vu, il n'y a pas encore très longtemps, une lépreuse qui, suivant autant que possible les anciennes prescriptions, disait que sans la religion elle serait tombée dans le désespoir.

L'auteur passe ensuite en revue l'administration de Jean Pain et ses démêlés avec Messieurs de la Sainte-Chapelle, puis les complications amenées par la saisie du temporel de l'archevêque, en 1560.

En 1573, la municipalité essaie d'unir la maladrerie au collège Sainte-Marie, mais ce ne fut qu'en 1608 que cette adjonction se fit pour éteindre les obligations de la ville envers les Pères Jésuites, directeurs de ce beau collège.

Jean Pain eut pour successeur Claude Chambellan, en 1548. Le roi Henri III félicita la ville de son élection. Néanmoins, les désordres subsistaient, et le Roi fit un édit pour réformer toutes les léproseries. Les administrateurs continuèrent cependant à rendre leurs comptes aux maires et échevins. En 1592, l'administrateur est Pierre Seurrat, dont la famille, après s'être illustrée en Berry, est venue, comme les Sarrebourse, les Fricon, les d'Orsanne, etc., etc., se fixer à Orléans. En 1595, lui succéda « noble et scientifique personne Jacques Gassot, chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges, prieur de Sancoins, ancien chanoine de la collégiale de Saint-Ursin ». Ce fut le dernier maître de

la Maladrerie, qui fut ensuite réunie au collège Sainte-Marie. Jacques Gassot occupait dans le clergé une haute situation. Un de ses proches avait été maire de la ville et ambassadeur au Levant. Il fut député du clergé à Paris, en 1610, pour la prestation du serment au roi Louis XIII. Il se montra soucieux des intérêts de Saint-Lazare et plein de bonté pour les pauvres malades. Il aida même le couvent des Augustins dans des réparations urgentes.

A la fin du XVIe siècle, une seule malade habitait la léproserie, ce qui permit de faire une aumône à l'Hôtel-Dieu.

Le XVIIe siècle fut fécond en procès, soit à propos des malades, soit à propos du rachat des droits de l'abbaye de Saint-Sulpice des limites de la censive ou de l'installation des bénéficiaires.

Mais voici l'édit de 1672 par lequel Louis XIV attribue à l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel l'administration générale perpétuelle et irrévocable de toutes les maladreries. Ce fut encore matière à procès, car les Jésuites se défendirent vaillamment, parce que la Maladrerie unie à leur collège n'était ni de fondation ni de nomination royales. La municipalité aida les Pères à se défendre, et cependant, le 22 septembre 1674, ils durent abandonner aux chevaliers de Saint-Lazare ce bénéfice. La lutte fut terminée définitivement le 22 juin 1683. Les grands aumôniers firent à nouveau quelques difficultés pour les admissions, mais la ville triompha à l'amiable.

La commanderie de Bourges, composée par le marquis de Dangeau, comprenait les dix maladreries de Bourges, les Aix, Dun-le-Roi, Gournay, la Chapelle-d'Angillon, Mehun, Meneton, Saint-Pierre-les-Étieux, Cerilly et Villequiers.

Les chevaliers de Saint-Lazare possédèrent la Maladrerie pendant vingt ans.

Lorsque les avis de Mme de Maintenon l'emportèrent sur ceux de Louvois, le Roi révoqua l'édit de 1672 et, en 1696, les Pères Jésuites furent réintégrés dans la possession de la Maladrerie à titre de bénéficiers légitimes, et le quart du revenu fut attribué à l'Hôtel-Dieu, qui devait se charger de soigner les lépreux, s'il s'en présentait.

M. l'abbé Guidault termine par de judicieuses conclusions philosophiques que lui inspirent ces procès. Il nous fait voir que la gloire a toujours coûté cher aux princes et aux nations, et nous montre la misère causée par les grandes guerres de Louis XIV. « Les maisons et les terres de la Maladrerie demeurent sans être accensées, quoiqu'on les ait fait publier plusieurs fois. Ceux qui les accensent s'en vont sans payer... »

Après la réinstallation des Jésuites, l'auteur ajoute ces remarquables et sages observations :

« Sans tomber dans l'exagération, la victoire remportée par les Jésuites sur les chevaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel est à nos yeux un fait historique d'une grande importance. Si on veut, à la distance où nous sommes de cette grande époque, en apprécier le caractère social et politique, il faut tenir compte de tous les éléments d'information que l'on rencontre sur son chemin.

« Les Pères Jésuites n'étaient que les porte-voix de la municipalité de Bourges. En réalité, c'est le droit communal qui lutte contre l'arbitraire de l'État. Le triomphe des Jésuites consacrait, aux yeux de tous, le droit qu'avait la ville de disposer librement de ses deniers. Bourges, depuis longtemps, était fait à ces luttes contre

les empiètements du pouvoir. La persévérance calme, énergique, avec laquelle elle a affirmé ses revendications, nous donne une idée de l'attachement jaloux dont notre vieille cité entourait autrefois ses franchises et ses libertés.

« Si on compare le Bourges du XVII[e] siècle au Bourges du XIV[e] siècle, on arrive à des conclusions bien faites pour surprendre certaines gens aux yeux desquels le despotisme de Louis XIV a revêtu le caractère d'un axiome historique. La vérité est que le droit communal était autrefois une réalité, tandis qu'aujourd'hui, c'est un mot, une fiction. L'État centralisateur a tué l'autonomie provinciale.

« Une réflexion s'impose. Au XVII[e] siècle, la ville n'était pas obligée de donner un denier à son collège; les bénéfices ecclésiastiques et les fondations pieuses suffisaient pour l'entretenir. On n'avait pas besoin de demander aucune subvention annuelle ni au budget de l'État, ni à celui de la commune ».

L'historien s'arrête judicieusement à la vente nationale de tous les biens de la Maladrerie, après nous en avoir toutefois donné l'énumération.

Voici la liste des paroisses où, d'après M. l'abbé Guidault, la Maladrerie possédait quelques revenus : Giraudins, Saint-Germain-du Puits, Villemenard, Sainte-Solange, Villemond, Le Nointau, La Chapelle-Saint-Ursin, Nohant, Quincy, Foëcy, Allouis, Meneton, Saint-Michel, Savigny, Gron, Molins, Saint-Éloy, Bouy, Ouzy, Pigny-Fussy et Marmaigne.

VIII.

L'ÉGLISE DE GERMIGNY-DES-PRÉS

D'APRÈS LES TRAVAUX

de M. Ch. CUISSARD et de Georges BOUET

Nous avons dit, en faisant le compte-rendu de l'excursion du 25 juin, que l'église de Germigny-des-Prés, la plus ancienne sans doute de nos églises de France, avait été entièrement démolie vers 1867, et que, malgré les soins très consciencieux qui avaient été apportés à sa reconstruction, la nouvelle église ne pouvait offrir l'intérêt de l'ancienne. C'est ce qui nous a porté à substituer à la description que nous aurions pu en donner, a reproduction de la notice très complète rédigée en 1868 par Georges Bouet, et qui a paru alors dans le *Bulletin Monumental* avec un certain nombre de dessins exécutés avec le talent et la précision que notre regretté confrère apportait dans tous ses travaux. Mais, depuis cette époque, M. Charles Cuissard, sous-bibliothécaire de la ville d'Orléans, a donné, dans une remarquable étude sur Théodulfe, évêque d'Orléans (1),

(1) *Théodulfe, évêque d'Orléans, sa vie et ses œuvres.* Orléans, H. Herluison, 1892, in-8°, 354 p., carte et fac-simile. (Extrait du t. XXIV des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*.)

constructeur de Germigny, un chapitre rempli de vues nouvelles et d'aperçus ingénieux, et nous avons fait précéder la description de Georges Bouet d'emprunts faits à l'ouvrage de M. Cuissard. Peut-être trouvera-t-on qu'en quelques endroits l'auteur fait une bien large part à Théodulfe dans les modifications introduites dans l'architecture à son époque; nous avons cru devoir respecter ses opinions, en laissant le lecteur maître de les apprécier. MARSY.

Église de Germigny. — Innovations architecturales de Théodulfe.

(Extraits de l'ouvrage de M. Ch. Cuissard, p. 116 et suiv.)

Au centre de vastes pâturages que sillonnent et fertilisent le Langon et la Simiare, bordés de saules et d'aunes, est situé le petit village de Germigny-des-Prés, circonscrit par le coteau de Saint-Martin-d'Abat et par la levée, qui n'empêche pas les terribles inondations de la Loire; il est à trois milles de Saint-Benoît-sur-Loire, dont il forma longtemps une dépendance...

Dans la vallée existait, au IXe siècle, une villa qui appartenait presque en totalité, par droit héréditaire, à des fidèles, c'est-à-dire à des hommes qui l'avaient reçue en fief ou en bénéfice ; puis elle fut en partie donnée, en partie vendue, aux abbés de Fleury, qui précédèrent Théodulfe, et ce dernier, charmé de la beauté de cette vallée, que les Bénédictins appelaient le Val-d'Or, résolut d'y élever un monument digne de son nom et en rapport avec les richesses qu'il tenait de la munificence royale.

[L'auteur examine ici la question de savoir à quelle époque cette localité reçut le nom de Germigny, et, s'appuyant sur ce fait que l'église était placée sous le double vocable de saint Germain et de sainte Geneviève, en déduit que ce nom de *Germiniacum* lui fut donné par Théodulfe en souvenir du saint évêque d'Auxerre. Il rappelle aussi le voyage de sainte Geneviève à Orléans et le miracle qu'elle y accomplit, qui justifient l'addition du nom de la patronne de Paris dans la dédicace de l'église de Germigny.]

Mais il y a quelque chose de plus précieux que tous ces souvenirs, c'est l'église elle-même. Voici ce que nous en rapporte un ancien document : « A deux milles du monastère de Fleury se voit une villa qui a nom Germigny : c'est là que Théodulfe, abbé et évêque, construisit une église d'un travail si merveilleux, que l'on n'eût su, avant son incendie, trouver dans toute la Neustrie un monument qui pût l'égaler. Elle est entièrement voûtée; l'intérieur en fut tellement enrichi d'emblèmes de marbre que les yeux ne pouvaient se lasser de regarder et d'admirer ces merveilles. Théodulfe fit graver en argent ces deux vers :

Hæc in honore Dei Theodulfus templa sacravi,
Quæ dum quisquis adis, oro, memento mei.

C'est moi Théodulfe, qui ai consacré ce temple en l'honneur de Dieu. Qui que tu sois qui le visites, daigne te souvenir de moi.

Dans cette construction, Théodulfe suivait l'exemple de Charlemagne, qui, vers ce temps, avait élevé, dans son palais d'Aix, une église si belle que toute la Gaule n'en comptait pas une pareille. Mais tandis que ce

prince faisait dédier ce nouveau temple en l'honneur de Marie, la sainte mère de Dieu, Théodulfe consacra sa basilique à Dieu, créateur et sauveur de toutes choses. Au-dessus de l'autel, il fit représenter par les maîtres les plus habiles des chérubins de gloire, ombrageant de leurs ailes le propitiatoire, et décora ce travail des vers suivants :

Oraculum sanctum et cherubin hic aspice spectans
Et testamenti en micat arca Dei.
Hæc cernens precibusque studens pulsare Tonantem
Theodulfum votis jungito, quæso, tuis.

Ce document extrêmement curieux qu'a reproduit D. Chazal, fut imprimé pour la première fois par Baluze (1), d'après la copie qu'avait faite Allatius sur le manuscrit de Berne. portant aujourd'hui le n° 306 ; il comprend un catalogue des abbés de Fleury, dont le dernier nommé est Théodulfe. Les caractères paléographiques de ce manuscrit conviennent au IX[e] siècle. A cette époque l'église de Germigny avait déjà éprouvé un incendie que je ne peux attribuer aux Normands, car l'écrivain semble avoir été un contemporain de Théodulfe et avoir vécu dans la première moitié du IX[e] siècle.

Cet incendie prouve que l'église de Germigny ne demeura pas longtemps telle que l'avait bâtie Théodulfe ; mais, au commencement du XI[e] siècle, elle tombait en ruines, et c'était à peine si on pouvait, à

(1) *Miscell.*, t. I, p. 492. — D. Chazal, *Historia. ms. Floriac.* Je supprime dans cet extrait du travail de M. Cuissard, la plupart des notes et un certain nombre de développements que l'on pourra trouver dans l'ouvrage.

cette époque, trouver un prêtre pour y célébrer l'office. L'abbé Hugues, qui gouverna le monastère de Fleury de 1060 à 1067, malgré le mauvais exemple de ses actions et le peu de soin qu'il apportait aux affaires temporelles, mû par une inspiration divine, répara la basilique, qui exista jusqu'à nos jours, « après avoir éprouvé divers accidents occasionnés par les guerres, par le temps et par l'incurie des hommes ».

Cette église, du reste, était complètement oubliée. Les Bénédictins de Fleury l'avaient négligée, au point que D. Martène et D. Durand, dans leur *Voyage,* n'en ont même pas parlé. En 1755, l'abbé Lebeuf la visita, et son goût pour les antiquités appela sur elle l'attention des savants (1).

En 1839, elle fut placée au rang des monuments historiques ; en 1857, je l'ai vue menaçant ruine ; les murs étaient couverts de moisissure ; des appuis soutenaient l'extérieur. En 1861, on décida sa reconstruction, qui fut opérée d'après le modèle de l'ancienne église ; mais, malgré ses beautés, la nouvelle église n'a plus le charme d'autrefois ; le cachet antique ne s'y retrouve plus ; aucun souvenir ne s'y perpétue, si ce n'est la mosaïque et le sanctuaire.

[Nous supprimons ici un résumé des diverses opinions émises sur la date de la construction de Germigny, jusqu'à la découverte faite en 1847 par M. Chrétain, de l'inscription gravée sur un pilier qui fixe cette date à l'an 806.]

La dédicace de cette église est encore curieuse au point de vue liturgique. La basilique de Sainte-Sophie, de Constantinople, fut consacrée au Saint-Esprit sous

(1) *Journal de Verdun.*

le nom de *la Sagesse ;* c'est la seule qui prit cette dénomination. Théodulfe voulut innover à son tour et consacra sa nouvelle église « à Dieu, créateur de tout et sauveur des choses ».

Cette innovation de Théodulfe ne fut pas la seule ; car la disposition de l'église de Germigny en constituait une autre d'un bien plus grand intérêt général.

Les églises bâties alors en Gaule ne présentaient plus au IXe siècle, des constructions de bois, à la forme élancée, aux piliers composés de plusieurs troncs d'arbres liés ensemble, aux arcades nécessairement aiguës, à cause de la difficulté de cintrer avec de pareils matériaux. L'époque carolingienne donna un nouvel essor à ce changement de construction. A bien examiner la distribution des églises romanes du nord de l'Europe les mieux caractérisées, on y trouve la croix latine bien déterminée par des transepts saillants. Aux points de réunion des ailes avec la nef principale et le sanctuaire se présentent ordinairement quatre piliers solides et portant un pareil nombre d'arcades, disposition inconnue dans les basiliques latines, où les transepts et les côtés de la croix sont contenus dans une seule et même construction transversale. Le but de cette innovation romane était de faire porter sur ces quatre piliers, surmontés d'arcades en tous sens, une tour plus élevée que le reste de l'édifice, et qui avait pour destination l'établissement des cloches au-dessus du sanctuaire, au point précisément où les Byzantins construisaient le dôme principal de leurs églises.

Or, l'idée première de cette tour symbolique, surmontée de la croix, qui constitue une véritable innovation architecturale, remonte à Théodulfe, et l'on ne

saurait trop appuyer sur ce fait, qui n'a pas encore été mis en évidence.

Le texte le plus formel concernant les clochers se trouve dans la *Vie de saint Euloge* (1), mort en 850. Flodoard (2) en attribue l'invention au pape Étienne II (+ 752). Héric nous apprend que « les cloches sonnèrent d'elles-mêmes à la grande basilique », pour annoncer l'arrivée de saint Germain à Orléans, venant visiter saint Aignan ; mais l'auteur de ce récit est du IX[e] siècle (+ 861) (3). Enfin, Létald signale à son tour les clochers dans sa relation des *Miracles de saint Mesmin* (4) ; nous sommes au X[e] siècle, et cet écrivain avoue même que cet usage n'existe que dans quelques endroits.

[M. Cuissard rappelle ensuite que les cloches furent d'abord agitées dans les rues, pour appeler les fidèles à l'église, puis qu'on monta sur une plate-forme. « De là à l'invention des clochers, il n'y avait qu'un pas à franchir ; ce fut l'idée de Théodulfe. »]

En faisant construire un clocher et en élevant quatre piliers isolés pour le soutenir, Théodulfe inspirera bientôt l'idée qu'on pourrait améliorer cette disposition, qui embarrassait le centre de la croix et les transepts ; on grossira les piliers et on élargira le chœur.

Ce chœur, isolé entre les piliers, constituait une innovation importante, car elle permettait de circuler dans les galeries environnantes. Les deux chapelles en absides, placées de manière à devenir indépendantes

(1) Bolland, 11 *Mart.*, t. I, pp. 90-97.

(2) Fragmentum de Stephano, Apud Muratori, *Scriptores rer. ital.*, t. III, p. 89.

(3) Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, p. 119.

(4) *Acta SS. O. B.*, *sæc. I*, p. 598.

les unes des autres et toutes facilement accessibles, offraient d'immenses avantages sur la distribution de la basilique latine, privée complètement de circulation.....

Ce ne fut pas encore la seule innovation de Théodulfe. Le sommet des nefs était généralement couvert par des charpentes apparentes ; au IXe siècle, les nefs commençaient à se surmonter de voûtes en plein cintre construites en blocage, à la manière des Romains.

Qu'était la nef primitive à Germigny? La nef que j'ai vue avant la reédification remplaçait celle qu'avait bâtie Théodulfe et qui fut, nous l'avons vu, détruite par un incendie. La période carolingienne remplaça dans la nef les colonnes monolithes en pierre, telles qu'on en voit encore dans la chapelle de Saint-Mummolle, à Fleury, par des piliers carrés construits en plusieurs assises. En renouvelant le carrelis, on a trouvé les fondations hors terre ou la base d'un pilier analogue à ceux qui soutiennent le clocher. Ces piliers ou colonnes s'élevaient sur des pavés formés de compartiments en marbre et quelquefois aussi de mosaïques, c'est ce qu'on lit dans la description de l'église qu'a laissée le moine anonyme (1).

Il est clairement démontré par le texte de cet auteur que l'intérieur de l'édifice était décoré de mosaïques, les nefs aussi bien que le sanctuaire, puisque, avant l'incendie qui détruisit la nef, cette église était la plus belle de la Neustrie. Il fallait de toute nécessité que

(1) « Ita floribus gypseis atque musivo ejus venustavit interiora, pavimentum quoque marmoreo depinxit emblemate, ut oculi intuentium vix grata satiarentur specie... » (Baluze, *Miscell.*, p. 492).

la nef contribuât à cette beauté par la brillante ornementation qui s'unissait à l'ensemble (1).

[La suite de ce chapitre est consacrée à la description de la mosaïque du sanctuaire et à une étude sur l'art de la mosaïque au moyen âge. L'auteur en emprunte la description à l'*Architecture monastique* d'Albert Lenoir.]

Germigny-des-Prés, par Georges Bouet.

[L'auteur commence par décrire dans cet article l'église abbatiale de Beaulieu-lès-Loches (Indre-et-Loire), élevée par Foulques-Nerra et consacrée en 1010, et cherche à établir le caractère absolument roman de cet édifice. Bien que Foulques-Nerra ait vu l'Orient et fait trois voyages à Jérusalem, on n'y retrouve aucune trace de l'architecture orientale. « Grand bâtisseur et grand batailleur, il avait trouvé dans l'architecture romaine des modèles allant à son caractère. »]

Une petite église, bâtie deux cents ans avant Beaulieu, l'église de Germigny-des-Prés, église encore presque intacte hier et qui demain n'existera plus, était peut-être la seule qui pût présenter le type des églises de notre pays à l'époque de Charlemagne, et cette église est, dans son plan et ses dispositions, complètement orientale, ressemblant, comme l'a dit M. Viollet-le-Duc, aux petites églises de l'Asie et du Péloponèse.

Les deux églises de Beaulieu et de Germigny sont donc des types importants pour l'histoire de l'architecture, et c'est d'elles que j'ai à vous entretenir. Mais je ne puis vous offrir que des notes de voyage,

(1) ...Nullum in tota Neustria inveniri posset ædificii opus, quod ei, antequam cremaretur, valeret æquari (Id., *ibid.*).

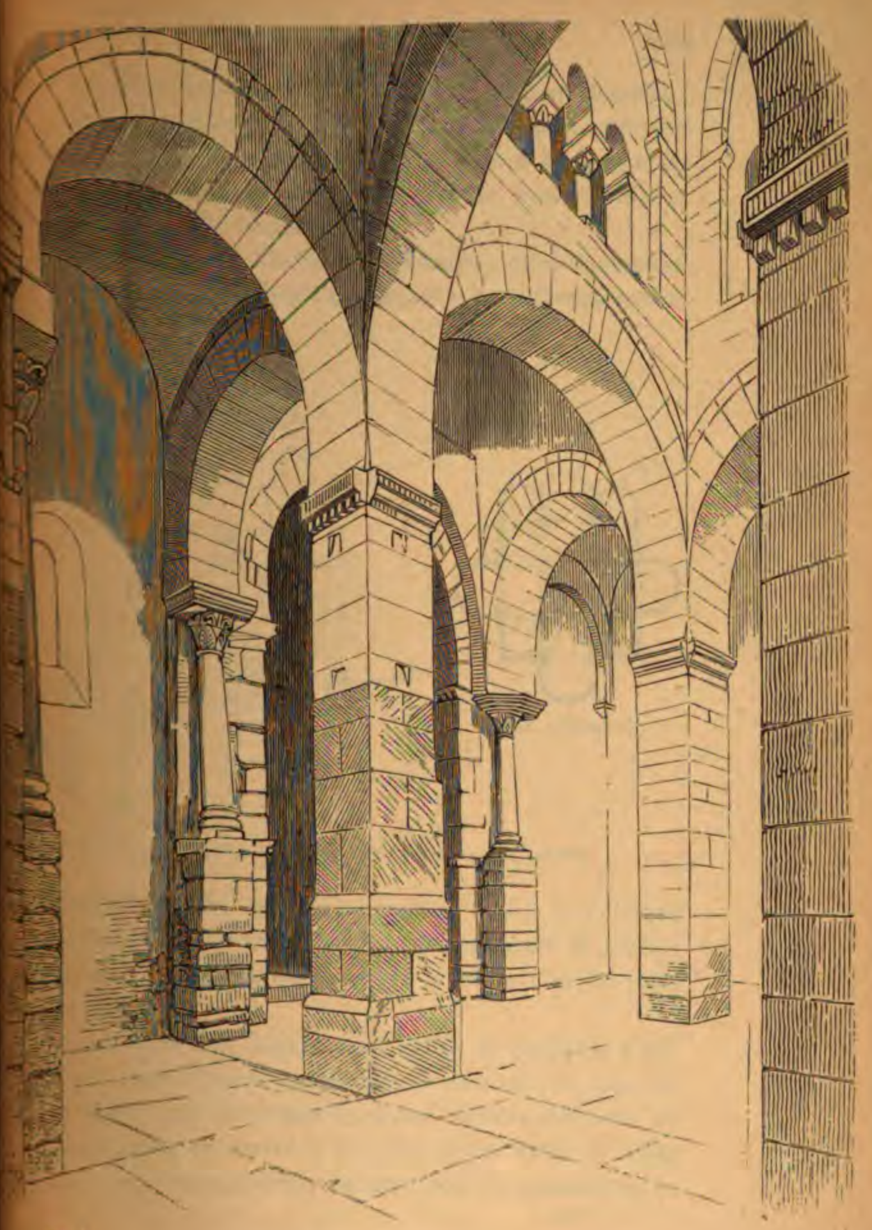
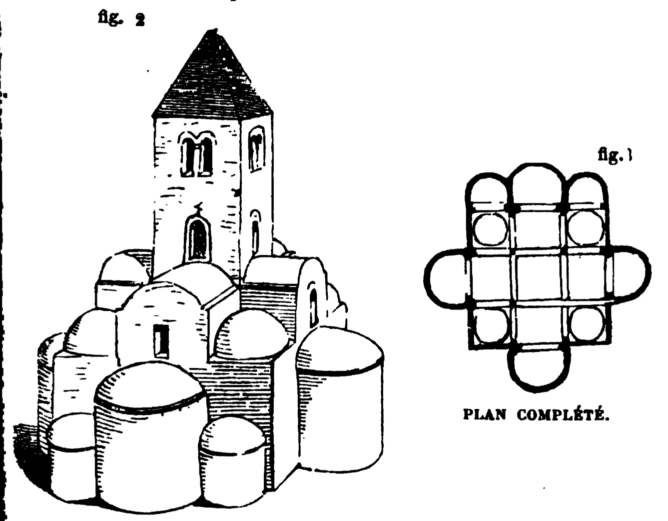


Fig. 1.

VUE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE GERMIGNY.

nécessairement très incomplètes, surtout pour Beaulieu, plus complètes pour Germigny, car trouvant la pioche des démolisseurs à l'œuvre, j'ai tenu à faire tout ce qui dépendait de moi pour fixer le souvenir d'une église de cette importance.

A l'extérieur, l'église de Germigny offre une masse de constructions peu caractérisées; la nef, sans valeur



PLAN COMPLÉTÉ.

VUE CAVALIÈRE LAISSANT VOIR L'ARRANGEMENT DES VOUTES.

architecturale, est une adjonction faite à une époque difficile à déterminer. La portion orientale de l'église formait seule l'église primitive et seule doit ici nous occuper.

Lorsque l'on dégage cette église de quelques additions postérieures, contreforts et sacristie, et que l'on rétablit par la pensée quelques absides détruites ou modifiées, on arrive à un plan d'une unité et d'une science remarquables. Ce plan (fig. 3) consiste en un

carré de de 30 pieds sur tous sens, divisé en neuf compartiments. Sur chacune des quatre faces de ce carré une abside fait saillie. Les compartiments qui touchent à ces absides s'élèvent plus haut qu'elles, de manière à prendre jour au-dessus de leurs voûtes. Ils sont voûtés en berceau et forment à l'extérieur une croix grecque ayant le clocher pour centre, dominant quatre petits compartiments placés dans les angles : ceux-ci étaient voûtés, dans l'origine, en coupoles sur trompes, s'élevant jusqu'à une hauteur intermédiaire entre le sommet des voûtes supérieures dont nous avons parlé et celui des grandes absides (fig. 2).

De chaque côté de l'abside terminale sont deux absidioles dont les voûtes étaient beaucoup plus basses que celles des absides principales. De ces petites absides, une série de voûtes s'élève donc graduellement, s'étageant pour soutenir le clocher, reportant latéralement son poids, suivant des principes qui, sous une forme différente, triompheront plus tard à l'époque gothique, soulageant ainsi les quatre piliers qui le portent au point d'avoir permis d'en réduire l'épaisseur à 2 pieds.

Selon l'usage habituel de ces siècles reculés, les impostes qui couronnent les piles ne se continuent pas sur les angles, mais n'existent que sous les arcs où elles étaient utiles pour porter les cintres pendant la construction. Ces tailloirs présentent sur trois de leurs faces des moulures classiques. Sur les moulures des deux piliers de l'est sont tracées les inscriptions suivantes donnant la date du monument. Sur le pilier du nord-est, du côté du déambulatoire :

ANNO INCARNATIONIS DOMINI DCCC ET VI
SUB INVOCATIONE SANCTAE GINEVRAE ET SANCTI GERMINI.

Les deux derniers mots *sancti germini* sont sur la

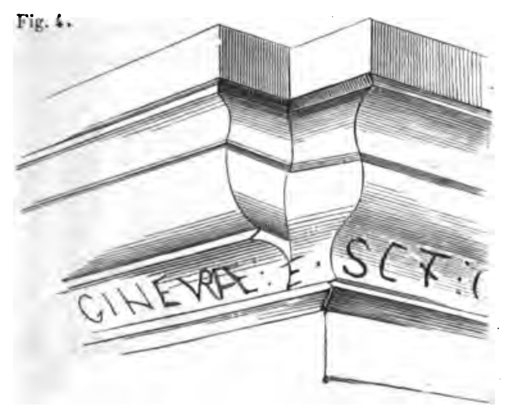


Fig. 4.

ANGLE DU TAILLOIR DU PILIER DU NORD-EST.

face occidentale (fig. 4). Sur le tailloir du pilier du sud-est se lit la suite :

III · NŌ · IANVARII · DEDICATIO
HVIVS · ÆCCLESIÆ.

ANO:INCARNIS:DNI:DCCC:ETVI:
SVB:INVOCATIONE:SCAE:GINEVRAE:ET
SCT:GERMINI:
III:NŌ:IAN:DEDICATIO
HVIVS ÆCCLESIÆ

Fig. 5.

Le quatrième côté du pilier, c'est-à-dire celui de l'est pour les impostes de l'est et celui de l'ouest pour celles de l'ouest, diffèrent complètement des autres : il se compose d'une surface décorée d'entrelacs (fig. 7)

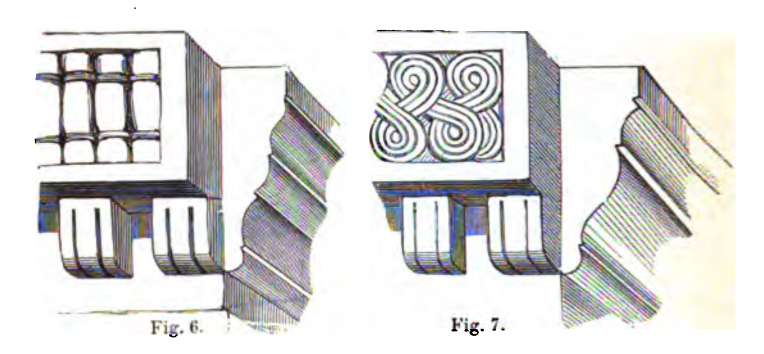
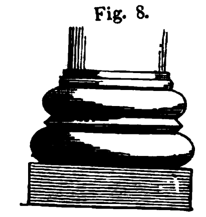


Fig. 6. Fig. 7.

pour les impostes de l'ouest, et d'espèces de cannelures (fig. 6) pour celles de l'est. Au-dessous se rencontrent de petits modillons carrés taillés dans la même pierre. La décoration de celles qui, portées sur des colonnes de marbre, reçoivent contre le mur extérieur la retombée des arcs partant des piliers du centre, correspond a celle des différentes faces de ces piliers ; ainsi, les arcs latéraux reposent sur des impostes à moulures, tandis que ceux de l'est reposent sur des tailloirs plats à cannelures.

Fig. 8.



BASE D'UNE DES COLONNES DU BAS-CÔTÉ.

Nous donnons ici (fig. 9 et 10) les chapiteaux du bas-côté méridional ; comme nous le ferons remarquer pour les arcades du clocher, les dimensions du tailloir ne s'accordent pas avec les chapiteaux, mais avec les arcs qu'ils portent. L'angle du tailloir du sud-ouest

Fig. 9.

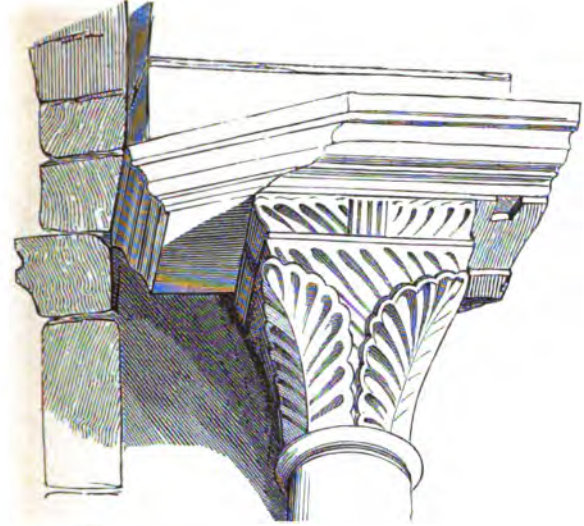
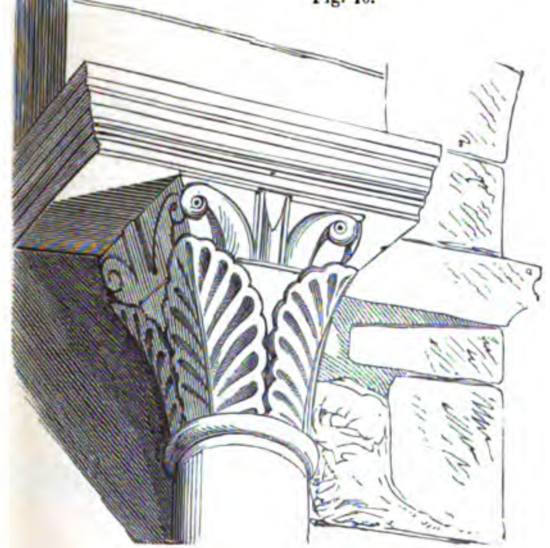


Fig. 10.



CHAPITEAUX DANS LE BAS-CÔTÉ MÉRIDIONAL.

Fig. 11.



COUPE DE L'ÉGLISE DE GERMIGNY.

(fig. 10) est coupé d'une façon singulière; il en est de même de celui qui lui correspond dans le bas-côté du nord.

La tour formait lanterne. Au-dessus des quatre grandes arches, une arcature de trois baies (A, fig. 11) permettait à la lumière des fenêtres supérieures de se répandre dans les bas-côtés de l'église, qui semble avoir été très peu ajourée au rez-de-chaussée. Un arc-peu saillant surmonte cette arcature à l'intérieur. La portion du clocher qui s'élevait au-dessus des toits est maintenant détruite ; mais nous avons pour la décrire des notes prises par M. Ch. Vasseur.

Quatre fenêtres cintrées de médiocre dimension, une sur chaque face du clocher, et ornées de stucs évidemment contemporains, éclairaient l'étage suivant (B, fig. 11). Dans ce clocher maintenant détruit, Théodulfe avait fait écrire en lettres d'argent ces vers dont il ne reste plus de trace :

HAE IN HONORE DEI THEODULPHUS TEMPLA SACRAVI
QUAE DUM QUISQUIS ADES ORO MEMENTO MEI.

La richesse de cette portion du clocher semble indiquer une portion plus sainte. Les stucs qui la décoraient, ces *flores gypsei* dont parle le *Catalogue des abbés de Fleury*, ont été brisés sans pitié, quand il eût été facile de les enlever avec soin. Nous avons pu cependant dessiner ce fragment (fig. 13) parmi les plâtras servant de remblais. Il n'est pas, ce nous semble, sans analogie avec les fragments que contiennent les murs de l'église d'Évrecy (diocèse de Bayeux) et qui proviennent d'un monastère détruit par

les Normands. On y remarquera aussi l'emploi de ces creux triangulaires qui persisteront en Normandie où, sous la forme d'étoiles, ils forment jusqu'au XI° siècle presque la seule décoration des claveaux.

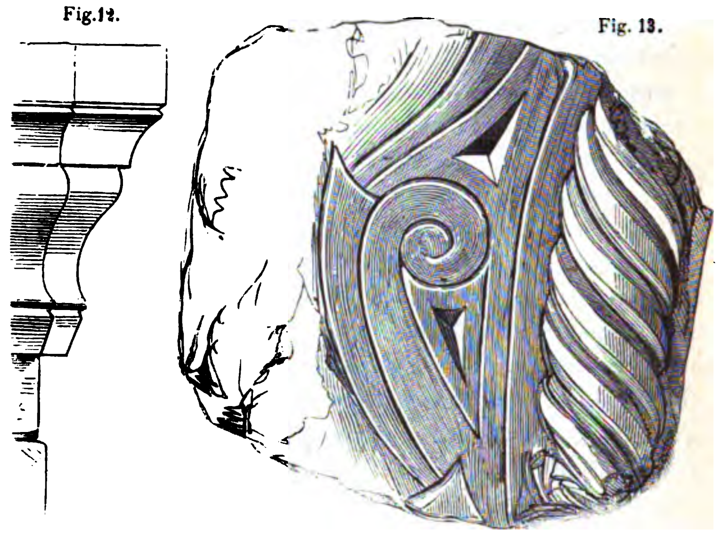
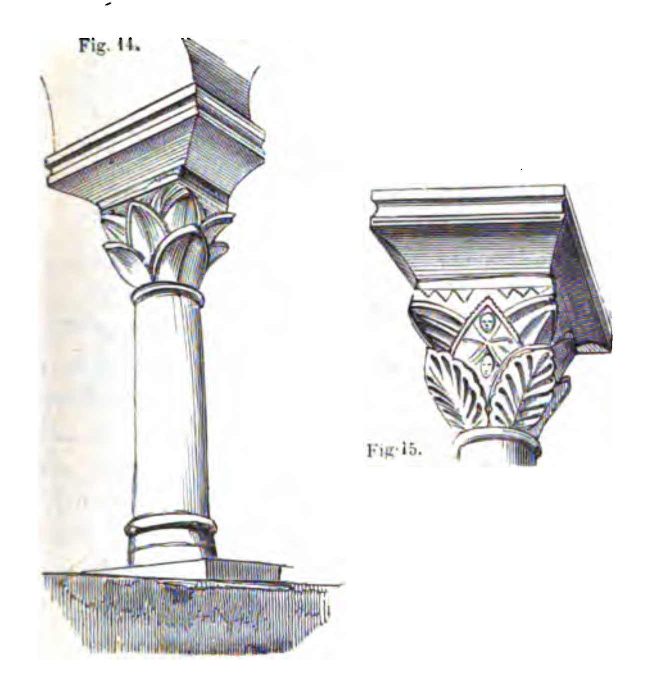


Fig. 12. TAILLOIR DES PILIERS DU CENTRE.

Fig. 13. FRAGMENT DE STUC.

L'arcature (A, fig. 11) qui fait communiquer la tour avec les côtés de l'église se compose d'arcs qui ne sont pas appareillés, mais formés d'un grossier blocage destiné à recevoir probablement des stucs. Ces arcs reposent sur de courtes colonnes renflées et à chapiteaux la plupart très ornés; d'autres, au contraire, très simples. Les colonnes de l'est ont été remplacées par des pilastres; celles de l'ouest par des colonnes octogones de date douteuse. L'intervalle entre les arcs étant moindre que l'épaisseur du mur que porte

le tailloir, celui-ci est de forme allongée, disposition qui persiste en Normandie jusqu'au XIe siècle et qui



COLONNE ET CHAPITEAUX DE L'ARCATURE DE LA LANTERNE CENTRALE.

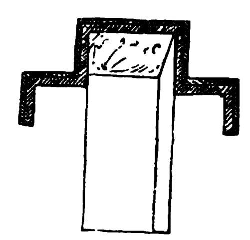
passe en Angleterre pour un des caractères de l'architecture saxonne.

Au-dessus de ces arcs se trouve une saillie (C, fig. 11) qui peut-être devait recevoir une voûte séparant cet étage de l'étage supérieur (D, fig. 11). Dans celui-ci, ouvert à chaque face d'une fenêtre géminée, étaient sans doute placées les cloches.

Sous les quatre hautes voûtes de l'église ouvrent des fenêtres cintrées, excepté celle du fond de l'église (E,

fig. 11 et fig. 16) qui est carrée et est entourée d'un encadrement. La pierre qui en forme le linteau nous a paru décorée de sculptures en bas-relief.

Fig. 16.



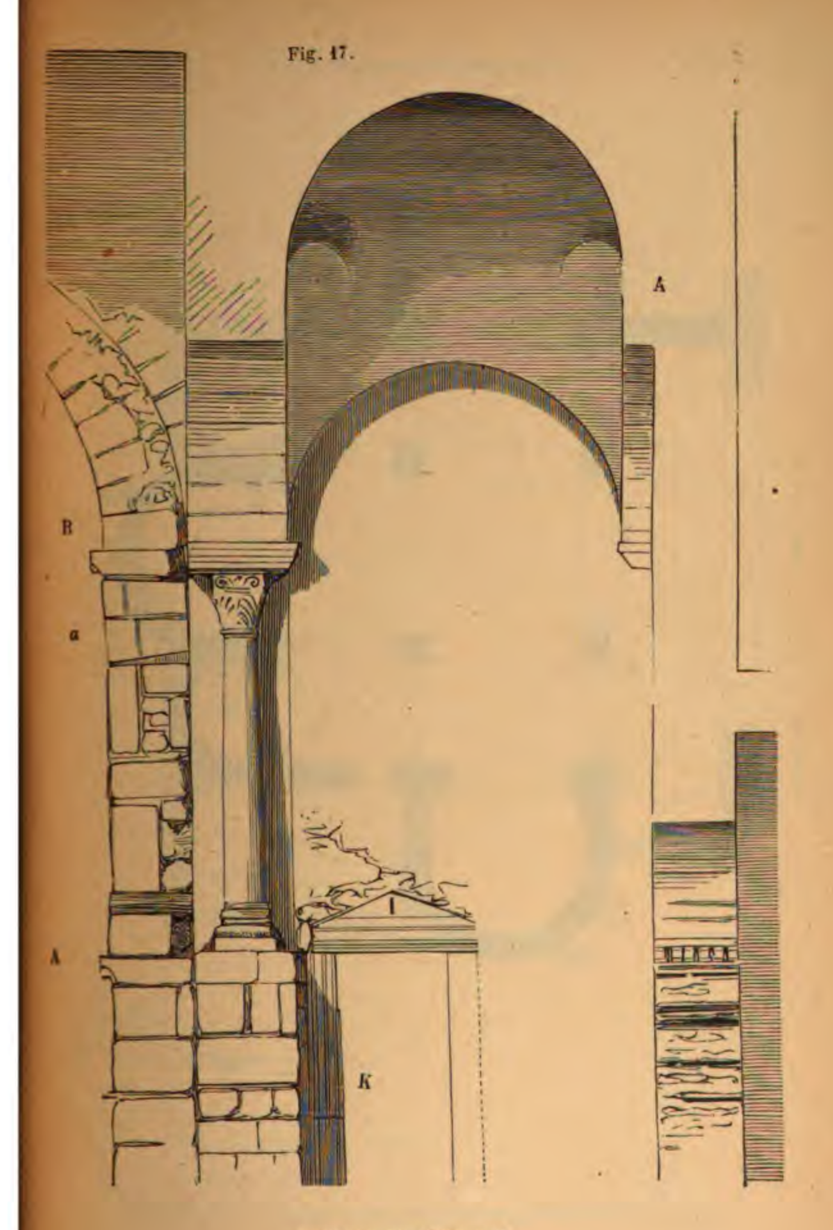
FENÊTRE AU-DESSUS DE L'ABSIDE DE L'EST.

Des coupoles d'angle, une seule (A, fig. 17 et 18) existe encore au nord-est; celle du nord-ouest a été en partie détruite pour la construction d'un grand arc (B, fig. 18) au moyen duquel on fit, en détruisant l'abside de l'ouest, communiquer la nef avec l'ancienne église. Les deux voûtes du midi (C et D) ont probablement aussi été refaites : cela est même certain pour celle du sud-est (D), maintenant construite en wagon et qui s'élève sur un mur reconstruit 6 pouces plus loin que l'ancien. Quant à celle du sud-ouest (C), reconstruite en partie comme celle du nord-ouest, elle semble présenter des restes d'une voûte d'arête.

Des grandes absides, celle de l'ouest a, comme nous l'avons dit, été détruite. Les restes ont, nous a-t-on assuré, été retrouvés sous le pavé ; mais lors de ma visite à Germigny, cette partie de l'église était remplie de décombres. Celle du midi (E), la plus grande de celles qui restent, a peut-être été reconstruite. Celle du nord (F) est un peu plus grande que celle du chevet et n'ouvre pas exactement dans l'axe de cette travée, mais un peu plus à l'ouest, ce qui a lieu de surprendre au milieu d'un plan si régulier.

L'abside de l'est (G) diffère des autres en ce que le tailloir de son archivolte est porté de chaque côté sur

Fig. 17.



COUPOLE DU NORD-EST.

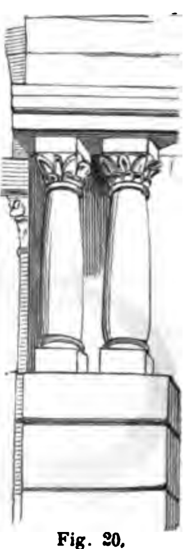
Fig. 18. PLAN A L'ÉPOQUE DE LA DÉMOLITION



Fig. 19.

deux petites colonnes, dont plusieurs, sinon toutes, sont

de marbre ; elles sont de forme grossière et s'accordent mal avec les chapiteaux (fig. 20).

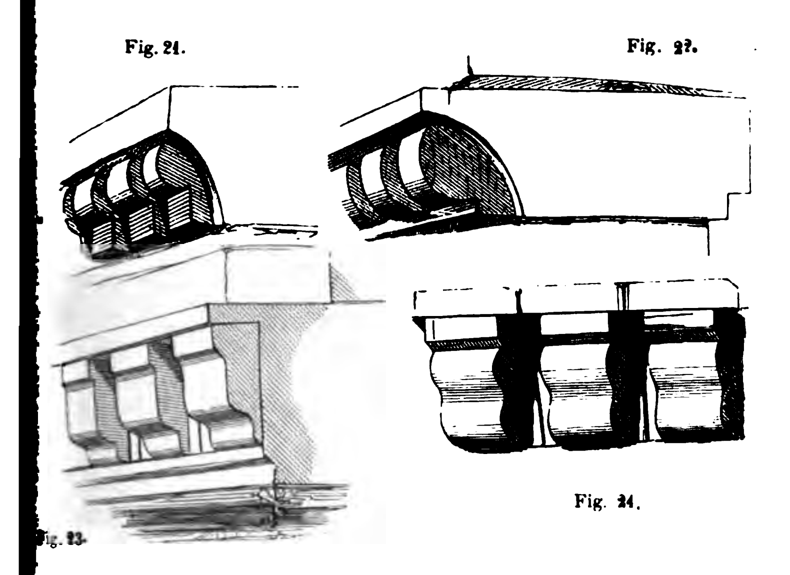

Fig. 20.

La démolition de cette église compromettra fort l'existence de la mosaïque que contient cette abside. On assure qu'on la conservera ; nous l'espérons ; mais le peu de soin que l'on à mis à conserver l'église elle-même quand, malgré l'écrasement de ses piliers, on pouvait encore sauver ce monument unique en France, nous en fait douter. En dehors même de son antiquité, cette mosaïque d'un grand style mérite le renom dont elle jouit. Elle représente deux grands chérubins nimbés, montrant d'un même geste l'Arche d'alliance en forme de coffre surmonté de deux chérubins d'or. Au-dessus sort une main plongeant verticalement et montrant l'Arche du Testament. La bordure se compose de roues et d'étoiles d'or inscrites dans un cercle Au bas du sujet on lit sur deux lignes ces deux distiques :

ORACLVM SCM ET CERVBIN HIC ASPICE SPECTANS
ET TESTAMENTI EN MICAT ARCA DEI
HAEC CERNENS PRECIBVSQVE STVDENS PVLSARE TONANTEM
THEODVLFVM VOTIS IVNGITO QVOESO TVIS

Cette abside est la plus petite des trois, ce qui peut s'expliquer, quant à la largeur, par le voisinage des deux absidioles entre lesquelles elle est resserrée. Une

de ces absides (H) ayant été déguisée à l'extérieur par un mur droit et celle du sud-est (I) ayant été reconstruite sur un plan carré et surhaussée, elles ont échappé à l'attention de M. Constant Dufeux, qui les a représentées en forme de trapèze dans son plan publié dans la *Revue d'Architecture.* Nous les avions rétablies dans un croquis fait pour M. Parker et publié dans

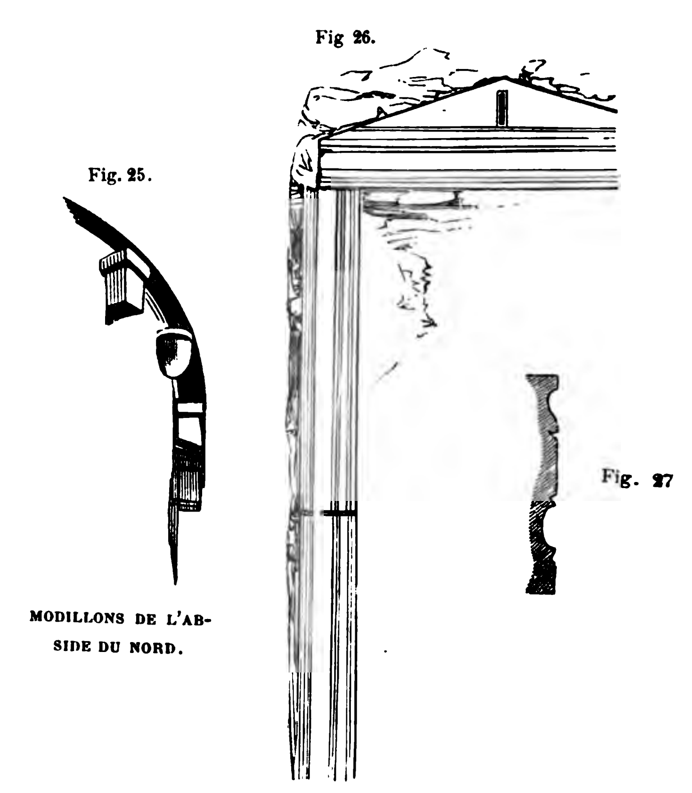

Fig. 21. Fig. 22. Fig. 23. Fig. 24.

l'*Archæologia,* en 1857 (1). Dans tous les cas, leur existence est hors de doute.

Les deux absides latérales présentent cette particularité de l'existence de deux impostes superposées, l'une (fig. 21 et A, fig. 17) à la hauteur de l'imposte des absidioles, l'autre (B), comme à la chapelle de l'est,

(1) Remarks on some early churches in France and Switzerland. (*Archæologia,* vol. XXXVII.)

à hauteur du tailloir des chapiteaux voisins et de l'imposte des grands piliers. Cela nous avait porté à croire que, dans l'origine, la voûte de ces chapelles devait être plus basse et qu'elle aurait plus tard été relevée à la hauteur de celle de l'abside de l'est; mais, en tout cas, si ce changement avait eu lieu, il remonterait à



MODILLONS DE L'ABSIDE DU NORD.

PORTE SOUS LA COUPOLE DU NORD-EST.

peu près à l'époque de la construction, car le sommet de cette abside a conservé ses modillons (fig. 25) qui s'accordent bien avec le style de la construction.

A côté de cette abside, vers l'est, existe une curieuse porte à cannelures (fig. 26 et K, fig. 17 et 18) remontant évidemment à l'époque primitive. Peut-être son existence est-elle pour quelque chose dans la position irrégulière de l'abside. Cette porte est, comme le montre le dessin, décorée de moulures assez fines (fig. 27) ; le linteau, également décoré d'une moulure, rappelle les proportions du fronton antique. Au milieu est une petite ouverture remplie de mortier : celui du centre assez tendre, celui du tour très dur.

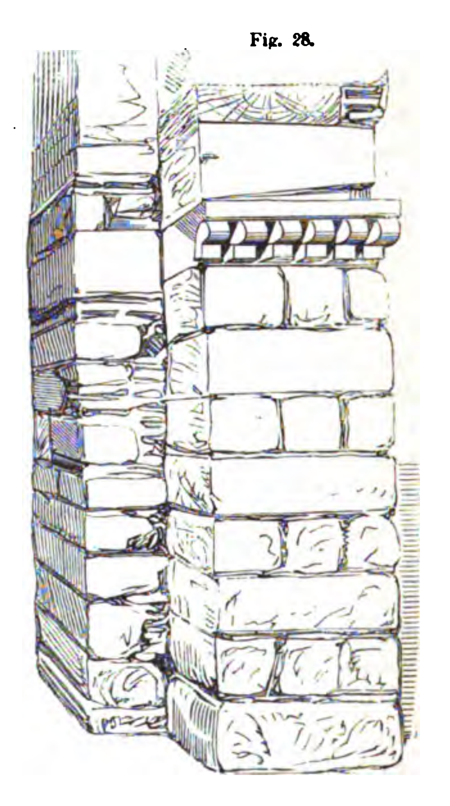
La grande unité de plan et de disposition que nous avons fait remarquer dans l'église de Germigny est bien loin d'exister dans l'exécution matérielle.

Tandis que d'un côté les quatre piliers et les arcs qui reposent dessus sont appareillés avec un certain soin, que les claveaux, d'une grande longueur, présentent une rainure que nous avons déjà rencontrée dans quelques édifices anciens, entre autres à l'église de Duclair, et que les joints sont d'une épaisseur médiocre et assez réguliers, d'un autre côté les arches et les pilastres qui accompagnent les absides présentent la plus mauvaise construction que l'on se puisse figurer. Les pierres sont taillées de la façon la plus grossière et toutes écornées, celles des pilastres ne pénètrent pas dans les murs et laissent des vides remplis de la manière la plus barbare par des briques, des moellons et des tuiles à rebord ; tout cela constitue une maçonnerie qui peut difficilement être surpassée en grossièreté, et n'offre aucune ressemblance avec la manière dont est exécutée la construction centrale.

Le dessin d'un de ces pilastres, que nous donnons ici (fig. 28), montre cependant une alternance assez

régulière dans l'appareil. Au-dessus du tailloir se rencontre une assez forte pièce de bois.

Fig. 28.



PILASTRE DE LA CHAPELLE DU NORD.

Faut-il voir dans cette partie basse de l'église l'œuvre de deux époques différentes ? C'est ce que nous n'avons pu découvrir au juste Nous avons cherché à nous expliquer ces différences en supposant que tandis que le reste de l'église était destiné à recevoir un enduit, les piliers et les arcs devaient laisser voir leur

appareil. Dans ce cas, la rainure que nous avons signalée dans les claveaux eût pu servir de point d'arrêt pour cet enduit, on s'expliquerait alors que les portions qui ne devaient pas être en vue eussent été traitées avec moins de soin, et nous admettons volontiers cette explication pour le clocher, dont la construction, pour être plus grossière, n'en est pas moins solide; mais, comme nous l'avons dit, la construction des pilastres qui accompagnent les absides est non seulement grossière, mais mauvaise encore. Les lits des pierres ne sont pas horizontaux, de grands claveaux (*a*, *b*, fig. 17 et 28), semblables à ceux des grands arcs, sont introduits dans la construction des pieds-droits, contrairement aux plus simples principes de la statique; les arcs sont composés de pierres grossièrement taillées en claveaux de longueur inégale, quelques-uns formés de grands claveaux à rainures mais raccourcis, et plusieurs de ces pierres ont conservé la trace de peintures qui prouvent qu'elles n'occupent pas leur place primitive.

Tout cela donne assez l'idée d'une réparation faite avec des pierres provenant de démolitions, à une époque de décadence comme celle qui suivit le règne de Charlemagne. Nous voyons en effet, dans la description que fait de Germigny un auteur presque contemporain, dans le *Catalogue des abbés de Fleury*, publié par Baluze, que l'église avait été incendiée. *antequam igne cremaretur*. Peut-être cet incendie fut-il l'œuvre des Normands qui, vers cette époque, pillèrent l'abbaye de Fleury (depuis Saint-Benoît-sur-Loire). C'est probablement à cet incendie qu'il faut attribuer les traces de feu que nous avons cru remarquer sur quelques pierres du clocher, l'état d'exfolia-

tion dans lequel se trouvent quelques colonnes de marbre et la destruction de quelques autres. Mais dans ce cas, il ne nous semble pas facile d'expliquer la conservation de la mosaïque. Il était d'ailleurs plus simple de saper un des piliers de la tour que de détruire les murs du déambulatoire. Mais la chute de ceux-ci eût entraîné la chute des arcs qui relient les murs aux quatre piles centrales. Tout cela est, pour nous, une énigme dont nous n'avons pu trouver la clef.

Nous avons, dans un travail sur l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, suivi les modifications apportées par les siècles à la taille de la pierre. Nous avons fait remarquer que si cette marche a été suivie à Caen, elle a dû néanmoins varier suivant les pays et la qualité de pierre que l'on avait à tailler; cependant la taille en hachures diagonales est assez générale à l'époque romane, et nous la retrouvons à Loches dans les constructions de Foulques Nerra, au commencement du XI[e] siècle. A Germigny, nous trouvons un procédé tout autre, la surface de la pierre, qui nous a paru une sorte de grès, au lieu d'être taillée, semble enlevée par éclats légèrement concaves rappelant la taille de certains silex. Ce procédé est le même pour toutes les parties de l'édifice, tout en variant beaucoup quant au soin d'exécution. Nous retrouvons cependant dans la partie inférieure du pilier du nord-ouest et de celui du sud-est (fig. 1) une taille en hachures diagonales ressemblant à la taille romane. Mais à Germigny, ces hachures ne sont pas faites comme à Saint-Étienne dans la pierre tendre au moyen d'un marteau à taillant droit. Elles sont faites au ciseau dans de la pierre dure, et doivent appartenir à la fin de la période gothique. Quoique ce soient des reprises en sous-œuvre, et qu'il ne faut pas attribuer à

l'époque primitive, le procédé qui a été employé nous semble mériter d'être indiqué. Après avoir soutenu l'imposte au moyen de quatre étais, et en avoir étayé de même l'assise inférieure, ainsi que le montrent les entailles qui l'entourent, on remplaça les anciennes pierres par de nouvelles, puis, pour éviter le mouvement de descente des masses supérieures lors de l'enlèvement des étais, on enfonça à coup de maillet des coins de fer dans les joints. Ce procédé, assez barbare d'ailleurs, nous a paru curieux.

IX.

LES JARDINS
DU CHATEAU DE BLOIS [1]

Par M. Joseph de CROŸ.

Si l'influence de l'art italien sur notre Renaissance au commencement du XVI[e] siècle, et la participation de maîtres de cette nationalité à l'exécution des monuments des rives de la Loire, peuvent être discutées, il n'en est pas de même de l'Art des jardins. Celui-ci fut importé d'Italie, tout d'une pièce, et mis en pratique par des artistes italiens.

Jusque vers le milieu du XV[e] siècle, on peut dire que les jardins étaient à peine connus chez nous. Les châteaux du moyen âge ne se prêtaient à aucune création d'agrément dans leur voisinage ; les terrains qui les

(1) M. Joseph de Croÿ, ancien élève de l'École des Chartes, vient de publier sous le titre de : *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de la Loire. — Amboise, Blois, Chambord, Jardins du château de*

entouraient étaient très peu étendus, par suite du groupement féodal de la population, et ce qui restait disponible devait servir aux besoins de la défense.

A cette époque, nous ne trouvons de mentions relatives aux jardins que pour ceux de Montfraut, des Montils ou de Chambon, les résidences champêtres des anciens comtes de Blois. Mais ces indices, résultant des dépenses pour « faire fouir, sarcler, semenchier les gardins » semblent plutôt désigner de simples cultures potagères. Pour ce qui concerne le château de Blois, on ne rencontre pas d'indications de ce genre ; en revanche, il est souvent question des chemins de ronde des « palis de ceinture à l'entour du chastel, du costé devers les champs ». Les approches étaient entièrement consacrées aux travaux stratégiques.

Il faut arriver jusqu'en 1470 pour trouver la première trace de l'existence d'un jardin français auprès du château. Situé derrière Porte-Côté, entre les murailles

Blois, Parc de Chambord (Paris, Alph. Picard et fils, 1894, in-8°), un recueil très intéressant d'informations sur les travaux effectués dans ces maisons royales aux XVe et XVIe siècles. L'auteur nous a autorisé à extraire de ce travail le chapitre relatif aux jardins du château de Blois, qui forme en quelque sorte une histoire de la création des nouveaux jardins établis alors en France par des Italiens. Toutefois, nous avons cru devoir abréger certains passages et supprimer un grand nombre de détails biographiques sur les jardiniers et gardes des jardins, ainsi que les indications relatives à la comptabilité et aux difficultés qu'elle soulevait et qui étaient soumises à la Chambre des comptes de Blois. Il ne nous a pas paru nécessaire de reproduire les très nombreux renvois aux documents cités, empruntés aux Archives nationales et à d'autres dépôts publics. Le lecteur les trouvera dans l'ouvrage indiqué. — M.

de l'aile septentrionale et le faubourg de la Bretonnerie, ce jardin occupait l'emplacement où se trouvent actuellement le Square, l'église Saint-Vincent et le bureau de bienfaisance. Une partie renfermait un verger et un logement pour le jardinier, qui était en même temps concierge du jardin. Guillaume Colin, le premier titulaire de cet emploi, recevait 45 livres tournois de gages par an, plus 5 livres pour « robe de livrée ». En 1502, on distinguait le grand et le petit jardin; le premier, ou jardin du donjon, ne devait comprendre qu'une partie du terrain occupé un peu plus tard par les jardins-bas. Il était garni de treilles, formées « de pieux, de jouaux, de bordures et d'esqueurs », qu'on avait apportés, en 1497, par six chariots, de la forêt aux jardins du château (1).

Tel était l'état primitif des jardins français à la fin du XV[e] siècle. On connaît l'enthousiasme éprouvé par Charles VIII à la vue des villas de Florence et de Naples, qu'il comparait au paradis terrestre. De semblables créations furent aussitôt résolues. Parmi les « gens de mestier et autres personnages » qu'il ramenait d'Italie en 1495, figure Dom Pacello de Mercoliano, prêtre, avec la qualification de jardinier, artiste évidemment de mérite si l'on en juge par sa pension, qui était de 20 ducats carlins par mois, valant par an 375 livres tournois.

Don Pacello fut employé par le Roi à l'établissement des jardins du château d'Amboise. Ils se composaient

(1) Le garde du grand jardin, aux gages de 10 livres par an, était alors Geoffroy Cottereau, sommelier d'échansonnerie de Marie de Clèves et de Louis XII, dont la famille était depuis longtemps au service des ducs d'Orléans.

de parterres dans l'enceinte même du château et de jardins en un lieu nommé Château-Gaillard. Ces travaux, commencés sous Charles VIII, se continuèrent après lui, et ils excitaient l'admiration générale. La tradition s'en était perpétuée à Amboise ; à la fin du siècle dernier, l'abbé Royer, chanoine de la collégiale du château, disait que ces jardins avaient été « dressés et plantés par le fameux Passiolo, le plus fameux jardinier de l'Europe. »

Dès que Louis XII eut décidé la reconstruction du château de Blois, il entreprit à la fois la création de jardins à la mode nouvelle. Il fallait d'abord agrandir l'espace jusque-là consacré à cet usage. En 1499 et 1500, plusieurs terrains sont annexés dans ce but...

Ces agrandissements opérés, Louis XII amena à Blois pour l'installation des nouveaux jardins Pacello de Mercoliano, dont les travaux à Amboise étaient alors à peu près terminés (1).

En même temps que Pacello entreprenait de dresser les jardins du château de Blois, un autre membre de sa famille, dont nous n'avons trouvé de mention que dans les comptes du château de Gaillon, était appelé par le cardinal d'Amboise à exécuter une semblable tâche. Pierre de Mercoliano, prêtre comme Pacello, et doyen du Plessis, qualifié « Jardinier du Roy », mais il

(1) Pacello reçut du Roi, d'abord en 1503, un canonicat vacant au chapitre de Saint-Sauveur et, plus tard, la seigneurie de Château-Gaillard, auprès d'Amboise, à charge de 30 sous tournois de rente et « d'un bouquet d'oranges » comme redevance. Il mourut entre le 27 et le 30 juin 1534, âgé d'environ quatre-vingts ans ; il touchait 300 livres de traitement et eut pour successeur son neveu Denis de Mercoliano, prêtre comme lui.

n'est pas dit en quelle résidence, se rendait au commencement de 1506 de Blois à Gaillon, accompagné d'un aide-jardinier de Blois nommé Macé, et on le voit pendant plusieurs années occupé à la création de ces jardins. Les comptes de Gaillon fournissent sur ceux-ci de nombreux renseignements, et on y reconnaît une analogie frappante avec les ouvrages que venait de terminer à Blois le jardinier Pacello.

On doit, en effet, placer entre 1499 et 1500 les principaux travaux que dirigeait ce dernier, et, par les planches des « Plus excellens bastimens de France », on peut encore se rendre un compte assez exact du plan d'après lequel avaient été formés ces jardins, qui n'avaient pas subi de modifications appréciables jusqu'au temps de Du Cerceau. Des allées tracées à angles droits formaient des compartiments qu'on appelait à l'époque des *parquets*, bordés de clôtures basses, dites alors *accoudoirs*, et dans lesquels étaient dessinés des parterres en forme d'arabesques variées. De hautes galeries de bois, supportées par d'élégantes arcades, couvraient les allées du pourtour. On pouvait en voir quelques restes sur une des faces du pavillon de la reine Anne, qui vient d'être récemment restauré...

A l'intersection des deux allées centrales s'élevait un pavillon octogone, également en charpente, « extraordinairement bien travaillé », dit Félibien, orné de cordelières et surmonté d'un dôme et d'une petite coupole que couronnait une statue dorée de saint Michel. A l'intérieur de ce pavillon se dressaient deux vasques rondes superposées, en marbre blanc, et très finement sculptées, dont quelques débris sont encore conservés au château de Blois. Cette fontaine, commandée à Tours et payée 662 livres tournois, fut exécutée en 1503.

Les comptes ne donnent pas le nom du sculpteur à qui est due cette œuvre d'art ; il y avait à Tours, les Colombe, les Juste et autres, mais peut-être est-ce simplement Jérôme Pacherot, amené d'Italie par Charles VIII, comme maître maçon, fixé à Tours, où il s'intitulait « tailleur de marbre » du Roi, et qui fut employé à Gaillon, en 1507, à l'exécution d'une fontaine de marbre présentant de grandes ressemblances avec celle de Blois (1).

Cet édifice avec sa coupole, surmontée d'une lanterne qui subsista jusqu'au milieu du XVIIe siècle, devait présenter un aspect tout nouveau pour l'époque et dans le pur style de l'école italienne. L'intérieur était lambrissé d'une menuiserie très délicate, œuvre peut-être de Dominique de Cortonne, le menuisier « faiseur de chasteaulx » en bois.

C'est vers cette époque que, sous la direction de Pontbriant, surintendant des bâtiments du château, on fit auprès des jardins, des lices « pour courir les grands chevaulx du Roy » et une butte pour faire tirer les archers de la garde royale.

En 1510, Mercoliano construisit un puits de très grandes dimensions, retrouvé en 1891, et qui fonctionnait au moyen d'une *noria*. Des réservoirs d'eau et une canalisation, œuvre du célèbre fontainier Pierre Valence, fournissaient de l'eau jaillissante aux fontaines « incessament, jour et nuyt, comme si c'estoit eau de fontaine vive venant de source ».

(1) A Gaillon, le pavillon du jardin de forme octogone, surmonté d'une calotte sphéroïdale et flanqué sur quatre côtés de volières, était couronné d'une statue de saint Jean, en cuivre. Une fontaine de marbre se dressait à l'intérieur. Elle est actuellement au Musée du Louvre.

Sous François Ier, les jardins furent divisés en *Jardins hauts* et *Jardins bas*, et, après la mort de Pacello, son neveu Denis eut le gouvernement des premiers et les autres eurent pour gouverneur un autre Italien, Jérôme de Naples, puis Guillaume le More, natif de Turquie, et son frère Quentin, qui devint plus tard jardinier de Fontainebleau.

A cette époque (vers 1540), les jardins de Blois étaient dans toute leur splendeur. Ils reçurent des premiers les arbres et les plantes nouvellement introduits en France, pour la plupart d'Italie, et en propagèrent la culture. Les mûriers blancs, qui ne se répandirent en France que vers le milieu du XVIe siècle, peuplaient déjà en 1536 les Jardins hauts. Cette année-là, Philibert Babou dépêchait de la Bourdaisière un messager pour « advertir les jardiniers dudit Bloys qu'ils tiensissent pretz les plantes de roziers, muriers blancs et autres, et les missent en bonne ordre pour envoyer audit Fontainebleau ». Babou s'en était sans doute approvisionné en même temps, car c'est de la Bourdaisière que provinrent, en 1554, les mûriers que Diane de Poitiers fit amener à Chenonceaux.

Dans les acquits sur l'Épargne, on trouve encore, à la date du 27 août 1537, un don de dix écus, « à Servais Courbenton, serviteur du jardinier de Bloys, pour avoir apporté au Roy, en ce présent mois de juillet, de son jardin dudit Bloys, au lieu de Meudon, des artichaux, esparges et autres diversitez de herbaiges et fruictaiges creuz audit jardin ». L'artichaut était encore une grande nouveauté. Rabelais passe pour l'avoir introduit chez nous en envoyant, en 1537, des graines à ses amis de France ; mais Blois possédait déjà à cette époque le même légume.

Les fruits de ses jardins n'étaient pas moins appréciés à la table royale. En 1517, la reine Claude expédie deux exprès, dans le mois de septembre, à Mathurin Viart, l'un des maîtres des Comptes, le premier « pour qu'il lui envoyast des raisins », et deux jours après « lui porter lettres closes, à ce qu'il n'oubliast encore d'envoyer des raisins à ladite dame ». Plus tard, Henri IV, par deux lettres missives adressées au connétable de Montmorency, le pressait de venir le rejoindre à Blois où, ajoutait-il, « on mange les meilleurs melons et fruicts du monde et y passerons bien notre temps ».

Pendant les dernières années du règne de François Ier et sous le gouvernement de Quentin le More et de Denis de Mercoliano, qu'on voit tous deux en exercice en 1545, on ne trouve que des réparations aux ouvrages de charpente qui avaient déjà plus de trente ans d'existence...

Sous Henri II, au contraire, il fut exécuté quelques travaux neufs. Les Hauts jardins, qui n'étaient garnis jusqu'alors que de treilles ordinaires, s'embellirent, comme ceux situés au-dessous, d'allées couvertes et de berceaux de verdure. La construction en fut décidée en 1554; c'était une galerie de charpente en forme de croix, avec quatre cabinets à l'intersection des deux bras (1). On y travaillait au mois de septembre 1555, et Henri II, qui avait sans doute l'intention de venir à

(1) On en voit le tracé dans les planches de Du Cerceau. Ces travaux donnèrent lieu à de grandes contestations sur la question de savoir à qui, du jardinier ou du maître des ouvrages, appartiendraient les bois qui provenaient des démolitions. La Chambre des comptes, saisie de l'affaire, fit attendre longtemps une solution que nous ne connaissons pas.

Blois à l'automne, chargeait la Chambre des comptes d'enjoindre aux entrepreneurs « de besongner et faire besongner aux dites treilles en toute diligence, festes et foires, hormis les dimanches et festes annuelles, et ce, à cause de la célérité que requiert laditte besongne faitte par le commandement dudit seigneur. »

Après avoir fait orner les Jardins hauts de pavillons et de berceaux de charpente, Henri II voulut y amener de l'eau courante. L'installation faite par Mercoliano fonctionnait toujours, mais ne pouvait alimenter que les fontaines des Jardins bas. Afin d'arroser les terrains supérieurs, le Roi eut recours à un autre expédient. Le 28 mai 1556, il écrivait aux Gens des Comptes de Blois : « Comme pour la commodité, aysance et décoration de nostre chasteau et maison de Bloys nous ayons advisé de fere venir une fontaine audit chasteau, où se pourront assembler, couller et descendre les eaues de là alentour, pour mieulx et plus habondamment rendre et fournir tous jours eaue à la ditte fontaine.... nous vous avons commis.... pour veoir et visiter les terres que l'on a déjà endommagés pour fere et donner cours à laditte fontaine.... selon le portraict et desseing qui en a esté dressé et arresté.... adviser et juger ... quelz dommages et interestz peuvent prétendre les propriétaires des terres qu'il fauldra toucher et ouvrir et en dresser procès verbal avec vostre advis.... que vous nous enverrez en notre Conseil privé, pour iceulx veus estre ordonné quant à icelles récompenses. »

L'étang qui fut créé, d'après ces ordres, était situé à une petite distance des Jardins hauts, au lieu appelé *les Bornaz*, où devait se trouver une dépression de terrain qui, fermée par une digue, pouvait contenir les eaux pluviales découlant du plateau.

Henri II envoya son hydraulicien Jean Maillard, qui portait le titre « d'Hydromanticq du Roy », pour diriger le travail. L'étang était formé en 1556. Au mois de décembre de la même année, « l'hydromanticq » et le maître charpentier Jehan Cordier se transportent dans la forêt de Blois pour chercher des chênes avec lesquels on pût faire des tuyaux pour la fontaine « que le roy entend fere en ses jardins, mais ilz n'y ont peu trouver arbres propres, d'autant que les ungs sont trop gros, noailleux et branchuz, de sorte que la voitture d'iceulx jusques au lieu de laditte fontaine cousteroit plus audit seigneur que lesdis arbres ne vallent... sinon en la fustaye S[t]-Georges ung arbre en talle, fort prochain de laditte fontaine sans aucun branchaige et tel qu'il fault pour ladite affere, et que, en ayant ledict arbre en talle, il allongera les thuiaulx jusques à la longueur de cinquante à soixante pieds par deça l'estang, en mettant les deux arbres bout à bout. » Ce projet toutefois ne put réussir.

Malgré la courte durée de son règne, François II apporta quelques nouveaux embellissements à la résidence de Blois. C'est à lui et non à Catherine de Médicis, comme on l'a dit jusqu'ici, qu'est due la création de l'allée qui, des jardins du château, conduisait à la forêt. Mais cette création ne constituait pas seule le plan de François II, qui se proposait de faire de la forêt de Blois une sorte de parc attenant aux Jardins. Deux allées ou « rottes » de quarante pieds de large, se coupant à angles droits, auraient traversé la forêt, et l'une d'elles se serait prolongée en ligne droite jusqu'à la porte des Jardins. Enfin un pavillon devait s'élever au point d'intersection des percées.

Les ordres du Roi à ce sujet prescrivaient la plus grande

célérité. Sept jours après la lettre royale, la Chambre des Comptes faisait annoncer la mise aux enchères des travaux pour avoir lieu quatre jours après, et les travaux furent poussés avec grande activité ; mais le Roi n'eut pas le temps de voir ses projets s'exécuter, et la plantation des quatre rangs d'ormeaux qui bordaient l'allée de la forêt fut, sans doute, l'œuvre de la Reine-mère, qui avait pris du reste un grand intérêt à l'embellissement de cette résidence.

Le 5 avril 1562 (n. s.), elle donnait aux Gens des comptes les ordres suivants, dans une lettre restée inédite :

« Messieurs, pour ce que je désire que la salle que j'ay commandé estre faite soubz l'arche de la Gallerye des Cerfs au chasteau de Blois, ensemble le cabinet que j'ay aussy ordonné le long de la dite arche, selon qu'il est projetté au modelle que je vous en ay cy devant envoyé, soient parachevez le plus tot et le plus promptement que fere se pourra, à ceste cause, je vous prye et ordonne d'y fere besongner incontinent, faisant aussi dresser la grand allée qui répond à la porte du Roy et achever la chemynée de ma chambre... »

Ces travaux s'exécutaient en 1563, mais ils n'avançaient pas au gré de la Reine-mère, qui donnait des ordres afin de faire presser les ouvriers (1).

En 1572, Charles IX construisit dans les Hauts-Jardins des bâtiments dont la destination n'est pas indiquée, mais qu'on peut supposer être la suite de ceux

(1) Les lambris de la Galerie des Cerfs furent brûlés en 1621 par des escouades de gardes, qui s'en chauffèrent pendant l'hiver. Cette partie des bâtiments ne paraît pas avoir été réparée à la suite de ces mutilations, en attendant le moment où Gaston d'Orléans devait les faire démolir.

commencés par Henri II et achevés seulement par Henri III.

A l'exception de cette construction, ce prince se borna à entretenir ce qui restait des Jardins. Les ouvrages de canalisation de Mercoliano exigeaient de grandes dépenses de réparation, et, afin d'éviter le renouvellement de dépenses analogues, le Roi augmenta de 250 livres le traitement de chacun des deux jardiniers, à la condition qu'à l'avenir ils seraient tenus « à leurs despens commungs fournir d'eaue pour ordinairement distiller en icelluy bassin ».

La Chambre des Comptes trouva, avec quelque raison, la dépense excessive, et comme elle se refusa à l'enregistrement, il fallut une lettre de jussion pour la décider à passer outre.

Aux deux jardiniers vient s'ajouter à cette époque un garde de l'allée des Ormeaux. Le premier titulaire de cet emploi n'ayant pas paru s'entendre suffisamment en arboriculture, Henri III fit, en 1579, venir de Normandie « un homme capable et suffisant, expérimenté tant pour la garde et conservacion de la grande allée des Ormeaux du chasteau de Bloys que pour l'entretenement, soit à curer et nettoyer les ormeaux jà plantez et en planter au lieu de ceulx qui sont mortz, ensemble de la haye vive tout le long des deux costez de la grande allée et fere toutes autres choses requises et necesseres pour l'embellissement d'icelle. » Nicolas le Veez, nommé garde de l'allée des Ormeaux, eut le même traitement que les jardiniers et, comme pour ceux-ci, cet emploi resta longtemps dans sa famille.

Sous le règne de Henri IV, des travaux de plus grande importance sont exécutés aux jardins du château. Une galerie monumentale, décrite un siècle plus

tard par Félibien, s'éleva entre les Jardins hauts et les Jardins bas. Cet édifice fut commencé en 1598 ; le roi y consacrait « une bonne et notable somme de deniers » ; les charpentes seules coûtèrent 21,000 livres. Charles de la Haye, architecte, et maître des ouvrages du comté de Blois, en avait la direction, de même que les autres bâtiments construits précédemment pour la décoration des Jardins avaient été exécutés sous la conduite de Jacques Sourdeau, l'architecte du château de Blois, Denis et Claude Sourdeau, ses fils et petit-fils, et Jacques Coqueau, architecte de Chambord, tous maîtres des ouvrages du comté.

Nous ne donnerons pas les noms de tous les jardiniers qui se succédèrent après les Mercoliano et les le More ; en 1637, Maurice Chauveau, qualifié par Gaston d'Orléans « nostre herboriste », est nommé jardinier des Hauts-Jardins pour « la satisfaction du soing qu'il prend à la conservation des plantes des dits jardins... et la grande expérience qu'il a acquise au faict du jardinage ». Enfin on arrive à Abel Brunier, le médecin célèbre et l'auteur de l'*Hortus regius Blesensis*, dont la nomination comme jardinier des Hauts-Jardins est du 8 mars 1645...

Nous ne pousserons pas plus loin ces notes relatives aux jardins de Blois. Les modifications qu'y apporta Gaston d'Orléans, les cultures de plantes médicinales et d'arbustes exotiques qu'il y établit sont connues et ont été décrites par des savants et par des poètes (1).

Après lui, ces jardins célèbres, qui constituaient le

(1) Abel Brunyer. *Hortus regius Blesensis*. 1653. — Morisson, *Prœludia botanica*, 1669. — *Œuvres de feu M. de Bouillon;* Paris, 1663, p. 37 et suiv. : *L'oiseau de passage*, conte en vers.

premier type de l'art italien introduit en France dans une résidence royale, et que les rois, pendant un siècle. s'étaient plus à orner tour à tour, furent complètement abandonnés. Vendus en détail à la fin du siècle dernier. il n'en reste plus aujourd'hui le moindre vestige.

X.

LE VENDOMOIS

ET

SES MONUMENTS HISTORIQUES

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT,

Par M. le comte de MARSY.

L'arrondissement de Vendôme a été tout particulièrement favorisé au point de vue archéologique depuis près d'un demi-siècle. Deux ouvrages d'un haut intérêt, sans compter un grand nombre de monographies spéciales, ont été consacrés à ses monuments.

En 1849, J. de Pétigny, mort depuis membre de l'Académie des Inscriptions, publiait une *Histoire archéologique du Vendômois* (1), ouvrage devenu rare et toujours estimé, pour lequel il avait trouvé le concours artistique de M. Launay, professeur de dessin au collège de Vendôme, archéologue distingué et qui a longtemps collaboré au *Bulletin Monumental*.

Aujourd'hui, M. le marquis de Rochambeau nous donne dans deux volumes qui portent pour titre : *Le*

(1) Vendôme, Henrion, 1849, in-4°, 40 planches lithographiées.

Vendômois. Épigraphie et iconographie (1), le fruit de vingt années de recherches laborieuses.

Les deux ouvrages dont nous venons de rappeler les titres sont loin de faire double emploi. Malgré son atlas archéologique, le livre de Pétigny est avant tout une histoire de Vendôme et de ses seigneurs, et on chercherait vainement dans son texte des renseignements sur la plupart des monuments reproduits dans les planches. Au contraire, M. de Rochambeau a voulu surtout nous donner une description du pays qu'il habite, et c'est commune par commune qu'il nous conduit, observant un ordre méthodique suivi par canton, le seul moyen, du reste, d'établir d'une manière complète un travail de ce genre. Mais l'auteur nous donne plus qu'il ne nous promet, chaque commune en effet est l'objet d'une véritable monographie.

En tête, après les différents noms français et latins qui lui sont donnés, sa population et sa situation, nous trouvons des indications relatives à son ancienne situation au point de vue ecclésiastique, diocèse, collateur et présentateur, ainsi qu'un court résumé historique généralement appuyé sur des sources. Puis viennent les descriptions de l'église, du château et des édifices intéressants, l'indication des antiquités trouvées sur le territoire.

En décrivant l'église avec le plus grand soin, en relevant toutes les particularités archéologiques. en transcrivant souvent en fac-simile les inscriptions qu'elle renferme, l'auteur nous donne, d'après les registres de catholicité, les noms des curés ; en nous parlant du

(1) Paris, H. Champion, gr. in-8°, t. 1er, 1889, 480 p.; t. II, 1894, 800 p. avec 231 planches et figures dans le texte.

château, il nous fournit souvent la généalogie complète et parfois fort détaillée des seigneurs du pays ; aussi est-il certaines de ces notices qui atteignent vingt-cinq ou trente pages et même plus (1).

Les dessins, au nombre de plus de deux cent trente, qui illustrent *Le Vendômois*, sont signés de la marquise de Courtarvel, du baron de Maricourt, du comte de Rochambeau; d'autres sont exécutés d'après les dessins de Gaignières, d'après les lithographies de Launay, qui accompagnent l'ouvrage de Pétigny, d'autres enfin d'après des eaux-fortes de Queyroi, et quelques-uns sont la reproduction de photographies.

Il n'est guère plus facile d'analyser une statistique archéologique de ce genre que de lire à la suite les articles d'un dictionnaire; aussi, maintenant que nous avons donné une idée du plan du livre, nous allons en parcourir les pages, nous arrêtant un peu au hasard, regardant les images, déchiffrant les vieux textes, comme si nous allions, en compagnie de notre guide, errer de commune en commune, guidé par la vue d'un clocher ou par l'aspect grandiose des ruines de quelque château.

« Que de noms, que de faits, écrit M. de Rochambeau dans son avant-propos, ces inscriptions et ces images ne nous rappellent-elles pas ! Généalogies, art héraldique, détails de costume et d'armement, organisation communale, corporations, métiers, dignités de tout ordre et de toutes sortes, on y trouve un peu de tout ; c'est de l'histoire en action.

(1) Notamment celles des comtes de Vendôme, et des familles de Coutances, de Courtarvel, de Vendômois, de Kerhoent, Rousselet de Chateaurenaud, du Bellay, de Marescot, de Musset de Taillevis de Périgny, de Trémault.

« Voilà plus de vingt ans que nous collectionnons ces notes ; depuis cette époque, quelques-uns de ces monuments ont disparu, et nous sommes heureux d'en avoir conservé l'image ou la description. »

Vendôme et son canton, par un privilège particulier, ouvrent la marche, et la première place appartient à l'église collégiale de Saint-Georges, ancienne chapelle castrale dans laquelle Geoffroy-Martel déposa le bras de saint Georges qu'il avait rapporté de ses expéditions en Italie et en Sicile. L'édifice est aujourd'hui complètement démoli, mais nous en avons une fidèle reconstitution et les portefeuilles de Gaignières nous donnent une série de dessins des monuments funéraires des seigneurs de Vendôme qui eurent pendant plusieurs siècles leurs sépultures à Saint-Georges.

L'abbaye de la Trinité avait droit aussi à un article détaillé, et, là encore, le fonds de Gaignières a été mis largement à contribution. Nous signalerons, aussi parmi les illustrations de cette monographie, la figure d'un moine penché sur le chapiteau d'une des colonnes du transept et dans laquelle on croit reconnaître un certain Regnault, moine et plus tard abbé de la Trinité, qui, croit-on, en aurait été l'architecte; mais ici, nous nous demandons si l'on n'attache pas à cette figure plus d'importance qu'elle n'en a. Il ne reste plus de l'église de Saint-Martin, dont la destruction a été achevée en 1856-1857, que la tour qui sert de beffroi à la ville de Vendôme, mais, grâce à de nombreux documents, il a été possible de la reconstituer, et un dessin de Queyroi nous montre l'édifice à la veille de sa disparition. Une curieuse découverte a été faite, il y a une vingtaine d'années, en faisant des réparations à la tour, c'est une inscription gravée sur une ardoise

et faisant connaître la dépense faite et les noms des entrepreneurs qui avaient travaillé à cet édifice en



ARDOISE DU BEFFROI DE VENDÔME.

1597 (1), ardoise curieuse, signée au revers par le couvreur Gilles Chereau, qui y a fort hardiment tracé une figure de la Fortune debout sur une roue, le sceptre fleurdelysé à la main.

(1) La présente œuvre | *a esté* faicte et bastie [*en l'*année 1597. La | *cha*rpent | rie par Me Jehan | Duchesne, charpentier | pour la somme de cinq | cens escus d'or sol. | La Couverture et

Les inscriptions rappelant des constructions ou des restaurations sont, du reste, toujours intéressantes à relever; en voici une provenant de l'église d'Artins, figurée sur une voûte en bois qui, au XVI[e] siècle, fut faite dans la vieille église de Saint-Julien, que l'on considère comme bâtie par le saint évêque du Mans sur l'emplacement d'un temple de Jupiter (1).



INSCRIPTION A LA VOUTE DE L'ÉGLISE D'ARTINS.

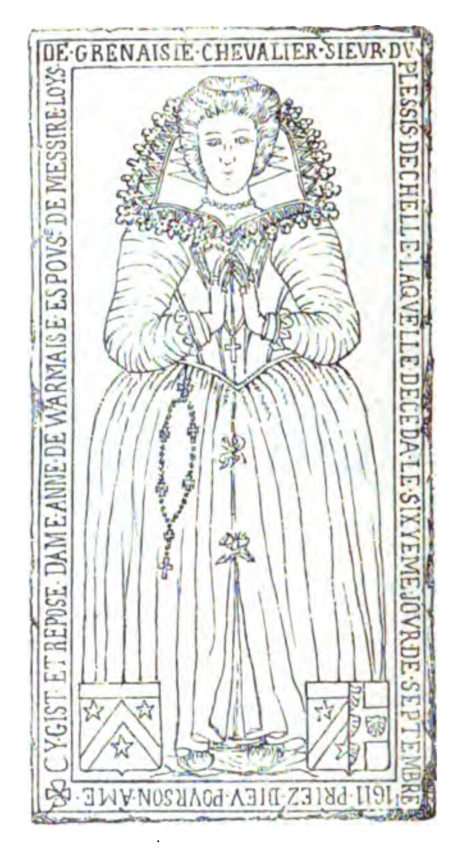
Nous passerons, à Vendôme, sur la description des églises de la Madeleine, de Saint-Lubin et de Saint-

Plombrie | pour la somme de deulx | cens cinquante escus d'or sol | faicte par M[e] Jacques | Chereau, couvreur. | Le tout faict par | le commandement de | Messieurs les | Eschevins de cette ville | de Vendosme. M[e] Pol | Berrenger | Berruyer | J. Cheneau | Lor. *Au revers :* Faict | par Gilles | Couvreur | 1597, *et auprès des jambes de la Fortune, la signature* Gilles Chereau.

(1) Mathurin Dolibon
de Cemur ma chambri
llé en lan V[c] XLII.

Semur est une commune de la Sarthe. Le mot *chambrillé* est l'équivalent de *lambrissé*.

Bienheuré, et de différentes chapelles, ainsi que sur celle du Collège, mais nous nous arrêterons un instant au Musée, où nous rencontrons la jolie dalle tumulaire



PIERRE TUMULAIRE D'ANNE DE WARMAISE,

au Musée de Vendôme.

d'Anne de Warmaise (+ 1611), provenant de l'église du Plessis-l'Échelle, qui nous fournit un type complet

du costume de la femme noble au commencement du XVII[e] siècle.

A l'église d'Azé, une plaque de cuivre du XVIII[e] siècle nous fait connaître un office peu connu : Nicolas-Charles Millochin, sieur des Bellesevries, mort en 1743, y est qualifié « coureur de vin bouché du Roy ».

Parmi les localités les plus intéressantes du Vendômois, nous devons citer Lavardin, avec son église de Saint-Genest, remontant au XI[e] siècle, remarquable par ses sculptures, son château, dont les ruines sont encore si imposantes, et sa curieuse maison de justice, dont le plafond à caissons mérite d'être signalé ; les Roches-l'Évêque, avec l'église de Saint-Almire et la chapelle de Saint-Gervais creusée dans le roc, et qui dépendait du château de Boydan ; Trôo, sur lequel M. de Salies a laissé une monographie restée inachevée, et dont on remarque l'église de Saint-Martin, élevée au XII[e] siècle et qui a beaucoup de rapports avec la Couture du Mans, l'ancien château désigné sous le nom du *Louvre* et la Maladrerie de Sainte-Catherine ; le donjon de Fréteval, etc.

Montoire nous donne une série d'anciennes maisons curieuses ; cette commune importante possédait au XVI[e] siècle un atelier de peintres-verriers dont l'existence a été révélée par l'abbé Charles.

L'église de Baillou, construite à la fin du XV[e] siècle, est décorée de beaux vitraux sortis des célèbres ateliers de la Ferté-Bernard et dont un porte la date de 1520 ; on y remarque, sur l'autel de la Vierge et formant retable, un groupe représentant la mort de la Vierge, donné en 1618 par un curé de Baillou (1).

(1) On lit sur le socle du monument cette inscription :

Le corps d'un prêtre vénérable

L'église de Souday renferme aussi d'intéressants vi-



RETABLE DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE, A BAILLOU.

Dessin de Mme la marquise de Courtarvel.

De Baillou le pasteur très chier
Messire Nicolas Gaultier
Gist devant ceste contretable.
Il a laissé par testament
Pour faire plusieurs services
Cet autel et trespassement
Et d'autres louables offices.
Obiit 29 novembre 1618.
Le Gac fecit.

traux du XVI[e] siècle, et notamment celui que nous reproduisons ici et qui représente la Résurrection. Il porte au bas l'effigie du donateur Anselme (dit Lance-



LA RÉSURRECTION, VITRAIL DE L'ÉGLISE DE SOUDRAY.

Dessin du baron de Maricourt.

lot) Lesueur, chanoine de Paris, originaire de Souday, qui fit son testament en 1544 et laissa plusieurs legs importants à cette église.

Les peintures murales sont assez nombreuses dans les églises et même dans quelques bâtiments civils des environs de Vendôme. Nous y trouvons d'abord celles du prieuré de Courtozé (1), quelques traces, mais peu anciennes (XVIIIe siècle), dans l'église de Baillou, des figures d'ecclésiastiques et de religieux (XVIe siècle) à Choue (2), une Annonciation du XIIIe siècle à Souday, à la commanderie d'Artins (3), à l'église de Lavardin, à Saint-Jacques des Guérets, où l'on remarque une suite de chevaliers du XIIIe siècle, avec leurs blasons, représentant encore les armes de Montmorency, avec la croix cantonnée seulement de quatre alérions (4) et de très nombreux sujets religieux.

Parmi les plus importantes, nous devons citer celles de la chapelle du prieuré de Saint-Gilles, à Montoire, dont quelques-unes représentant le Christ et la Vierge dans des encadrements ovoïdes, des guerriers combattant des monstres et représentant des vertus et des vices, peuvent remonter au XIIe siècle ; mais celles-ci ont été en partie recouvertes par des fresques du XVe et du

(1) Commune d'Azé. Déjà publiées par M. de Rochambeau, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1874.

(2) Au lieu d'y voir des scènes de l'histoire locale, nous serions porté à voir dans les peintures de Choue des memento funéraires.

(3) Ces peintures, qui ont été détruites il y a quelques années, avaient été relevées par Launay, dont M. de Rochambeau reproduit les dessins.

(4) Plusieurs de ces peintures ont été récemment découvertes (1891) et décrites par notre confrère M. l'abbé Haugou.

XVIe siècle, dans lesquelles on remarque, par exemple, une scène de la légende de saint Gilles, peinte sur la fenêtre du côté de l'épitre.

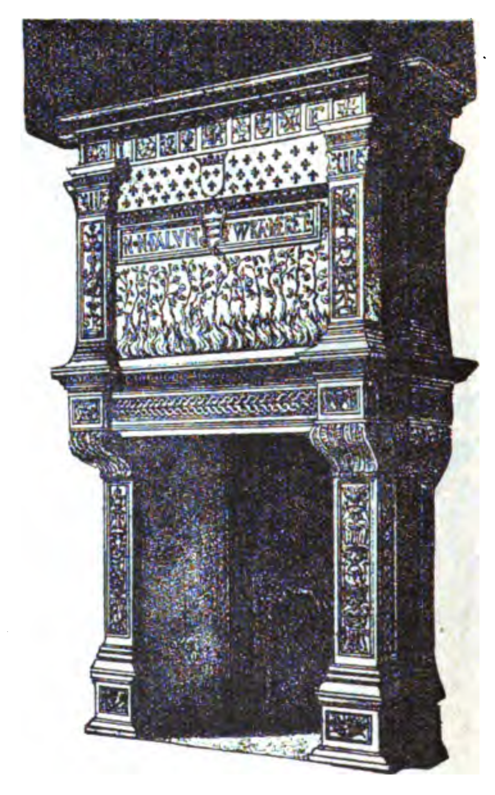


LA LÉGENDE DE SAINT GILLES,

Fresque du prieuré de Montoire.

Les cloches, même les plus récentes, ont toujours été relevées avec soin, et les campanographes trouveront d'utiles renseignements dans les inscriptions, au nombre de plus de cent, qui, du XVIe siècle à nos jours, font connaître de nombreux noms de fondeurs, dont quelques-uns sont étrangers au pays et originaires de la Lorraine, comme François Leroy et Jean Salva, ou de la Normandie, comme les Aubert, de Lisieux.

C'est sur la commune de Couture que se trouve le château de la Poissonnière qui fut la résidence du



CHEMINÉE DU CHATEAU DE LA POISSONNIÈRE,

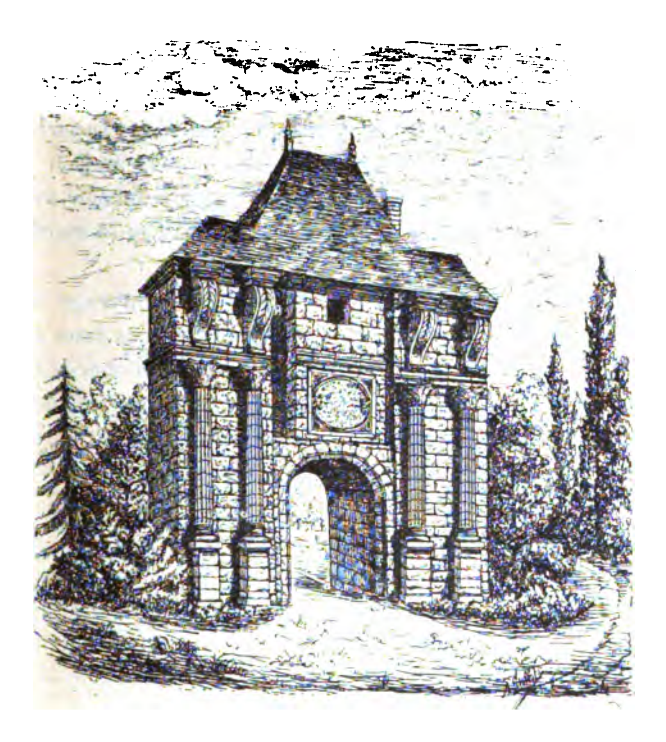
Habitation du poète Ronsard.

poète Ronsard. M. de Rochambeau en a donné une description complète, il y a plusieurs années, dans son ouvrage *La famille de Ronsard* (1). Nous nous bor-

(1) Bibliothèque elzévirienne, 1 vol. in-12 et atlas in-4°.

nons à lui emprunter le dessin d'une des cheminées de ce manoir, aujourd'hui propriété de la famille Delahaye.

On compte dans le Vendômois quelques beaux châ-



PORTE DU FORT-GIRARD,
à la Ville-aux-Clercs.

teaux bâtis dans les derniers siècles, notamment Rougemont, sur la commune de Saint-Jean-Froidmantel, le Fort-Girard, à la Ville-aux-Clercs, ancienne forteresse du XIe ou XIIe siècle, dont la porte a été remplacée au

XVIIe siècle par un pavillon qui rappelle les portes d'entrée de la Mézière, de Fargot, de Porteau, etc.

La description de Thoré nous fournit une série d'épitaphes intéressantes de la famille de Vimeur de Rochambeau, aujourd'hui disparues, mais qui, par une précaution que prenaient avec raison certaines personnes, ont été conservées dans des copies authentiques. Le château de Rochambeau, situé sur cette commune, et qu'habite notre confrère, est précédé d'une superbe allée de tilleuls de plus de trois kilomètres, mais il a malheureusement perdu à la fin du siècle dernier son caractère par suite des travaux qu'y fit faire le maréchal de Rochambeau.

Des tables très détaillées complètent l'ouvrage de M. de Rochambeau et facilitent les recherches dans ce livre où chacun trouvera à puiser suivant la spécialité de ses études. Nous serions heureux de voir tous nos arrondissements dotés d'une semblable monographie, mais nous n'osons l'espérer. Pourtant, il est urgent de procéder partout à ces relevés, car, chaque jour, quelque monument vient à disparaître, une peinture se couvre d'un nouveau badigeon, une pierre tombale s'efface sous les pas des paysans, et quand on parcourt l'ouvrage de M. de Pétigny, on est effrayé de voir le nombre de petits édifices et de détails curieux disparus depuis moins de cinquante ans et dont M. de Rochambeau n'a pu que rappeler le souvenir.

XI.

LE CHAPELET

DE MADAME DE MONTESPAN

ET LE RELIQUAIRE DE SAINT MOMMOLE

A Saint-Benoît-sur-Loire

Par M. le Marquis de FAYOLLE

L'antique abbaye de Fleury-Saint-Benoît ne peut plus s'enorgueillir des richesses jadis célèbres de son Trésor, dispersé ou disparu ; cependant la sacristie de l'église, aujourd'hui si appauvrie, renferme encore deux objets placés dans l'échelle artistique aux extrémités les plus opposées, mais précieux à des points de vue différents.

M. l'abbé Rocher, dans son *Histoire de Saint-Benoît-sur-Loire*, parle d'un chapelet qui aurait été offert par Madame de Maintenon à un religieux bénédictin. Le R. P. Hugues, de l'ordre de Saint-Benoît, qui a bien voulu nous fournir sur les objets dont il est question dans cette note des renseignements nombreux et précis, dont nous le prions d'agréer ici l'expression de notre respectueuse reconnaissance, nous a communi-

qué la copie de l'authentique de ce chapelet, conservé à la Bibliothèque d'Orléans (H. 805) et qui donne le nom de sa véritable donatrice, Madame de Montespan.

« Ce chapelet, composé de six Pater de filigrane « émaillé d'or, trois médailles, dont deux sont d'or « émaillé, l'une desquelles est attachée avec une « chaisne d'or et une autre d'argent à filigrane et une « chaisne de vermeil, lequel a été donné au Rd Père « dom Mathieu Gilbert par Madame de Montespan, « qui l'avait reçeu de la reine-mère Anne d'Autriche, « lequel a été mis dans cette châsse par ordre du Ré« vérendissime Père Visiteur et du R. P. Prieur, le « troisième may mil sept cent huit.

« Fr. Ch. Brissard, visiteur.
« Fr. Mathieu Gilbert, prieur.
« Fr. Barthélemy Jogues, sacristain. »

Les grains des Ave et la croix sont en bois précieux et odoriférants ; huit rosaces en or émaillé, avec des pierreries, décorent la croix, dont les extrémités sont également serties dans une gaîne d'or émaillé.

Le médaillon en argent est ciselé à jour : d'un côté se trouve l'image de la Vierge, de l'autre celle du Christ. L'un des médaillons en or contient un émail peint représentant la Sainte-Famille, sur fond noir, avec un rideau rouge.

L'amateur le plus difficile serait heureux de posséder le troisième médaillon dont la reproduction accompagne ces lignes. Il est en or, recouvert en partie d'émaux translucides, d'une excellente conservation et d'une grande richesse de tons. Sa forme allongée rappelle la valve d'une coquille ovale qui encadre une charmante figurine de la Vierge allaitant l'enfant Jésus.

Un cordon de Saint-François, aux nœuds multiples, sertit les bords perlés de la conque et, en se réunissant à l'anneau de suspension, semble la soutenir; le cordon et le fond du médaillon sont en or, la statuette seule est émaillée. Le revers est décoré de trois rosaces en relief, dont une seule, celle du milieu, est complète, les deux autres étant interrompues par les bords du médaillon.

La sainte Vierge est représentée à mi-jambes, toute jeune, vêtue d'un manteau blanc bordé d'or, qui recouvre la tête et dont les plis sont ramenés sur le bras gauche, un béguin cache ses cheveux, et sa robe, dont on ne voit qu'une faible partie, est bleue, bordée d'or avec un pointillé blanc. De la main droite elle tient un objet creux et cylindrique d'où devait émerger une branche de lys ou la tige d'un sceptre. La Vierge considère avec amour le divin Enfant, qu'elle porte sur son bras gauche et qui appuie d'un mouvement plein de naturel son petit visage sur le sein de sa mère. Le bas du corps du Bambino est enveloppé d'une étoffe rouge bordée d'or et pointillée de blanc, le haut du corps est nu et habilement modelé, ses cheveux frisés sont dorés.

La technique des émaux translucides, les détails de la composition, tels que le costume de la Vierge, qui malgré la richesse de son coloris est celui d'une religieuse, et le cordon de Saint-François, l'aspect un peu vieillot de l'Enfant, sont des caractères qui nous paraissent devoir faire attribuer ce charmant bijou à un orfèvre espagnol du commencement du XVII[e] siècle ; la reine Anne d'Autriche, qui le possédait, n'était-elle pas Espagnole, et cette provenance ne semble-t-elle pas pouvoir ajouter quelque poids à notre opinion, suffisamment justifiée d'ailleurs par l'objet lui-même ?

Si le médaillon de Madame de Montespan est l'œuvre d'un artiste habile, on ne saurait en dire autant de la châsse de saint Mommole qui témoigne au contraire du degré de décadence auquel étaient arrivés les arts avant la courte renaissance provoquée par Charlemagne. Aussi, est-ce parce qu'authentiquement datée du VIIe siècle, elle offre un type certain d'une époque, dont les monuments sont de la plus extrême rareté, qu'elle mérite d'être soigneusement étudiée. Cette étude a été faite par nombre d'archéologues dont nous avons le regret de ne pas connaître toutes les savantes dissertations : D. Chazal, Mgr de Beauregard, le P. Martin, M. Courajod, M. Rohault de Fleury, l'abbé Rocher, le R. P. de La Croix, dans l'Album de l'hypogée des martyrs, M. Palustre, M. Michel, l'ont reproduite et décrite. Notre ambition n'est pas de refaire après eux un mémoire sur un sujet sans doute épuisé, mais de joindre une courte description à la photographie qui accompagne ces lignes et de mériter ainsi le pardon de nos collègues pour le retard involontaire qu'elle leur occasionna lors de notre intéressante excursion à Saint-Benoît-sur-Loire.

Le reliquaire de saint Mommole a été trouvé sous l'autel principal de l'église de Saint-Benoît au XVIe siècle, lors de sa démolition. Les Bénédictins qui ont mentionné sa découverte lui donnent le nom de *Scrinium*, lequel est bien celui qui lui convient, car ses petites dimensions (longueur 0^{m}13, hauteur 0^{m}11, épaisseur 0^{m}05) en font un écrin, un reliquaire, plutôt qu'une châsse. Sa forme est celle d'un sarcophage : une auge recouverte d'un toit à double pente, disposition qui a été conservée plus tard pour la plupart des châsses, surtout dans l'école limousine. Sa carcasse se compose d'un bloc de bois de chêne dans lequel est creusé



RELIQUAIRE DE SAINT-MOMMOLE

A Saint-Benoit-sur-Loire

(Face)





RELIQUAIRE DE SAINT-MOMMOLE (*Côté*)

ET MÉDAILLON DE MADAME DE MONTESPAN

A SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

un trou rectangulaire, plus long que large, ouvert dans le dessous de la châsse et se fermant au moyen d'une planchette engagée dans des rainures. Ce procédé rudimentaire se retrouve dans la petite châsse de Saint-Bonnet-Avallouze que l'on s'accorde à attribuer au VIIe ou au VIIIe siècle. Sur cette âme de bois sont clouées des feuilles de cuivre mince qui ont reçu une décoration repoussée, différente pour chaque surface, mais uniformément encadrée dans une tresse ou une torsade grossière. Ces plaques de cuivre existent encore sur toutes les faces, sauf sur le petit côté de gauche, où il ne reste que quelques fragments d'entrelacs, quoique, d'après le P. Martin, M. l'abbé Rocher y signale une représentation de la Vierge. Les versants du toit sont couverts de personnages vus de face et du dessin le plus barbare, six de chaque côté; le petit côté de droite contient aussi un personnage debout surmonté dans le pignon d'un entrelac qui rappelle ceux de la châsse de Saint-Bonnet-Avallouze. Sur les parois de l'auge, on voit, d'un côté, un dessin géométrique formé de dix ronds placés sur deux rangs en manière de réseau; des étoiles à six rayons remplissent les ronds de la rangée supérieure et des croix pattées ceux du bas. L'autre face de l'auge contient seulement une inscription en capitales mérovingiennes tracée le long des trois côtés supérieurs et laissant un champ uni au milieu de l'encadrement qu'elle forme. Cette inscription donne un grand intérêt au reliquaire en permettant de le dater ; nous la reproduisons d'après M. Palustre, qui a rectifié la lecture erronée qu'on en avait faite. MVMM · A · FIERI · IVSSIT IN AMORE SCE · MARIE + ET SCI · PETRI (1).

(1) *Bulletin Monumental*, t. XLVI, 1880, p. 849, avec photo-

Ainsi ce reliquaire fut exécuté par l'ordre de l'abbé Mommole pour l'amour de la sainte Vierge et de saint Pierre. Il n'est pas inutile de remarquer que l'abbaye de Fleury, dont saint Mommole fut le deuxième abbé, possédait primitivement deux églises, l'une dédiée à saint Pierre et l'autre à la Vierge Marie, ce qui explique la dévotion du donateur et les termes de l'inscription.

La date du reliquaire étant subordonnée à l'époque où a vécu l'abbé Mommole, il est nécessaire de donner ici un résumé de sa vie et de discuter les dates qui le concernent, en montrant que des contradictions dans sa chronologie, fournies par un monument authentique dont nous parlerons plus loin, doivent faire reculer de près de quarante ans l'époque généralement admise pour sa mort, et par conséquent reporter l'exécution du reliquaire dans la première moitié du VIIe siècle, ou obligent à reconnaître une assez longue durée au règne d'un roi mérovingien auquel les historiens n'ont accordé qu'une existence éphémère. Voici, d'après M. l'abbé Rocher, les événements principaux de la vie de saint Mommole et les dates qui s'y rapportent.

L'abbaye de Fleury fut fondée après 640 par un abbé de Saint-Aignan, nommé Léodebold, dans le lieu de *Floriacum,* qu'il avait obtenu par échange du roi Clovis II. Le premier abbé de Fleury, Rigomaire, aurait été installé en 653 et serait mort en 658. Mommole lui succéda. Le nouvel abbé, comprenant que la

gravures des deux faces du reliquaire. Compte-rendu des « Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais », d'Edmond Michel.

possession des reliques de saint Benoît serait pour son monastère une source de grandeur, envoya en Italie un moine, nommé Aigulphe, qui parvint à dérober aux ruines du Mont-Cassin les restes de saint Benoît et de sainte Scholastique, sa sœur, et les rapporta non sans péripéties à Fleury, où le corps de saint Benoît repose encore. La date de cet événement serait 655 d'après D. Chazal, 653 d'après Mabillon ; les Bénédictins de Fleury acceptaient celle de 660. Aigulphe, devenu abbé de Lérins, aurait été martyrisé par ses moines en 668. Mommole, après une vie de sainteté, mourut à Bordeaux, en allant fonder une abbaye à La Réole, et y fut enseveli, en 679, dans l'église de l'abbaye de Sainte-Croix. Par conséquent saint Mommole aurait été abbé de Fleury de 658 à 679.

Remarquons tout d'abord que, si Mommole n'a succédé à Rigomaire qu'en 658, il est impossible qu'il ait pu faire faire la translation des reliques de saint Benoît en 655 ou en 653. La date de 660 nous paraît aussi sujette à caution, car l'inscription placée sous la châsse de saint Benoît qui la fournit, dit que ce grand événement eut lieu sous le règne de Clovis II, fils de Dagobert ; or, Clovis II était mort dès 656, et il n'y avait pas de Clovis régnant en 660. La date de la mort d'Aigulphe n'est pas plus certaine. Moréri rapporte qu'Ebroïn punit en 661 les assassins d'Aigulphe, et Baronius place cette mort en 644, tandis que la Passion de saint Aigulphe la met au 3 septembre 676 ou 677.

Un monument authentique, mais dont l'interprétation a varié d'après tous ceux qui s'en sont occupés, devrait permettre, d'après les données actuelles de l'histoire, de fixer de la manière la plus certaine la date de la mort de saint Mommole. Nous avons vu

que saint Mommole était mort à Bordeaux et avait été enseveli dans l'église Sainte-Croix. Un docte archéologue bordelais du siècle dernier, l'abbé Venuti, dans un livre intitulé *Dissertation sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux*, rapporte que « parmi « plusieurs monuments de l'antiquité (de l'église « Sainte-Croix), l'on y voit une épitaphe gravée sur « une table de marbre qui est appliquée à un pilier de « l'église, elle est conçue en ces termes » :

✠ HIC REQVIECET BONE·
RECORDATIONES·HVM
LIS·XPI·MOMMOLENVS
QVI VIXIT ANNVS PLS·SEPTVA
GENTA·APVD· QVEM· NVL
LVS·FVIT·DOLVS·MALVS
QVI·FVIT·SENE·IRA IOCVNDVS
HOC·EST·ACCEPIT·TRANSITVM·SVB
DIAE·VI·IDVS·AGVSTAS·VBI FECIT AGVSTA
DIES·SEPTE·ANNO V·REGNVM DOMNI
NOST· CHLODOVEI·REG·

✠ *Ici repose de bonne mémoire l'humble serviteur du Christ Mommole, qui vécut environ soixante-dix ans, chez lequel il n'y eut aucune mauvaise foi, qui*

fut sans colère, enjoué. Voici qu'il opéra son passage (à l'éternité) *le sixième jour des Ides d'août, après sept jours de maladie, la cinquième année du règne de notre seigneur le roi Clovis.*

Cette inscription faisait partie du tombeau du saint, qui était jadis placé au milieu de l'église, sur quatre colonnettes ; elle a disparu pendant la Révolution, mais le fac-simile qu'en donne fort heureusement l'abbé Venuti, la forme carrée des C et des O, les E remplaçant les I, la longueur de la haste des Q, des P et des R, le mélange des petites lettres et des capitales, les rares abrévations, le sigle que l'on peut traduire par PLUS MINUS, signes caractéristiques de l'épigraphie du VIIe siècle, sont des témoignages certains d'une authenticité qui n'a pas encore été contestée. Cette épitaphe est reproduite dans l'ouvrage de M. l'abbé Rocher « corrigée, dit-il, d'après les *Annales Bénédictines* ». Ces corrections, en altérant le texte original, pourraient inspirer des doutes sur son antiquité, aussi la transcrivons-nous ici d'après l'abbé Venuti. Le personnage mentionné dans l'épitaphe de Sainte-Croix ne peut être que l'abbé de Fleury, car on lit dans un ancien martyrologe de Saint-Benoît-sur-Loire : « VI idus augusti Burdigalis depositio sancti Mommolis abbati ».

Ce qui nous intéresse dans cette épitaphe c'est la date de la mort de saint Mommole : 8 août de la cinquième année du règne du roi Clovis. Quel est ce Clovis ? On ne peut s'arrêter qu'à deux rois de ce nom ; Clovis II, qui régna de 638 à 656, et Clovis III, de 692 à 696. Certains auteurs affirment que Clovis III ne régna que quatre ans, d'autres admettent qu'il put commencer sa cinquième année. Mais, en acceptant

cette hypothèse, la date du 8 août ne permet cependant pas de faire durer son règne jusqu'à la mort de saint Mommole. En effet, c'est seulement en 696 qu'aurait pu commencer cette cinquième année ; or, comme le fait observer le P. Theiner dans ses commentaires de Baronius, son successeur Sigebert se déclarait, le 23 mars 699, dans la cinquième année de son règne. Il était donc déjà roi le 23 mars 696 et *a fortiori* le 8 août. Les termes de l'épitaphe ne peuvent s'appliquer qu'à Clovis II, qui se trouvait dans la cinquième année de son règne en 643. Saint Mommole est donc mort le 8 août 643.

Malgré une preuve aussi formelle, aucun des nombreux auteurs qui ont traité la question n'a admis cette date parce qu'elle détruit la chronologie, dont nous avons déjà montré l'incertitude, des événements auxquels saint Mommole a été mêlé. Mabillon, dans une lettre à l'abbé Venuti, reconnaissait l'embarras que lui causait l'épitaphe de Sainte-Croix, et il en arrivait même à tourner la difficulté en y remplaçant le nom de *Chlodovei* par celui de *Theodorici*. Plus tard il rectifia cette erreur, tout en maintenant la mort de saint Mommole à l'année 679; J. d'Arnal, dans son *Narré de la vie de monseigneur saint Mommolin*, la reculait à 664, l'abbé Venuti, malgré ses calculs sur l'inscription, à 653, le chanoine Lopès à 652, sans qu'aucun de ces auteurs tînt compte du seul document authentique qui pût intervenir dans la fixation de la date.

Nous-même devons reconnaître, en dépit de l'évidence du texte, que, même en acceptant la date extrême de 630 pour la fondation de l'abbaye de Fleury, laquelle date est celle où *Floriacum* cessa de faire

partie du domaine royal, il est impossible d'intercaler entre 640 et 643 le premier abbé Rigomaire, la translation des reliques de saint Benoît et d'autres événements de la vie de saint Mommole. On s'accorde en général à placer la fondation de Fleury à 651 ou 653, des documents respectables établissent que Rigomaire fut abbé pendant cinq ans, et on lit dans deux listes anciennes des abbés de Fleury que saint Mommole le demeura pendant trente ans : « Inter hos triginta annos, translatio corporis sancti Benedicti facta est ».

Il en résulte qu'il faut reculer considérablement la date de la fondation de Fleury, ce qui ne paraît pas possible, ou que saint Mommole n'est pas mort en 643, et alors, que devient l'épitaphe ? Ce dilemme étant sans issue, le seul moyen d'en sortir serait de trouver un roi Clovis ayant régné cinq ans et dont la vie pût concorder avec la chronologie de saint Mommole. Mabillon y avait songé et, comme le rapporte l'abbé Venuti, s'était demandé s'il ne pourrait pas être question dans l'épitaphe de saint Mommole de ce soi-disant fils de Clotaire qu'Ebroïn promena pendant quelques mois sous le nom de Clovis pour s'attirer des partisans, et qu'il fit disparaître après son triomphe sur Thierry III et saint Léger. L'histoire n'a jamais considéré comme faisant partie de la suite de nos rois ce personnage éphémère dont la royauté nominale n'avait pu durer plus d'une ou deux années ; mais voici que M. Grellet-Balguerie (1), dans une brochure bourrée de dates et de faits, a entrepris de restituer à cet inconnu, qui semblait seulement un hochet aux mains du

(1) *Histoire de Clovis III, nouveau roi de France, 672 ou 673 à 677-678*, par M. Ch. Grellet-Balguerie. Orléans, Ernest Colas, 1882.

puissant maire du Palais, une illustre origine, une chancellerie et un règne d'au moins cinq ans de durée.

Le livre de M. Grellet-Balguerie n'est en réalité que la table des matières d'un ouvrage beaucoup plus important, un programme, comme il le définit lui-même, dont il faut attendre autre chose que des en-têtes de chapitres pour pouvoir apprécier la valeur historique; cependant des notes nombreuses et plusieurs articles détachés contiennent un certain nombre de faits et de documents nouveaux ou différemment interprétés, des extraits d'auteurs, réunis avec une grande érudition et beaucoup de sagacité, dont l'ensemble donne à sa thèse une très sérieuse consistance. Nous n'entreprendrons pas de les analyser. Qu'il nous suffise de dire qu'Ebroïn, au lieu de faire servir un inconnu à ses projets ambitieux, serait allé chercher en Austrasie un enfant du nom de Clovis, fils du roi Dagobert II, et régnant déjà sur une partie de l'Austrasie depuis 672 ou 673, qu'il l'aurait fait proclamer roi de Neustrie, où il aurait régné jusqu'en 678. Sous son règne se placeraient un diplôme de l'abbaye de Stavelot, la charte de Leotheria, que l'on rapporte au Clovis, fils de Thierry, et surtout la translation des reliques de saint Benoît par saint Aigulphe, ainsi que la mort du pieux abbé, en 677, et celle de saint Mommole. D. Chamard, dans un travail considérable sur la translation des reliques de saint Benoît, a récemment admis la date de 672, et nombre d'auteurs anciens avaient fixé la même date; mais, comme il était nécessaire de placer cet événement sous le règne d'un roi Clovis et qu'il fallait descendre jusqu'à Clovis II, il n'avait pas paru possible de l'accepter et on était tombé dans les anachronismes que nous avons signalés:

M. Grellet-Balguerie, en faisant du Clovis d'Ebroïn un roi véritable et en attribuant à son règne une durée d'au moins cinq ans, donne à l'épitaphe de saint Mommole une explication toute naturelle et permet d'éviter toutes les contradictions. La chronologie est respectée et confirmée. L'abbaye de Fleury, fondée en 653, voit son premier abbé la gouverner pendant cinq ans jusqu'en 658, Mommole lui succède et meurt trente ans après, en 678, à Bordeaux, qui faisait partie de la Neustrie, sous la cinquième année du règne de son roi Clovis.

Ce curieux problème historique nous a conduit bien loin de la châsse de saint Mommole, mais il nous a permis de préciser l'époque de son exécution, qui se trouve comprise entre 658 et 678.

Tout grossier qu'il soit, ce reliquaire offre dans son décor une particularité qui le distingue de la plupart des objets exécutés dans cette période. C'est la représentation de figures humaines. Les tresses, les torsades, les entrelacs, le réseau avec sa décoration géométrique, sont les motifs que nous retrouvons aussi bien sur la châsse de saint Mommole que sur d'autres monuments plus ou moins contemporains et dont ils sont une caractéristique, depuis les bijoux barbares jusqu'au XI[e] siècle. Il en est autrement des horribles bonshommes qui s'étalent sur les pentes du toit et sur l'un des petits côtés. Celui-ci est peut-être moins informe que les autres : il représente un personnage debout, les mains élevées de chaque côté de la tête, vêtu d'un jupon court. Est-ce le Christ bénissant (1), ou saint Benoit,

(1) M. Palustre n'admettait pas cette représentation du Christ et pensait que cette figure était celle du prince des

comme nous le fait observer le P. Hugues ? Il n'a pas de bouche, ainsi qu'on peut le constater sur la photographie, ce qui peut symboliser avec les mains élevées le surnom de saint Benoît, père du silence et de la prière. Il est moins facile encore de deviner ce que représentent les douze figures du toit. Leur nombre peut plaider en faveur des apôtres, quoique la façon dont leur corps se divise comme en deux nageoires puisse plutôt désigner des anges avec leurs ailes (1) ; nous croyons pourtant que l'intention de l'auteur de cette œuvre barbare était de donner plus d'importance à l'un des personnages du milieu de chaque face. Cela est sensible surtout du côté de l'inscription. On ne peut nier que la quatrième figure à partir de gauche n'ait une coiffure beaucoup plus compliquée que ses voisines et ne semble vêtue d'un manteau retombant des épaules en longs plis ornés de lignes de trous frappés au poinçon. Sur la face dont nous donnons la reproduction, le personnage placé à côté de celui qui tient une épée provoque la même observation, mais avec un costume moins riche. Les bras de ces deux figures

Apôtres, et motivait sa préférence sur la dévotion particulière que saint Mommole portait à saint Pierre et qu'attestait l'inscription du reliquaire.

(1) Cette dernière opinion était celle de M. Palustre : « Dans les étranges figures alignées de chaque côté sur les rampants du toit, écrivait-il, faut-il voir, avec M. l'abbé Rocher et M. Michel, une représentation des douze apôtres ? L'idée, croyons-nous, vient du R. P. Martin, qui plaçait encore aux deux extrémités la sainte Vierge et Jésus-Christ. Eh bien ! n'en déplaise au savant critique que nous venons de nommer, tous ces monstres, dans l'intention de l'artiste mérovingien, semblent être appelés, avec plus de vraisemblance, à nous donner l'idée d'une série d'anges Tous ont incontestablement des ailes, ce qui suffit à les désigner ».

ne sont pas apparents, tandis que toutes les autres, qui paraissent leur faire cortège, ont les bras repliés sur la poitrine où ils semblent retenir quelqu'attribut informe, ou élèvent la main gauche en l'air. Nous estimons que les personnages du milieu pourraient figurer saint Pierre et la Vierge, en l'honneur desquels fut fait le reliquaire, accompagnés d'anges parmi lesquels saint Michel portant son glaive.

Au surplus nous avouons ne nous attacher que mémédiocrement à l'explication de ces sujets barbares. Pour nous le véritable intérêt du reliquaire réside dans sa technique plus que dans son iconographie ; dans la façon dont sont obtenues ces figures au moyen de traits repoussés en creux au poinçon, de manière que les reliefs sont rendus par les parties profondes, qui simulent parfois un perlage en relief ou en creux ; procédé de décoration que nous avons également constaté sur de curieux bas-reliefs en pierre d'une époque assez rapprochée ; dans le dessin de ces personnages qui, sauf les visages, paraissent calqués les uns sur les autres, aux têtes énormes, aux membres grêles, aux proportions informes ; dans l'emploi des tresses que nous trouvons partout sur les monuments antérieurs à l'an mil et qui déjà se montrent ici avec les torsades ; enfin dans l'aspect général de l'objet, proche parent des monnaies barbares, mais absolument dénué de tout motif emprunté à l'antiquité classique, quelque dégénéré soit-il, et qui montre mieux que tous les discours à quel point était tombé l'art à une époque où l'abbé d'un des monastères les plus importants de France, non seulement se contentait d'un tel objet, mais voulait conserver par une inscription qu'il y faisait graver le souvenir de sa munificence.

XII.

NOTES HISTORIQUES

SUR LE

Musée d'Orléans

(Ancien Hôtel-de-Ville)

Par M. L. JARRY.

Messieurs, je me suis engagé bien témérairement à venir vous parler de notre ancien Hôtel-de-Ville. En effet, amateurs passionnés des choses du passé, vous n'avez pas besoin de guide pour apprécier les beautés de ce monument, fort compromis, du reste, par l'irréparable outrage du temps et des hommes. Et, maîtres en archéologie, c'est à vous qu'il appartient de déterminer scientifiquement les époques où ont été construites notre tour de ville, et surtout la remarquable façade sur la rue Sainte-Catherine, les seuls points dignes de retenir l'attention.

Aussi me bornerai-je à vous présenter, à titre d'information, quelques notes historiques extraites de nos archives municipales et de vieux registres de no-

taires. Je sais qu'en pareille matière il ne faut pas s'appuyer exclusivement sur des textes. Ils permettent cependant ici de choisir un moyen terme entre deux opinions contradictoires. Celles-ci furent émises, à un assez long intervalle, par deux membres distingués de de notre Société archéologique, M. de Buzonnière, l'écrivain bien connu de l'*Histoire architecturale de la ville d'Orléans* (1), et M. Imbault, architecte, auteur d'une notice intitulée : *Façade occidentale de l'ancien Hôtel-de-Ville d'Orléans* (2). Nous les retrouverons dans un instant.

Aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire de notre ville, on voit l'administration municipale changer quatre fois de résidence. Elle passe du Châtelet dans une chambre louée par le prieur de Saint-Samson, s'installe à l'époque du siège des Anglais dans l'Hôtel des Créneaux, et prend enfin possession de l'Hôtel Groslot qui paraît devoir rester sa demeure définitive. Les tribunaux, chassés du Châtelet à la Révolution et transférés à l'Hôtel des Créneaux, le quittaient à leur tour, en 1823, pour le palais qu'on venait d'édifier dans la rue de la Bretonnerie, laissant la place à ces musées dont notre ville a quelque droit d'être fière.

Ne nous attardons pas trop au Châtelet, dont nous venons de voir disparaître les derniers restes pour la construction des grands marchés. Dès l'origine probablement, du moins au cours du XIV[e] siècle, la « Cham-

(1) 2 vol. in-8°, 1849. Paris, V. Didron, et Orléans, tous les libraires.

(2) T. XV des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, in-8°, 1876.

bre des bourgeois » y était située dans une tour de la conciergerie ou prison (1). C'était, il faut en convenir, un voisinage assez dangereux, à cause de la facilité qu'il offrait de faire passer les procureurs de la ville d'un local dans l'autre. Le fait se présenta plusieurs fois, à la suite de refus, ou seulement de résistance, dans l'intérêt de la ville, aux exigences des officiers royaux ou ducaux. Aussi les procureurs s'empressèrent-ils de décliner la redoutable hospitalité de la Conciergerie du Châtelet.

Notre premier compte de ville, celui de 1391, montre qu'ils demandèrent un asile plus calme au prieur de Saint-Samson (2), et que celui-ci leur donnait à bail une « Chambre pour converser ». Orléans avait fait retour au domaine royal en 1375; mais Charles VI allait de nouveau l'en détacher, le 4 juin 1392, pour y constituer un apanage, au titre de Duché-Pairie, en faveur de son jeune frère Louis, la future victime de Jean sans Peur (3). Les luttes politiques des maisons de Bourgogne et d'Orléans ramènent l'invasion anglaise, et c'est à la veille du siège que la ville devient locataire de l'Hôtel des Créneaux, dans la rue Sainte-Catherine. On lit, en effet, dans le Compte de Commune de 1427-1428: « Les Créneaux où à présent est l'Ostel de la Ville ». La propriété en est complètement acquise en 1443, et à une organisation provisoire et précaire, nous allons voir succéder une installation définitive.

(1) *Mémoire de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XII. *Le Châtelet d'Orléans au XVe siècle et la librairie de Charles d'Orléans en 1455*, par L. Jarry.

(2) Prieuré transformé au XVIIe siècle en un collège de Jésuites; c'est aujourd'hui le Lycée.

(3) *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, par E. Jarry, 1889, in-8°, p. 89.

Naturellement, on voulut ériger d'abord une tour de ville ou beffroi, le symbole alors adopté de l'autorité municipale. Le marché pour la construction fut passé en 1448 avec Colin Galier, un habile architecte qui avait relevé déjà le fort des Tourelles, ruiné par les assauts successifs, et dirigé, pour le compte de la ville, beaucoup d'autres travaux importants. Le mur de la première enceinte, flanqué d'une tourelle, traversait la propriété nouvellement acquise. On tira parti de cette disposition pour construire de biais, sur l'emplacement d'un pan démoli de la muraille, l'édifice quadrangulaire que nous voyons encore aujourd'hui ; il se trouva cantonné sur l'une de ses faces par la tourelle conservée et surélevée.

Une grande activité fut déployée, en cette circonstance, puisque, dans la même année 1448 où fut signé le marché, Jean Le Page et Antoine de Bruxelles sculptent déjà différentes armoiries et des personnages dans l'escalier de la tour (1). Elle semble avoir été terminée, peu après, car on la couvre en 1449 (2). La construction fut totalement achevée en 1453 (3).

D'ailleurs l'architecture de l'édifice est sobre et ses retraits, habilement espacés dans toute la hauteur, donnent à l'ensemble de la grâce et quelque légèreté. La décoration ne commence guère qu'au dernier étage avec l'encadrement des fenêtres à arc brisé, au nombre de deux sur les façades nord, est, sud, et de trois

(1) Arch. munic. Forteresse, 1447-48.

(2) Est-ce d'elle qu'il s'agit dans un extrait du chanoine Dubois pour 1448 : « la tour neuve faicte du cousté de Mme de Courraze » ? Mss. de la Bibl. d'Orléans, t. III, p. 96.

(3) M. Imbault prend à tort cette date pour celle du commencement des travaux.

sur celle de l'ouest, séparées par des colonnettes prismatiques à pinacles, et avec les contreforts des angles et la corniche ornée de gargouilles. La tourelle, sur son dernier étage octogone, reproduit le dessin et la disposition des fenêtres de la tour.

Celle-ci reçut une terrasse en plomb sur laquelle Gilet Bataille édifia un clocher en bois recouvert aussi de plomb, éclairé sur chaque face par deux fenêtres, et destiné à recevoir l'horloge (1). Celle-ci fut faite par Jean Menin, de Chartres, et Louis Carrel, de Moulins, et se trouve maintenant dans l'église St-Laurent (2). Les auteurs des *Essais historiques sur Orléans* (3) attribuent à tort la façon de la cloche à ce Louis Carrel. Voici l'histoire authentique de nos cloches:

Le 3 mars 1454, l'orléanais Robin Boyvin passait marché avec la ville pour la fonte de la grosse cloche et des quatre petites, destinées à sonner les demies et les quarts, et qu'on nommait les quatre cloches « des appeaulx de l'orloige ». Un notaire, Jean de Recouin, écrivait les « dictiez » de ces quatre cloches. Ceux de vous, Messieurs, qui ont fait l'ascension de l'escalier du Beffroi, en ont pu voir deux, toujours à la même place depuis 1454. Les noms des deux saints évêques, Euverte (4) et Aignan (5), qui leur furent

(1) Compte de forteresse, 1453-54.

(2) *Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans*, par Edmond Michel, p. 133, in-4°, 1885.

(3) Polluche et Beauvais de Préau.

(4) ✝ Evurtre fu nòme et fait en l'année mil CCCC cinquante et quatre que parfait fut lorloge et mis cy dedens.

(5) ✝ L'an mil CCCC cinquante
Et quatre fu nômé Aignan
Fondu et fait par bon entente
Sans y frapper coup de meignan.

donnés jadis, leur portent encore bonheur. Elles mesurent 0m 50 de hauteur, 0m 64 et 0m 68 de diamètre et portent six anses, qui figurent une griffe et une tête de lion.

La fonte de la grosse cloche suscita plus de péripéties. On l'avait mise en place, non sans peine, et d'habiles tailleurs de pierres et sculpteurs, Colin Galier, Pierre et Jean Chauvin, Robin Francart, réparaient déjà les dégâts causés par cette opération, lorsqu'on s'aperçut, un peu tard, que la cloche n'était pas acceptable. Sur l'avis d'Étienne Bouchart, saintier de Tours, il fallut la remettre au creuset. Un nouveau marché fut signé la veille de Pâques 1458, avec Nicolas Chastellain, fondeur parisien, mais le règlement n'eut pas lieu sans contestation. Le 18 juin suivant, le concessionnaire et son associé Guillaume Bouchard d'Orléans, s'engagent à refondre leur cloche dans un délai de deux ans, si elle se rompt ou ne rend pas un son convenable, à cause de prétendues malfaçons « aux ances et au cervel (1) ».

Cette cloche portait le joli nom de Cœur-de-Lys, que lui avait donné le connétable de Richemont ; il fut transmis à sa remplaçante de juillet 1674, celle que nous entendons aujourd'hui, et dont la légende confirme le détail qui vient d'être rapporté (2). Sur ses flancs ont été modelés en relief, par Martin Bidou, une fleur-de-lys au naturel, issant d'un Cœur-de-Lys, avec cette gracieuse légende : *Hoc vernant lilia corde*, et

(1) Minutes de M. Gillet, notaire à Orléans.

(2) Edm. Michel lit 1438, au lieu de 1458, date fournie par les registres de M. Gillet. — Cf. *Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans*, p. 132.

trois médaillons contenant : une croix entourée d'une couronne, un profil de la Vierge et l'écu de la ville d'Orléans, dans une autre couronne. Ce dernier a été mutilé au ciseau.

Le beffroi servait de piédestal à une haute statue de Saint-Michel en plomb, descendue et reposée plusieurs fois à cause du mauvais état de la charpente ; elle fut enlevée dans le courant du siècle dernier et remplacée, sans profit pour l'art, par les bras démesurés d'un télégraphe aérien.

En ce qui concerne la belle façade occidentale de l'Hôtel des Créneaux, les anciens historiens orléanais sont unanimes à fixer l'année 1498 comme l'époque de sa construction, sans préciser, ce qui serait important, si c'est la date du commencement ou de l'achèvement des travaux. Cette négligence laisse le champ libre à toutes les conjectures. Ici, nous trouvons en présence, avec exagération de part et d'autre, les deux systèmes divergents sur l'épanouissement de la Renaissance dans notre contrée.

M. de Buzonnière, un esprit délicat, dont la froideur apparente cachait une vive imagination, s'est enthousiasmé, des premiers, pour la théorie réactionnaire à toute influence italienne. Il faut convenir pourtant que ses préférences nationales l'entraînent parfois bien loin. Illusionné sur la portée de quelques-uns des extraits d'archives que nous venons de citer, il s'est persuadé que l'ensemble des travaux de l'Hôtel des Créneaux ne formait qu'un bloc. Viart en aurait conçu d'un seul jet et arrêté le plan total dès 1444, et 1498 aurait été le terme du complet achèvement. Il s'étonne autant de trouver Viart en avance considérable, que Galier très en retard, sur le style et l'art contemporains.

Presque tout est à reprendre, croyons-nous, dans cette conception ; et vous aurez fait, Messieurs, la juste part des appréciations de M de Buzonnière. Plus complètement informé, il n'aurait pas jugé Colin Galier aussi rétrograde, ni Pierre Viart aussi novateur qu'il les suppose.

Élève de l'école des Beaux-Arts, M. Imbault professe une opinion diamétralement opposée, en ce qui concerne la construction de la façade du Musée. Plus jeune pourtant que M. de Buzonnière, son esprit restait encore imbu des tendances absolues de l'enseignement officiel, au temps où il fréquentait l'École. On y préconisait alors, vous le savez, non pas seulement l'influence, mais la domination italienne sur toutes les branches de l'art français, au déclin du style gothique. Il nous semble qu'on est bien revenu de cette sympathie excessive.

M. Imbault estime, avec raison, puisque les comptes de forteresse, de 1443 à 1498, fournissent seulement des dépenses d'entretien pour la maison de ville, qu'il n'y eut dans cet intervalle aucune construction nouvelle de quelque importance. Mais il tient à tort, croyons-nous, la date de 1498 comme non avenue, et s'appuie uniquement sur des considérations artistiques tirées du style et des détails de l'architecture et de la sculpture. Il ne veut voir, dans cette façade de l'Hôtel des Créneaux, qu'une œuvre imitée de la Renaissance italienne « dans toute sa puissance et son étude avancée ».

Il nous semble que M. Imbault se laisse entraîner, à son tour, par le désir de donner à tout l'édifice la date de construction de la balustrade supérieure. Il est vrai qu'il venait de la reconstituer avec talent sur des fragments de pilastres retrouvés dans une maison voisine et portant la lettre H ; c'était, pense-t-il, l'ini-

tiale du nom de Henri, duc d'Orléans, plus tard Henri II, né en 1518 (1). Cette balustrade doit marquer, au contraire, le parachèvement des travaux. Et même, certains motifs qu'il serait trop long d'exposer ici, pourraient la faire regarder comme plus récente.

En tout cas, la vérité doit se rencontrer, pensons-nous, dans un terme moyen entre les opinions inconciliables de MM. de Buzonnière et Imbault.

L'année 1498 est celle où Louis II, duc d'Orléans, monta sur le trône sous le nom de Louis XII. Il est raisonnable de croire que le prince aura voulu doter la capitale de son apanage, à titre de souvenir ou comme don de joyeux avènement, d'un Hôtel-de-Ville que nous admirons encore, et de grandes écoles que nous regrettons toujours. Cette date de 1498, fournie par nos historiens, serait donc, non le terme de la construction, mais un simple point de départ, et rien n'y contredit.

En effet, autour de cette année, c'est-à-dire en 1494, 1504 et 1509, la ville fait diverses acquisitions de maisons, pour être jointes, disent les actes, à l'Hôtel-de-Ville (2). Et d'ailleurs la fin des travaux de la façade est précisée par un texte positif, que nous rencontrons dans le compte de forteresse des années 1513-1515. En voici la mention (3) : « une bauche de pavé faite devant le corps neuf de la maison de ladite ville ».

Le monument appartient donc, non à l'époque de Charles VII, on encore de François Ier, comme le voudraient MM. de Buzonnière ou Imbault ; mais à celle de

(1) Il fut duc d'Orléans jusqu'en 1536, année où il devint dauphin par la mort de son frère aîné François.

(2) Arch. munic. d'Orléans, inventaire de Lemaître, cote 30.

(3) J. de Contes, receveur, f° 24 v°.

Louis XII. Au surplus les détails d'architecture et de sculpture correspondent bien au style de ce temps. C'est, à notre avis, un travail du commencement de la Renaissance française, et qui se rattache encore à l'art gothique par les dais qui couvrent les cinq niches du premier étage. La corniche tout entière a été copiée pour l'Hôtel-de-Ville de Beaugency ; car celui-ci est certainement plus récent, puisqu'on y sculpte la salamandre.

Nous laissons provisoirement à Viart l'honneur d'avoir édifié ces deux charmantes constructions. Il y aurait là probablement bien à redire, mais nos recherches sont incomplètes sur ce point.

Le musée d'Orléans est donc une œuvre des plus intéressantes de l'École des bords de la Loire, pour employer un terme généralement usité ; celui d'École Orléanaise, bien qu'un peu restreint à la vérité, nous plairait davantage. Vous en avez rencontré d'autres, Messieurs, dans quelques-unes de nos anciennes maisons, dans les meubles merveilleux de notre musée historique, dans les chapelles de Sainte-Barbe et de Saint-Jacques de Cléry, construites, elles aussi, à la limite des règnes de Louis XII et de François I[er]. Vous vous rappellerez, en visitant Chambord, que c'est François de Pontbriant, fondateur avec son frère le doyen Gilles, de cette chapelle Saint-Jacques de Cléry, qui fut chargé, non pas, comme on l'a dit, en 1523 ou 1526, mais bien en 1519, de diriger les travaux de la royale demeure ; et qu'il y conduisit les Sourdeau et les Gobereau, des artistes de pur sang français, qu'il connaissait bien pour les avoir employés à Loches et à Cléry (1).

(1) *Documents inédits servant à déterminer la date de la*

Vous pourrez juger que, si nos rois visitèrent souvent l'Italie et en avaient déjà ramené des chefs-d'œuvre, des curiosités, et quelques ouvriers spéciaux, nos artistes provinciaux gardaient soigneusement leur style et leur indépendance à l'époque où s'édifièrent les monuments dont il vient d'être parlé. L'heure de l'asservissement à la Renaissance italienne n'avait pas encore sonné pour nous.

Encore un mot et j'ai fini.

Nos échevins du XVI[e] siècle avaient placé devant leur Hôtel-de-Ville, en manière de Palladium, une représentation de la Pucelle. Nous venons d'en retrouver l'unique souvenir dans la minute d'un compte de ville pour 1542, conservé dans les archives d'un notaire d'Orléans (1). Il y est attribué une somme minime de 20 sous à François Marchant, imagier d'Orléans, « pour avoir remastiqué le visage de la Pucelle estant « sur un pillier du cail estant au devant de l'ostel de la « maison de la communauté de ceste ville d'Orléans, « qui estoit rompu ». Ce texte ne laisse aucun doute ; mais il ne nous apprend rien sur l'auteur primitif, la nature et la matière du monument, ni sur sa date. Quant à l'imagier François Marchant, c'est un de nos premiers sculpteurs de la Renaissance, dont les œuvres se conservent à Notre-Dame et à Saint-Père de Chartres, au musée de la même ville et à l'École des Beaux-Arts de Paris, enfin au tombeau de François I[er] à Saint-Denis,

construction et le nom des premiers architectes de Chambord, par L. Jarry, t. XXII des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, et *Réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1887.

(1) Étude de M. Garapin.

où M. de Mély lui attribue la statue de la reine Claude de France, d'un caractère si réaliste (1).

Ce monument éphémère aura péri, sans doute, dans la tourmente des guerres religieuses ; et peut-être trouvez-vous qu'il reste encore assez d'images de Jeanne d'Arc dans la ville d'Orléans. Ce qui nous plaît, à nous Orléanais, dans cet hommage municipal et spontané à la libératrice, c'est que, sans connaître cet antécédent, ce fait caché dans la poussière des vieux registres, à plus de 300 ans de distance, d'autres échevins inaugurant naguères un autre Hôtel-de-Ville, notre vieille maison des Groslot, rajeunie et transformée, ont placé au seuil de l'escalier que dominent les cariatides attribuées à Jean Goujon, quoi ? une touchante statuette de Jeanne d'Arc, celle de la princesse Marie d'Orléans. Les sentiments généreux ont donc aussi leur atavisme ! Tant est ferme, chez nous, la fidélité du souvenir, vivace la reconnaissance, ardente la piété pour Jeanne. Les hommes passent, les temps changent : Jeanne d'Arc reste et restera toujours.

(1) *Réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements*, onzième session, 1887.

EXCURSION

A BLOIS, CHAMBORD

CHEVERNY, BEAUREGARD ET AMBOISE

(*29 et 30 Juin*)

Les deux dernières journées du Congrès ont été consacrées à une excursion à Blois et aux châteaux les plus célèbres des environs.

A leur arrivée à Blois, les membres du Congrès ont été reçus par MM. de La Vallière et Ludovic Guignard, qui avaient bien voulu se charger d'organiser cette excursion, et où M. Palustre a consenti à nous servir de guide dans ces monuments qu'il a décrits avec tant d'autorité et qu'il possède si bien.

Un groupe nombreux de membres de la Société archéologique de Touraine, dont M. Palustre est le président, avait répondu à l'invitation du président du Congrès et était venu prendre part à notre visite de Blois et à notre excursion à Chambord.

Notre visite a commencé par le château de Blois, dont nous avons pu ainsi étudier et admirer les différentes parties, trop connues pour qu'il soit nécessaire de les décrire, et dont l'historique demanderait une place plus considérable que celle dont nous pouvons

disposer. Nous renverrons ceux de nos confrères qui voudraient faire des recherches au sujet de ces monuments, aux nombreuses monographies publiées depuis un demi-siècle et, en dernier lieu, aux articles fort étendus que M. Palustre a consacrés aux châteaux de Blois, de Chambord et d'Amboise, dans la belle publication de *La France artistique et monumentale*.

Après la visite du château et de ses abords, nous nous sommes réunis pour déjeuner dans la grande salle de l'Hôtel de France, à peine assez vaste pour contenir les membres du Congrès et ceux de la Société archéologique de Touraine. Inutile d'ajouter qu'à la fin du repas des toasts ont été portés aux membres des deux Sociétés et aux organisateurs de l'excursion.

Les excursionnistes prennent place dans de nombreuses voitures et se dirigent vers Chambord.

M. le baron de Traversay, administrateur du domaine, accueille les visiteurs avec la plus grande amabilité et les dirige dans les différentes parties du château, dont la restauration a été poursuivie depuis quelques années avec un grand talent par M. V. Desbois. Grâce aux dépenses considérables qui y ont été faites par LL. AA. RR. le duc de Parme et le comte de Bardi, ce château est aujourd'hui presque complètement restauré ; la lanterne, si connue et popularisée par la belle eau-forte de M. de Rochebrune, a été entièrement restituée.

Avant de quitter le château, les excursionnistes ont trouvé dans une des salles un lunch somptueusement servi auxquels ils ont fait honneur, en regrettant de ne pouvoir remercier M. de Traversay que ses occupations avaient forcé à nous quitter avant la fin de notre visite.

Le retour s'est effectué par la route qui suit les levées de la Loire, ce qui nous a permis de jeter en passant un coup d'œil sur Ménars et les autres châteaux qui bordent les rives du fleuve.

En rentrant à Blois, nous avons visité l'église abbatiale de Saint-Nicolas, sous la conduite de M. Laurand, qui, depuis trente ans, n'a cessé de consacrer tous ses soins à la conservation et à l'embellissement de cet intéressant monument.

Le bel hôtel d'Alluye, récemment acquis par la Compagnie d'Assurances Mutuelles de Loir-et-Cher et restauré par elle avec grand soin, a terminé, avec quelques autres maisons historiques, notre visite des monuments de Blois.

A huit heures et demie du soir, M. le Maire de la ville de Blois, accompagné de ses adjoints, a bien voulu recevoir les membres du Congrès au château, dans la salle de Gaston, où la Société des Sciences et des Lettres de Loir-et-Cher et la Société des Excursions artistiques avaient bien voulu organiser une séance de projections des principaux monuments de la région, sous la direction de M. Mieusement, président de la Société des Excursions artistiques.

A leur arrivée dans la salle où se trouvaient les principaux membres de ces Sociétés, M. le Maire a souhaité la bienvenue aux membres du Congrès et leur a offert des rafraîchissements.

M. de Marsy a remercié la municipalité de son cordial accueil et l'a félicitée du bon entretien de ses monuments. Répondant au toast qui lui avait été porté, il a bu à la prospérité de la ville de Blois et à la conservation de ses merveilles historiques.

On connaît les belles photographies exécutées depuis

de longues années par M. Mieusement pour la Commission des monuments historiques. C'est à cette série que l'habile conférencier a emprunté les diverses vues des monuments des environs qu'il a fait passer devant nos yeux, les châteaux de Blois et de Chambord, ceux de Saint-Agil, du Moulin et de Mur, le portail de l'église de Mesland. etc., y joignant de très curieuses reproductions d'anciennes plaques de daguerréotype, donnant avant leur restauration certaines parties des châteaux de Blois et de Chambord.

M. Mieusement nous a montré ensuite une série de vues de détail de Notre-Dame de Paris prises dans les parties les plus élevées, et a terminé par une suite de vues montrant les échafaudages et les appareils employés par les hardis opérateurs pour exécuter les clichés de ces photographies.

Avant de se séparer, M. le président du Congrès a adressé tous ses remerciements aux membres des sociétés savantes du Blaisois, pour leur aimable réception, ainsi qu'à M. Mieusement.

Le jeudi 30, dès sept heures du matin, nous reprenions nos places dans les voitures afin d'aller visiter Cheverny et Beauregard.

Malgré l'heure matinale, Madame la marquise douairière de Vibraye avait bien voulu nous autoriser à visiter le beau château que fit construire, en 1674, le comte de Cheverny, fils aîné du chancelier de ce nom, et dont La Saussaye a donné une description détaillée dans *Blois et ses environs*. Dans une annexe se trouve la précieuse collection préhistorique recueillie par notre regretté confrère M. le marquis de Vibraye, correspondant de l'Institut, et dans laquelle on remarque de nombreux ossements, provenant des grottes de la val-

lée de la Vézère, sur lesquels sont représentés des sujets gravés.

Moins connu est le château de Beauregard appartenant à M. le comte de Chollet, que nous visitons ensuite, et que reconstruisit, vers 1550, Jean Du Thier, secrétaire d'État sous Henri II. Les bâtiments furent complétés, sous Louis XIV, par le président Ardier. Ce qui attire surtout les curieux à Beauregard c'est la grande galerie qui renferme 363 portraits historiques, d'un mérite artistique fort inégal, mais dont plusieurs ne se trouvent que dans cette collection. Le dallage de cette galerie, formé de carreaux émaillés en bleu sur fond blanc, représente une armée en marche de bataille, du milieu du XVII[e] siècle, et mérite d'appeler particulièrement l'attention.

Dans la partie la plus récente du château se trouvent quelques bons tableaux du XVIII[e] siècle et une série de dessus de porte en grisaille dus au pinceau de Sauvage ou à celui de ses élèves, car le nom de Sauvage est si souvent répété et les œuvres qui lui sont attribuées offrent une telle diversité qu'il nous semble impossible de considérer l'artiste tournaisien à un autre titre qu'à celui de chef d'atelier, comme le fut Rubens.

Nous rentrons pour déjeuner à Blois et prenons le chemin de fer qui nous conduit à Amboise, dernier but de nos excursions. M. Palustre, qui vient de décrire également Amboise dans *La France artistique et monumentale*, veut bien encore se constituer notre guide dans le château, dont la restauration commencée par M. le comte de Paris est malheureusement restée inachevée.

Une visite au Clos-Lucé, où mourut le Primatice et dont Madame de Saint-Bris veut bien nous montrer

les curiosités artistiques, en même temps qu'elle offre très gracieusement un lunch aux congressistes, achève notre visite à Amboise, à la suite de laquelle chacun reprend pour un an le chemin de son logis, en attendant la réunion d'Abbeville à laquelle nous a conviés M. Henri Macqueron, nous promettant, à défaut de châteaux historiques et de cryptes carlovingiennes, des maisons de bois et des églises gothiques.

MARSY.

EXCURSION DANS LE VENDOMOIS

(31 juin et 1er juillet).

Les Congrès ont presque toujours une suite improvisée et qui n'en est pas parfois la partie la moins réussie. C'est ce que ne manqueront pas de dire les confrères, au nombre d'une dizaine, qui, sous la conduite de M. de La Vallière, ont été visiter une partie du Vendômois, ainsi que nous y avait conviés notre inspecteur, M. le marquis de Rochambeau.

En deux journées, ils ont visité Vendôme, Rochambeau. où les attendait une gracieuse hospitalité, les Roches-l'Évêque, Lavardin, Montoire, Troô, Saint-Jacques, Poncé, La Poissonnière, et nombre d'autres localités, décrites avec une verve charmante dans un compte-rendu des plus attrayants publié par M. de La Vallière, dans le *Loir-et-Cher* (1), et que nous aurions été heureux de reproduire, si son étendue n'avait dépassé les limites de l'espace dont nous pouvons disposer.

Mais, en terminant, nous nous ferons l'interprète de nos confrères en remerciant M. de La Vallière et M. le marquis de Rochambeau des deux excellentes journées que, grâce à eux, ils ont passées dans le Vendômois.

M.

(1) Numéros de septembre et octobre 1892.

JULES DE LAURIÈRE

ET

LÉON PALUSTRE

Par M. le comte de MARSY.

La Société française d'Archéologie a été cruellement frappée, dans le cours du mois d'octobre, par la mort de nos confrères Jules de Laurière et Léon Palustre, et nous venons remplir une triste, mais douce mission, en rappelant le souvenir de la vie et des travaux des deux hommes qui, après Arcisse de Caumont, ont le plus contribué au progrès et au développement de notre association.

Le 3 octobre 1894 mourait à Paris, à la suite d'une douloureuse maladie, dont il avait depuis quatre ans ressenti les premières atteintes, Mathieu-Louis-Jules Pasquet du Bousquet de Laurière, secrétaire général de la Société française d'Archéologie, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, correspondant du Comité des travaux historiques, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, officier d'Académie, etc., etc.

Né en 1825 à la Rochefoucauld, Laurière, comme le

rappelait Palustre dans le discours d'adieu que nous reproduisons plus loin, chercha dans l'étude et dans les voyages un adoucissement à la douleur que lui causa la perte d'une compagne tendrement aimée, et les regrets qu'il en éprouva durèrent autant que son existence.

Pendant près de quarante ans, il parcourut la France d'abord, visitant toutes les localités qui présentaient quelque intérêt, puis les principales contrées de l'Europe, une partie de l'Orient, et ces voyages devinrent pour lui une véritable nécessité. Presque chaque année, quittant, soit la Charente qu'habitaient ses neveux, pour lesquels il avait une affection véritablement paternelle, soit cet appartement de la rue des Saints-Pères où il demeura si longtemps, où s'accumulaient ses livres, ses estampages et ses clichés et qui, bien connu des pauvres du quartier qu'il secourait discrètement, était devenu le rendez-vous de nombreux érudits de Paris et de la province, il prenait la route de l'Italie, combinant ses itinéraires de manière à voir chaque fois quelques localités nouvelles. Après l'Italie, ce furent l'Espagne et le Portugal, les îles de la Méditerranée, les Baléares, la Corse, la Sardaigne et la Sicile qu'il explora avec un soin minutieux, rapportant de chacun de ses voyages, des notes, des croquis, des photographies, des estampages (1), qui lui fournissaient au retour le sujet de communications toujours intéressantes.

(1) La famille de Laurière a bien voulu nous confier la mission d'offrir au Comité des travaux historiques et scientifiques, dont notre confrère était correspondant, les estampages réunis par lui, qui prendront ainsi place à côté de ceux de Léon Renier, dans la collection déjà fort riche de textes épigraphiques réunie à la Bibliothèque Mazarine, dans une des annexes de la Bibliothèque du Comité.

En 1873, il partit pour l'Algérie avec son ami M. Antoine Héron de Villefosse, que le Ministre de l'Instruction publique avait chargé d'une mission archéologique, et il apporta à son compagnon un concours des plus utiles, que celui-ci rappela en ces termes à la fin du rapport dans lequel il énumérait les résultats de cette campagne :

« Permettez-moi de vous remercier du compagnon que vous avez bien voulu m'adjoindre : M. de Laurière m'a aidé de ses conseils et de sa bonne amitié ; les plans qu'il a levés à Enchir-Fegousia, à Ksar-Bagaï et à Tébessa seront d'une grande utilité pour ceux qui feront de nouvelles recherches dans ces contrées, et la belle série de photographies exécutées par lui, avec tant de succès, pendant le cours de notre voyage, renferme plusieurs monuments inédits qui pourront maintenant être appréciés et étudiés, comme ils le méritent, par tous les archéologues » (1).

Très simple dans ses goûts, Laurière séjournait souvent une semaine dans quelque auberge de village, y restant tant qu'il avait un monument à étudier, une inscription à découvrir, et sa seule distraction était alors d'écrire à ses amis des lettres dans lesquelles il mêlait à l'annonce de ses découvertes des impressions humoristiques qui feraient de sa correspondance, si elle était publiée, un ensemble de récits de voyages qui pourrait être comparé à ceux de Mérimée et de Saulcy.

(1) *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, IIIe série t. III, 1875.

Les photographies et les plans des monuments d'Algérie de M. de Laurière ont figuré à l'Exposition universelle de 1878 et à l'Exposition géographique de Venise en 1881, où ils lui ont valu une médaille d'argent.

Il suivit à diverses reprises les Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, et assista notamment à ceux de Bologne, de Stockholm et de Lisbonne.

C'est en 1860 que nous avons rencontré pour la première fois Laurière, au Congrès scientifique de Cherbourg, et dès ce moment, malgré la différence d'âge qui nous séparait, nos relations prirent un caractère d'intimité qui a duré jusqu'à ces derniers jours. Arcisse de Caumont avait parfaitement su comprendre la valeur de son nouveau collaborateur, et il ne tarda pas à le nommer inspecteur de la Société française d'Archéologie pour le département de la Charente ; plus tard, il en fut l'un des secrétaires généraux, et les membres de la Société devinrent pour lui comme une seconde famille. Il les connaissait presque tous, allait les visiter dans ses voyages et souvent s'écartait de sa route pour serrer la main de l'un d'eux et lui apporter la solution de quelqu'une de ces questions que chacun se plaisait à lui poser, sachant que son érudition n'avait d'égale que sa complaisance.

Chaque année, lorsque la tenue d'un Congrès était décidée, il faisait un voyage d'études dans la région, soit seul, soit avec le directeur, préparant le programme, provoquant le concours de chacun, et pendant la durée de la session, il savait apporter de nombreux éléments aux discussions, ramener avec un tact exquis les orateurs à la question dont ils paraissaient s'écarter, s'effaçant toujours et cherchant à mettre en relief les recherches des autres. Après le Congrès, c'était encore lui le plus souvent qui, en attendant la publication définitive, donnait au *Bulletin monumental* ces comptes-rendus qui, sous leur forme sommaire, sont des modèles de clarté et d'exactitude.

On nous pardonnera de rappeler ici les lignes que nous lui adressions en tête d'une étude sur l'abbé Lebeuf, en le priant d'en accepter l'hommage ; malgré sa modestie habituelle, il n'a pu en contester l'exactitude.

« Comme l'abbé Lebeuf, depuis plus de trente années, vous avez passé une grande partie de votre temps à parcourir la France, le crayon et le mètre à la main, étudiant nos anciens monuments, en levant les plans, en estampant les inscriptions et rapportant de chacun de ces voyages une abondante moisson.

« Plus heureux que le savant auteur de l'*Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, vous avez à maintes reprises visité Rome, vous en avez décrit plusieurs édifices importants et vous vous y êtes acquis de précieuses amitiés, et notamment celle du premier archéologue chrétien de notre siècle, le savant commandeur G.-B. de Rossi, qui, plus d'une fois, vous a confié la mission de faire connaître en France ses travaux (1).

« Avec votre bâton blanc, vous avez aussi foulé le sol des pays classiques de l'antiquité : de la Palestine jusqu'aux comtés les plus reculés de l'Angleterre, de la tour de Belem aux ruines de la Vieille Upsal, en Numidie surtout, dont vous avez reconstitué les basiliques et les amphithéâtres, comme dans les îles de la Méditerranée. Partout vous avez trouvé des sujets d'études, et, soit dans les séances de la Société des Antiquaires

(1) Quelques jours avant Laurière, le 20 septembre 1894, le commandeur G.-B. de Rossi mourait à Castel-Gandolfo, à l'âge de soixante-treize ans, frappé lui aussi d'une attaque de paralysie. Le *Bulletin monumental* renferme les deux publications suivantes de M. de Rossi, traduites par M. de Laurière : La Capsella d'argent africaine (t. LV) et une table de jeu (t. LVII).

de France, soit dans nos Congrès et dans les publications de notre Société française, vous avez fait connaître les judicieuses observations que vous inspiraient les restes de l'antiquité et du moyen âge. Mais, et c'est un trait de plus de ressemblance avec le chanoine d'Auxerre, vous n'avez cessé de travailler pour les autres, ouvrant vos carnets et vos portefeuilles, mettant avec une libéralité inaccoutumée vos notes et vos photographies à la disposition de vos confrères » (1).

Palustre a raconté comment on eut grand'peine à décider Laurière à se présenter en 1886, comme membre titulaire de la Société des Antiquaires de France, dont il était depuis plusieurs années correspondant; quelques années plus tard ses amis éprouvèrent la même résistance lorsqu'ils entreprirent d'obtenir pour lui la croix de la Légion d'honneur, pour laquelle il fut à diverses reprises proposé par le Comité des travaux historiques. Ce n'était pas toutefois par mépris des distinctions, bien qu'on ne lui ait jamais vu à la boutonnière le ruban de Saint-Grégoire, dont le Pape l'avait décoré en 1886, à la demande du bureau de la Société française d'Archéologie, mais parce qu'il ne croyait pas l'avoir méritée.

De même il éprouvait la plus grande répugnance à se laisser photographier, et le portrait que nous joignons à cette notice et qui le représente au milieu de débris romains, tenant une tête antique, a été en quelque sorte exécuté en surprise par son ami M. Bertrand Bernard, qui a bien voulu nous communi-

(1) *L'abbé Lebeuf et la Normandie.* Lecture faite à la séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie le 10 décembre 1891. Caen, H. Delesques, 1893, in-8°.

quer cette épreuve que nous avons été heureux de reproduire, malgré ses défectuosités.

L'œuvre de Laurière ne renferme pas de grandes publications comme celles que nous aurons à citer en parlant de Palustre, mais avec quel soin sont rédigées ces courtes monographies dans lesquelles il a décrit tantôt une ville et parfois une province, le plus souvent quelque objet antique. Avait-il à rendre compte d'un ouvrage, il refaisait en quelque sorte le travail de l'auteur, contrôlant en recourant aux sources tous les points qui lui semblaient laisser place à l'ombre d'un doute.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les articles publiés par Laurière, mais nous citerons les principaux.

Sa première collaboration au *Bulletin monumental* date de 1866, où il donne dans le tome XXXII, une notice biographique sur Eusèbe Castaigne. Nous trouvons ensuite une note sur l'église de Saint-Bonnet-la-Rivière (XXXV) ; un rapport sur la découverte du théâtre romain de Saint-Cybardeaux (XXXVIII) ; les monuments de Riez (XXXIX) ; la rotonde de Simiane, le Medracen et le tombeau de la Chrétienne, l'inscription chrétienne de Valcabrère (XL) ; inscriptions antiques au musée d'Arles, congrès archéologique de Châlons-sur-Marne (XLI) ; le sarcophage de Cahors, l'archéologie à l'exposition de Reims, congrès d'Arles (XLII) ; ceinture de saint Césaire à Arles, le théâtre des Bouchauds (XLIII) ; l'Étrurie circumpadane, la Société d'Archéologie dans les Basses-Alpes (XLIV) ; l'abside de Saint-Jean-de-Latran, l'église de Saint-Yves-des-Bretons à Rome ; la Société en Milanais (XLV) ; la Société en Franche-Comté, souvenirs archéologiques du Portugal, congrès de Vannes, une inscription chré-

tienne à Auch (XLVI); fragments de sarcophage à Lectoure, congrès d'Avignon (XLVII); la colonne dite d'Henri IV, à Rome, épitaphe chrétienne de Basilia, à Angoulême (XLIX); congrès archéologique de Pamiers (L); promenade archéologique dans le val d'Aran (LII-LIII); la mosaïque romaine de Girone, une inscription nouvelle de Valcabrère (LIII); deux inscriptions de 1515 à Zivido, deux reliquaires de consécration d'autels (LIV); la capsella d'argent africaine, traduction d'un mémoire du commandeur de Rossi (LV); les inscriptions chrétiennes en Gaule et dans l'Afrique romaine, l'inscription de la Vera-Cruz à Ségovie (LVI); mosaïque chrétienne des îles Baléares, table de jeu, traduction d'un mémoire de M. de Rossi (LVII); les ambons de la cathédrale de Cagliari (LVIII). — A ces articles, il faut ajouter un grand nombre de comptes-rendus bibliographiques, de notices nécrologiques et de nouvelles archéologiques.

Dans les comptes-rendus des Congrès archéologiques, dont il a rédigé une partie des procès-verbaux et des comptes-rendus d'excursions, nous rencontrons une note sur le fanal ou lanterne des morts de Cellefrouin (XXXII); la basilique de Tébessa (XL); diverses communications épigraphiques sur Arles (XLIII); sir John Parker et ses projections, Souillac, le Vigan et Gourdon (XLIV); une sculpture romaine en bois à Vienne (XLVI); la mosaïque de Frumaud, à Arras (XLVII); l'arc d'Orange (XLIX); Mirepoix et ses monuments, excursions dans la vallée haute de l'Ariège, dans la vallée de Lez, à Saint-Lizier, etc. (L); découverte de reliques à Valcabrère, l'église Saint-Yves-des-Bretons, à Rome, ses dalles funéraires et ses inscriptions (LIII).

Les Mémoires de la Société des Antiquaires de

France renferment deux travaux de Laurière, écrits en collaboration avec M. Eugène Müntz, aujourd'hui membre de l'Institut : Giuliano de San Gallo et les monuments antiques du Midi de la France au XVe siècle (XLV), et le tombeau du pape Clément V à Uzeste (XLVIII). Les Bulletins de cette société renferment aussi un assez grand nombre de ses communications relatives surtout aux îles de la Méditerranée.

Pour achever cet aperçu bibliographique, qui est pourtant loin d'être complet, nous signalerons encore quelques études lues à la Société archéologique et historique de la Charente, réunies en une brochure sous le titre de *Notices archéologiques* (Angoulême 1871), et généralement reproduites dans le *Bulletin monumental*, et un article sur un casque de gladiateur, inséré dans le *Musée archéologique* (1879).

Les obsèques de M. de Laurière ont eu lieu à La Rochefoucauld le 8 octobre, et M. Léon Palustre s'était chargé de représenter la Société française d'Archéologie et de déposer sur son cercueil une couronne envoyée au nom du bureau.

Au cimetière, sur la tombe de celui qui avait été pendant plus de vingt ans son ami, son collaborateur et son compagnon de voyage, il lui adressait en ces termes un dernier adieu :

« Messieurs,

« Il y a des missions que l'on ne saurait refuser, quelque pénibles qu'elles soient en un certain sens. Je m'étais bien promis, en venant assister à la triste cérémonie d'aujourd'hui, de garder un profond silence, de demeurer uniquement plongé dans la douleur occasion-

née par la perte d'un vieil ami de trente ans. Mais, au dernier instant, M. le comte de Marsy, retenu par d'autres devoirs dans le département de l'Oise, m'a chargé de le remplacer, c'est-à-dire de prendre la parole en son nom comme représentant de la Société française d'Archéologie, qui regrettera longtemps l'un de ses membres les plus actifs, les plus dévoués, les plus savants, le type accompli du confrère aimable et complaisant, le secrétaire général modèle, toujours prêt à assumer les besognes difficiles, ne cherchant qu'à faire valoir ceux qui composaient pour lui une grande famille, plus heureux des succès d'autrui que des siens propres.

« Le cours de l'existence est souvent changé par un événement, soit heureux, soit malheureux. Très probablement Jules de Laurière, qui appartenait à l'une des familles les plus anciennes et les plus considérées de l'Angoumois, qui jouissait d'une fortune bien suffisante pour satisfaire ses goûts modestes, qui avait trouvé le bonheur dans une union selon son cœur, n'eût jamais songé à s'éloigner des lieux où il était sûr de rencontrer indéfiniment respect et affection, si un grand déchirement ne se fût produit. Son foyer, habituellement si gai, si joyeux, devint tout à coup morne et triste. La mort avait creusé près de lui un vide immense, et tout ce qu'il avait aimé ne lui rappelait plus que d'amers souvenirs. Aussi prit-il bientôt la résolution de porter ailleurs sa résidence, de chercher dans l'étude et les voyages, non pas l'oubli, — car Jules de Laurière n'était pas de ceux qui oublient, — mais un adoucissement à sa douleur.

« Voyager, ce n'est pas seulement changer de place. Plus on voit de pays et plus les idées s'élargissent,

plus les hommes et les choses présentent d'intérêt. L'observation aiguise la pensée, la comparaison forme le goût, tandis que, de son côté, le jugement s'affermit, devient plus droit et plus sain. Jules de Laurière fut sous tous les rapports un admirable voyageur. S'il ne découvrit pas de terres lointaines, s'il se borna à parcourir le vieux monde, si même, dans la région méditerranéenne, il s'attacha plus particulièrement aux deux grandes péninsules, l'Espagne et l'Italie, son temps et ses fatigues n'ont pas été perdus, et dans une série de mémoires marqués au coin du bon sens et de la véritable érudition, il a éclairci plus d'un point douteux, révélé plus d'un monument inconnu. A Paris comme en province son opinion faisait loi, et de tous côtés on venait le consulter sur les sujets les plus divers. Je n'ajouterai qu'un mot pour montrer dans quelle estime il était tenu en haut lieu. La Société des Antiquaires de France, qui tient son siège au Louvre, que l'on a coutume d'appeler et avec raison le vestibule de l'Institut, un jour désira le compter parmi ses membres. Mais pour cela il fallait que lui-même posât sa candidature, fît la visite habituelle à chacun de ses confrères. Sa modestie, qui ne se démentit jamais, se refusait malheureusement à pareilles démarches, et l'embarras était grand, lorsque, par une décision qui honore ceux qui l'ont prise, les règlements ordinaires furent momentanément suspendus et Jules de Laurière admis sans discussion.

« Je vous ai dit que Jules de Laurière était secrétaire général de la Société française d'Archéologie. Il n'eût tenu qu'à lui, s'il l'eût voulu, d'être, en 1874, nommé directeur, par conséquent de succéder, à deux années de distance, au fondateur lui-même, l'illustre

Arcisse de Caumont. Mais il préféra, j'ai quelques bonnes raisons de le savoir, faire porter sur un autre les suffrages, se contentant de se montrer en toutes choses l'aide et le collaborateur le plus utile et le plus dévoué.

« Vous le voyez, Messieurs, l'homme que nous pleurons se distinguait par les plus rares et les plus précieuses qualités. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il n'ait laissé partout que des amis. Pour ma part, je ressentais depuis longtemps pour son caractère une sorte de vénération, et je suis heureux — si pareille expression pouvait être employée aujourd'hui — de le proclamer devant vous tous, particulièrement devant sa famille, devant ses chers neveux, dont il aimait à me parler et pour lesquels il avait l'affection d'un père. Du haut du ciel, où il partage certainement le bonheur des élus, Jules de Laurière me pardonnera bien, je suppose, d'avoir dit après sa mort ce que tout le monde pensait de son vivant. Quoiqu'il arrive, son souvenir ne sortira pas de ma mémoire, et je compterai parmi mes plus grands bonheurs de l'avoir rencontré sur mon chemin».

Nous étions loin de penser que, moins d'un mois après la mort de Laurière, nous aurions, à notre tour, à remplir la triste mission de conduire à sa dernière demeure celui qui, alors plein de vie et de santé, la tête remplie de projets, rentrait heureux dans cette charmante habitation de Groison, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son mariage.

En moins de huit jours, le 26 octobre 1894, une maladie aiguë enlevait Palustre à l'affection des siens,

à l'amitié de ses confrères, à l'estime et au respect dont l'entouraient les habitants de cette commune de Saint Symphorien, où le nom de Palustre est depuis un demi-siècle synonyme de dévouement et de charité, et où les services rendus par son beau-père comme maire étaient chaque jour renouvelés par lui.

Né le 4 février 1838, à Saivre (Deux-Sèvres), Louis-Marie-Léon PALUSTRE appartenait à une ancienne famille originaire de Nîmes, mais que l'on trouve fixée en Poitou dès le XVe siècle. Plusieurs de ses membres ont joué un rôle important comme maires de Poitiers et de Saint-Maixent, et l'histoire nous a conservé le récit de la mort de François Palustre, seigneur de Chambonneau, conseiller au présidial et juge-conservateur des privilèges de l'Université, élu maire de Poitiers en 1585, qui fut tué à la tête d'une compagnie de chevau-légers, à la bataille de Cenon, près Châtellerault, en 1592 (1).

Après avoir terminé son droit, Palustre fit de nombreux voyages en Europe et passa près d'une année en Orient, avec un de ses amis, M. Dehon, entré depuis dans les ordres.

Il faisait partie de la Société française d'Archéologie depuis 1862, mais c'est seulement vers 1870 qu'il paraît avoir commencé à s'occuper d'archéologie. Jusque-là ses goûts semblent l'avoir plutôt porté vers les études littéraires et artistiques, ainsi qu'en témoigne le premier ouvrage qu'il a publié en 1868, sous ce titre : *De Paris à Sybaris, études artistiques et littéraires*

(1) Cf. *Le portrait d'un maire de Poitiers au XVIe siècle. François Palustre de Chambonneau et sa famille*, par Jos. Berthelé. Tours, Péricat, 1891, gr. in-8°.

sur Rome et l'Italie méridionale (Paris, Alph. Lemerre, in-8°), et sur lequel nous reviendrons.

C'est en 1870 que commence dans le *Bulletin monumental* (t. XXXVI) une collaboration qui devait durer jusqu'à sa mort et qui débute par une lettre adressée à M. de Laurière sur *les Aiguilles de Figeac*. Palustre voyait dans ces curieux monuments les bornes de limite d'un territoire privilégié nommé *Sauvetat*. Depuis ce moment ses articles sont en trop grand nombre dans le *Bulletin* et dans les Comptes-rendus des Congrès pour qu'il nous soit possible de les énumérer tous (1).

En 1874, à la suite de difficultés administratives, M. de Cougny, qui avait succédé à M. de Caumont, crut devoir donner sa démission de directeur, et Palustre fut désigné avec MM. le comte de Meillet et de Laurière pour constituer une commission provisoire chargée d'administrer la Société.

La mort encore récente du fondateur, les nombreuses démissions qui s'étaient produites à la suite des événements politiques et de la guerre menaçaient de rendre critique la situation de la Société, et ce n'était pas sans crainte que l'on envisageait l'avenir. Cédant aux instances de ses confrères, M. Palustre n'hésita pas à accepter la tâche toute de dévouement qui lui était proposée.

(1) Nous citerons cependant, à cause de son étendue exceptionnelle : *L'ancienne cathédrale de Rennes*, son état au milieu du XVIIIe siècle, d'après des documents inédits, dont le tirage à part forme 1 vol. in-8° (Paris, Champion, 1884).

M. l'abbé Bossebœuf, qui a succédé à Palustre comme président de la Société archéologique de Touraine, se propose de joindre à la biographie qu'il doit rédiger une bibliographie complète de ses travaux.

Son infatigable activité trouva pendant dix ans un aliment dans la direction de la Société (1) et l'organisation des Congrès.

Ces réunions annuelles ne lui semblèrent même pas suffisantes et il essaya d'organiser, à côté des Congrès, des excursions dans les départements et à l'étranger, notamment dans la Creuse et la Haute-Vienne, le Gers et le Lot, les Basses-Alpes, la Franche-Comté et le Milanais, mais il ne tarda pas à reconnaître qu'il n'était pas possible de décider nos confrères à quitter, deux fois dans la même année, leur foyer et que les excursions porteraient une grave atteinte aux succès des Congrès ; aussi n'hésita-t-il pas à y renoncer. Il s'attacha alors, et nous n'avons cessé de le suivre dans cette voie, à faire dans les Congrès une part plus grande à l'étude sur place des monuments d'une région et à réduire le nombre des séances, en y donnant en même temps une large place aux discussions que devait provoquer l'examen des édifices visités dans des excursions, que les facilités des communications, devenues de jour en jour plus grandes, rendaient plus nombreuses, en même temps qu'elles en étendaient le rayon.

Doué d'un coup d'œil remarquable, d'une mémoire incomparable et saisissant à première vue les rapprochements qu'offraient entre eux certains édifices, c'est dans ces conférences improvisées que se révélait particulièrement Palustre. Nul mieux que lui ne savait présenter ces comparaisons qui lui permettaient, comme

(1) C'est pendant sa présidence et grâce à son initiative que la Société ouvrit la souscription qui permit de faire racheter par l'État les ruines romaines de Sanxay, découvertes par le R. P. de La Croix.

il le faisait encore cette année à La Rochelle, d'établir des filiations et d'attribuer à un même auteur une série d'édifices élevés dans une région ou inspirés par quelque grand seigneur sur des domaines qui, bien que lui appartenant, étaient quelquefois situés à de grandes distances.

Au bout de dix ans de ces courses à travers la France, dans lesquelles il avait noué de nombreuses relations avec tous les archéologues de nos provinces et recueilli les nombreux matériaux qu'il comptait mettre en œuvre dans sa *Renaissance en France*, Palustre, qui ne se soumettait pas sans quelques difficultés aux lenteurs inséparables des sessions de nos Congrès, résolut d'abandonner ses fonctions de directeur de la Société française d'Archéologie et, à la suite du congrès de Foix en 1884, il demanda au Comité permanent de nous désigner comme son successeur.

Ce n'est pas sans hésitation que nous nous sommes alors décidé à accepter cette lourde mission, mais nous avions accompagné depuis vingt ans M. de Caumont et Palustre dans de nombreux Congrès et nous savions du reste que l'expérience de notre prédécesseur ne nous ferait pas défaut et que nous l'aurions toujours auprès de nous comme guide. En effet, de 1885 à 1894, Palustre continua à assister à la plupart de nos Congrès, et partout nous avons eu le plaisir d'entendre les explications que ne cessait de nous donner sa parole toujours si instructive.

Mais si Palustre avait abandonné la direction de la Société française d'Archéologie et celle du *Bulletin monumental*, qui avait reçu grâce à lui une nouvelle extension et dont il avait réussi en particulier à améliorer l'illustration, il ne comptait pas se reposer, et la

publication de *La Renaissance en France*, entreprise par lui depuis quelques années, allait devenir, et pour longtemps, l'objet de ses recherches continues. Ce fut, du reste, la préoccupation constante de sa vie. Dès 1868, dans le premier livre qu'il ait écrit, *De Paris à Sybaris*, il pose dans sa préface les premières bases de cette revendication en faveur des artistes français :

«... Bien plus, écrit-il, non contents de déprécier, d'annihiler, pour ainsi dire, tout un passé glorieux, nous nous sommes sentis coupables d'incroyables injustices, en attribuant à des maîtres étrangers les œuvres inspirées de nos concitoyens malheureux. C'est ainsi que l'Italie a senti grossir son bagage, et le Primatice, qui n'en pouvait mais, s'est vu successivement attribuer une foule de châteaux dont son froid génie n'a jamais pu concevoir la vive et capricieuse architecture. De consciencieuses recherches ont, il est vrai, depuis plusieurs années, solidement assis nos titres de noblesse, néanmoins la coupable erreur subsiste encore sur plusieurs points, elle compte même d'éloquents défenseurs, et des esprits attardés contribuent chaque jour à la fortifier de tout le poids de leur talent ».

Tout serait à citer dans cette préface qui renferme en germe l'idée principale du monument que Palustre avait conçu le projet d'élever à la gloire de l'art français et dont il n'a pu exécuter qu'une partie.

Trois volumes renfermant la description de la moitié des monuments français de la Renaissance nous montrent ce qu'eût été ce livre, dont des difficultés matérielles avaient depuis quelques années déjà arrêté la publication.

Dans quelques pages consacrées à la biographie

de Palustre, M. Ary Renan a résumé ainsi l'histoire de cet ouvrage : « Il n'y avait ni plus ni moins que la genèse d'une glorieuse part de l'art français à raconter et, pour la bonne cause, la maison de haute librairie que dirigeait M. Quantin voulait avoir le premier rang. Il ne s'agit pas de temps bien reculés, il s'agit même d'années assez proches de nous. Mais qu'on nous permette de refléter la mélancolie que Palustre éprouva le jour où il dut se dire que son œuvre resterait inachevée. Les conditions changèrent. Le plan de la publication luxueuse qu'il avait projetée devint trop vaste ; l'acheteur allait ailleurs. Et puis, la vulgarisation entrait partout et les procédés de reproduction se transformaient. Les reproductions qu'il voulait, c'étaient celles que dirigeait M. Sadoux, l'eau-forte robuste et colorée, si coûteuse quand elle mord sur la page. Un jour vint où la publication fut arrêtée, et quelques provinces manqueront au répertoire qui, dans la tête de l'auteur, était complet et sans défaut...... » (1).

La Renaissance en France avait obtenu, il y a quelques années, le prix Marcellin Guérin à l'Académie française.

A côté de ces travaux, Palustre, dans une série d'articles consacrés aux artistes français de la Renaissance, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, dans les monographies de Blois, de Chambord et d'Amboise, publiées dans la *France artistique et monumentale* (2), a mis de nouveau en lumière les noms de Michel Colombe, de Jean Bullant, de Germain Pilon et de tant d'autres.

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1894.

(2) La notice sur Chenonceaux, qui complète la série des châteaux des bords de la Loire, a été achevée par Palustre peu de jours avant sa mort.



IMP. PHOT. ARON FRÈRES. — PARIS

JULES DE LAURIÈRE

Secrétaire général de la Société Française d'Archéologie

1825 - 1894



LÉON PALUSTRE

Directeur honoraire de la Société Française d'Archéologie

1838 - 1894

Enfin, dans un petit volume publié dans la *Bibliothèque de l'Enseignement des beaux-arts*, il a résumé l'ensemble de ses recherches sur l'architecture de la Renaissance.

Toutefois, la grande publication de *La Renaissance en France* ne suffisait pas à satisfaire l'activité de cet esprit curieux de rechercher toutes les manifestations de notre art national. Il voulut les faire connaître à tous les habitants de la région qu'il habitait, de ce pays de Touraine si riche en œuvres d'art, et il prit l'initiative de deux, nous pourrions dire de trois expositions rétrospectives, qui attirèrent à Tours un nombreux concours d'amateurs et d'artistes. Mais, que serait-il resté de ces efforts, une fois les objets rendus à leurs propriétaires et de nouveau dispersés, si une publication illustrée n'en avait conservé le souvenir? De là, la publication de ces beaux albums où la valeur des œuvres d'art habilement reproduites est mise en relief par des notices courtes et précises (1).

A côté de ces albums, il nous faut mentionner une collection de *Mélanges d'art et d'archéologie* qui n'eut que deux volumes et dans laquelle ont été reproduites et décrites les richesses du Trésor de Trèves, et les œuvres d'orfévrerie et d'émaillerie limousines exposées à Limoges en 1886 (2). Toutes les photographies

(1) *Album de l'exposition rétrospective de Tours.* Tours, Georget, 1873, 1 vol. in-folio. — *Mélanges d'art et d'archéologie*, objets exposés à Tours (dans une des salles de l'Archevêché) en 1887. Tours, Péricat, 1889, 1 vol. in-4°. — *Album de l'exposition rétrospective de Tours* (dans l'ancienne chapelle des Jésuites) (1890), publié sous les auspices de la Société archéologique de Touraine. Tours, Péricat, 1891, 1 vol. in-fol.

(2) Cette publication, qui devait être périodique, ne comprend

sont l'œuvre de Palustre, et le texte a été rédigé par lui avec la collaboration de Mgr Barbier de Montault, son vieil ami et son compagnon dans de nombreux voyages archéologiques.

A la veille de sa mort, il venait de tracer le plan d'une nouvelle publication de *Notes mensuelles*, dans laquelle lui et son collaborateur devaient vider leurs portefeuilles et utiliser les documents et les dessins qu'ils avaient amassés depuis de longues années et qui n'avaient pas trouvé leur place daus leurs travaux.

Palustre a encore attaché son nom a une splendide publication, le *Catalogue de la collection Spitzer*, et il a donné un certain nombre d'articles à la *Grande Encyclopédie*, en ce moment en cours de publication.

Nous ne pouvons citer tous les articles sortis pendant plus de vingt ans de la plume de Palustre et insérés dans de nombreux recueils publiés à Paris et en province, mais nous devons rappeler deux œuvres importantes, d'un caractère tout différent et qui se rattachent à des études pour lesquelles il eut toujours un goût qu'il ne put satisfaire, la littérature française du moyen âge. En 1877, il donnait, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Tours qui avait déjà appelé l'attention de Victor Luzarche, une édition critique d'*Adam, mystère du XIIe siècle* (Paris, Dumoulin, 1877), et quelques années plus tard le premier volume d'une *Histoire de Guillaume IX, dit le Troubadour, duc d'Aquitaine* (Paris, Champion, 1882, in-8°).

Tout en menant de front les divers travaux dont

que deux années : *Le Trésor de Trèves* (1886), Paris, Picard, in-4°), et *Orfèvrerie et émaillerie limousines*, pièces exposées à Limoges en 1886 (1887).

nous venons de parler, Palustre ne cessait de s'intéresser au pays où son mariage l'avait fixé. Il était, à sa mort, président de la *Société archéologique de Touraine*, du comité de l'*Alliance française* d'Indre-et-Loire, de la *Société de photographie de Tours*, et vice-président de la *Société des amis des arts*, et dans chacune de ces associations il apportait un concours éclairé. Nous n'en citerons comme exemple que la *Monographie de l'église Saint-Clément de Tours*, publiée en 1887 (Tours, Péricat, in-4°).

Appelé après la mort de son beau-père à prendre place dans le conseil municipal de Saint-Symphorien, il s'intéressait aux questions d'intérêt local; aussi sa mort fut-elle vivement ressentie par toute la population au milieu de laquelle il vivait, dont il connaissait les besoins et dont, de concert avec sa belle-mère et sa femme, il savait discrètement soulager la misère. Aussi, lors de ses funérailles, vit-on les habitants de Saint-Symphorien prendre leur part du deuil que causait à tous cette mort imprévue.

Membre non-résident du Comité des Travaux historiques, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, Palustre, qui, depuis plusieurs années, avait reçu les palmes d'officier de l'Instruction publique, avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur lors du Congrès des Sociétés savantes de 1893, et à cette occasion ses confrères de la Société française d'Archéologie lui avaient offert la réduction du groupe des Trois Grâces, de Germain Pilon, pendant que les membres de la Société archéologique de Touraine accrochaient à sa boutonnière les insignes en diamants de sa nouvelle distinction.

Deux discours d'adieu ont été prononcés sur la

tombe de Palustre : le premier, au nom de la Société archéologique de Touraine, par M. Faye, vice-président ; le second, au nom de la Société française d'archéologie, par lequel nous terminerons ces pages dans lesquelles nous avons cherché à rendre hommage à nos deux regrettés confrères.

DISCOURS DE M. LE COMTE DE MARSY

Directeur de la Société française d'Archéologie :

« MESSIEURS,

« C'est avec un sentiment de profonde douleur que j'ai appris hier la perte si imprévue que venait de faire la Société française d'Archéologie, et je viens, au nom de mes confrères, en déposant des couronnes sur son cercueil, dire un dernier adieu à celui qui, pendant dix ans, a dirigé notre compagnie avec le plus grand éclat et qui, depuis ce temps, malgré la retraite qu'il s'était imposée prématurément pour se consacrer à d'importants travaux personnels, n'a cessé de lui porter un intérêt qui ne s'est jamais démenti en prenant une part toujours active à nos Congrès, en continuant à collaborer à nos publications et en encourageant par le don d'une médaille annuelle les recherches de nos confrères.

« Il y a moins d'un mois, M. Palustre nous en donnait encore un témoignage en allant au nom de la Société, à La Rochefoucauld, rendre un dernier hommage à M. Jules de Laurière, qui fut un de ses plus vieux amis et son collaborateur le plus dévoué.

« Nul ne pouvait pressentir alors que cet homme si actif, cette intelligence si brillante allait s'éteindre après une maladie de quelques jours à peine.

« Vous n'attendrez pas de moi, Messieurs, que je retrace devant cette tombe la vie de notre ami et que j'énumère ses travaux. Ce n'est pas le moment alors que nous sommes tous plongés dans le deuil que nous cause cette mort si inopinée.

« Qu'il me suffise de dire que par son érudition variée et étendue, par son coup d'œil qui lui permettait de distinguer à première vue dans un monument tous ses caractères particuliers et d'en faire ressortir les analogies avec d'autres édifices observés sur les points les plus éloignés de l'Europe, M. Palustre avait conquis un rang important parmi les archéologues français.

« Bien que, depuis plus de vingt ans, M. Palustre se soit attaché plus spécialement à l'étude de la Renaissance française, sur laquelle il nous laisse un livre, malheureusement inachevé, qui restera comme un monument, notre confrère n'était étranger à aucune des branches de l'archéologie, et l'histoire du moyen âge, comme son ancienne littérature, avaient pour lui des attraits particuliers.

« Il y a un an, le Gouvernement donnait à M. Palustre la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et tous, nous tenions à nous associer à cette distinction, qui rejaillissait sur la Société, dont il était resté le directeur honoraire.

« Nous lui offrions à cette occasion un témoignage de notre amitié, et au Congrès d'Abbeville, en juillet 1893, au nom de nos confrères qui, à la presque unanimité, avaient inscrit leurs noms sur la liste de souscription, je lui remettais le groupe des *Trois Grâces,* de Germain Pilon, la plus belle des représentations de cet art français qui lui était si cher. Nous lui adressions dans cette circonstance des souhaits de longue vie, la

Providence en a décidé autrement et aujourd'hui, au nom des mêmes confrères, c'est devant cette tombe ouverte que je viens adresser un dernier adieu à celui qui fut un de mes meilleurs amis.

« Mais tout ne mourra pas en vous, mon cher Palustre. Un jour, nous l'espérons, ceux qui vous ont été chers, ceux qui vous ont aimé vous retrouveront dans cette patrie céleste où nous aspirons à avoir une place, et sur cette terre votre souvenir sera pieusement conservé par la compagne éminemment bonne qui vous pleure, par celle qui vous aimait comme un fils et par cette famille qui vous entoure et aux larmes de laquelle nous mêlons nos regrets. Ceux qui ne vous ont pas connu apprendront votre nom en étudiant dans vos ouvrages ces monuments français qui furent toujours l'objet de votre sollicitude et pour la conservation desquels vous n'avez jusqu'au dernier jour jamais cessé de combattre le bon combat.

« Au revoir, Palustre, au nom de la Société française d'Archéologie, au revoir » (1).

(1) Diverses notices ont été consacrées à Palustre; nous citerons notamment celles de M. Grippon, dans le *Messager d'Indre-et-Loire;* de M. Ludovic Guignard, dans l'*Avenir de Loir-et-Cher ;* de M. Ary Renan, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (novembre 1894, avec portrait), de M. René Vallette, dans la *Revue du Bas-Poitou*, etc., etc.

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

CONGRÈS D'ORLÉANS.

Procès-verbaux des séances et compte-rendu des excursions.

Mémoires.

TABLE MÉTHODIQUE

Généralités.

Époque préhistorique et anthropologie.

Epoque gallo-romaine.

Moyen âge.

Renaissance et temps modernes.

Beaux-arts et arts industriels.

Nécrologie.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de discours, de dessins et de photographies, et des lauréats du Congrès (1).

(1) Pour les auteurs de dessins et de photographies, le nom est suivi des lettres *d.* ou *ph.*

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES [1]

(1) Pour les planches hors texte, la page indiquée est celle qui précède la planche.

COLLECTION

DES COMPTES-RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte

---

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1801. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1847	Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1). . .	6 fr.
1848	(Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville).	1 »
1849	Bourges	épuisé
1850	Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny). . . .	6 »
1851	Laon, Nevers (Gisors, Orléans)	4 »
1852	Dijon (Sens, Toulouse)	épuisé
1853	Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval) . . .	4 »
1854	Moulins (Dijon, Avranches).	6 »
1855	Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy).	6 »
1856	Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers). .	3 »
1857	Mende, Valence (Grenoble).	3 »

(1) Les localités dont les noms sont placés entre parenthèses sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1858 Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux)	épuisé
1859 Strasbourg (Rouen, Saint-Lo, Vire)	épuisé
1860 Dunkerque (Le Mans, Cherbourg)	3 »
1861 Reims (Laigle, Dives, Bordeaux)	3 »
1862 Saumur, Lyon, (Le Mans, Elbeuf, Dives)	3 »
1863 Rodez, Albi (Le Mans)	4 »
1864 Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes)	4 »
1865 Montauban, Cahors, Guéret	3 »
1866 Senlis, Aix, Nice	3 »
1867 Paris (Pont-Audemer)	3 »
1868 Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers	3 »
1869 Loches	3 »
1870 Lisieux (Moulins)	3 »
1871 Angers (Le Mans)	3 »
1872 Vendôme	3 »
1873 Châteauroux	4 »
1874 Agen, Toulouse	6 »
1875 Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux)	6 »
1876 Arles	8 »
1877 Senlis (Département du Lot)	4 »
1878 Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes)	3 »
1879 Vienne	6 »
1880 Arras, Tournay (Franche-Comté)	3 »
1881 Vannes (Bernay)	3 »
1882 Avignon	3 »
1883 Caen (Coutances, Jersey et Fréjus)	6 »
1884 Pamiers, Foix, Saint-Girons	6 »
1885 Montbrison, Roanne	8 »
1886 Nantes	8 »
1887 Soissons, Laon (Reims)	8 »
1888 Dax, Bayonne (Navarre espagnole)	10 »
1889 Évreux (Eure)	10 »
1890 Brive (Corrèze)	10 »
1891 Besançon (Jura, Doubs et Suisse)	10 »
1892 Orléans	10 »

On trouvera l'analyse détaillée de ces volumes dans la *Bibliographie des Travaux historiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressées par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis, Paris, Imp. Nat., 1886, in-4°, p. 216-219.

Les demandes doivent être adressées à M. TRAVERS, trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée (le port étant à la charge du destinataire).

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen. — Imp. Henri DELESQUES, rue Froide, 2 et 4.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Indication des villes dans lesquelles se sont tenus les Congrès archéologiques annuels de la Société française, depuis l'année 1834.

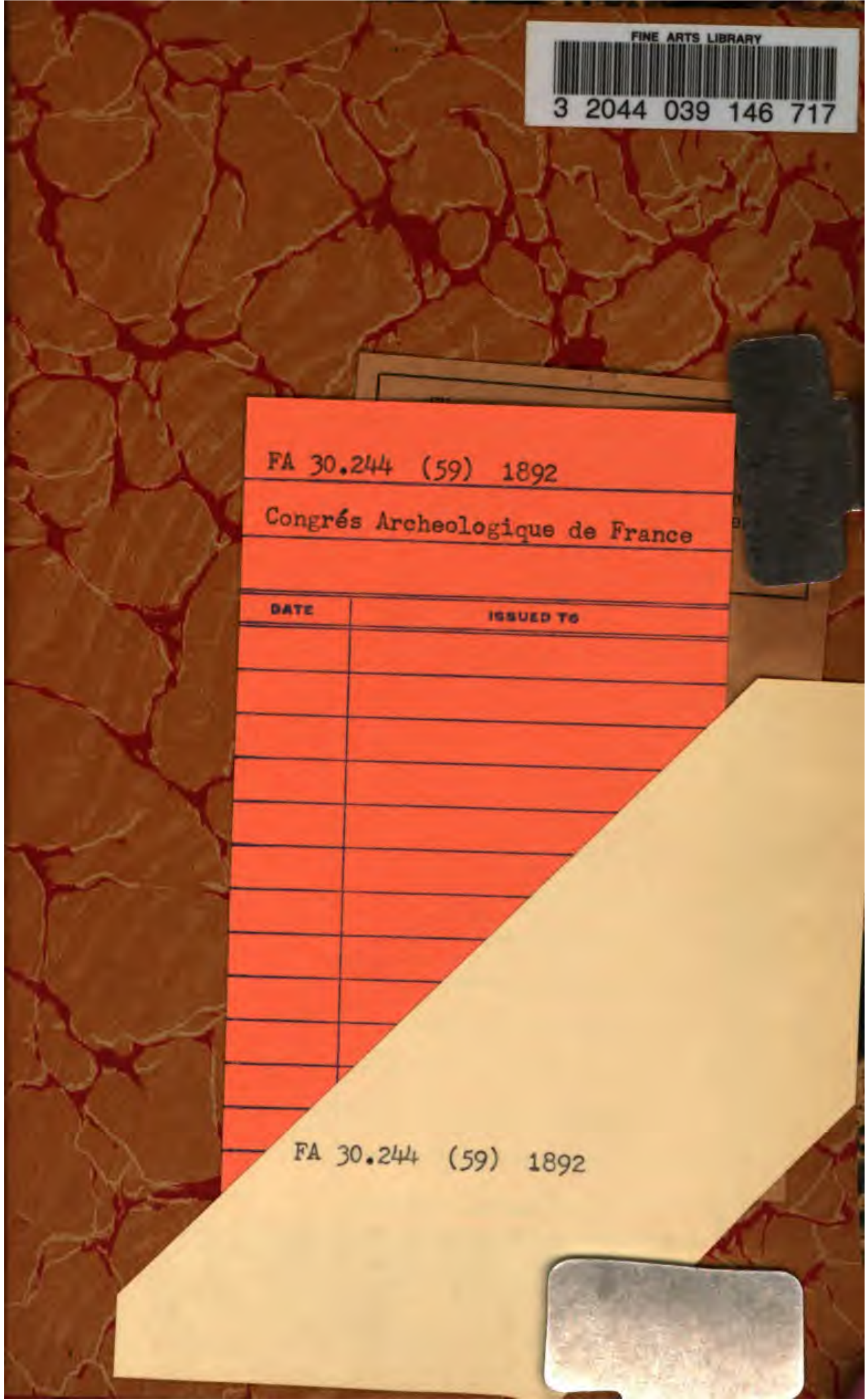
1834 — Caen
1835 — Douai
1836 — Blois
1837 — Le Mans
1838 — Tours
1839 — Amiens
1840 — Niort
1841 — Angers
1842 — Bordeaux
1843 — Poitiers
1844 — Saintes
1845 — Lille
1846 — Metz
1847 — Sens
1849 — Bourges
1850 — Auxerre
1851 — Nevers
1852 — Dijon
1853 — Troyes
1854 — Moulins
1855 — Châlons
1856 — Nantes
1857 { Mende, Valence
1858 { Périgueux, Cambrai
1859 — Strasbourg
1860 — Dunkerque
1861 — Reims
1862 { Saumur, Lyon
1863 { Rodez, Albi
1864 — Fontenay
1865 { Montauban, Cahors, Guéret
1866 { Senlis, Aix-en-Prov., Nice
1867 — Paris
1868 { Carcassonne, Perpignan, Narbonne
1869 — Loches
1870 — Lisieux
1871 — Angers
1872 — Vendôme
1873 — Châteauroux
1874 { Agen, Toulouse.
1875 — Châlons-s-M.
1876 — Arles
1877 — Senlis
1878 { Le Mans, Laval
1879 — Vienne
1880 { Arras, Tournai
1881 { Vannes, Bernay
1882 { Avignon, Fréjus
1883 { Caen, Coutances, Jersey
1884 { Pamiers, Foix, St-Girons
1885 — Montbrison
1886 — Nantes
1887 { Soissons, Laon
1888 { Dax, Bayonne
1889 — Évreux
1890 — Brive
1891 — Besançon
1892 — Orléans
1893 — Abbeville

La cotisation annuelle des membres de la Société française d'Archéologie, donnant droit au volume du compte-rendu du Congrès, est fixée à DIX francs.

L'abonnement au *Bulletin monumental* paraissant tous les deux mois, sous les auspices de la Société, et dirigé par le comte de Marsy, est de quinze francs pour la France et dix-huit francs pour l'étranger. 1894, sixième série, tome IX (59e de la collection).

Caen. — Imp. HENRI DELESQUES, rue Froide, 2 et 4.




FINE ARTS LIBRARY
3 2044 039 146 717
FA 30.244 (59) 1892
Congrés Archeologique de France
DATE
ISSUED TO
FA 30.244 (59) 1892